

mini-loto		Vendredi 6 décembre/74		inter-loto		Tirage: 6 décembre 1974		1,274,664 billets vendus		3828 gagnants		\$804,450.00 en prix		 Case postale 908, Place d'Armes Montréal 126, Qué. Tél.: 873-5350-53	
TIRAGE 38 30 Séries émises – 90,000 chacune				1^{er} NO. COMPLET		2^e NO. COMPLET		3^e NO. COMPLET							
possibilité de:				10 BILLETS SE TERMINANT PAR		13 BILLETS SE TERMINANT PAR		11 BILLETS SE TERMINANT PAR							
30 gagnants de \$5,000.				2 5 9 9 3		5 5 1 4 2 0 4		3 4 4 8 3							
240 gagnants de \$500.				110 BILLETS SE TERMINANT PAR		117 BILLETS SE TERMINANT PAR		4 4 8 3							
2430 gagnants de \$100.				1134 BILLETS SE TERMINANT PAR		1158 BILLETS SE TERMINANT PAR		4 8 3							
				GAGNE \$125,000.		GAGNE \$50,000.		GAGNE \$25,000.							
				GAGNENT \$5,000.		GAGNENT \$1,000.		GAGNENT \$1,000.							
				GAGNENT \$1,000.		GAGNENT \$100.		GAGNENT \$100.							
				GAGNENT \$250.		GAGNENT \$50.		GAGNENT \$50.							

Un témoignage du chanoine Groulx

La déposition de Mgr Joseph Charbonneau

■ Le chanoine Lionel Groulx, dans le tome IV de "Mes Mémoires", paru cette semaine chez Fidès, consacre un long chapitre à la déposition de Mgr Joseph Charbonneau, l'un des épisodes les plus pénibles et les plus discutés de l'histoire récente de l'Eglise canadienne et du Québec. L'auteur a recueilli à l'époque de très nombreux témoignages qui jettent un éclairage nouveau sur les événements d'alors. Nous reproduisons ce chapitre en trois tranches, dont voici la première.

1

Ce soir-là du 30 janvier 1950, je donne, à l'Ermitage Saint-Sulpice, la conférence d'ouverture des Journées d'études sacerdotales: journées qui devaient réunir des représentants de vingt-deux diocèses canadiens. A mon départ de chez moi, on me chicanait quelque peu, à propos de ma soutane noire. On me dit: "Vous aurez devant vous votre Archevêque; il vous a fait chanoine. Faut-il avoir l'air de mépriser sa décoration?" La réflexion me touche. Je revêts mon costume de chanoine dont, grâce à Dieu, je n'ai jamais abusé. Arrive devant mon public, je suis étonné d'y apercevoir si peu d'évêques: deux auxiliaires tout au plus: Mgr Percival Caza de Valleyfield et Mgr Jetté de Joliette. Pour représenter l'archevêché de Montréal, rien qu'un grand vicaire, Mgr Laurent Morin. L'Archevêque ne s'y trouve point. A cette heure même, on avient l'emporte-par-dessus les Rocheuses, vers le Pacifique, à l'autre bout du Canada. Il ne reverra plus Montréal qu'aux jours de ses obsèques. Rome l'avait déposé de son siège archiepiscopal. Drame affreux dans la vie d'un homme! Chapitre inattendu, presque bouleversant dans l'histoire de l'Eglise canadienne. Quoi donc avait amené les autorités romaines à prendre si grave décision? Dirai-je, avant toute chose, en quel esprit j'ai voulu écrire ces pages de mes Mémoires? Je n'eus nullement à me plaindre de mes relations avec Mgr Charbonneau. Toujours il me manifesta une extrême bienveillance. Après notre entrevue de septembre 1940, presque au lendemain de son arrivée à Montréal — entrevue que j'ai racontée plus haut — il m'écrivit le 20 du mois cette lettre autographe dont je garde l'original:

Cher Monsieur Groulx,

Je me contente aujourd'hui de vous remercier bien sincèrement et pour l'envoi des précieuses notes sur notre enseignement et pour les suggestions concernant notre projet d'Ecole Normale Supérieure. Ce m'est un grand réconfort de savoir que je pourrai toujours compter sur votre bienveillance et votre aide pour mieux résoudre ces problèmes qui nous tiennent tant à coeur.

Votre tout dévoué en N.S.
Joseph Charbonneau
Arch. de Montréal.

Sa bienveillance l'entraîne encore plus loin. Il me nomme chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine, persuadé de me causer grand plaisir. Nomination qui me vaut une lettre que je reproduis, non sans quelque gêne, tellement le cher Archevêque l'a voulue élogieuse, même flatteuse.

A notre bien-aimé dans le Christ
Lionel Groulx, prêtre
professeur d'histoire du Canada
à l'Université de Montréal

Depuis près de trente ans vous avez enseigné avec succès l'histoire du Canada dans notre Université de Montréal. Votre activité prodigieuse vous a permis de franchir l'enceinte universitaire et vous avez prodigué dans tout le pays les enseignements de notre "Maitre le Passé".

Vous avez même traversé l'océan pour donner à la Sorbonne des cours remarquables sur "l'Enseignement français au Canada".

Pour prolonger votre enseignement oral, vous avez publié vos cours et vos conférences. Ils font grand honneur à la littérature canadienne, et vous placez parmi nos meilleurs écrivains et nos meilleurs orateurs.

Historien! Oui. Mais Apôtre aussi. Professeur d'énergie et de fierté nationale, vous n'avez pas craint d'exprimer votre doctrine, élevée toujours, dans "Orientations".

Modèle de prêtre-éducateur, vous avez commencé votre carrière au Séminaire de Valleyfield où vous avez fait de l'action catholique avant le mot. Vous êtes venu à Montréal mettre au service du diocèse les dons magnifiques de nature et de grâce que la Providence vous a départis.

D'une vie intérieure intense, vous avez communiqué à vos disciples, avec l'amour de leur pays, l'amour du Christ et de l'Eglise.

Aussi bien, nous avons voulu vous donner un gage solennel de notre estime et de notre gratitude.

Du consentement unanime de nos vénérables frères les Chanoines, nous vous avons élevé et nous vous élevons au nombre des Chanoines honoraires de notre

Eglise métropolitaine.

Donné à Montréal, de notre palais archiepiscopal, ce vingt et unième jour d'avril, mil neuf cent quarante-trois, sous notre seing et le sceau de nos armes, et le contreseing du chancelier de notre diocèse.

Joseph Charbonneau
Arch. de Montréal,
Par mandement de l'illustrissime
et Révérendissime
Archevêque de Montréal,
G. Robert Mitchell, chan.,
Chancelier.

Il a tenu à venir lui-même m'annoncer la "grande nouvelle". Hélas, le cher Archevêque a frappé, ce jour-là, ce que l'on appelle vulgairement un "noeud", et un "noeud" de quelque taille. Il paraissait si heureux. Et je m'y attendais si peu que je ne pus me défendre d'un air déconcerté, presque ahuri.

Excellence, lui dis-je, un peu brutalement, je me suis tant moqué des chanoines, donnez-moi au moins vingt-quatre heures pour y réfléchir...

Interloqué, l'Archevêque me répondit:

— Mon cher abbé, il est trop tard; il est cinq heures de l'après-midi. A ce moment même vous êtes "gazetté". Acceptez. Cela fera tant plaisir à Mgr Philippe Perrier, mon grand vicaire.

Il me fallut m'incliner. Poussant la condescendance encore plus loin, l'Archevêque me voulut décerner les insignes, ou si l'on veut, l'investiture du canonique à la fête patronale du Séminaire de Sainte-Thérèse, son Alma Mater et la mienne. On me permit de passer sous silence le discours trop élogieux du prélat. Après la messe, l'abbé Percival Caza, supérieur du Séminaire, me souffla à l'oreille: "Vous lui avez arraché le discours le plus nationaliste qu'il ait jamais prononcé."

Je réponds: "Je ne lui ai rien arraché." Au dîner, dont j'étais l'hôte d'honneur, je trouvai au milieu de quelques petites malices, de dire tout de même mon merci à qui de droit.

Au dehors, dis-je donc aux convives, les opinions sont assez partagées au sujet du canonique et des chanoines. Mais s'il m'est arrivé, dans ma vie, de conquérir quelque médaille ou quelque diplôme, j'ai bien la conviction que l'on vient de me décerner l'une des décorations les plus inaccessibles. Certes, je me garderai d'interpréter le geste de mon archevêque comme une absolue généralité de tout ce que j'ai pu dire ou écrire; mais il me faut bien avouer que je n'ai jamais reçu pareil certificat de bonne conduite. Et je remercie profondément celui-là qui a eu le courage d'accorder cette décoration à un homme qui a pris tant de temps à la mériter.

Noterai-je un autre geste de condescendance? Un certain Major "ecclesiastique" — nous étions en pleine guerre — venait de prononcer, lors d'un banquet, un discours plutôt tonitruant — c'était au lendemain de cette fumisterie qu'on a appelée: "l'exploit (?) de Dieppe" —, discours de propagandiste qui avait enchanté les va-t-en guerre. Le lendemain, dans la presse "guerrrière", et même au parlement d'Ottawa, le Major est porté au faite des grands hommes. Discours malheureux qui a provoqué dans le public, et même chez une large partie des convives, une impression des plus fâcheuses. L'auxiliaire de Montréal, Monseigneur Conrad Chaumont, me dira quelques jours après: "A l'Archevêché nous avons été assommés par une tempête de téléphones et les lettres de protestations nous sont tombées dessus en avalanche." Parmi ces lettres, il y avait la mienne. Le 30 octobre 1942, j'écrivais en effet à l'archevêque:

Je ne vous apprend point que les discours et gestes du Major abbé S., font gloire plus qu'il ne faut dans tous les milieux, et, le plus souvent, de façon fort amère. Si nos guerriers en collet romain savaient davantage quelle peine nous avons, de ce temps-ci, à contenir, parmi les nôtres, une violente crise d'anti-cléricisme, il me semble que ces Messieurs se montreraient un peu plus discrets... Notre peuple admet que le clergé lui rappelle son devoir, en ce temps de guerre; il ne comprend pas que des ecclésiastiques se fassent des propagandistes véhéments, provocateurs, de la politique de guerre du gouvernement, et nous prêchent, par surcroît, l'abrutissement colonial, et même, de façon assez ouverte, la conscription pour outre-mer. A la vérité,

sommes-nous bien là dans notre rôle d'hommes d'Eglise? Et avons-nous beaucoup à gagner à exaspérer, de tant de manières, les sentiments de la jeunesse?

Pardonnez-moi, Excellence, de vous écrire ces choses. Je crois remplir un devoir. Je suis vraiment effrayé du sentiment d'hostilité que, par les temps qui courent, je sens grandir, et dans tous les milieux, contre le clergé.

Le 4 novembre, Son Excellence me faisait répondre par son grand vicaire, Mgr Paul Touchette.

Monseigneur a reçu votre lettre et me prie de vous dire qu'il a fait venir l'abbé S., tout de suite après son fameux discours à l'assemblée de Montréal-Est.

Dorénavant M. L'abbé restera dans son rôle d'aumônier et ne devra toucher aux questions de politique provinciale, nationale ou internationale!

Il me fallait, pour ce qui va suivre, ce début peut-être un peu long. Rien donc en moi de la moindre amertume contre mon ancien Archevêque. Si j'écris les pages qu'on va lire, on voudra bien se persuader que je n'entends nullement accabler l'infortuné prélat. Mon intention n'est pas, non plus, de fouiller, avec une curiosité malsaine, une conscience d'homme. Il n'entre rien d'infamant dans la déposition de l'Archevêque Charbonneau. A proprement parler, je ne possède guère, non plus, de documentation sur le triste événement. Mais j'ai encore, dans ma mémoire, mes souvenirs d'une trentaine d'années de relations avec le curé de Sainte-Anne d'Ottawa, Mgr Joseph-Alfred Myrand, mon hôte si bienveillant pendant mes longues années de recherches aux Archives. Mgr Myrand, c'était, dans la capitale canadienne, l'écho sonore où rebondissaient toutes les nouvelles ou rumeurs politiques et ecclésiastiques. Je me rappelle avec autant de vivacité mes relations d'amitié avec le Père Charles Charlebois, o.m.i., directeur du Droit et animateur de la résistance franco-ontarienne au Règlement XVII. Puis-je oublier un autre de mes grands amis, l'archevêque de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, presque un "copain" pour moi et qu'on a tant mêlé à "l'Affaire Charbonneau"? Enfin j'ai aussi compté, parmi mes amis très intimes, Mgr Philippe Perrier, grand vicaire de Mgr Charbonneau. Donc, de par ces relations, me sont venus des renseignements que je crois être seul à posséder. Et je les donne, avec l'espoir qu'ils jetteront quelque lumière sur le fait douloureux, dissipant du même coup bien des impressions fâcheuses en nombre d'esprits.

Un premier malheur pourrait bien être que l'on ignore tout des antécédents de Mgr Charbonneau avant sa promotion à l'archevêché de Montréal. Lors de mes passages à Ottawa, je l'ai connu jeune prêtre. Retenu depuis peu de son séjour d'études en Europe, le jeune homme est d'une jeunesse presque flamboyante, et déjà vicaire capitulaire après le décès de Mgr Emard. La popularité du jeune Charbonneau s'affirme alors si spontanée, si chaleureuse, que le peuple et le clergé d'Ottawa l'eussent volontiers promu à la succession du siège vacant. Hélas! à peine lui faudrait-il quelques années pour réduire à néant cette popularité. Il choisit mal ses amis, s'il en eut jamais. Il s'entoure de quelques membres du clergé d'Ottawa moins que brillants. Groupe d'assez pauvres conseillers, imbus par surcroît de passions partisans en politique. Rappelons en ce effet, une portion, une petite portion du clergé ontarien, quelques vieux et quelques jeunes abbés canadiens-français encore entichés de la cocarde bleue, goûtaient mal la lutte de la Commission scolaire catholique de la capitale, de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario et du journal Le Droit contre le gouvernement conservateur de Toronto. L'on repousse le Règlement XVII. Mais l'on estime la bataille mal menée; l'on s'en prend à l'intransigence de la Commission scolaire trop composée de libéraux; l'on suspecte le désintéressement du sénateur libéral Belcourt, ami intime de Laurier; l'on ne pardonne point au journal Le Droit et surtout à son directeur, le Père Charles Charlebois, o.m.i., la virulence déployée dans la bataille. Le Père Georges Simard, o.m.i., venu me rendre visite aux Archives canadiennes, me dira, sans cérémonie: "Les Oblats n'ont pas engagé de l'argent dans le journal Le Droit pour s'y faire donner des coups de pied." Un autre, un laïc celui-là, me confie plus crûment: "Ces Messieurs de la Commission scolaire et du Droit ont rendu service à la Cause, mais en même temps, ils se sont rendus service à eux-mêmes; il n'est que juste que, tout en servant nous-mêmes la Cause,



Le chanoine Groulx



Mgr Joseph Charbonneau

nous en profitons à notre tour". On se rappellera peut-être — je l'ai déjà racontée en ces Mémoires, — la visite que me faisait, en ce temps-là, le grand vicaire Charbonneau. Mêlé à ces quelques laïcs et abbés bleus de la vieille école, il voulait rien moins que chasser de leurs postes les "lutteurs", pour les remplacer par ce qu'il appelait des "diplomates", des "parlementaires". L'heure de la paix avait sonné; le gouvernement de Toronto venait de reculer. Il fallait négocier. Toronto ne s'aboucherait qu'avec des hommes de paix, me soutenait le grand vicaire Charbonneau. Et l'on me priait, puisque les événements m'avaient quelque peu mêlé aux "lutteurs", de ne pas nuire aux négociateurs et au besoin même de les aider. Ai-je besoin de le dire? Je n'écouterai ce discours qu'avec un peu de stupeur et une mine réticente. Ma politique, — si je puis parler de politique, — a toujours été, dans le cas de nos minorités, d'une scrupuleuse discrétion: aider dans la mesure où l'on voulait bien accepter l'aide; ne jamais se permettre ni conseil, ni sur-tout intrusion en des affaires qui ne relevaient que des chefs de ces groupes. Quelques semaines plus tard, alors que je suis de passage au Grand Séminaire d'Ottawa, le grand vicaire me sert la même thèse avec une extraordinaire passion. Les coups de poing se succèdent sur sa table de travail, ponctuant un verbe saccadé. Le lendemain, me rendant aux Archives, j'arrête un instant aux bureaux du Père Charles Charlebois.

— Les choses ne vont point? lui dis-je. Toronto refuse de négocier avec vous autres?

— Qui vous a dit ça? m'interjette le Père, les sourcils déjà en bataille.

— Un ecclésiastique éminent.

Sans ajouter un mot, le Père ouvre son tiroir, en tire une lettre. Le ministre de l'Education de Toronto sollicitait une entrevue de la Commission scolaire d'Ottawa. Dès lors, j'entrevoyais en quel guépier et en quelle malheureuse intrigue, le grand vicaire se va fourvoyer. Il réussit, on le sait et je l'ai déjà écrit, à chasser les "lutteurs" de la Commission scolaire et du Droit. Mais il y perd à jamais la confiance et l'estime du clergé canadien-français de l'Ontario et de la plus grande partie des laïcs. Seulement, autour de lui, ce que l'on appelait "sa petite école", plutôt pauvre de grands esprits. Soumis, non pas au scalpel hasardeux des psychanalistes ou des psychiatres, mais à l'examen d'un authentique psychologue, cette première et insigne maladresse eût préfiguré la carrière prochaine du pauvre grand vicaire.

Là, en effet, ne vont pas finir ses malheurs. Mgr Emard avait déjà ajouté à ses fonctions de grand vicaire, les fonctions de supérieur du Petit et du Grand Séminaire du diocèse. Fonctions d'importance qui font du titulaire, après l'évêque, le plus haut personnage du clergé. C'est plus que le pied dans l'étrier pour une chevauchée vers de plus hauts postes. Hélas! encore ici la guigne va poursuivre l'infortuné supérieur. A la suite de querelles à propos de discipline et de doctrine en éducation et en spiritualité, la discorde s'infiltre dans les deux maisons. Elle tourne à la pagaille. Une délégation du clergé, m'a-t-on raconté, se rend chez l'Archevêque et le prie d'obtenir la démission du supérieur: sur moyen de rétablir l'ordre et paix dans les deux maisons. Mgr Charbonneau subit une première dégradation. L'Archevêque l'envoie de l'autre côté de l'Outaouais, il ne sera plus que principal de l'Ecole normale de Hull.

Mgr Forbes vieillit. Quelques dirigeants du clergé songent fortement à préparer sa succession. On veut prévenir une nouvelle offensive irlandaise

contre le siège épiscopal d'Ottawa. Mgr Myrand, je le tiens de bonne source, puisque je le tiens de lui-même, a déjà choisi son candidat: l'abbé Alexandre Vachon, professeur de sciences à l'Université Laval. Mgr Myrand me dit un jour: "Vois-tu l'heureux effet que produirait ici cet abbé, dans notre milieu mixte et notre monde politique? Un savant, un homme de science et un mi-anglais, mais au fond de sentiment canadien-français". Malheureusement Mgr Forbes, un faible, se défait mal d'un étrange envoiement, en présence du principal de l'Ecole normale de Hull, resté son grand vicaire. L'Archevêque temporise, se refuse à passer par-dessus la tête de son grand vicaire. Sur ce, voici que survient, en 1939, la mort de Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de Hearst, Ontario. En excellents termes avec un Mgr Mozzoni qui fait alors l'interim à la Délégation apostolique, Mgr Myrand croit l'heure opportune: l'heure de débayer la voie devant Mgr Forbes. Le curé de Sainte-Anne et le délégué intérimaire se disent: "Pourquoi ne pas envoyer Mgr Charbonneau à Hearst?" Et tous deux redigent, à l'adresse de Rome, un mémoire à cette fin. Mgr Charbonneau possède assurément de belles qualités. On ne les dissimule point. Le grand vicaire d'Ottawa, sacré le 15 août 1939, part pour Hearst. L'année suivante, après le décès de Mgr Forbes, Mgr Vachon, candidat de Mgr Myrand, prend possession du siège de la capitale. Plus tard, quand Mgr Myrand apprendra d'inquietantes nouvelles de Montréal, je lui dirai: "Si vous n'aviez pas envoyé Mgr Charbonneau à Hearst, il ne serait pas venu à Montréal". Mgr Myrand me répondait: "Dans le bois, là-bas, il n'était pas dangereux".

Le nouveau délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antonutti, ennuyé, peut-on croire, de l'état de l'Eglise de Montréal, gouvernée depuis trop longtemps par des évêques malades: Mgr Bruchési, puis Mgr Georges Gauthier, puis Mgr Deschamps l'auxiliaire, cherche un évêque jeune, valide. Son choix tombe sur l'évêque de Hearst. Le 18 mai 1940, le jeune évêque est promu archevêque titulaire d'Amorio et coadjuteur à Montréal avec future succession. Accueilli froidement à son nouvel archevêché, Mgr Charbonneau fait sur le peuple une très forte impression. L'homme est de haute stature et il en prend avantage. On admire son maintien digne, presque majestueux, sa mine ascétique. En quelques mois, la mort qui a déjà emporté Mgr Bruchési en 1939, emporte Mgr Gauthier et son auxiliaire, Mgr Deschamps. Le nouvel élu a donc, en peu de temps, devant lui, le champ libre. Il se met à l'oeuvre, se dépense fébrilement. Le petit, le très petit milieu de Hearst semble avoir trop retenu ses forces, sa soif d'activité. Il se donne libre cours. Action un peu fiévreuse, désordonnée. Il voudrait toucher à tout; il va vite. Activité forcément superficielle qui fera que nulle grande oeuvre ne retiend son nom. Pourtant il pose un acte qui aurait pu ordonner, transformer son action d'évêque. Un homme vient de rentrer dans le diocèse de Montréal qui l'avait quitté depuis 1930. Homme de première main, de la vraie taille des chefs de diocèse: l'abbé Philippe Perrier. Homme inutile, toujours tenu à l'écart par ses supérieurs, on ne lui avait offert, à son retour de Joliette, que l'aumônerie des Frères de Saint-Benoît au bout de l'île de Montréal. Quand il avait quitté sa cure du Saint-Enfant-Jésus (Mile End), il avait choisi de s'en aller au Scolasticat des Viateurs, à Joliette, y enseigner les sciences ecclésiastiques. Départ inexplicable et regrettable d'un homme en état de rendre encore

de si grands services à son diocèse d'origine; départ qui avait scandalisé bien des fidèles et non des moindres. Un jour, pour répondre aux critiques et en avoir le coeur net, je lui avais posé cette question:

— Quand vous avez quitté votre cure, vous a-t-on offert quelque autre poste dans votre diocèse?

— Aucun.

— At-t-on tenté quelque effort pour vous retenir?

— Aucun.

Avais-je attiré l'attention de Mgr Charbonneau sur l'aumônier de Saint-Benoît? Au cours de notre conversation, à propos d'Ecole normale supérieure, on s'en souviendra, l'Archevêque m'avait dit: "Soumettez-moi deux noms de prêtres qui pourraient assumer la direction de la grande Ecole." En tout premier lieu, je lui ai proposé le nom de l'abbé Perrier, homme inutile, avais-je appuyé. Un soir de 1940, peu de temps après l'arrivée de l'Archevêque à Montréal, les journaux annoncent la nomination de l'abbé Perrier au poste de grand vicaire. "Du coup, me dit, en termes de Bourse, un excellent laïc, les actions de Mgr Charbonneau ont monté de 75%".

Période euphorique! Que n'a-t-elle plus longtemps duré! Que manque-t-il au nouvel archevêque? En peu de temps, il se révèle piètre administrateur. On eût dit qu'il voulait administrer l'immense diocèse de Montréal, comme il avait administré son minuscule diocèse de Hearst. La municipalité et la complexité des problèmes paraissent le déborder. A la vérité trop de ces problèmes, laissés en plan par ses prédécesseurs, hommes malades, attendent tous à la fois une prompt solution. L'Archevêque ne sait même pas s'organiser un secrétariat. Sa correspondance s'entasse dans les bureaux, reste trop souvent sans réponse. Un secrétariat, en sent-il même le besoin? Un curé de ses amis, m'a-t-on raconté, lui aurait dit un jour: "Pourquoi ne point vous attacher deux jeunes prêtres, bons dactylos, qui vous aideraient en l'exécution de votre correspondance?" Le prélat aurait répondu péremptoirement: "Personne ne mettra jamais le nez dans mes affaires!" A l'Archevêché, tout marche au petit bonheur. Nulle distribution des tâches; nulle direction venant d'en haut; chacun y va de sa seule initiative. Un curé de Montréal, Mgr Arthur Deschênes, aujourd'hui curé de Saint-Stanislas, et mon ancien voisin de table au presbytère de l'abbé Perrier, l'un des rares prêtres que Mgr Charbonneau invite à venir causer avec lui à l'Archevêché, me confie, presque au lendemain du tragique départ: "Il avait nommé Mgr Perrier grand vicaire; mais il ne lui avait assigné aucune besogne et il ne le consultait guère." On imagine un peu les réactions du grand vicaire, homme d'ordre par excellence, jeté soudain en ce désordre.

Ce désordre, l'Archevêque, déjà malheureux, nous l'avons vu, en presque tous les postes occupés par lui, le transporterait dans une sphère plus dangereuse. Que s'est-il passé entre lui et ses collègues de l'épiscopat québécois? Nous en sommes réduits aux conjectures. Fait bien connu néanmoins: il se met, en peu de temps, tous ses collègues à dos. On n'introduit point impunément, dans ces vénérables corps qui craignent moins les excès de la prudence que ceux de la pétulance, un élément trop étranger, un coureur pressé de vitesse, même au risque de rouler dans le fossé. Dans le char qui emporte la sainte Eglise, il y a toujours, et c'est heureux, une roue du char mérovingien. Mgr Charbonneau avait une mentalité d'évêque ontarien. Il n'a jamais pu ni su se donner, peut-on dire, l'esprit québécois. Il se sentait mal à l'aise, dépaycé en son nouveau milieu. Comme tous les évêques des provinces à majorités protestantes, habitués à se voir marchander la liberté, nullement chefs d'un peuple catholique vivant chez soi, en masse compacte, en pleine possession de ses droits, le nouvel Archevêque de Montréal comprend mal les institutions du Québec. Il en déteste le droit paroissial; il ne comprend point, dans l'enseignement, la large part faite à la culture française. Les traditions les plus chères de son nouveau milieu, les plus hautes exigences politiques et culturelles de ses compatriotes canadiens-français l'ont toujours trouvé peu compréhensif. De là ses heurts avec ses collègues de l'épiscopat sur maintes affaires de discipline, d'enseigne-

Voir page 6: Déposition

Vite...c'est tout un cadeau...

SUPER & INTER

Tirage: 31 décembre

\$2,500,000. en prix

Plusieurs prix doublés & triplés

Les suites du week-end rouge

Une démolition hâtive qui, finalement, coûte près de \$40,000 aux Montréalais

par Clément Trudel

Pour une démolition qu'elle s'offrait (oralement) à effectuer au prix de \$25,000, la firme Teperman and Sons (Québec) recevra de la ville de Montréal \$39,750. Tel est le résultat d'une résolution adoptée le 19 novembre 1974 par le conseil exécutif au sujet du pâté d'immeubles incendiés le 1er novembre, lors du débrayage des pompiers, à l'angle des rues Papineau et Mont-Royal (nord-ouest).

La fille du propriétaire, Mme Ménard, avait témoigné jeudi devant le commissaire George Allison et révélé que même si le soir du 6 novembre, elle s'entendait avec Démolition Montcalm pour faire le travail au coût de \$6,200 elle avait vu, le lendemain l'équipement de Teperman sur les lieux de l'incendie, en train de démolir sans son autorisation. M. Bradu, le proprio, avait auparavant avisé

sa fille de n'autoriser la démolition qu'après avoir reçu un document signé de l'ajusteur des assurances.

La résolution du 19 novembre inclut les frais "incidents" (un peu moins de \$8,000) et elle a été adoptée à la suggestion du directeur du service des travaux publics de la ville de Montréal.

Il faut rappeler que selon le témoignage de Mme Ménard, la démolition s'est ef-

fectuée entre le 7 et le 9 novembre; le 12 novembre, la ville envoyait à Mme Ménard un avis de facturation (sans montant précis) pour le déblaiement des débris sur l'avenue Mont-Royal. Mme Ménard restait sous l'impression que la Ville avait envoyé Teperman sur les lieux afin d'éviter que les murs ne s'effondrent.

Le commissaire Allison a terminé hier l'examen de ce deuxième dossier; il en reste quatorze.

Des témoins entendus hier, deux furent particulièrement loquaces et portés aux digressions.

Il s'agit des pompiers Marcel Audard et Léon Mayeu qui évoquent tous deux de nombreuses libations, en ce jour du 1er novembre où les pompiers étaient conviés à une rencontre d'information dans la salle Sainte-Bernadette.

Le premier s'avoue anti-grève et anti-révolution, insiste sur son souci de sauver des vies humaines et décrit la "bonne action" qu'il dit avoir posée ce soir-là: rouvrir une valve de pompe que d'autres (pompiers ou citoyens?) il ne saurait) auraient fermée, à proximité de l'auto-pompe "327".

Quant à M. Mayeu, interpellé ce soir-là par trois agents dont l'un le soupçonnait d'avoir lancé un verre en sa direction, il sera relâché à la suggestion du sergent Tanguay après avoir été identifié et interrogé dans une voiture-patrouille que des sympathisants de la cause des pompiers agitaient. Ces "manifestants" avaient rendu le travail des agents passablement ardu entre le lieu de l'arrestation et la voiture-patrouille.

Le procureur de la commission, Jacques Clément, a voulu savoir si dans sa nervosité, et à cause de l'alcool, Audard n'aurait pas fait exactement le contraire de ce qu'il dit avoir fait: fermer la valve d'une pompe fournissant l'eau à plusieurs lances qui servaient à combattre le sinistre. Le témoin qui suit Audard dans la boîte est d'ailleurs le chef de division Bouchard qui affirme, lui, avoir ouvert la valve qu'Audard aurait présument remis en

La SQ n'a rien à voir avec le passage à tabac

Le service des communications de la Sûreté du Québec a fait parvenir hier matin un communiqué laconique à tous les médias d'information pour leur dire que la nouvelle parue le même jour dans le quotidien LE DEVOIR "concernant la Sûreté du Québec ne concerne aucunement la Sûreté du Québec et ses membres." Le communiqué ajoutait: "Nous ne pouvons que déplorer cette attaque à la réputation des membres du détachement de la Sûreté du Québec à Saint-Eustache."

Rejoint par téléphone, le chef du service, M. André Dugas, n'a voulu rien ajouter à ce communiqué. A titre de simple information, il a dit que le détachement de Saint-Eustache comprend une vingtaine d'hommes.

La nouvelle en question, illustrée d'une photo assez saisissante et publiée à la une dans un cadre occupant le sixième de la page, avait pour titre "Congédié après un passage à tabac". Elle concernait un jeune homme de 25 ans qui disait s'appeler Stéphane Deguire et soutenait qu'un agent de la Sûreté du Québec lui avait administré une puissante raclette, dans la nuit de vendredi à samedi, à Saint-Eustache.

L'inspecteur Touchette de la police municipale de Saint-Eustache, rejoint lui aussi par téléphone, a déclaré que le jeune homme dont l'article fait mention se trouvait effectivement dans les cellules de la police de Saint-

Eustache dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Il s'ensuit que le directeur Jérôme Richer, de la police municipale de Saint-Eustache, fera enquête sur les allégations contenues dans l'article, vu que c'est la police de Saint-Eustache et non la Sûreté du Québec qui serait concernée dans l'affaire du jeune Deguire.

L'avocat qui assistait à l'entrevue accordée à un journaliste du DEVOIR par la famille Deguire a déclaré de son côté, au cours d'une conversation téléphonique, que Stéphane Deguire et tous les autres ont parlé de la "police provinciale" lors de cette entrevue, mais qu'il semble bien s'agir plutôt de la "police municipale". De l'affirmation même de la belle-soeur de Deguire, a-t-il ajouté, il s'agit de la police municipale de Saint-Eustache et non de la Sûreté du Québec.

Les faits, s'ils sont corroborés, ne manqueraient pas d'être inquiétants. Stéphane Deguire aurait été roué de coups par un policier pour refus d'avouer par écrit qu'il avait donné un coup pied sur une Mustang... sans même que le propriétaire de la voiture ait porté plainte et sans que la dite voiture ait été endommagée de quelque façon. De plus, le dit policier aurait fait signer au jeune homme une confession dans laquelle il reconnaît que les marques de coups qu'il porte sont antérieures à son interrogatoire.

Devant le tribunal d'appel

La défense soutient que les Haïtiens ont raison de craindre leur expulsion

par Pierre Vallières

L'audition de la cause d'Obertz Belmont, Haïtien menacé de déportation par les autorités canadiennes, s'est poursuivie hier devant la Commission d'appel de l'Immigration, à Montréal. Alors que, lundi dernier, le juge Jean-Pierre Houle, président de la Commission d'appel, avait déclaré qu'il n'était pas question que cette audition soit transformée par la dé-

fense en un procès en règle de la situation politique qui prévaut en Haïti, l'audition d'hier semble au contraire avoir amorcé ce procès pour de bon.

On sait que la défense, assurée par Me Normand Marion, associé de Me Bernard Mergler, a annoncé qu'elle avait 17 témoins à faire entendre. La plupart des témoins convoqués jusqu'à maintenant par

la défense ont témoigné à huis clos. Hier, l'audition du témoin Cary Hector, politologue d'origine haïtienne et professeur de sciences politiques à l'UQAM, s'est déroulée publiquement.

Ce tribunal administratif de la Commission est maintenant constitué de trois juges, vu l'importance de la cause Belmont qui, pour la défense autant que pour les autorités fédérales, semble constituer une cause type, un "test case", dont l'issue pourrait être déterminante pour la majorité des quelques 800 Haïtiens sous le coup d'une menace de déportation dans leur pays d'origine.

Les deux autres juges de la Commission qui ont été appelés à seconder Me Jean-Pierre Houle, président du tribunal, sont Mme Rachel Tremblay et M. Gérard Lagacé. Ni l'un ni l'autre ne sont avocats. Le gouvernement fédéral était représenté hier par Me Jacques Pepin. Lundi dernier, cette fonction était remplie par Me Harry Langston.

Le long témoignage de M. Cary Hector a porté essentiellement sur le caractère autocratique du régime haïtien. Citant des études de l'OEA, de la Commission internationale des droits de l'homme et d'autres organismes similaires, M. Hector a tenté de démontrer au tribunal que les Haïtiens déportés contre leur gré en Haïti avaient d'excellentes raisons de redouter qu'une fois retournés chez eux ils soient soumis à de graves tribulations, parce que, déclare M. Hector, les institutions politiques et judiciaires d'Haïti sont antidémocratiques et que la "libéralisation" annoncée en 1971 est demeurée un mythe.

La défense s'applique ainsi, par ses témoins, à démontrer que dans le cas des Haïtiens menacés présentement de déportation, l'article 15 de la Commission d'appel s'applique de facto. Cet article protège de la déportation ceux dont on a des motifs raisonnables de croire qu'une fois remis entre les autorités de leur pays d'origine ils seront soumis à "de graves tribulations". M. Cary Hector a déclaré hier qu'un Haïtien, qui a vécu un certain temps à Montréal et au Canada, est d'emblée un suspect dangereux à son retour en Haïti, parce qu'il est conditionné à un régime démocratique qui est contraire au régime autocratique haïtien. Une fois là-bas, le Haïtien déporté a de fortes chances d'être considéré comme un rebelle et, par conséquent, de devenir une victime du régime.

Le témoin Hector a fait plusieurs fois référence au terrorisme psychologique et policier qui règne en Haïti et qu'il appelle "la zombification". La zombification, selon M. Hector, conditionne le Haïtien à mentir souvent pour se défendre de l'ostracisme, il le conditionne aussi à se

Voir page 6: Défense

Une remise qui permettra la révision du dossier de deux jeunes Haïtiennes

Rose Pradiou et Francisca Dufresne, qui travaillent à la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et que le ministère public accusait d'avoir illégalement hébergé un compatriote sous le coup d'une ordonnance de déportation, ont vu hier leur cause remise au 28 janvier 1975, en Cour des sessions de la paix.

Il reste possible que la poursuite soit retirée.

Après cinq heures d'attente, les deux prévenues ainsi qu'une trentaine de témoins et curieux — la plupart des Haïtiens — ont appris du procureur de la Couronne qu'une révision du dossier se ferait à l'occasion de cette remise "dans l'intérêt certain des accusées".

Le juge Maurice Allard a acquiescé à cette demande de remise — il était 14h30 environ et la défense, assumée par Me Edmond Jolicoeur se disait prête à procéder. Me Jolicoeur aurait souhaité, semble-t-il, traiter du principe de toutes les agences sociales: la CCHM dirigée par Paul Dejean ou SAVI et autres qui sont appelées à aider toute personne en difficulté, quel que soit le statut ou le standard de vie de ces personnes.

Le matin, avant de tenir une conférence de trois minutes avec la défense et deux autres procureurs, le juge avait exprimé

le dessein de se désister de cette cause s'il était impossible d'en finir le jour même: "Il y a des mauvaises lois mais les lois changent souvent..." Le juge Allard se montrait réticent à traiter de principes généraux là où un texte de loi — bon ou mauvais — devait être examiné en fonction de l'accusation portée, sans plus.

Les Haïtiens présents ont pu être témoins d'un procès avorté: "Il n'y a pas de cause", a dit le juge après avoir entendu les parties au sujet d'une annonce que l'on disait trompeuse et de savantes nuances sur le "prix régulier" ou le "prix suggéré" par le fabricant d'une voiture de luxe.

week-end

SAMEDI

La Fédération nationale des enseignants québécois tient son conseil fédéral jusqu'à demain, au centre Marial-Montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke.

De 10h à 19h, congrès de l'Association des locataires de Côte-des-Neiges à l'école Bedford, 3131, rue Goyer. Thème: "Les augmentations de loyer en 1975 et les moyens à mettre en place pour les empêcher".

Ouverture du septième Salon des métiers d'art du Québec, dans le hall d'exposition de la Place Bonaventure.

A 14h30, au Montreal High School, 3449, rue Université, 800 enfants infirmes participent à une fête à l'occasion de Noël organisée par la Société pour les enfants infirmes du Québec.

A 17h, l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire intronise le cardinal Paul-Emile Léger comme curé de la paroisse Sainte-Madeleine-Sophie, 100 est, blvd Gouin.

A 18h, fête de la Réconciliation pour les jeunes à l'Institut Dominique-Savio, 9335, rue St-Hubert.

A 19h, soirée de scoutisme à l'église Saint-André Apôtre.

DIMANCHE

A 8h30, départ du pèlerinage annuel à Notre-Dame-du-Cap depuis l'angle du boul. St-Joseph et Bordeaux.

A 11h, allocution de M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, lors de l'inauguration de la nouvelle école Yeshiva Gedola Merkaz Hatorah, au 6155 Deacon Road. A 16h, M. Choquette est l'invité à l'émission "Politique atout".

A 13h30, l'Association des producteurs d'œufs québécois tient une assemblée générale au motel Le Dauphin de Drummondville.

A 15h, au monastère des Pères Franciscains, boul. Rosemont (angle Lacordaire), deuxième des concerts d'inauguration des orgues Casavant, par Raymond Daveluy avec la collaboration des Petits Chanteurs du Mont-Royal.

A 19h30, M. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, assiste à l'inauguration officielle de l'exposition de culture et d'arts plastiques, organisée par le Centre culturel canadien polonais, à la salle de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis.

A 20h30, le Studio de musique ancienne de Montréal présente un concert de musique italienne du XVIIe siècle, à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke.

Les prix White Owl

Le ministre fédéral de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a présidé hier à la remise des prix de conservation White Owl: \$10,000 à la Fondation canadienne de recherche du droit de l'environnement, de Toronto, et \$2,000 à M. Jack O'Dette, ingénieur en métallurgie, de Kingston. A plusieurs reprises depuis ses quatre années d'existence, la FCRDE s'est réclamée de la loi pour prévenir et pallier des préjudices à l'environnement. Quant à M. O'Dette, il s'est fait depuis nombre d'années le propagandiste de la cause de l'environnement.

service de réveil



VOTRE RÉVEIL EST-IL SI DIFFICILE ?
VOTRE TEMPS EST-IL IMPORTANT ?
CONTACTEZ RÉVEIL-MATIN

Abonnez-vous en téléphonant à
271-3737
(entre 9 h. a.m. et 9 h. p.m.)

coût: \$5.00 par mois

Maximum 45 dans le pont-tunnel?

QUEBEC (Le Devoir) — Les limites de vitesse seront prochainement réduites de 60 à 45 milles à l'heure sur le Boulevard Décarie (A-15), la Montée Saint-Léonard et le Tunnel Hippolyte-Lafontaine (A-20 et A-25).

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, en précisant que cette décision a été prise en raison du nombre élevé d'accidents survenant sur ces sections d'autoroute.

M. Mailloux a rappelé le volume de circulation très élevé sur ces deux voies: 123,000 véhicules par jour sur le Boulevard Décarie et 74,000 sur la Montée Saint-Léonard et le Tunnel Hippolyte-Lafontaine.

Ces nouvelles limites de vitesses, en vigueur d'ici la fin de décembre, seront ainsi uniformisées avec celles prévalant sur le boulevard Métropolitain, le Chemin Côte-de-Liesse et l'Autoroute Est-Ouest.

Quand on a les moyens

COURVOISIER
COGNAC

Le seul cognac vieilli à l'ombre de Napoléon

Représenté par J. M. Douglas International

mini-loto		30 Séries émises—90,000 chacune		36e COURSE 5 décembre 1974			RÉSULTAT			
	56533	POSSIBILITÉ DE: 30 GAGNANTS DE \$5,000.		ORDRE: \$1,301.80 DÉSORDRE: 56.60	PRIX 99 1916	A	B	C	D	
	6533	240 GAGNANTS DE \$500.				2	5	1	4	
	533	2430 GAGNANTS DE \$100.								
TIRAGE 36^e VENDREDI 6 déc. 74		VENTES TOTALES: \$ 495,192.00								

éditorial

La rentrée municipale

La rentrée municipale à Montréal n'est pas passée inaperçue. S'il faut déplorer que l'administration ait accueilli les membres de la nouvelle Opposition et les citoyens dans un climat de tension policière, comme si le conseil ne pouvait plus procéder démocratiquement sans redouter des désordres dans les minuscules galeries réservées au public, il y a quand même lieu de se réjouir du changement de climat qui est déjà survenu rue Notre-Dame.

Certes, l'opposition n'est pas le pouvoir, et le régime Drapeau sera le premier à faire enlever par Québec le veto qu'une majorité des deux-tiers accorderait à l'Opposition; mais déjà le public s'attend à une forte vitalité politique sur la scène municipale. Au ronron feutré qui endormait la population, va succéder l'écho des quartiers qui ont dit non au Parti du maire Drapeau.

La première réunion qui vient de suivre les élections n'a évidemment pas permis encore de voir quel équilibre, quel rapport de force s'établira au conseil entre la majorité et la minorité, et si le genre de parlementarisme qui y règne survivra aux affrontements qu'il va connaître vraiment pour la première fois. Le jeu sera nouveau à vrai dire aussi bien pour les conseillers du maire que pour ceux du RCM.

Pendant que le conseil va faire ses nouvelles classes démocratiques, il ne faudrait pas cependant que l'hôtel de ville s'enlise dans la guerre des procédures et que les affrontements partisans fassent regretter les jours de l'unanimité tranquille si vivement rompue le 10 novembre dernier.

En vertu de la charte, ce n'est pas le maire mais le comité exécutif qui administre les affaires de la Ville. Le maire fait certes partie du comité, mais il n'en est pas le président. Cet équilibre était plus visible et plus sain au temps où un Lucien Saulnier dirigeait les destinées de la Ville. Son successeur Gérard Niding pouvait, il est vrai, représenter un interlocuteur plus souple pour la banlieue et les autres institutions publiques avec qui Montréal doit coopérer dans la métropole, mais il devait être, en contre-partie, un homme trop docile à côté du maire Drapeau. D'aucuns s'attendaient à voir le conseiller Yvon Lamarre, déjà membre du comité exécutif, en prendre la présidence. Le maire n'a pas voulu, en présentant son choix au conseil jeudi soir, se départir de son fidèle lieutenant. On s'attendait que devant la forte opposition qui occupe maintenant le tiers du conseil, le maire choisisse un président davantage capable que M. Niding de défendre les dossiers de l'administration. Peut-être le chef du PC n'a-t-il pas voulu paraître sanctionner le président après la presque défaite qu'il dut subir dans Papineau le 10 novembre.

Le limogeage du conseiller Jean Labelle dé-

tonne cependant dans ce contexte. M. Labelle ne fut pas moins silencieux ni fidèle que M. Niding; on avait même songé à lui pour succéder à M. Saulnier; la banlieue elle-même avait proposé son nom à la présidence de la Communauté urbaine. Sa disgrâce, si elle n'est promptement justifiée, risque de créer des remous au sein du Parti civique.

Si la nomination de l'organisateur en chef du PC, M. Pierre Lorange, ne devait susciter aucun sentiment de surprise, d'aucuns s'étonneront toutefois de l'entrée à l'exécutif d'un "contestataire" — modéré il est vrai — comme le conseiller Fernand Desjardins. Si les nouveaux venus doivent inaugurer plus de contacts entre l'administration et les conseillers, un meilleur partage des dossiers et, qui sait, l'introduction du régime des comités au conseil, innovation qui sera propice à la participation des propres membres de la majorité, les défaites subies par le PC le 10 novembre ne lui auront pas été inutiles.

Telle doit être en effet la première leçon que le maire et ses conseillers doivent retenir de la rebuffade qu'ils ont subie dans tant de quartiers. Le conseil doit cesser d'être un sénat d'impuissants et d'applaudisseurs serviles. Si le sang nouveau au comité exécutif se traduit par plus de dynamisme au sein même des conseillers de la majorité, un bon pas en avant aura été fait pour réhabiliter l'hôtel de ville.

Or, le conseil va s'enliser dans l'amertume si un climat comme celui de jeudi soir doit prévaloir au cours des prochaines assemblées régulières. Le maire s'en est lavé les mains comme s'il n'était pas le premier responsable des mesures qui sont appliquées pour maintenir l'ordre et le décorum au conseil, mais les contrôles policiers comme ceux qui ont accueilli journalistes, conseillers et citoyens à cette première nous ramènent à une époque détestable qu'on croyait révolue après le verdict des électeurs.

Certes, la salle du conseil comprend moins de sièges que le stade olympique, et même dans les parlements qui se disent démocratiques, contrôles et laissez-passer font partie des moeurs. Si le caractère public des réunions du conseil et des assemblées de la CUM ne doit pas être un vain mot, il faudra que les citoyens soient accueillis dans des salles attenantes, au besoin, et puissent suivre les débats par le truchement d'un circuit fermé.

Les incidents du genre et de plus graves encore vont se multiplier au fil des séances et il faut prévoir qu'à l'épreuve les dispositions de la charte vont se révéler très insuffisantes à contenir les débats. Il paraît fort légal, par exemple, que l'Opposition puisse bloquer certaines mesures en se prévalant de la règle des deux-tiers que l'administration doit recueillir, mais cela n'est guère démocratique. Comme il n'est pas démocratique, en revanche, que la

majorité puisse à son gré remplacer un conseiller de l'Opposition qui démissionne ou décede. Le ministère des Affaires municipales autant que le PC et le RCM devront suivre de près ces cheminements laborieux et procéder le plus tôt possible aux amendements qui s'imposent à la charte.

Une responsabilité particulière incombe aux conseillers de l'Opposition. Ils peuvent, certes, enrayer la machine du conseil et faire suer le comité exécutif. Ils peuvent aussi, et là est leur devoir, cerner certaines priorités du programme du RCM qui ne sont pas complètement incompatibles avec celles du PC, dans le domaine du logement par exemple, et viser à des réalisations immédiates. A voir tomber des pans entiers de rues dans certains quartiers, il est évident que le RCM ne peut attendre aux prochaines élections pour exercer un certain pouvoir sur les événements. Ni complaisance à l'endroit de l'administration, ni opposition systématique et aveugle, le rôle des conseillers du RCM doit déjà être et apparaître positif aux yeux de ses électeurs autant que des autres citoyens.

Le maire Drapeau ne recherchait pas le pouvoir, mais le pouvoir absolu. Il a mieux que ses conseillers su cacher au soir de sa "victoire" la surprise et la déception qui frapperont le Parti civique. Son administration doit cependant tirer les conclusions avec lesquelles, bon gré mal gré, elle devra vivre. L'hôtel de ville va connaître des jours sombres si la mentalité légaliste et policière des mauvaises années fait sa réapparition au conseil. L'Opposition n'a pas reçu le mandat d'administrer ni celui de bloquer l'administration actuelle. Tous les conseillers et les membres du comité exécutif doivent cependant pouvoir participer pleinement aux discussions sinon à la gestion des affaires de la Ville.

Pour le RCM, les quartiers autant sinon davantage que l'hôtel de ville représentent le lieu où les citoyens vivront la démocratie urbaine. Il faut souhaiter que l'hôtel de ville redevienne cependant un forum au moins "raisonnable", où il sera possible sinon de s'entendre, — tel n'est pas le premier objectif de sa dialectique parlementaire, — à tout le moins de mesurer ce qu'à l'avenir les Montréalais doivent souhaiter voir administré soit par la CUM, soit par la Ville, soit par des conseils de quartier. Le maire Drapeau, ridiculisant les "bourgades", s'est affiché carrément en faveur de l'actuelle juridiction du conseil: il doit au moins permettre que tous les conseillers, à commencer par les siens, y prennent leurs responsabilités. Le choc de sa "victoire" passé, il devrait pouvoir reconnaître cette nécessité, plus pressante que les nouveaux horizons auxquels il a promis de s'intéresser.

Jean-Claude LECLERC



— Vous avez la parole

lettres au DEVOIR

L'ONU et la question palestinienne

Il est à souhaiter que la date du 13 novembre 1974 ne marque pas le début d'une époque qui ternira la réputation de l'Organisation des Nations unies, car tellement de pays ont placé leurs espoirs dans cette Institution mondiale pour solutionner les problèmes et les litiges qui surgissent à l'horizon.

Sans vouloir commenter le fond du problème palestinien, nous sommes obligés de croire que toutes les décisions hâtives qui ont été prises au sujet de cette question ébranlent déjà les fondations mêmes de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée générale du 13 novembre laissera une tâche indélébile planer sur son avenir, à cause du jugement prématuré qu'elle a posé dans la question du Proche-Orient.

Tout le monde a plus ou moins assisté au spectacle qui s'est déroulé dans l'enceinte de l'Organisation des Nations unies et si la majorité a applaudi à la descente du rideau, ce n'est nullement de gaieté de cœur. Il est regrettable de dire que les résolutions qui furent prises au cours des jours suivants ne résultent pas d'une étude approfondie et sage du problème. La sagesse avait fait place au défilisme et au chantage. En tous les cas, le scénario de l'Assemblée fut préparé et monté à l'avance pour inscrire le cas palestinien lors de la période de présidence du délégué algérien, emule du chef de l'O.L.P. Tout le monde reconnaît le droit à l'existence du peuple palestinien, mais qui est-il ce peuple? L'O.L.P., comme le font croire les apparences? Hélas, ce n'est pas là l'avis de tous les Palestiniens.

La consécration hâtive de ce groupement fut faite pour des raisons qui se précéderont dans l'avenir, mais uniquement après avoir semé la confusion. Dans ces régions du Moyen et du Proche-

Orient, c'est la démagogie et la vanité qui priment devant l'intérêt réel des populations. La majorité des chefs d'États de ces régions le reconnaissent et l'approuvent. Les retombées funestes et les conséquences des résolutions ne se feront pas attendre longtemps.

Une analyse scrupuleuse de la résolution proclamant le "droit des Palestiniens de recouvrer leurs droits par tous les moyens" laisse place à des moyens pacifiques ou violents (sic). Ces mêmes pays qui approuveront les résolutions historiques sous le couvert d'une amitié, hélas éphémère, ne tarderont pas à ressentir les conséquences bien pénibles de leur geste. Nous devons croire qu'une partialité involontaire a poussé l'Assemblée Générale à accepter les résolutions prioritaires à l'issue de toute l'Assemblée. Depuis quand les délégués des nations qui siègent dans ce sanctuaire sacré acceptent-ils le langage du défi et de la haine? C'est du moins la substance même du discours prononcé par l'illustre représentant de l'O.L.P.

Seul le Canada par la voix de son ministre des Affaires extérieures a osé proclamer, sans zézayer, la vérité à la face de toute l'Assemblée. Il a porté le jugement le plus logique sur le fond même du problème, qui ait été entendu jusqu'à ce jour derrière les murs de cette citadelle de la justice. Maintenant que le rideau est tombé sur cette triste comédie, les membres devraient se saisir de la voix canadienne de la sagesse et oeuvrer dans les coulisses pour relever de nouveau le prestige de l'Institution internationale avant qu'elle ne s'enfonce définitivement, comme jadis la Société des Nations.

En 1967, le prédécesseur de l'actuel secrétaire général de cette même organisation avait cédé au

chantage de feu le dictateur égyptien en retirant les forces de l'O.N.U. stationnées entre l'Égypte et Israël. Qu'en est-il résulté par la suite? La guerre des Six jours.

Il est bien regrettable de constater que les représentants des pays se servent de cette institution pour fomenter des troubles sous le couvert d'une justice. Certains délégués européens sont bien candides devant cette réalité.

Tout d'abord, pour trouver une solution équitable au problème palestinien, il faudrait que l'O.N.U., puisqu'elle s'est mis les pieds dans le plat, s'efforce avec sincérité et sans parti pris de retrouver la sagesse et l'impartialité qui inspirèrent sa création il y a une trentaine d'années. Ensuite, si les représentants de l'O.L.P. ne doivent pas de leur ligne de conduite en déposant le problème, il n'y aura alors aucun espoir. D'autre part, il ne faudrait pas que les pays qui se laissent encore guider par le bon sens succombent sous le jeu de la majorité qui accapare actuellement les sièges du parlement mondial. Après tout, qu'on ait perdu les représentants du groupement O.L.P. en maintenant leurs exigences?

En tous les cas, il n'y a pas de problèmes insolubles, ce sont les esprits des artisans qui créent et inventent les situations. Le terme "impossible" n'existe pas pour ceux qui cherchent réellement la paix.

Avant de clôturer ces réflexions, l'auteur suggère aux médias d'information d'être honnêtes avec eux-mêmes et d'interpréter les discours, les écrits et les événements à leur juste valeur.

Latif HALLAL
Montréal, le 4 décembre 1974
P.S.: L'auteur de cette lettre est d'origine égyptienne.

Pourquoi ces noviciats déserts?

par THERESE SASSEVILLE, o.s.u.

A l'heure actuelle, elles se multiplient chez les chrétiens les interrogations sur l'avenir de l'Eglise et des communautés religieuses. Car ce que l'on a admiré, ce que l'on a aimé, ce à quoi on a consacré sa vie, on voudrait

que les jeunes l'aiment et qu'eux aussi y sacrifient leurs énergies. On voudrait leur passer le flambeau. Or les jeunes se dérobent. Le fait nous étonne et provoque des questions lancinantes. Pourquoi décrochent-ils? Pourquoi

sont-ils si peu intéressés? Pourquoi ces églises vides? Ces noviciats déserts? N'avons-nous pas fait peu neuve? Le culte se célèbre en langue vivante. Les curés ont les cheveux longs. Les religieux portent la robe ou le pantalon moderne, elles magasinent dans les centres d'achat et gèrent des budgets personnels. Que faut-il donc encore? Vraiment on a tout fait, se dit-on avec satisfaction. Le tort? Il est aux jeunes, car on constate avec regret qu'ils cherchent la drogue, l'amour libre et la contestation. Bref, ils sont irrécupérables.

Et satisfaits de cette censure qui donne bonne conscience, fiers d'être dupes d'un nombre des élus, nous passons outre, crainte d'avoir à nous remettre en cause.

Sans doute, oui, il y a la drogue, l'amour libre, l'argent et le confort. Mais la drogue et l'amour libre ne sont-ils pas le refuge choisi parce que nos valeurs ne font plus le poids, parce que l'épave d'absolu, d'extase et de fête, la jeunesse ne trouve plus chez nous qu'une religion fade, ébourgeoisée et individualiste qui ne mérite pas qu'elle lui sacrifie ses bonheurs éphémères?

Car même si nous sommes dans le vent, si nous sommes encore essouffés des bourrasques provoqués par ces changements, il faut bien constater que ces renouveaux ne touchent que la surface. Or les jeunes veulent que ces branle-bas dans le sanctuaire, ces remue-ménages de communautés qui changent de toilette et s'organisent en petits groupes, ne soient pas de simples modifications épidermiques; qu'on ne se contente pas de faire peu neuve, tandis que le fond des coeurs, la mentalité profonde demeure loin de l'Évangile et de son message.

Qu'on ne dise plus: "Bienheureux les affamés de justice", si, au nom de la spiritualité, on se désintéresse des problèmes actuels de la société, des injustices sociales; si l'on voue à Satan et à l'enfer des grèves sans importance et si l'on ne trouve de bénéfice que pour les puissants de la société. A Taizé, les jeunes demandent avec force à l'Eglise: "Vas-tu devenir la semence d'une société sans classes et sans privilège, sans domination d'un homme sur l'autre, d'un peuple sur l'autre?"

Les jeunes? Ils veulent des communautés où existent de vrais pauvres et non des capitalistes gais, des bourgeois bien nantis, qui, non satisfaits de la pension de sécurité de vieillesse du gouvernement, de l'assurance-chômage et du bien-être social, doublent encore ressources d'un fond de pension bien en sûreté dans les banques, fond de pension encore étayé de millions qui profitent dans les Trusts. Comment alors peuvent-ils prendre au sérieux nos discours sur la Providence. Nous disons: In te, Domine, Speravi.

Nous vivons: In te, aurum meum, confido. In conspectu hominum non erubescam. En toi, mon or, je me confie. Devant le monde, je n'aurai pas à rougir... C'est pourquoi ils nous demandent encore: "Vas-tu devenir une communauté de partage, une communauté enfin réconciliée, lieu de communion, de partage et d'unité pour toute l'humanité"? En somme, les mots édifants, ils en ont soupé. C'est un comportement de pauvres authentiques qui les intéresse.

Ce qu'ils veulent encore? Trouver chez nous un coeur ouvert à l'autre dans une franchise exempte de mouchardage ignoble, dans un accueil purifié d'ambitions mesquines, d'étréousses qui n'ont rien à voir avec l'Évangile. Car toutes ces déviations ferment les personnes, tuent la vie des communautés, réduisent les échanges au niveau des potins ou des fadaises sur la pluie et le beau temps, qu'on soit quatre ou quatre-vingt.

Ils veulent des religieux ouverts aux pauvres et aux petits, parce qu'eux, les consacrés, connaissent leurs limites, des religieux qui ont rencontré l'Absolu et dont la vie témoigne de cette rencontre, car tout, excepté Dieu, est devenu relatif. Pour vivre, il faut de l'argent, de la nourriture, des vêtements; pour enseigner, il faut des parchemins; pour soigner, il faut de la compétence. Mais n'importe, ni le vivre, ni l'habit, ni le savoir ne les retiennent, ils sont des pèlerins de l'Absolu.

Ce que veulent les jeunes? Ils veulent une obéissance qui ne transforme pas en mineurs infantiles et sans initiative, en robots d'un maniement délicat parfois, mais en robots quand même, réduits qu'ils sont à exécuter des ordres et à faire marcher la "business". Une telle obéissance ne saurait les attirer. Ce qu'ils cherchent, c'est une obéissance qui ne détruit pas la personne, mais suppose que tous les membres d'un groupe, et non la seule autorité, aient leur mot à dire sur l'organisation de leur vie; une obéissance qui n'établisse pas dans les communautés le règne du Zéro et de l'Infini, le zéro des sujets et l'Infini du responsable. Mais une participation qui change tout parce qu'elle suscite la responsabilité, le réalisme, la maturité, les échanges. Une vraie participation écarte les décisions arbitraires et les affirmations ex cathedra. Elle établit la justice, car tous, et non les seuls intriguants, peuvent faire valoir leur idée...

Ils veulent encore que nous regardions les laïcs avec qui nous oeuvrons comme des collaborateurs responsables, non comme des ennemis qu'il faut espionner et sur lesquels on monte des dossiers; qu'il faut exclure du conseil exécutif et qu'on admette bien au conseil d'administration, mais

Voir page 6: Noviciats

L'ancien et le nouveau

Un signe avant-coureur

par JEAN MARTUCCI

En ces jours-là, mais c'est un rêve, paraît une Eglise-Précurseur... Elle n'est pas vêtue de façon délicate avec dentelles et raffinements de sacristie. Son vêtement n'est pas nécessairement de poils de chameau, mais il fait penser plus aux pauvres qu'aux gens bien mis, plus au dénuement qu'à la protection bien assurée contre toutes les intempéries. C'est une Eglise qui sait avoir froid ou être brûlée par le soleil. Elle se nourrit de ce que les conditions lui donnent, sans recherche et sans apprêt. Elle ne fréquente pas les demeures des puissants et des riches. Elle préfère les déserts des solitudes, des souffrances, des faiblesses et des interrogations humaines. Elle ne se laisse pas agiter par des riens comme un roseau par le vent. Elle est un prophète. Elle est même plus qu'un prophète. Elle est celle dont il est dit qu'elle préparera les voies de l'avenir comme messagère d'un monde nouveau.

Et elle crie. Elle crie fort. Comme lion au désert, elle rugit plus qu'elle ne chante. Elle proclame à grands cris que la justice, ce n'est pas pour demain, mais pour tout de suite; que les changements nécessaires, dans la société et le coeur des hommes, ne peuvent plus attendre et qu'il est grand temps d'agir, si on veut sauver les meubles. Elle convie toutes les classes de la société à plonger dans le risque du changement radical, à accepter l'immersion d'où surgira un homme nouveau. Elle exige le partage et la justice, la répartition des biens et le respect des droits. Elle se tient sur la place publique, elle témoigne en plein air de la nécessité d'une remise en question générale.

Les gens dits pieux n'aiment pas cette Eglise. Ils la trouvent profane et séculière. Ils aiment mieux la précision rituelle des cérémonies liturgiques, l'observance scrupuleuse des préceptes, le conformisme et le formalisme qui per-

mettent de conserver l'acquis, le cultiver en serre chaude et mesurer au thermomètre le zèle et la vertu. Mais cette Eglise les secoue alors violemment. Elle hausse le ton. Elle les traite d'engeance de vipères et leur dit que leur façon de vivre la foi n'est qu'une vaine tentative de se soustraire à ses véritables exigences. Et qu'ils n'aient surtout pas dire: "Nous sommes chrétiens! Nous sommes chrétiens!", car des chrétiens comme eux, Dieu, s'il le veut, peut s'en faire avec des pierres et des cailloux! Etre chrétien, dit l'Eglise de ces jours-là, c'est produire des fruits, c'est faire quelque chose pour ses frères, c'est travailler vraiment à la libération du monde. Autrement, on ne vaut guère mieux qu'une branche sèche bonne à jeter au feu.

Et l'Eglise de ces jours-là ne se prend pas pour une autre. Elle est servante. Elle est l'esclave d'un être qui la dépasse infiniment et dont elle ne se reconnaît même pas digne de cirer les bottes. C'est à lui qu'on aura des comptes à rendre et pas à elle. C'est lui qui fera un jour la moisson du monde. Elle aura averti, éveillé les consciences. Lui, et lui seul, verra la valeur de la réponse des hommes à l'invitation qui leur aura été faite. Elle n'est pas juge, mais témoin. Elle ne se prend pas pour la lumière: elle n'est que le témoin de la lumière.

En ces jours-là paraît une Eglise, mais c'est un rêve, prête à se faire trancher la tête plutôt que d'accepter des compromissions, prête à décroître pour que son Maître grandisse. Une Eglise qui soit pour le Christ à venir le Précurseur que fut Jean Baptiste pour le Christ déjà venu. Une Eglise qui soit une avant-garde et un avant-gout. Une Eglise qui parle comme un avant-propos et passe comme un avant-coureur.

Une Eglise de rêve. Mais le rêve ici devient responsabilité quand on a partie liée avec l'Eglise.

Les leçons de l'histoire

Que ce fut sous le règne du Parti Libéral ou de l'Union Nationale — les journaux de la semaine dernière mentionnaient l'année 1968 — que fut décidée l'abandon de l'histoire dans les polyvalentes, les élèves du secondaire ont donc vécu une période de grande noirceur de 1968 à 1974 inclusivement.

Au Québec, le premier ministre libéral, Adélard Godbout, faisait son effort de guerre en cédant à Ottawa les pouvoirs de taxation de la province. L'industrie des munitions et d'uniformes militaires procurait du travail à ceux qui étaient inaptes (unfit); quant à ceux qui étaient aptes (fit) ils trouvaient du travail dans les bureaux de l'armée ou sur les champs de bataille.

Ce n'est pas là de l'histoire an-

jeunes et moins jeunes s'enrôlent dans l'armée pour défendre la chrétienté, disaient-on, durant la Deuxième Guerre Mondiale de 1939 à 1945. Le Parti libéral avait trouvé la solution à la crise économique qui durait depuis dix ans, soit de 1929 à 1939.

Au Québec, le premier ministre libéral, Adélard Godbout, faisait son effort de guerre en cédant à Ottawa les pouvoirs de taxation de la province. L'industrie des munitions et d'uniformes militaires procurait du travail à ceux qui étaient inaptes (unfit); quant à ceux qui étaient aptes (fit) ils trouvaient du travail dans les bureaux de l'armée ou sur les champs de bataille.

Ce n'est pas là de l'histoire an-

cienne des premiers temps du régime français et du régime anglais. C'est de l'histoire vécue par la génération précédente, laquelle n'est pas encore complètement éteinte et qui fut sacrifiée par les gouvernements au pouvoir tant à Ottawa qu'à Québec.

Qu'on se hâte avant les prochaines élections d'enseigner l'histoire au moins depuis la Confédération (1867), afin que les jeunes de 18 ans qui auront obtenu leur droit de vote soient en mesure de juger les hommes et les partis sur autres choses que des promesses et des slogans.

Maurice DUSSAULT
Québec, le 2 décembre 1974

Deux qualités trop méconnues

Il y a trop de gens qui ne comprennent pas l'importance de cultiver les précieuses qualités de tolérance et d'objectivité.

C'est à qui gagnerait les autres à sa cause, au prix de n'importe quelle déclaration, même mensongère.

Je trouve le Devoir très enrichis-

sant, parce qu'il pratique l'objectivité et tolère la critique.

Pourquoi certains hommes intelligents préfèrent-ils inciter leurs concitoyens à l'intolérance? Pour leurs petits gains et manigances personnelles. On n'aime pas un peuple quand on l'incite à la dis-

corde. Tout le monde a raison parfois, personne tout le temps. Notre société québécoise devrait essayer de comprendre que chacun a besoin d'évoluer à un rythme particulier.

Marie-Andrée DESMARAIS
Laval, le 28 novembre 1974.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:

Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:

Michel Roy

Directeur de l'information:

Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$40 par année; six mois: \$22. À l'étranger: \$45 par année; six mois: \$25; trois mois: \$13. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Bilan d'une expérience

La CECM et les milieux défavorisés

par JEAN-MARC DUBREUIL, MICHEL GÉRIN-LAJOIE et PIERRE PICHÉ

Ecole active ou répressive? A Montréal, cet automne, le débat a repris avec fracas. On se souvient, au début d'octobre, de la réunion des commissaires de la CECM, où M. Gaston Michaud a posé en termes énergiques le problème du rôle social de l'école: "Il faut", a-t-il dit, "transformer l'école plutôt que les élèves, respecter leur rythme, leur langage, valoriser leur culture."

L'école, surtout en milieux défavorisés, est-elle mal engagée? On pense ici aux classes surpeuplées, aux abandons de cours, aux problèmes d'apprentissage et aux difficultés de comportement.

Par contre, existe-t-il des preuves concrètes que l'école progressive est maintenant parmi nous pour de bon? Y a-t-il des faits, des expériences en cours qui justifient l'espoir d'un épanouissement individuel et communautaire de l'élève?

De toute évidence, la vocation sociale de l'école est tributaire des politiques gouvernementales en vigueur, parfois de leurs lacunes. La décentralisation des commissions scolaires, l'autonomie de l'école publique, un ratio plus humain et la gestion participative demeurent encore à venir. En contrepartie, l'enseignement des langues est mieux pourvu en matériel phonétique et en équipement audio-visuel.

Notre recherche se situe à un niveau plus concret. Nous interrogeons d'abord l'Opération Renouveau, puis nous entrons à l'école même en suivant les élèves à leurs cours d'activité physique. Nous visons l'élémentaire et le secondaire 1 et 2, en demeurant généralement à l'intérieur des limites de la région administrative 2 de la CECM, une étendue d'environ 4 (quatre) milles carrés dont le parc Lafontaine occupe le centre.

L'Opération Renouveau

L'Opération Renouveau en est à sa cinquième année. En septembre 1969, 8 écoles en tout ont participé à son plan d'octroi en matériel scolaire, en enseignants et en personnel parapédagogique.

En septembre 1974, le plan prévoit 20 écoles participantes dans la région 2 et 34 professeurs supplémentaires; pour l'ensemble des écoles françaises de la CECM, on prévoit 35 écoles participantes ou "désignées" et 55 professeurs supplémentaires; compte tenu des écoles anglophones catholiques, on a 43 écoles participantes et 65 enseignants rajoutés.

Le personnel parapédagogique se chiffre en tout à 44. Dans la région 2, l'Opération Renouveau paye 10 psycho-éducateurs, 4 psychologues, 6 travailleurs sociaux et 3 autres conseillers à plein temps. Ainsi, on peut distinguer à l'intérieur de l'O.R. un programme social et un programme scolaire. Le programme d'aide sociale se présente comme un prolongement de la division des Services spéciaux de la CECM.

Dans son programme d'aide scolaire, l'Opération Renouveau a mis l'accent sur les maternelles plein temps et les maternelles 4 ans (prématurées). Les autres priorités sont: la récupération des sous-doués, la diminution du nombre d'élèves dans les classes surpeuplées en rajoutant des professeurs, l'amélioration de l'équipement sportif et musical, la caisse des sorties scolaires.

De toute évidence, le programme social est bienfaisant. Au plan scolaire, le système a l'avantage de la souplesse puisque les demandes proviennent normalement des écoles mêmes, soit la direction et les enseignants.

Les initiatives de l'Opération Renouveau sont prudentes: on tient compte des millions engloutis aux Etats-Unis en projets de réhabilitation communautaire avec des résultats souvent décevants. Par ailleurs, il est certain que l'intervention de l'Opération Renouveau s'intègre dans le fonctionnement général de la CECM. Si on désire évaluer cette dernière dans son rôle social, il faut bien tenir compte, outre les difficultés surmontées, du travail accompli dans l'ensemble: ouverture d'écoles nouvelles et mieux équipées, cafétérias scolaires à prix abordables, implantation du progrès continu.

Le dernier rapport annuel de la Commission scolaire fournit quelques renseignements. On a regroupé les élèves de l'élémentaire en sous-groupes de travail pour l'apprentissage des mathématiques et du français. Dans la région 2, 50% des élèves ont été ainsi regroupés.

Deux projets de recherche sont en marche, l'un sur le développement des enfants qui ont bénéficié des maternelles 4 ans, l'autre sur les caractéristiques du retard scolaire ou arriération pédagogique. On a ouvert un Centre psychopédagogique à l'école St-Louis qui dessert toute la région 2; on a de plus publié une étude sur la classification et la modification des comportements de l'élève.

Il paraît ainsi ressortir que le progrès continu et le regroupement des élèves à l'élémentaire sont l'instrument pédagogique

que privilégie par la CECM; si tel est le cas, le nombre des écoles élémentaires à aires ouvertes ira en augmentant.

La CECM est manifestement préoccupée par le problème de la défavorisation. Il n'est pas exclu qu'elle apporte un concours précieux aux milieux défavorisés dans le réaménagement de l'équipement scolaire confié au Conseil scolaire de l'île. L'affectation des fonds importants qui seront mis en œuvre au profit de ces milieux soulève des options sociales et pédagogiques importantes. Le débat est-il amorcé en termes suffisamment explicites?

L'activité physique

Nous abordons maintenant l'étude d'un secteur d'enseignement: l'activité physique. Toujours en demeurant à l'intérieur de la région 2, voyons quelques faits relatifs à l'éducation physique.

À l'élémentaire, on compte 20 professeurs spécialisés. Ils desservent, dans la même région, 24 écoles sur un total de 31. Les élèves ainsi rejoints ont une période d'une heure par semaine de cinq jours. Le ministère proposera sous peu 150 minutes par semaine aux commissions.

Six écoles élémentaires ont un gymnase moderne et une salle de douches: Champagnat, Champlain, Lambert-Closse, Laurier (1er cycle), St-Enfant-Jésus, St-Louis. Deux autres ont un gymnase. Ailleurs en province, les institutions élémentaires sont encore moins bien pourvues.

Six écoles profitent des arénas, permettant à une soixantaine d'élèves de patiner à chaque séance. Quant aux bains publics, douze écoles les utilisent.

L'activité parascolaire à l'élémentaire paraît réussie en juin 1974. Le tournoi de handball, à l'échelle de la région 2, a regroupé 500 participants au seul niveau du tournoi, qui a été précédé de rencontres interclasses. Une telle opération se prépare à la fois en cours régulier et en temps supplémentaire. Mentionnons aussi les rencontres d'athlétisme du parc Jarry et du parc Étienne Desmarteaux, le tournoi de minibasket, le camp de neige J.J. Olier et plusieurs autres réalisations. On sait déjà que l'Opération Renouveau a facilité l'équipement sportif des écoles.

Le niveau du Secondaire 1 et 2 nous semble le moment

■ Les signataires de ce texte ont été engagés, à titre d'enseignants, dans les initiatives de la Commission des écoles catholiques de Montréal en vue de fournir aux enfants des milieux défavorisés des services scolaires mieux adaptés à leurs besoins. M. Michel Gerin-Lajoie a été professeur à la CECM dans la région 2, pendant cinq ans. MM. Jean-Marc Dubreuil et Pierre Piché sont animateurs en éducation physique, sport et plein air dans la région 2 de la CECM, le premier au secondaire, le second à l'élémentaire.

propice pour intensifier l'apprentissage des activités de mouvement à l'école: c'est l'adolescence active et entreprenante.

Dans la région 2, les polyvalentes Emile Nelligan et Jeanne-Mance, ainsi que 6 écoles secondaires, accueillent les élèves de ce niveau. Ils ont un régime obligatoire d'éducation physique de deux périodes d'une heure par semaine de 7 jours, soit une moyenne d'une heure et demie par semaine de cinq jours.

Sur l'ensemble de son territoire, la CECM offre en Secondaire 2 un cours à option en éducation physique dans 12 polyvalentes: c'est le cours 23, à raison de 5 périodes par semaine de 7 jours. Ce cours est populaire auprès des jeunes. Dans la région 2, seule la polyvalente E. Nelligan l'offre à sa clientèle scolaire, mais à une trentaine d'élèves seulement. En pratique, l'insuffisance de l'équipement sportif ne permet pas d'offrir le cours 23 à la clientèle scolaire de la région 2.

Trois institutions utilisent les arénas, et trois, les piscines: il s'agit, dans ce cas-ci, des voies pratiques. Deux écoles secondaires n'ont aucun plateau suffisant à offrir aux élèves et dirigent ces derniers, l'une, au Patro Le Prévoist, l'autre, au Centre St-Denis. Les élèves qui sont formés tardivement à l'usage collectif de la douche sont souvent réfractaires. Par contre, les tout jeunes, dans les écoles élémentaires équipées, les utilisent spontanément, après parfois, un peu d'encouragement.

Donc, l'horaire régulier: six heures par mois, six heures ou tout un chacun saute, souffle et s'étire.

L'éducateur physique divise l'activité parascolaire en sport intra-mural et en sport inter-écoles. L'intra a été actif dans quelques institutions. A l'inter, on relève une ligue de handball et une rencontre d'athlétisme regroupant chacune trois écoles secondaires. Le sport inter est plus actif au 2e cycle.

Le concours de la Ville

La Ville de Montréal ne reste pas inactive dans le sport et les loisirs, surtout depuis deux ans. Dans le secteur de la région 2, la Division des loisirs loue 6 sous-sols d'églises et 2 gymnases d'écoles secondaires; aux Loisirs, il y a un moniteur de district, 7 animateurs à plein temps et des bénévoles. La Division des sports utilise du lundi au jeudi la palestra d'E. Nelligan, et les vendredis et samedis, les gymnases et les palestres d'E. Nelligan et Pierre-Dupuy; le soir, bien entendu. A Montréal, il y aurait plus de 1000 équipes de hockey et quelque 800 clubs de baseball.

Mais revenons au programme scolaire. Le progrès continu constitue l'une des priorités de la CECM, il est impérieux d'introduire cette dimension dans l'apprentissage de l'éducation physique à l'école.

Un régime de progrès continu, en activité physique, c'est un professeur spécialisé dans chaque école élémentaire.

Au premier cycle du secondaire, favoriser le progrès continu en activités de mouvement, c'est tenir compte du rythme individuel, c'est généraliser des cours à option; c'est aussi offrir des plateaux en nombre suffisant à chaque institution; pour l'avenir, c'est assouplir le régime des activités intégrées et aménager un horaire de libre participation.

Dans la région 2 de la CECM, le nombre des plateaux est-il suffisant? Nous ne le croyons pas. Il est toutefois malaisé de répondre catégoriquement. Là comme ailleurs, les ressources humaines importent autant que le matériel physique. Ainsi, l'école Le Plateau, avec un seul gymnase, a su se donner un horaire fourni d'activités intra-murales. Si les organismes publics concernés font des prévisions à courte vue, l'équipement collectif ne suffira plus aux besoins normaux. Dans le territoire de la région 2, plusieurs bords publics sont peu spacieux, les arénas sont rares, les Centre Immaculée-Conception sollicités.

L'activité intégrée à l'horaire fait à Montréal une percée timide. On réclame déjà le jumelage des périodes pour avoir la possibilité de mener à bien des travaux intéressants.

L'activité de libre participation, c'est l'éducateur physique qui invite les plus lents à des sessions matinales de conditionnement, c'est l'animation dans toute sa variété, c'est l'école ouverte à l'élève, au public, c'est l'école communautaire.

On souhaite simplement que les jeunes trouvent à l'école entraînement et camaraderie.

■ L'auteur de cet article est consultant en éducation et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal.

L'école Auclair, cas isolé ou symptôme?

L'ajustement difficile entre l'école, les parents et les enseignants

par CLAUDE DUQUETTE

Il suffit de suivre et d'analyser le cheminement de certains milieux scolaires pour constater une escalade des tensions entre l'école et les parents. Cette montée correspond à la création des comités d'école. Il existe un mécontentement d'un certain groupe de parents et ce face à plusieurs problèmes souvent disparates. Ce mécontentement vise les écoles à aires agrandies, la pédagogie centrée sur l'enfant, l'enseignement du français, la classe-neige, l'intégration du plein-air et l'introduction de la méthodologie moderne etc...

Cette montée peut souvent s'analyser par rapport au même facteur: une tendance à prendre la consultation pour du pouvoir. Le comité d'école a pour mandat réel les trois dimensions suivantes:

- 1— s'informer
- 2— informer les autres parents
- 3— faire des recommandations.

A chaque fois qu'il y a une crise aiguë dans une école ou une Commission scolaire, il y a un organisme qui brise ce circuit de consultation.

De plus en plus, certains parents prennent cette attitude dans les réunions du comité d'école. Certains veulent même

dicter aux professionnels de l'enseignement "le comment faire". Il n'est pas rare d'entendre les propos suivants dans certaines réunions: "L'enseignement des mathématiques, ça se fait comme ça, pas comme vous le dites." "Pour mieux enseigner le français et les mathématiques ça prend une forte discipline." "L'école, ça se fait avec des cahiers d'exercices."

Dans chacun de ces cas, tous et chacun prétendent en savoir plus que les professionnels de l'enseignement. Il est rare de constater ce même état de fait dans d'autres domaines. Pourtant dans le monde de l'enseignement, plusieurs semblent imposer leurs vues. Celles-ci correspondent très souvent à l'image traditionnelle de la classe d'avant 1960.

Ce phénomène a été vécu dans plusieurs écoles depuis quelque temps. Cette montée des tensions s'est cristallisée récemment par la fermeture de l'école Auclair (Commission scolaire de Vaudreuil). Les enseignants de cette école avaient un mandat de la table des commissions pour vivre une pédagogie de croissance personnelle avec les enfants. Après plusieurs années d'effort, les enseignants viennent de se voir

retirer ce mandat. La Commission scolaire demande, après des pressions des parents, de revenir à une pédagogie traditionnelle. Les mêmes commissaires qui avaient voté la première résolution viennent de voter la deuxième et ils jettent le blâme sur l'école même. Ces enseignants tentaient d'appliquer le règlement no. 7 du Ministère de l'Éducation (MEQ) et les programmes - cadre. D'un revers de la main, les enseignants se retrouvent "les dinos de la farce". Une nouvelle résolution et plusieurs années d'efforts sont anéantis. Les commissions ont décidé de respecter les demandes des parents et peu importent les convictions pédagogiques des enseignants.

Je ne veux pas faire le procès du groupe de parents et des commissions. Cependant ce cas-type peut nous permettre d'étendre ce problème et d'en voir les conséquences possibles. Des conflits de ce type font surgir des problèmes plus vastes et plus globaux face à la réforme pédagogique.

L'enseignant, un professionnel?

Les documents du MEQ depuis plusieurs années clament que l'enseignant est le pivot de la réforme, qu'il doit assumer avec son équipe-école l'élaboration des objectifs, qu'il doit opérationnaliser le programme-cadre de chacune des matières.

Certains documents disent que l'enseignant fait partie "des professionnels de l'enseignement". Ceux-ci doivent mettre de l'avant des projets d'innovation pédagogique. Il semble que l'enseignant soit responsable de son acte pédagogique. Celui-ci est relié à ses valeurs personnelles et à sa formation. Il est de plus en mutation constante. L'enseignement évolue. L'enfant change d'année en année... et par conséquent l'acte pédagogique se modifie. Un enseignant qui assume son acte pédagogique ne peut se per-

mettre d'être statique. Assumer cet acte quotidien implique une remise en question continue. Certains disent même que le contraire même à un état de sclérose qui mine progressivement l'enseignant dans son propre développement personnel. Des crises comme celle de l'école Auclair font ressortir tout le problème de l'ingénierie professionnelle. Un enseignant peut-il se faire dicter comment il enseignera? Est-il un simple technicien? Peut-il renier ses valeurs personnelles? Peut-il renier ses croyances pédagogiques?

Plusieurs tenants d'une pédagogie bureaucratique souhaitent que l'enseignant devienne l'outil du système. Serait-ce souhaitable pour l'enfant?

Je crois que nous sommes au point tournant concernant cette discussion. Il est urgent que les enseignants prennent une position ferme à cet égard. Les syndicats (CEQ) doivent jouer un rôle important dans cette discussion. Ils doivent reprendre ce thème ignoré depuis plusieurs années. Il est nécessaire que l'enseignant ait des conditions de travail justes mais encore faut-il qu'il soit heureux dans sa classe.

L'enseignant lui-même doit analyser cette question en profondeur. Est-il responsable de son acte pédagogique? Agit-il en conformité avec ses valeurs et ses croyances? Son travail lui assure-t-il une croissance personnelle? Se permet-il d'être professionnel? Acceptera-t-il de l'être?

Les relations école-parents

Les parents sont en droit d'exiger une information complète sur ce qui se passe dans l'école. Ce droit à l'information s'avère d'une extrême utilité pour le parent qui veut qu'il y ait adéquation entre les attitudes éducatives à l'école et celles qui régissent les relations familiales. Souvent une information pertinente permet de part et d'autre de s'ajuster et de modifier progressivement ses opinions.

Cette information doit être donnée dans un climat positif. Il est dans l'un des rôles premiers d'un comité d'école de tenter d'éliminer le climat de crainte et de défense qui existe souvent.

On peut cependant se demander si cette phase d'information

est suffisante pour assurer une compréhension du changement pédagogique.

Si l'on tente d'appliquer les principes d'une pédagogie centrée sur l'enfant, il est nécessaire de modifier nos rapports avec celui-ci. De plus, il est nécessaire que l'école modifie la nature des activités d'apprentissage à présenter aux enfants. Très souvent, les parents sont informés des principes mais ils ne savent pas comment réagir face à l'enfant qui est en mutation. Ils ne se reconnaissent plus dans leur enfant et ils réagissent quelquefois vivement.

L'enfant autonome à l'école voudra le devenir à la maison. L'enfant qui a droit de parole à l'école voudra l'obtenir à la maison. Dans des cas de ce type où il y a une modification des rapports entre l'adulte et l'enfant, il est urgent de dépasser le stade de l'information.

Il est essentiel que des structures soient mises en place pour assurer une FORMATION aux parents qui vivent ces situations conflictuelles. Tout projet d'innovation pédagogique devrait être accompagné d'un complément assurant une formation adéquate tant des parents concernés, que des autorités immédiates. Les différents services "d'éducation permanente" peuvent jouer un rôle de premier plan dans cette démarche.

Tout projet d'innovation pédagogique risque d'être compromis si une dialectique entre l'information et la formation n'est pas mise de l'avant.

Le droit de l'enfant existe-t-il?

Lorsque certains groupes exigent un retour au passé ou lorsque certains adultes exigent une école selon leur vision et leurs limites, une question demeure toujours sans réponse: "Quel est le droit de l'enfant dans tout cela?" Avons-nous le droit de donner un enseignement traditionnel à un enfant lorsque l'on sait qu'il en sortira mal outillé pour faire face au monde futur? Avons-nous le droit de donner une école qui correspond uniquement aux aspirations des parents? Cela peut-il limiter l'enfant?

La plupart des études sérieuses sur la société post-industrielles s'accordent à dire que l'adulte devra posséder des

habilités très larges (être créateur, pouvoir faire des choix, pouvoir s'organiser, accepter la non-permanence des valeurs etc...). Si l'école s'adonne encore à uniquement à des aspects utilitaires (lire, écrire, compter...) permet-elle à l'enfant de s'insérer dans ce monde en mutation? Il ne faut pas nier l'importance de ces aspects utilitaires, c'est un droit de l'enfant mais encore faut-il qu'il ne soit pas le seul.

Il serait temps qu'au Québec l'on se penche sur ces droits. Toute activité éducative se doit de respecter l'enfant. Elle doit surtout lui permettre une croissance personnelle. Il doit "apprendre à être" et "apprendre à devenir".

Des efforts en ce sens ont été faits au dernier congrès de la CQEE. Souhaitons que des études en profondeur soient entreprises. Pour pouvoir respecter ces droits de l'enfant, il doit exister au Québec des objectifs généraux pour l'école élémentaire et secondaire. Il est alarmant de constater qu'actuellement il n'existe aucun objectif officiel et communiqué pour les écoles du Québec.

Nous sommes face à l'implantation d'un renouveau pédagogique non relié à un but général de l'éducation au Québec. Cet état de fait diminue les probabilités de succès de tout projet d'implantation d'une pédagogie centrée sur l'enfant.

Des besoins urgents

Il est à prédire une large confusion dans le milieu scolaire si certains gestes ne sont pas posés rapidement.

Ce texte tente d'en identifier les éléments principaux:

- 1— clarification du mandat du comité d'école;
- 2— mettre l'accent sur le rôle professionnel de l'enseignant;

Voir page 8: L'école Auclair

Une aubaine exceptionnelle!

LA BIBLE DE JÉRUSALEM

illustrée par

DALI

Prix net: \$45.00

Chez BERTRAND

PLACE VILLE MARIE
PLACE BONAVENTURE

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL

1452, RUE PELLERIN
TEL. 844-2537

Organisation 100% burlesque

nous vous offrons les plus vastes collections d'art indien, africain et esquimau au Canada

tunisie - tapisserie galsa - cage à oiseaux

Bonnes Fêtes!

GALA

Veille Du Jour De l'An — Souper & Champagne

Repas de Gourmet — Six plats — Champagne
Souvenirs — Orchestre

À compter de 21:30 heures, mardi 31 décembre

Réservations seulement par achat de billets en avance
849-1368 pour plus amples renseignements

Le Pavillon de l'Atlantique

1454A, Peel 849-1368
FERMÉ LE JOUR DE L'AN

Psychologue

ROBERT LETENDRE,

Psychologue

Diplômé de l'Université de Genève

Sur rendez-vous seulement

2201, Édouard-Montpetit

Tél. 738-6620

ADMINISTRATION

32 COURS

ÉDUCATION AUX ADULTES

CEGEPO ROSEMONT

376-1620

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE

ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...

Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLET AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PÉTILANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

C'est le temps de faire installer les

GOUTTIÈRES (HO-DO)

Galvanisées, cuivre
aluminium

Estimation gratuite

Montréal 322-4160
Québec 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

TECNA

L'imagination dans le meuble

661-3931

suites
de la première
page

UN JUGE

muni d'une attestation des sommes à sa disposition.

"Légalement, ça ne vaut rien", aurait dit le juge lorsque l'inspecteur Hébert lui eut présenté plus tard une lettre signée par Lallouze attestant qu'il recevrait \$500,000 en cas de succès. Ce montant aurait aussi servi à couvrir les "dépenses" de tout le monde, y compris celles du juge. C'est à la suite de cet avis juridique que l'inspecteur Hébert a fait asseoir la déclaration de Lallouze — en l'absence de ce dernier — par un commissaire à l'assurément de la CJC, Marcel Bujold.

Le nom du juge Papineau revient ainsi pour la deuxième fois devant la commission Clé. La première fois, il apparaissait sur la demande de pardon envoyée par René Mantha aux autorités fédérales en vue de faire effacer son dossier judiciaire.

La fameuse lettre dans laquelle Lallouze s'engageait à verser \$500,000 à Hébert, devait permettre hier à la commission Clé de retracer une partie des pressions effectuées par le groupe auprès d'hommes politiques aussi importants que l'ancien conseiller spécial du premier ministre Robert Bourassa, M. Paul Desrochers, et du maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Cette lettre a été saisie récemment par des agents de la Sûreté du Québec chez Roger Perreault, le directeur adjoint de la Commission de l'industrie de la construction et le prédecesseur d'André Desjardins, l'ex-directeur de la FTQ-Construction. Jeudi, des enregistrements produits devant la commission Clé ont démontré que M. Perreault avait aidé "Dédé" Desjardins à nouer le service d'inspection de la CJC au profit de la FTQ. M. Perreault a déjà été accusé d'avoir utilisé des inspecteurs de la CJC pour effectuer des travaux de réparation sur son bateau de plaisance.

L'entente de la lettre saisie chez Perreault est manuscrite. On y lit: "Accepté — Par Paul Desrochers, provincial — Jean Drapeau, municipal, fédéral: ?" Et tout en haut du texte: "50 pour cent". Juste en-dessous de ces annotations, Lallouze confirme qu'il versera à l'inspecteur Hébert \$500,000 pour ses "démarches auprès des hommes politiques".

Hébert a soutenu que c'était son nom et non des annotations qui apparaissent en entête de la lettre remise à son supérieur de la CJC lorsqu'il a requis son aide pour mener le projet à terme. Perreault a nié cette version des faits et demandé une expertise scripturale des annotations qui font état de l'accord de MM. Desrochers et Drapeau avec le projet de législation du "Jai-Alai".

Perreault a par ailleurs dû admettre n'avoir fait aucun rapport sur la conduite de son subalterne qui venait de lui remettre la preuve de ses intérêts avec l'homme d'affaires Lallouze et des projets de trafic d'influence du duo. "J'ai tout simplement jeté ce projet dans mon tiroir", a dit Perreault qui n'a pu expliquer cependant pourquoi il ne l'avait pas tout simplement jeté "au panier".

"J'ai jugé le projet farfelu", a dit Perreault. "Il l'a trouvé intéressant", a dit Hébert qui s'était décidé à demander l'aide de son supérieur à cause des "contacts politiques" de ce dernier notamment auprès du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qu'il appelait familièrement "Jean".

Convoqué lui aussi devant la commission Clé, Lallouze a confirmé avoir écrit au sujet du Jai-Alai au maire Jean Drapeau et à Paul Desrochers. Les réponses de ces deux hommes politiques ont été déposées hier devant la commission Clé.

En substance, MM. Drapeau et Desrochers accordent un certain intérêt au projet mais répondent qu'il s'agit là d'une juridiction fédérale puisque la législation du Jai-Alai nécessite un amendement au code criminel. Ce jeu, appelé plus familièrement "pelote basque", ressemble un peu à la pause sauf qu'il se joue avec un long panier, ce qui permet de lancer la balle sur le mur avec une puissance accrue. Il peut se pratiquer par plusieurs personnes à la fois. Grâce à l'élimination progressive des concurrents, des parieurs peuvent y trouver un excellent moyen de pratiquer le pari mutuel, comme cela se fait en Floride.

Lallouze a révélé hier que le conglomérat américain intéressé à diffuser ce

"sport" pour en faire une activité lucrative au niveau du pari mutuel, était prêt à investir \$200 millions dans l'affaire si le code criminel était amendé.

Il a ensuite expliqué que son associé, Jean-Marc Piché, un adjoint du financier Marc Carrière, avait tenté d'obtenir l'appui direct du conseiller spécial du premier ministre dans cette affaire.

Dans sa réponse à Lallouze, M. Paul Desrochers écrit: "Nous gardons votre lettre et advenant un changement dans ce domaine, votre offre sera certainement considérée". La lettre du maire Drapeau ne parle pas "d'offre" mais de "propositions".

Lundi, la commission Clé doit poursuivre sa preuve sur l'administration de la CJC. Il se pourrait toutefois que les commissaires se penchent sur le dossier d'André Desjardins, l'ex-directeur de la FTQ-Construction, qui pourrait revenir d'Haiti au cours de la fin de semaine. La commission Clé a fait servir un sub poena à M. Desjardins par l'inspecteur Luc Jarry de la SQ, directement à son hôtel de Pétionville, en Haiti. Ce document requerrait la présence de M. Desjardins pour lundi.

CLOUTIER

cial vis-à-vis des autres groupes de la société qui se pose et qui doit être évalué.

Le ministre entretient des doutes sur la représentativité des porte-parole étudiants. "Nous avons rencontré un premier groupe au début et il y a déjà cinq figures nouvelles. Il est assez difficile d'avoir une véritable continuité dans cette optique."

Il y a eu jeudi une réunion avec les directeurs généraux des collèges affectés par la contestation étudiante. Il faudra, dit le ministre, prendre des décisions dès le début de la semaine quant à la validité des différentes sessions. "Les étudiants ont encore une chance de rentrer, sans que des décisions puissent être désagréables puissent leur être appliquées."

Selon M. Cloutier, la majorité des étudiants veut étudier, "mais il y a un certain nombre de meneurs qui semblent vouloir bloquer le système". Il parle même de "fomentateurs de troubles", qu'en dehors de la Chambre, il associera aux cadres de la CEQ. Il invite les étudiants au bon sens et au réalisme, ce qui lui éviterait de devoir agir "avec fermeté et sans un moment d'hésitation pour rétablir l'ordre".

"Que se passe-t-il, actuellement, dans la plupart des institutions?" demande le ministre. Il y a des assemblées générales plus ou moins improvisées où quelques centaines d'étudiants prennent des décisions pour une totalité d'étudiants. C'est une situation, bien sûr, qui n'est pas entièrement démocratique. Je ne veux pas dire que les étudiants avec lesquels nous dialoguons actuellement sont nécessairement des fomentateurs de troubles, mais en revanche, je crois qu'un peu de réalisme et de bon sens doivent être mis dans cette situation. Il est grand temps de le faire."

"Si ces étudiants veulent véritablement arriver à des accords et non pas à un affrontement qui semble se dessiner, il me semble qu'on peut en arriver à quelque chose de valable", ajoute le ministre.

M. Cloutier répète que, pour l'avenir, il est disposé à revoir tout le programme. "Dans ce nouveau système, si l'on dissocie les prêts des bourses, il me paraît possible de faire disparaître la contribution des parents en ce qui concerne les prêts. En ce qui concerne les bourses, il y a des éléments techniques à voir". Mais il ne peut s'engager de façon ferme des maintenant, compte tenu des sommes en cause et des implications sociales et économiques.

Dans un document remis aux porte-parole étudiants hier matin, le ministre fait un long exposé des mesures déjà prises et de celles qu'il envisage pour l'avenir.

Il en ressort pour cette année:

- une diminution de 17 à 12% du nombre de refus de prêts;
- une augmentation du montant moyen des prêts;
- une augmentation d'environ 10% de la proportion d'étudiants qui, ayant fait une demande d'aide, recevront des bourses, en un seul versement, en janvier ou février 1975;
- la moitié des étudiants recevront leur bourse avant le 30 janvier 1975 et l'autre moitié au cours du mois de février 1975, et les demandes d'aide financière pourront être faites jusqu'au 1er janvier 1975.

Analysant ensuite les exigences des étudiants, le ministre estime que, "compte tenu des ressources disponibles", il est allé aussi loin qu'il le pouvait cette année pour répondre aux besoins urgents et pour apporter des correctifs à l'administration et au fonctionnement du régime de prêts et de bourses.

Dans un tel contexte, il n'est donc pas question pour le ministre d'introduire de nouveaux critères de calcul qui amèneraient une nouvelle analyse de tous les dossiers, non plus que d'accepter, pour les années futures, des orientations nouvelles sans en connaître les principaux facteurs: impacts sociaux, délais, coûts, et le reste.

Le document ministériel fait état des modifications en profondeur demandées par les étudiants. Alors que le régime de prêts-bourses draine actuellement \$60 millions, il en coûterait \$366 millions de plus pour se rendre aux demandes étudiantes, plus \$640 autres millions pour accorder un salaire minimum garanti à tous les étudiants des niveaux collégial et universitaire.

Pour cette année, donc, il n'est pas possible d'apporter de nouveaux changements au régime de prêts et de bourses pour 1974-75. Mais il est important, voire même essentiel, que les étudiants s'organisent pour participer activement à la détermination des modifications qui seront apportées au régime pour 1975-76 et pour 1976-77, par le truchement de comités conjoints, dit le ministre aux étudiants.

Le dossier de l'an prochain est ouvert en autant que les étudiants nomment rapidement leurs représentants pour que des travaux utiles puissent être réalisés avant le 15 janvier 1975.

Et le dossier de 1976-77 est largement ouvert: le ministre de l'Éducation attend les propositions des étudiants pour mettre en oeuvre les mécanismes nécessaires à une révision en profondeur, voire pour établir un tout nouveau régime portant sur: la contribution des parents et des étudiants, l'allègement des processus administratifs, l'accroissement de l'aide aux plus défavorisés et l'endettement des étudiants, conclut le document ministériel.

Les cinéastes
dans la rue:
une première

par Jean-V. Dufresne

"Votre cinéma dans la rue" — les cinéastes eux aussi — ce slogan et bien d'autres, comme "Bourassa à Paris, Hardy à Hollywood!", et jusqu'à "à bas le dumping!", comme s'il se fut agi d'une crise parmentière...

Mais non. Encore que dans la rue Sainte-Catherine qu'emprunta hier soir le long défilé des artisans du cinéma québécois, écoeürés mais souriants, les marquis affichaient à pleins feux et moqueusement les grandes productions américaines qui bon an mal an empochent les quatre-cinquantièmes des \$40 millions déboursés par nos spectateurs, tandis que les pellicules québécoises ne trouvent plus d'autres fonctions que d'enrubanner les éternels mémoires et rapports accumulés dans les offices des Affaires culturelles.

Le défilé — ils étaient bien 500 — se constitua carré Dominion, sous les feux des projecteurs, et pour une fois qu'une manifestation était filmée par elle-même, les caméramen de Radio-Canada se sentaient un brin humiliés avec leurs petites Bell-Howell.

Mais le cinéma était bien dans la rue, sur un écran mobile qui donnait aux passants l'occasion gratuite d'admirer le visage de Sophie Clément dans un film de Michel Tremblay. Ce cortège, comme dans toutes les manifestations autorisées à Montréal, était ouvert par les moudes de la police, eux-mêmes intrigués de constater que la majorité des participants n'avait ni le profil ni la stature des gars de la FTQ-Construction.

Ils étaient venus d'un peu toutes les boîtes, des petites maisons de production jusqu'à l'Office national du film, brandissant placards et tiques de laine — c'était frisque, hier soir — derrière quelques-unes des personnalités les plus connues de l'écran québécois: Gilles Carle, Claude Jutra, Michèle Magny, Carole Laure, jusqu'à Gilles Groulx rentré de Saint-Antoine où il passa le clair de l'automne à travailler à la récolte de la betterave à défaut de commanditaires pour tourner un autre film.

Par certains côtés, on eût dit une première, et ma foi c'en était une. Jusque là les cinéastes, généralement, s'étaient contentés de communiqués et mémoires. Cela dure maintenant douze ans et la manifestation, comme l'occupation des locaux du gouvernement, rue McGill, la semaine précédente, avait précisément pour objet de rappeler aux passants que "le cinéma, ça vous regarde", mais qu'à force d'attendre la loi-cadre de M. Hardy, il n'y aura bientôt plus rien à regarder, sauf "L'Exorciste".

CHANTIERS

travailleurs et coût de la main-d'oeuvre.

C'est en ayant à l'esprit ces deux thèmes que le ministre déclarait aux journalistes que "la superposition d'une structure syndicale internationale à une réalité industrielle dominée par les multinationales américaines mine le pouvoir politique des gouvernements".

En effet, l'application des mêmes conventions collectives des deux côtes de la frontière (et l'exemple de l'industrie de l'automobile est patent à ce sujet) conduit inexorablement à un nivellement général de la technologie, des salaires et finalement des rythmes de production entre le Canada et les États-Unis.

Il en résulte une élimination graduelle des avantages comparatifs entre les deux pays, si bien que les deux économies sont si interpenétrées et si interdépendantes que la division politique qui coiffe ses deux États apparaît purement artificielle. Le ministre se pose alors une sérieuse question sur le bien-fondé de son action: une fois les termes d'échange entre le Québec et les États-Unis disparus... que reste-t-il à offrir pour attirer les industriels ici.

C'est ce dilemme qu'exprimait donc indirectement M. Saint-Pierre en constatant le nivellement international des économies et des structures syndicales qui viennent s'y greffer. Reste les petites et moyennes entreprises qui représentent au Québec 42% de la valeur ajoutée de notre base industrielle. Le ministre se fait donc tout miel envers les hommes d'affaires canadiens-français qui contrôlent 80% des PME.

Aussi la sollicitation du ministre envers ce groupe s'est-elle traduite hier par une présentation audio-visuelle au cours de laquelle le MIC a expliqué à une centaine de membres du Centre des dirigeants d'entreprises les multiples services qu'offre l'État à l'homme d'affaires ambitieux.

"Les besoins des PME, de diagnostiquer le ministre, sont fort nombreux: souvent entre les mains d'un seul homme, ces entreprises doivent croire grâce à divers secteurs comme l'innovation technique au niveau du produit, de la chaîne et des méthodes de production ou de la mise en marché, la pénétration de marchés internationaux aptes à élargir la base de développement de l'entreprise, l'accès à des capitaux de croissance octroyés à un loyer raisonnable et l'accès à des services techniques d'un coût supportable."

Toutes choses que le MIC peut accomplir grâce à la panoplie de ses services et agences. Encore faut-il que les hommes d'affaires prennent conscience de l'existence de la SIDI, du CRIQ, etc. Hier, le ministre inaugura, en première mondiale, son nouveau stand mobile composé de trois modules: une présentation audio-visuelle, une colonne Morris garnie de brochures, et un tableau lumineux avec boutons poussoirs. Le tout animé et enjolivé par deux charmantes hôtesse...

MAKARIOS

férendum constitutionnel de demain — que l'armée avait été mise "en état d'alerte préventif" pour faire face à toute éventualité à Chypre.

Le secteur grec de Nicosie se préparait à accueillir certes dans la liesse le retour ce matin de l'archevêque Makarios qui avait quitté l'île au lendemain du coup d'État du 15 juillet dernier, mais cette joie populaire, qui s'est manifestée au fil des heures par une foule de plus en plus nombreuse dans les rues, notamment autour de l'archevêché où Mgr Makarios prononcera un discours à midi, est mitigée par l'appréhension concernant les intentions turques.

On redoute aussi à Nicosie les actes "inconsidérés" de certains partisans de l'Eoka B. Cette organisation a toutefois fait savoir qu'elle s'abstiendra de toute action prématurée et qu'elle accordera à Mgr Makarios un certain temps pour prouver sa volonté de tenir ses promesses d'œuvrer à l'unité du peuple et à la restauration de l'ordre.

Même attitude de M. Rauf Denktaş, leader de la communauté chypriote turque, qui a démenti hier vouloir mettre fin aux négociations inter-communautaires en raison du retour de Mgr Makarios. Il a indiqué qu'il mettrait à profit le délai de deux semaines prévu avant la prochaine rencontre pour analyser l'attitude du président "élu" de Chypre.

M. Denktaş, dans une déclaration au correspondant de l'AFP, a souligné que l'avenir des conversations inter-communautaires, menées jusqu'à présent avec M. Glafcos Clerides qui assurait l'interim de Mgr Makarios, dépendrait de l'attitude de l'archevêque. "Nous n'avons ni fermé, ni ouvert la porte aux négociations", a-t-il ajouté. On fait valoir à ce propos de source turque que tout espoir de reprendre des négociations sérieuses sera dissipé si Mgr Makarios adopte une position intransigeante ou si les 20,000 civils chypriotes turcs vivant dans "des enclaves en zone grecque" sont soumis à des mauvais traitements après son retour.

M. Denktaş a affirmé qu'il avait reçu des rapports alarmants sur des "préparatifs" de massacres de chypriotes turcs et a souligné qu'il avait demandé aux forces de l'ONU et à M. Clerides d'assurer leur protection, mais que des mesures seraient prises de son côté le cas échéant, pour les protéger. "Ce n'est pas une menace mais un avertissement au nom de populations désarmées et innocentes", a-t-il affirmé.

On indique de source militaire turque qu'en cas de "massacres" le secteur grec de Nicosie serait encerclé par les troupes turques jusqu'à ce que tous les Chypriotes turcs se trouvant dans la zone grecque aient pu rejoindre le secteur nord.

L'archevêque, en regagnant l'île retrouvera une situation tragique.

Près de deux cent mille réfugiés grecs-chypriotes vivent sous des abris de fortune, chassés de leurs foyers par les forces turques qui envahissent l'île dans la nuit du 19 au 20 juillet dernier dans le but officiellement proclamé d'y "rétablir l'ordre constitutionnel". En fait, l'armée turque, en deux offensives, a pris possession de plus du tiers de l'île, soit toute la partie méridionale la plus riche en ressources économiques.

Le communiqué gréco-chypriote signé dimanche dernier donne mandat à M. Clerides pour "poursuivre les négociations sur le fond du problème". M. Clerides n'a pas caché qu'il considérait une fédération, sous une forme à définir mais toutefois non géographique, comme une solution. L'archevêque a dû accepter ce point de vue sous la garantie de M. Carmanlis. Mais il semble que la Turquie demeure solidement sur la position: fédération géographique tout en acceptant des rectifications mineures de sa zone militaire d'occupation. En outre, la Turquie ne veut pas entendre parler de Mgr Makarios comme négociateur.

L'archevêque Makarios, bon gré malgré, devra mettre sur pied un cabinet d'union nationale et se prononcer pour un large oubli du passé. L'Eoka B lui a d'ailleurs fait savoir sans ambages que l'oubli du passé était indispensable.

La division entre Grecs chypriotes touche même aux problèmes religieux et l'archevêque primat de Grèce, Seraphin, a tenté une médiation avec les évêques de Kitou et Paphos opposés à Makarios. Aussi, la journée d'aujourd'hui est-elle celle d'une attente anxieuse, le retour à Chypre de l'archevêque pouvant remettre en cause, non seulement la précaire paix chypriote, mais aussi l'avenir du gouvernement démocratique grec.

LES MARINS

signalant que les récentes modifications apportées à la loi sur les dépenses électorales n'avaient pas pour objet de bannir les contributions politiques, mais plutôt de les rendre publiques.

À Montréal, le gros de la conférence de presse du président syndical porta sur les accusations "incroyables" du député néo-démocrate Morton Schulman, qui depuis deux semaines laisse tomber sur le parquet de Queen's Park, à Toronto, des bombes qui jusqu'à ce jour en tous cas, ont toutes fait long feu. Et le président d'accuser M. Schulman de "vers" de "McCarthy", de "putois", de "rat" et qui encore. Aux journalistes de Toronto dont il dit qu'ils s'acharnent sur le syndicat sans contrôler leurs sources d'information, il a réservé l'épithète d'"incompétents".

Ces journalistes ont d'ailleurs évoqué hier deux noms nouveaux: Jean Marchand, aux Transports, et John Turner, aux Finances. "Demandez-leur!" a lancé M. Grawlewicz sur le ton d'un homme habitué aux réparties sans réplique d'une assemblée générale de matelots.

En bref, le président affirme qu'il n'a jamais soudoyé personne, qu'il n'existe aucune liste noire pour empêcher un membre du syndicat d'embarquer à bord, et que le règlement du conflit syndical du printemps dernier, dont M. Schulman affirme qu'il s'est fait à l'amiable et sur le dos des syndiqués, fut loué par le chef du parti de M. Schulman lui-même, M. David Lewis, aux Communes, le 1er avril dernier.

M. Grawlewicz affirme que les "ragots" colportés à Queen's Park par M. Schulman émanent de candidats au bureau exécutif du syndicat, mécontents de leur défaite personnelle, et de la police de Toronto.

"Toutes les plaintes proviennent d'adversaires politiques des dirigeants actuels. Les sources d'information non di-

vulguées de M. Schulman servent ainsi leurs propres fins," a déclaré le président.

Cependant, si rien ne justifie une enquête spéciale, M. Grawlewicz et ses procureurs ont saisi hier le procureur général de l'Ontario, M. Robert Welch, d'une requête pour faire accuser le député néo-démocrate d'avoir violé les dispositions de la Loi sur la protection de la vie privée.

"Non seulement nos conversations téléphoniques ont-elles été captées (celle, notamment, au cours de laquelle le ministre Munro dit accepter avec grand plaisir une contribution de \$500 que lui offre le président), mais encore, la police aurait apparemment divulgué les bandes magnétiques à un politicien (M. Schulman) si peu scrupuleux qu'il les a lues en Chambre", a-t-il signalé.

"Si divulguer l'existence d'une conversation constitue une infraction, en ébruitant le contenu est encore plus grave," a-t-il ajouté.

En outre, le syndicat s'adresse à la Cour suprême "afin de faire divulguer la preuve au moyen de laquelle l'autorisation de capter la conversation en question aurait été obtenue. Une fois que nous aurons vu ce qui a été déposé, nous serons en mesure de décider de notre marche à suivre."

Jusqu'à ce jour, quatre ministres en poste, un ancien ministre, et deux députés conservateurs ont reconnu avoir touché des fonds électoraux de la SIU. Ce sont le ministre du Travail, John Munro, le solliciteur général Warren Allmand, le ministre de la Main-d'œuvre, Robert Andras, et le ministre de la Santé nationale et du bien-être, Marc Lalonde. L'ancien ministre est M. Martin O'Connell, qui occupait en 1972 le portefeuille de M. Munro. Les députés conservateurs sont MM. Mike Forrestall et Robert McLeave. Trois NPD ont également "touché": MM. Frank Howard, Paddy Neale, et Arnold Peters. Seul M. Peter fut élu le 8 juillet.

M. Lalonde fut l'un des conseillers juridiques retenus par la commission Norris qui, en 1963, jugea le leadership de la SIU, sous le régime du notoire Hal Banks, dans les termes suivants: "impitoyable, cruel, malhonnête et hors-la-loi."

Le directeur régional du syndicat à Halifax, M. Bob Lazarus, a déclaré hier que les contributions aux deux députés conservateurs de Nouvelle-Écosse furent autorisées par le bureau de M. Grawlewicz à Montréal.

Hier, à Ottawa, un porte-parole du bureau de M. Marc Lalonde a précisé que la contribution de \$500, que son association d'Outremont a touchée, fut accordée à la veille des dernières élections, que le ministre était parfaitement au courant et qu'il n'a rien trouvé de mal à l'accepter.

Soul M. Munro a retourné la sienne, en septembre, de crainte de se trouver dans une situation de conflit d'intérêt.

Comme son collègue M. Allmand, M. Munro soutient n'avoir pas été au courant dans les détails des soupçons de violence qui pesaient alors sur le Syndicat des gens de mer. M. Allmand est responsable de la Gendarmerie royale du Canada. À la même époque, la police ontarienne et la police métropolitaine de Toronto faisaient enquête sur sur des actes de violence commis contre des membres du syndicat qui s'étaient opposés à la signature de la convention collective du printemps. Or, il est de commune renommée que ces corps policiers s'échangent quotidiennement des informations et des dossiers, et que la GRC ne pouvait pas ne pas être au courant de l'investigation d'autant plus qu'elle aboutit à des accusations devant les tribunaux par le procureur-général ontarien.

Au cours de sa conférence de presse à Montréal, M. Grawlewicz a également voulu démentir une affirmation du réseau anglophone CTV suivant laquelle les contributions électorales du syndicat émanent d'un fond spécial de \$50,000, ains partagé: \$20,000 aux libéraux, \$10,000 aux conservateurs, \$10,000 aux ministres libéraux eux-mêmes (huit ministres auraient touché des contributions) et enfin \$10,000 à des députés de toute allégeance qui ont manifesté leur sympathie pour les revendications du syndicat en appuyant le rapport Darling. Ce document recommande la création d'une marine côtière entièrement canadienne.

Cependant, à Toronto, le député Schulman poursuit son attaque. Il affirme que l'exécutif de la SIU vient d'adopter un règlement qui interdit à ses membres de divulguer quelque renseignement que ce soit à l'extérieur du syndicat. M. Grawlewicz dément cette affirmation, en précisant toutefois que si un syndiqué s'avaisait de divulguer une stratégie de négociation, il "paraderait" sûrement.

Pendant tout ce temps, assis à son pupitre devant une cinquantaine de journalistes, M. Grawlewicz tapotait un livre de poche intitulé: "Anyone can still make a million". L'auteur? Le député Schulman.

DÉPOSITION

Suite de la page 2

ment et même des questions plus graves. Grand nerveux, irritable à l'excès, il se laisse aller à des colères et aux plus déplorables excès de langage. Un homme aussi modéré que l'évêque de Valleyfield, Mgr J.-Alfred Langlois, la courtoisie et la politesse mêmes, me confiera un jour, et son sentiment, ajoutera-t-il, est aussi celui de l'évêque de Joliette, Mgr Arthur Papineau: "Pour ma part, je ne peux plus aller à ces réunions d'évêques, si l'archevêque de Montréal s'y trouve. Entre nous, nous discutons parfois très fortement; Mgr Desranleau, de Sherbrooke, y va vigoureusement, mais toujours en gentillhomme; l'autre — et l'autre — c'était l'archevêque de Montréal — nous injurie si grossièrement que je sors de là énervé, malade." À la suite de quelques-unes de ces altercations, l'archevêque montréalais prend la résolution de se tenir à l'écart. Au moment de sa déposition, il ne fréquente plus, depuis deux ans, les réunions de ses collègues. Rome n'aime guère les querelles entre catholiques; on se figure un peu l'effet produit, dans les milieux du Vatican, par ces brouilles d'évêques et l'absentisme de l'un d'entre eux. (A suivre)

DÉFENSE

Suite de la page 3

soumettre à des lois oppressives et lui occasionner en certains cas de graves troubles psychologiques. Aux propos du témoin sur ce phénomène le juge Houle a laissé tomber cette remarque: "Vous pouvez bien avoir des malades en Haiti,

tous vos médecins sont ici." Remarque qui en a scandalisé plusieurs dans l'assistance, à commencer par les représentants de la Ligue québécoise des droits de l'homme qui assiste au procès Belmont depuis le début.

Il est à souligner que le procureur de la Commission et du gouvernement, Me Pepin, n'a pratiquement pas ouvert la bouche de la journée. C'est le président du tribunal, le juge Houle, qui s'est chargé des contre-interrogatoires et qui, tout au long de l'audition du témoin, a décroché flèches, remarques, blagues, etc. à une assistance attentive et révoltée en même temps.

À un certain moment, M. Hector a comparé le régime Duvalier aux structures médiévales du 14ème siècle. Le juge Houle a alors suggéré à la défense d'obtenir la transcription des notes du procès de Jeanne d'Arc pour fins de comparaison. Un représentant de la Ligue des droits de l'homme a aussitôt fait remarquer à son voisin que le juge, au procès de Jeanne d'Arc, portait un nom facile à retenir "pour qui aime les comparaisons".

C'est sur cette note que l'audition d'hier fut ajournée. Une audition marquée par un duel permanent entre le juge Houle et la défense, et où pas une seule fois n'a été mentionné le nom du principal intéressé, Oertz Belmont.

Soulignons enfin qu'avant l'audition du témoignage du professeur Cary Hector, le juge Houle a exigé que celui-ci dépose en preuves ses diplômes, pour établir hors de tout doute sa compétence d'expert. Le juge a toutefois accepté que le professeur dépose son long et détaillé curriculum vitae pour que la Commission "puisse le prendre en considération". Quant aux diplômes, ils seront déposés à la reprise des audiences, lundi prochain, à 9h30.

DÉMOLITION

Suite de la page 3

dans l'échelle de traitement, par rapport aux policiers) et climat de tension conduisant à la mention de "menaces potentielles", les deux pompiers-témoins insistent sur le fait que les personnes en danger, s'il y en avait eu, auraient été secourues par les pompiers "en débarras".

Mayer dira au commissaire qu'il est personnellement intervenu, lors d'une assemblée syndicale, pour décourager ses confrères d'avoir recours à la greve. Le soir du 1er novembre, cependant, il dit avoir eu peur de se "faire tirer" (par qui?) s'il s'avancait pour prêter main forte aux chefs dont il loue le courage...

Le commissaire Allison a paru agacé des digressions constantes de ces deux pompiers.

En fin de séance, le sergent-détective Lemay, qui enquête toujours sur l'incendie à l'angle nord-ouest de Papineau et Mont-Royal, s'est dit d'avis que la cause de l'incendie réside dans un système électrique défectueux situé sous le R.H. Discount Store. Les recherches se poursuivant toujours, la commission ferme provisoirement ce dossier pour entamer, lundi, celui de l'important incendie qui s'est produit, durant le week-end rouge à l'angle de Rosemont et Pie IX.

NOVICIATS

Suite de la page 4

en se réservant le veto sur toute décision; à la commission pédagogique, mais en ne leur concédant qu'une voix purement consultative. Une farce!

Bref, les jeunes demandent une obéissance qui transforme en enfants de Dieu à la parole libre et sans peur.

Somme toute, ils nous veulent dans la mesure où notre enseignement aura prise sur la vie. Et nous manquerions à notre devoir si nous allions les tromper en méprisant, dans un pharisaïsme satisfait, la limpidité de leur regard, leur attrait pour les moyens pauvres, pour une vie dépouillée au service de l'Absolu.

L'ÉCOLE AUCLAIR

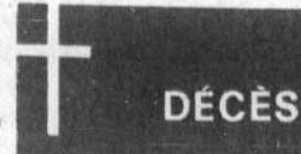
Suite de la page 5

- 3 — informer et former les adultes;
- 4 — pousser le MEQ à définir un but général de l'éducation au Québec;
- 5 — et engager les études sur les droits de l'enfant.

Cette confusion naîtra des demandes très différentes venant des parents. Certains demanderont un retour systématique à la pédagogie traditionnelle. D'autres trouveront l'école insuffisamment novatrice. Ce sera l'école élémentaire qui subira plus particulièrement ce choc parce qu'elle est plus accessible aux parents que l'école secondaire. Celle-ci est lointaine, vague alors que l'école élémentaire est encore dans leur quartier et elle est plus personnalisée. La confusion et l'inquiétude passent souvent par l'école élémentaire même si l'école secondaire est la cible de plusieurs parents insatisfaits.

Le MEQ doit prendre des mesures rapides pour que ceux qui tentent d'appliquer les principes qu'ils préconisent puissent le faire avec un maximum de chances de réussite. Les Commissions scolaires doivent s'obliger à respecter les parents mais les enfants aussi à respecter les enseignants et les directions d'école.

Si rien n'est entrepris très bientôt, nous ferons face à une école qui sera à la merci tant des conservateurs que des réformistes d'un moment. Et ce seront les enfants qui feront les frais de ce manque de continuité pédagogique.



DÉCÈS

DESILETS Frère Richard: A Mwanza, Tanzanie, le 3 décembre 1974 à l'âge de 37 ans, est décédé subitement le frère Richard Desilets, des Pères Blancs d'Afrique. Missionnaire en Afrique depuis 1962. Originaire de Scotstown, Sherbrooke. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Georges Desilets (Yvonne Perreault) de Sherbrooke, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Philippe Fautoux (Marguerite), M. et Mme Camille Gendron (Denise), M. et Mme Jules Gidon (Rita), M. et Mme Léon Desilets (Georgette Valcourt), M. et Mme Gérard Desilets (Marcelle Dumoulin), Sœur Lucille Desilets, des Sœurs de la Présentation de Marie.

"Israël n'a été exclu ni de l'Unesco ni d'un groupe régional"

PARIS (AFP) — "Israël n'a été exclu ni de l'Unesco ni d'aucun de ses groupes régionaux", a affirmé hier le directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow, en s'élevant contre les interprétations erronées, "voire même manquant d'objectivité", données aux décisions de la 18ème conférence générale de l'organisation.

Dans une déclaration au journal Le Monde, M. M'Bow souligne en effet qu'Israël "se trouve exactement dans la situation où il était antérieurement à la dix-huitième session de la conférence générale. On ne peut arguer qu'il ait été exclu de quoi que ce soit; le seul fait nouveau est qu'Israël se trouve être le seul Etat membre à n'être pas inclus dans l'une des régions en vue de l'exécution des activités de caractère régional".

M. M'Bow fait valoir en outre qu'Israël garde la possibilité de participer à toute conférence régionale de ministres "à titre d'observateur", et qu'il continue à être classé, en ce qui concerne les élections au conseil exécutif, dans le "groupe 1", Europe occidentale.

En ce qui concerne le problème de la protection du patrimoine historique et culturel de Jérusalem et des sanctions prononcées contre Israël, le directeur général de l'Unesco rappelle que, depuis six ans la conférence générale et le conseil exécutif de l'organisation ont adressé de nombreuses mises en demeure à Israël.

L'Arabie prend le contrôle total de l'Aramco

(Par l'AFP) — Les quatre compagnies pétrolières américaines participant à l'Aramco ont finalement accepté une prise de contrôle à 100 pour cent de cette compagnie par le gouvernement saoudien.

Les détails et les conditions de cette prise de contrôle seront notamment discutés lors d'une réunion qui va débiter ce week-end à Londres, selon le Wall Street Journal.

Seront présents à cette réunion, d'une part le ministre saoudien du Pétrole, M. Ahmed Zaki Yamani, et d'autre part des responsables des compagnies américaines intéressées (Exxon, Texaco, Mobil et Standard Oil of California) avec pour principaux négociateurs M. Clifton C. Garvin, numéro deux d'Exxon, et M. William P. Tavoulares, numéro deux de Mobil.

Interrogé à New York, un porte-parole de l'Aramco a confirmé la tenue d'une telle réunion de week-end à Londres, mais s'est refusé à commenter les informations portant sur les conditions dans lesquelles s'effectuera la prise de contrôle et sur la date éventuelle de cette opération.

Selon le Wall Street Journal, qui cite des sources proches des

négociateurs, les compagnies pétrolières se sont vu garantir la fourniture d'importantes quantités de pétrole brut une fois la prise de contrôle effectuée. Le montant exact est cependant toujours en discussion de même que celui de l'indemnité consécutive à la prise de contrôle.

Le Wall Street Journal confirme en gros les informations publiées à Beryouth par Middle East Economic Survey. Il précise que l'Arabie vendra (une fois l'opération effectuée) son pétrole brut à un prix compris entre 10 et 10,5 dollars le baril.

Selon Middle East Economic Survey (Mees), les détails à régler "le seront rapidement dans un proche avenir".

En termes généraux, l'accord précise que l'Arabie s'assurera le contrôle des 40 pour cent dont elle ne dispose pas encore (elle en contrôle déjà 60 pour cent) à la suite des accords de participation) dans la compagnie américaine. Le coût de cette part sera calculé sur la même base que dans les accords de participation, c'est-à-dire d'après la "valeur comptable nette". A ce propos, il est à noter que la valeur comptable nette de l'Aramco est d'environ deux milliards de dollars mais

que l'Arabie saoudite a déjà versé 500 millions de dollars pour l'acquisition de sa première participation de 25 pour cent. Cela, relève la revue, devra être pris en considération.

Les compagnies formant l'Aramco (Exxon, Socal, Texaco et Mobil) disposeront aux termes de l'accord, d'un certain volume de pétrole brut, dont la quantité n'a pas encore été fixée, qu'elles paieront au prix du marché. Cela signifie que ces compagnies, comme éventuellement celles qui pourraient vouloir acheter du brut saoudien, le paieront le même prix, sans bénéficier d'un traitement privilégié.

L'accord dont le Middle East Economic Survey dévoile les grandes lignes prévoit que les anciennes compagnies propriétaires continueront de gérer l'Aramco et d'assurer les services techniques que le gouvernement saoudien pourra lui demander. En contre-partie, elle recevra une certaine somme dont le montant n'a pas encore été fixé. Cependant, fait remarquer la revue, le rôle de la nouvelle Aramco saoudienne dépassera de beaucoup le champ de l'exploitation du pétrole et de son exportation pour s'étendre à des projets industriels et d'infrastructure sur l'ensemble du royaume. Enfin, des accords séparés seront conclus entre ces compagnies et l'Arabie saoudite pour poursuivre l'exploitation de la zone de l'Aramco.

Parmi les points importants qui restent encore à régler figurent, selon la revue, la rémunération des services que rendront les compagnies à la nouvelle Aramco saoudienne, la quantité de brut qui sera livrée à ces compagnies, la fixation du prix auquel elles le paieront et les accords séparés pour poursuivre l'exploitation.

En ce qui concerne la rémunération de leurs services, le MEES indique que les compagnies ont d'abord demandé entre 55 et 60 cents par baril. Cette proposition a été repoussée par les saoudiens qui ont fait valoir que les services en question devaient être étudiés avant que leur prix soit fixé.

La question de la détermination du volume du pétrole qui reviendra aux anciens propriétaires de l'Aramco est particulièrement importante pour ces compagnies, "cruciale" souligne la revue, car de lui dépend leur possibilité de conserver la place prépondérante dont elles disposent traditionnellement sur le marché.

Selon le MEES, il ne fait pas de doute que l'Arabie saoudite continuera à développer ses ventes directes soit à des

gouvernements soit à des compagnies indépendantes". D'autre part, il est à noter que l'Arabie entend, dans la mesure du possible, raffiner le plus possible de pétrole sur son territoire et que la vente à l'exportation, que ce soit de pétrole "brut" ou de produits raffinés,

sera de plus en plus liée au développement de l'industrialisation du pays.

La détermination du prix de marché auquel ce pétrole sera vendu dépend, dans une large mesure, de ce qui sera décidé la semaine prochaine à Vienne au cours de la conférence de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. L'Arabie saoudite étudie toujours ce que devrait être un prix de "marché approprié" et il est vraisemblable qu'elle aura défini sa position au moment de la conférence, qui doit commencer le 12 décembre.

Une série de discussions en 75

WASHINGTON (AFP) — Le dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole pourrait s'ouvrir en 1975 mais il prendra probablement la forme d'une série de discussions plutôt que d'une conférence unique.

Le vice-président de la commission de la CEE, sir Christopher Soames, et le secrétaire d'Etat adjoint Robert Ingersoll sont tombés d'accord hier pour estimer qu'un tel dialogue était possible à une date indéterminée de l'année prochaine.

A l'issue des entretiens biannuels entre les repré-

sentants de la commission de la CEE et ceux de l'administration américaine, MM. Soames et Ingersoll ont laissé entendre au cours d'une conférence de presse qu'un compromis pourrait être trouvé entre la proposition française d'une conférence tripartite (producteurs-consommateurs industriels) et les initiatives américaines pour un renforcement préalable de la coopération entre pays industrialisés.

"C'est une erreur de souligner les différences sur ce point entre l'Europe et les

Etats-Unis. Nous avons tous les mêmes vues sur la nécessité d'un tel dialogue", a dit sir Christopher ajoutant qu'il devait cependant être "soigneusement préparé".

De son côté, M. Ingersoll a reconnu que l'ouverture d'un tel dialogue était "possible" l'année prochaine mais il a souligné qu'à son avis, il s'agirait plus certainement d'une série de discussions.

Sir Christopher a rappelé enfin que les européens accordaient toujours autant d'importance aux votes du Trade bill par le Congrès américain.

Les opposants limogés à Addis Abeba

ADDIS ABEBA (Reuter) — Cousin de l'empereur Haile Sélassié, Zewde Gabré-Sélassié, ministre des Affaires étrangères, a été limogé au cours d'un remaniement ministériel restreint destiné, semble-t-il, à éliminer les opposants au nouveau régime.

Lui succède à la tête de la diplomatie éthiopienne un diplomate de carrière, Kifle Wodajo, qui était jusqu'à présent ambassadeur à Washington, après avoir servi à Moscou et à Berne. Il se trouve déjà à Addis Abeba.

Zewde Gabré-Sélassié se trouve actuellement à New York, où il a assisté à l'Assemblée générale des Nations unies, et bien qu'il ait été rap-

pelé, il y a un mois, à Addis Abeba, il n'a toujours pas quitté les Etats-Unis.

Dans le cadre du remaniement, un civil, Ayew Mandefro, prend pour la première fois la direction du ministère de la Défense. Diplomate de carrière âgé de 37 ans, il succède au général Aman Andom, tué récemment à sa résidence. Le même jour, 59 anciens dignitaires du royaume étaient exécutés sans jugement à Addis Abeba.

M. Mandefro a été pendant trois ans ambassadeur en Somalie, un des postes les plus délicats de la diplomatie éthiopienne compte tenu des revendications territoriales de Mogadiscio sur le désert de l'Ogaden.

Nouvelle tactique ou raid manqué contre le kibboutz Roch-Hanikra?

TEL AVIV (par l'AFP) — L'état d'alerte générale a été décrété en Galilée occidentale (la région nord d'Israël) à la suite d'une attaque de fedayine, très tard dans la nuit de jeudi à vendredi contre le kibboutz Roch-Hanikra.

Les fedayine ont réussi, semble-t-il, à pénétrer dans l'enceinte du kibboutz et, après s'y être infiltrés, ont ouvert le feu sur un des pavillons résidentiels de la communauté, blessant une personne. Les fedayine se sont ensuite retirés.

Dans les milieux proches du porte-parole militaire, on précisait à midi qu'un fedayine a été tué au kibboutz Roch-Hanikra même. L'homme a été découvert par un des membres du kibboutz qui effectuait une ronde de maison à maison au sein de la commune après l'attaque perpétrée par un ou plusieurs fedayine.

Le fedayine, qui se cachait dans une maison vide, ouvrit le feu lorsque la porte s'entrouvrit, blessant légèrement l'homme qui avait entrepris la fouille. Celui-ci riposta et fit en même temps appel à des forces plus importantes qui abattirent le fedayine. Dans la maison qui était vide d'habitants, on n'a pas découvert d'autres palestiniens.

Tous les habitants du kibboutz sont dans les abris de la commune et le village est encerclé par des forces militaires qui ont entrepris aussi un quadrillage minutieux de toute la région, malgré le temps orageux et les très fortes pluies qui sévissent dans le secteur.

Des hélicoptères, volant à basse altitude, participent aux opérations qui se sont étendues sur toute la Galilée occidentale où des barrages sont établis sur toutes les routes. L'état d'alerte couvre une région se prolongeant à plus de 20 km. à l'intérieur d'Israël, bien que Roch Hanikra se trouve pratiquement sur la frontière libanaise.

Les correspondants militaires rapportent d'autre part que les forces israéliennes postées au long de la frontière libanaise ont

effectué jeudi dans la soirée, des barrages d'artillerie en direction de Fatahland (la région de l'Arkoub).

"Les fedayine palestiniens qui ont pénétré dans le kiboutz de Roch-Hanikra (Ras Nakoura), au nord-ouest de la Galilée, ont réussi à échapper aux forces ennemies et à regagner leurs bases, à l'exception de l'un d'entre eux", a annoncé hier soir un communiqué publié par l'agence palestinienne d'information Wafa.

C'est la première fois que l'on se trouve face à un tel genre d'attaque, dans la série des opérations fedayine qui ont débuté à Kiryath Shmoné il y a moins d'un an et se sont répétées par la suite dans diverses localités, villages et un kibboutz du nord d'Israël, à proximité du Liban. Dans les cas précédents, ils s'étaient barricadés à l'intérieur d'un bâtiment après s'être emparés, ou avoir essayé de s'emparer, d'otages.

Le kibboutz Roch-Hanikra, sur la côte méditerranéenne, bien qu'il ne soit habité que par quelques centaines de personnes, est connu de tous en Israël à cause de ses attractions touristiques, ses roches à pic sur la mer et ses plages. La communauté vit presque exclusivement du tourisme.

Pendant ce temps à Washington, le secrétaire à la Défense, James Schlesinger, estimait que la "tension a diminué substantiellement au Moyen-Orient ces derniers temps, et que la situation est tout à fait calme" pour le moment.

Enfin, le Dava rapporte qu'au cours d'une récente conférence que le ministre israélien de la Défense, M. Shimon Peres, a eue avec des officiers supérieurs, il leur a déclaré que le pape a abandonné le principe de "l'internationalisation de Jérusalem".

Au cours d'une récente rencontre que le pape a eue avec des diplomates israéliens, interrogé sur ses vues concernant l'internationalisation, le souverain pontife aurait déclaré avec un sourire: "ce mot est si difficile à prononcer pour moi que je préfère abandonner cette idée".

M. Ian Smith, pour sa part, affirmait peu de temps avant qu'il n'avait pas complètement abandonné son projet de tenir une conférence avec les leaders noirs rhodésiens pour résoudre le problème constitutionnel du

pays. Aujourd'hui, des rumeurs persistent en Afrique du Sud font état de la tenue prochaine d'un "sommet austral", qui mettrait face à face pour la première fois à Lusaka, le prési-

dent Kaunda et M. Vorster.

La conférence qui s'est ouverte à Lusaka, pourrait fort bien constituer la première étape de cette concertation générale.

Lusaka: sommet secret de l'Afrique australe sur le problème rhodésien

(par l'AFP) — Trois chefs d'Etat d'Afrique australe: MM. Kenneth Kaunda de Zambie, Julius Nyerere de Tanzanie et Seretse Khama du Botswana, ainsi que plusieurs chefs nationalistes africains sont réunis à Lusaka, capitale de la Zambie, pour tenter de trouver une solution au problème rhodésien. Rien n'a filtré jusqu'ici sur cette rencontre qui se tient dans le plus grand secret à la résidence du président zambien.

Selon le Foreign office, deux leaders nationalistes rhodésiens emprisonnés depuis plusieurs années par les autorités de Salisbury, MM. Joshua Nkomo, dirigeant du ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe) et le révérend Ndabingi Sithole, leader du ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) assistent à cette conférence. Ils auraient ainsi bénéficié, comme le mois dernier, d'une libération "temporaire" leur permettant de participer aux conversations de Lusaka.

D'autre part, selon un journal de Salisbury, le révérend Abel Muzorewa, leader de l'ANC (Conseil national africain), seul mouvement d'opposition reconnu par le gouvernement de M. Ian Smith qui détient 6 des 66 sièges de la Chambre des députés rhodésien ou les 50 sièges réservés aux Blancs sont occupés par le Front rhodésien, participe également à la réunion de Lusaka.

Celle-ci constitue une nouvelle tentative pour régler le conflit constitutionnel né de la proclamation unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie, en 1965, par M. Ian Smith, ac-

tuel premier ministre. Elle s'inscrit dans le contexte politique nouveau consécutif à la décolonisation des territoires portugais d'Afrique, l'Angola et le Mozambique, qui contraignent les deux derniers pays à domination blanche, à reconsidérer leurs rapports avec l'Afrique noire.

L'indépendance de l'Angola et du Mozambique, pays dont ils sont limitrophes, pose en effet tant à l'Afrique du Sud qu'à la Rhodésie des problèmes économiques et de sécurité, dont ils ne peuvent pas se pa tenir compte. Les mouvements de libération rhodésiens et sud-africains peuvent en effet trouver dans les nouveaux Etats indépendants des bases de repli leur permettant de lancer des actions plus efficaces contre les forces de sécurité sur lesquelles s'appuient les régimes de Salisbury et de Pretoria.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la Rhodésie, l'indépendance du Mozambique pose le problème de ses débouchés vers la mer. 80% de ses exportations et de ses importations transitent actuellement à travers le Mozambique par les ports de Beira et Lourenço Marques.

Pour le gouvernement de M. Ian Smith, des accommodements paraissent donc nécessaires pour éviter l'étouffement économique de son pays qui, depuis neuf ans, fait l'objet de sanctions économiques du gouvernement britannique, notamment sur l'approvisionnement en produits pétroliers.

C'est dans ce contexte que depuis plusieurs mois MM. Vorster et Ian Smith se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont exprimé leur désir d'établir une meilleure compréhension entre pays de la région.

Dès le mois d'octobre, M. Vorster déclarait devant le Sénat sud-africain qu'il s'engageait à oeuvrer pour la paix en Afrique australe. "C'est la voix de la raison", répondait en écho le président Kaunda de Zambie, ajoutant que le moment était venu pour l'Afrique du Sud de faire un choix entre la voie de la paix et celle de la lutte.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

Session hiver 1975

Cours à temps partiel le soir pour adultes

SCIENCES PURES

Biologie 921
Mathématiques 001, 101, 103, 203, 307

CINÉMA GÉOGRAPHIE HISTOIRE

Géographie 221
Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours 913
Philosophie 227

PHILOSOPHIE

Initiation à la philosophie 101
Visions du monde 201
Condition humaine 301
Conduite humaine 401
Le Marxisme 227

SCIENCES SOCIALES

Psychologie 201, 210, 900, 904
Anthropologie 912
Economie 920, 921, 935
Science politique 942, 953
Sociologie 964, 979, 981

ARTS PLASTIQUES

Organisation picturale 101, 201, 301, 401
Organisation spatiale 102, 202, 302, 402

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Comptabilité 110, 210, 401, 513
Structure de l'entreprise 120
Droit des affaires 220

Marketing 430, 511
Comptabilité de gestion 320
Personnel 520

Mathématiques financières 533
Finance 540, 640
Science du comportement 650
Commerce de détail 501, 601
Procédés de secrétariat 144

ÉLECTROTECHNIQUE

Principes fondamentaux de l'électricité - de l'électronique
Électronique II Radio
Électronique III T.V.
Circuit logiques et techniques numériques

COURS CULTURELS

Peinture - Céramique - Décoration intérieure I, II
Lecture rapide
LOISIRS ET SPORTS
Yoga - Conditionnement physique - Golf I, II - Danse moderne

DATE LIMITE D'ADMISSION: 19 DÉCEMBRE

INSCRIPTIONS: Du: 2 décembre au 19 décembre (jour)
Les 12-16-18 décembre (soir)

Début des cours: semaine du 3 février

Pour plus de renseignements, demander la brochure:

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES

945 Chemin Chambly, Longueuil, Qué. (679-2630)

L'art à domicile.

Le club de gravures ARTS 2000 vous donne la possibilité de recevoir chez vous, sans frais, sans engagement, des gravures réalisées par des peintres québécois de renom.

Après examen, et à votre aise, vous pouvez alors décider d'acheter l'oeuvre choisie ou de la retourner au club.

Comment fonctionne ARTS 2000

En devenant membre — abonnement à vie: \$25.00 — vous recevez 2 ou 3 fois par an des photos en couleurs reproduisant les gravures qui vous sont proposées, accompagnées de détails techniques, des prix, et des biographies de leurs auteurs. Si d'après ces photos une gravure retient votre attention, vous en faites la demande au club qui vous la fait parvenir dans les plus brefs délais. Le membre a alors 10 jours pour décider de garder l'oeuvre et d'en acquiescer le montant ou de la retourner au club. D'aucune façon le membre ne s'engage à acheter l'oeuvre sollicitée, de la même manière qu'il peut également ne jamais rien demander à examiner.

Autres points importants

Contrairement à la plupart des clubs existants dans d'autres domaines, le membre n'a aucune obligation vis-à-vis du club ARTS 2000. Il bénéficie de prix très avantageux-entre \$35.00 à \$75.00 — grâce à la formule-club. Les oeuvres présentées sont toujours réalisées exclusivement à son intention, à tirage strictement limité, chaque exemplaire étant signé et numéroté par l'artiste selon des normes rigoureuses d'authenticité.

Cadeau de bienvenue

Tout nouveau membre reçoit gratuitement une gravure signée et numérotée par l'artiste à choisir parmi les trois oeuvres reproduites ci-contre.

Voilà une occasion à saisir à l'approche des Fêtes pour devenir membre et vous procurer des gravures déjà éditées par ARTS 2000 — Giguère, Tremblay, Molinari, Boisvert, Connolly, McLaren, Fortier, Bergeron etc.—

A moins que vous vouliez abonner un ami!

ARTS 2000

Une division de Art global, Inc.
B.P. 188, Station Côte des Neiges,
Montréal, Québec H3S 2S5 Tél.: 271-9158

REYNALD CONNOLLY

Sérigraphie originale en 5 couleurs
Vert, bleu, rouge, argent, noir.
Numérotée et signée par l'artiste
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires

GILLES BOISVERT sur un

texte de
CLAUDE PELOQUIN
Sérigraphie originale en 3 couleurs
Gris, argent, noir
Numérotée et signée par les auteurs.
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires

PIERRE CORNELLIER

Sérigraphie originale en 2 couleurs
Vert, noir
Numérotée et signée par l'artiste
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires

DEMANDE D'ADHÉSION

Je désire m'inscrire au club ARTS 2000 et recevoir gratuitement, comme cadeau de bienvenue, la gravure suivante:
Nom du peintre.....
Il est entendu que cette inscription me donnera droit à tous les avantages offerts par le club ARTS 2000 et ceci sans aucun engagement de ma part.

Nom.....Profession.....
Adresse.....Tél.....

Ci-inclus mon adhésion à vie de \$25.00 au club ARTS 2000

A retourner à ARTS 2000, B.P. 188, Station Côte des Neiges, Montréal, Québec

Chèque
Mandat poste

TECNA

L'imagination dans le meuble

661-3931

L'examen de passage est terminé pour Nelson Rockefeller

WASHINGTON (AFP) — L'audition de M. Nelson Rockefeller par la commission judiciaire de la Chambre des représentants s'est achevée et la nomination du vice-président désigné pourrait être confirmée par le Congrès avant Noël.

Après s'être justifié à la satisfaction de la commission des règlements du Sénat, l'ancien gouverneur de l'Etat de New York a dû répondre pendant neuf jours à une nouvelle série de questions des représentants sur ses prêts et dons à des amis politiques.

Le Sénat votera lundi prochain en séance plénière. Une importante majorité se dégage sans nul doute en faveur de la ratification du choix fait en août dernier par le président Gerald Ford. La Chambre, après un vote de recommandation de sa commission judiciaire, prévue au début de la semaine prochaine, se prononcera à son tour, moins unanimement, la semaine suivante, soit quelques jours avant Noël. Les votes dans les deux Chambres du Congrès doivent être acquis à la majorité simple.

Si la nomination de M. Rockefeller est confirmée, ce sera la première fois que les président et vice-président américains n'auront pas été élus au suffrage universel.

Un chiffre record: 6 millions de chômeurs aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le chômage a fortement augmenté aux Etats-Unis le mois dernier pour atteindre le niveau le plus élevé des treize dernières années.

Selon le département du Travail, le taux de chômage est passé de 6 pour cent de la population active en octobre à 6,5 pour cent en novembre, soit une augmentation en un mois de près de 500.000 chômeurs, dont le nombre total atteint maintenant 6 millions.

Il faut remonter à octobre 1961 pour trouver un taux de chômage aussi élevé aux Etats-Unis.

Les experts de l'administration s'attendent à ce que le chômage continue d'augmenter au cours des prochains mois, pour dépasser 7 pour cent vers le printemps de 1975, ce qui représenterait près de 8 millions de chômeurs américains. L'administration Ford n'envisage pas pour l'instant de modifier sa politique économique pour lutter contre le chômage, la lutte contre l'inflation restant, selon la Maison-Blanche, la priorité numéro un.

Le président Ford a proposé en octobre dernier au Congrès l'extension des allocations chômage, et la création d'emplois publics si le chômage dépassait pendant trois mois consécutifs le taux de six pour cent, ce qui se vérifiera fin décembre.

Mais le Congrès, qui va se séparer dans quelques jours, pour laisser la place aux nouvelles assemblées élues en novembre, n'a pas encore adopté ces propositions.

La forte augmentation du chômage en novembre, qui résulte de licenciements massifs dans l'industrie automobile et à un degré moindre dans le textile et le commerce de détail, a surtout touché les minorités.

C'est ainsi que le chômage chez les Noirs est passé en un mois de 10,9 à 11,7 pour cent alors qu'il n'augmentait que de 5,4 à 5,8 pour cent chez les Blancs. De même, la proportion de chômeurs chez les jeunes de moins de 20 ans est beaucoup plus forte que la moyenne nationale puisque le taux de chômage atteint maintenant 17,3 pour cent pour cette catégorie.

Démocrates et indépendants préfèrent George Wallace

PRINCETON New Jersey (AFP) — Selon un sondage Gallup, le gouverneur George Wallace, de l'Alabama est pour l'instant, le favori des électeurs démocrates et indépendants en tant que candidat à la présidence en 1976. Paradoxalement, il est également l'individu jugé le moins préférable comme occupant de la Maison-Blanche.

Le sondage a été effectué entre le 8 et le 11 novembre. 1.557 adultes, comprenant 699 démocrates et 455 indépendants, demeurant dans 300 localités, ont été priés de désigner leur choix parmi 31 candidats possibles.

Chez les démocrates, 19 pour cent ont préféré M. Wallace comme candidat contre 27 pour cent que l'on juge inacceptable.

Chez les indépendants, la proportion a été de 24 pour et de 27 pour.

Toujours chez les démocrates (candidats favorisés), le sénateur Hubert Humphrey du Minnesota est arrivé en deuxième position avec 11%, suivi du sénateur Henry Jackson (Etat de Washington) 10%, et des sénateurs Edmund Muskie (Maine) et George McGovern (Dakota du Sud) 6% chacun.

Encore chez les démocrates (candidats indésirables), M. Humphrey est toujours deuxième avec 14% suivi de M. McGovern, 13%.

Chez les indépendants (candidats favorisés), le sénateur Jackson est deuxième avec 12 pour cent suivi de M. Muskie, 9%, et de M. McGovern et de Ralph Nader (défenseur des consommateurs) avec 6% chacun.

Enfin, chez les indépendants (candidats indésirables), M. Muskie vient en deuxième position avec 25%, suivi de M. McGovern, 22%.

Bien que le sénateur Edward Kennedy (Massachusetts) ait annoncé qu'il ne présenterait pas sa candidature, de nombreux démocrates et indépendants ont néanmoins ajouté son nom à la liste en tant que favori.

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au Vermont

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960. "Le triomphe de la mort" 1.15, 5.30, 9.45. "Il n'y a pas de fumée sans feu" 3.15, 7.30.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Kong Fu le magnifique" 12.45, 3.40, 6.35, 9.35. "Wang Ya et Miss Karaté se déchaînent" 2.10, 5.10, 8.05.

ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon, 955-4246. "Airport 75" 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.30.

ATWATER H: Niveau métro Alexis Nihon 951-5511. "Animal Crackers" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene, Westmount 937-4747. "Black Windmill" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5177 ave. du Parc 844-1932. "Room 11" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.

BERRI: 1280 St-Denis 278-2474. "Emmanuelle" 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. "La représentation supplémentaire à 11.30."

BLUJOU: 5000 Papineau 527-9131. "Tango de la perversion" 12.15, 3.35, 6.40, 10.05. "Les contes érotiques" 1.45, 5.10, 8.30.

CANADIAN: 1200 Ste-Catherine 523-5180. "Le grand bazar" 12.30, 3.45, 7.00, 10.15. "Frères karaté à Bangkok" 2.00, 5.15, 8.30.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1085. "Serpico" 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Holiday chante le blues" 2.30, 7.10.

CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222. "Le triomphe de la mort" 12.25, 5.45, 9.25, 9.45.

CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001. "I confesse..." 1.10, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" 2.30, 5.10, 8.30, 11.10.

CINEMA 7: 5550 Sherbrooke, 489-5559. (Sala rouge) "Rabbi Jacob" sam: 6.30, 9.45. Dim: 2.55, 6.30, 9.45. "Marry me, Mary me" Sam: 1.05. Dim: 1.15, 4.40, 8.05. "Why Israel?" Sam: 8.00. Dim: 1.30, 4.50, 8.20.

CINEMA 7 ART: 3180 Bélanger E. 722-0002. "Chiens de paille" Sam: 7.30. Dim: 1.00, 5.20, 9.50. "On achève bien les chevaux" Sam: 5.20-9.45. Dim: 3.15, 7.40.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7095. "Abdication" 1.15, 5.15, 9.15, 9.15.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "L'ar-

naque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 532-9177. "Salon de massage" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Même les caresses s'apprennent" 2.55, 5.50, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam: dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam: dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est. Ste-Catherine 288-3303. "4 charlots musquetaires" 12.30, 4.20, 8.10. "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.10.

FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.05. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0797. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 3.20, 6.15, 9.15.

LOEWS: 574 Ste-Catherine O. 866-5551. "Macon county line" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.10. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

MERCUR: 4200 Ste-Catherine E. 255-4224. "L'exorcisme" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 961-4484. "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma)

naque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 532-9177. "Salon de massage" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Même les caresses s'apprennent" 2.55, 5.50, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam: dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam: dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est. Ste-Catherine 288-3303. "4 charlots musquetaires" 12.30, 4.20, 8.10. "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.10.

FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.05. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0797. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 3.20, 6.15, 9.15.

LOEWS: 574 Ste-Catherine O. 866-5551. "Macon county line" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.10. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

MERCUR: 4200 Ste-Catherine E. 255-4224. "L'exorcisme" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 961-4484. "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma)

naque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 532-9177. "Salon de massage" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Même les caresses s'apprennent" 2.55, 5.50, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam: dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam: dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est. Ste-Catherine 288-3303. "4 charlots musquetaires" 12.30, 4.20, 8.10. "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.10.

FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.05. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0797. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 3.20, 6.15, 9.15.

LOEWS: 574 Ste-Catherine O. 866-5551. "Macon county line" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.10. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

MERCUR: 4200 Ste-Catherine E. 255-4224. "L'exorcisme" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 961-4484. "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma)

naque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 532-9177. "Salon de massage" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Même les caresses s'apprennent" 2.55, 5.50, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam: dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam: dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est. Ste-Catherine 288-3303. "4 charlots musquetaires" 12.30, 4.20, 8.10. "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.10.

FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.05. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0797. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 3.20, 6.15, 9.15.

LOEWS: 574 Ste-Catherine O. 866-5551. "Macon county line" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.10. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

MERCUR: 4200 Ste-Catherine E. 255-4224. "L'exorcisme" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland 494-3479. "Papillon" 1.10, 5.10, 9.25. "Interne-cam" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 961-4484. "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE: (grand cinéma)

naque" 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.35.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-0960. "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 532-9177. "Salon de massage" 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Même les caresses s'apprennent" 2.55, 5.50, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renoir) Sam: dim: "Amarcord" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. (Salle Eisenstein) "Montreal Main" Sam: dim: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 est. Ste-Catherine 288-3303. "4 charlots musquetaires" 12.30, 4.20, 8.10. "A nous 4 cardinal" 2.30, 6.20, 10.10.

FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600. "Viva la mort" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000. "4 mercenaires d'El Paso" sam: 8.25. Dim: 1.00, 4.35, 8.10. "Cité de la violence" Sam: 8.30, 10.05. Dim: 2.35, 6.10, 9.45.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0797. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.45, 3.20, 6.15, 9.15.

LOEWS: 5

Colson a apporté de l'eau au moulin de l'accusation

WASHINGTON (AFP) — "Colson est capable de tout", avait dit un jour l'ancien président Nixon dans une de ses conversations enregistrées sur bande magnétique. Il a en tout cas été capable de mémoire. On l'a bien vu hier à l'ouverture de l'audience du procès de Watergate. Après un Haldeman, qui pendant trois jours a souffert de trous de mémoire invraisemblables, même lorsqu'il entendait ses propres paroles enregistrées, Charles Colson a abreuvé d'un flot de souvenirs, jurés, journalistes et spectateurs du procès.

Ce qu'il rapporte est presque le mot à mot de ce qu'il avait déjà abondamment révélé l'an dernier devant la commission sénatoriale d'enquête sur le scandale de Watergate.

Lorsqu'il a la moindre hésitation, il sort d'une poche l'aide-mémoire qu'il avait griffonné après une conversation avec l'un ou l'autre des hauts personnages actuellement au banc des accusés. Il a ainsi lu ce qu'il avait écrit le 23 mars 1973 après une conversation téléphonique avec Bob Haldeman. Ce dernier lui avait demandé où il en était dans ses tractations avec l'espion cambrioleur Howard Hunt pour obtenir son silence. "Je lui avais dit que je pensais qu'il pourrait vendre la mèche. Haldeman m'avait répondu: il faut l'en empêcher".

Après la déposition de Colson qui, bien que témoin de la défense, n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin du ministère public, plus d'une demi-heure de l'audience a été consacrée à une bataille juridique sur le point de savoir s'il était opportun que le jury entende un témoin venir rapporter les circonstances détaillées de la remise de l'argent destiné à acheter le silence des auteurs du cambriolage de Watergate. Lorsque le juge Sirica décida que le témoin, en l'occurrence l'ancien avocat d'Howard Hunt, William Bittman, pourrait faire ce récit, ce dernier n'était plus dans la salle d'attente, mais était sorti pour déjeuner. Le juge décida de le convoquer plus tard dans la journée. Le jury a le droit d'avoir connaissance de tous les faits, a dit M. Sirica, "et j'appellerai le témoin en dépit des objections du ministère public ou de qui que ce soit".

MM. Ford et Schmidt veulent se prémunir contre une menace énergétique sur l'Ouest

WASHINGTON (par l'AFP) — Au cours d'un déjeuner au National Press Club, avant de répondre aux questions des journalistes, le chancelier Helmut Schmidt s'est félicité de ce que les Etats-Unis et la République fédérale allemande "sont d'accord quant à leur analyse de la situation économique mondiale, des problèmes et des dangers qu'elle engendre".

Le chancelier fédéral a énuméré comme suit les principaux problèmes, tels qu'il les voit:

1) nécessité d'une coordination des politiques de tous les pays industrialisés de l'Ouest visant à assurer la stabilité interne;

2) recherche de moyens pour réduire les déficits extérieurs, en "recyclant" en même temps pour le bénéfice de tous les pétrodollars;

3) recherche d'une politique énergétique commune qui, surtout, visera à empêcher que ne soit "à nouveau menacé d'un jour à l'autre l'existence des nations industrialisées de l'Ouest".

M. Schmidt a indiqué d'autre part que les gouvernements américain et allemand étaient à présent disposés à permettre à la demande intérieure de s'accroître en partie afin d'améliorer les possibilités d'exportation des autres nations.

En ce qui concerne le "recyclage" des pétro dollars, M.

Schmidt a indiqué que celui-ci devrait autant que possible se faire sous forme d'emprunts directs par les nations en déficit auprès des pays producteurs de pétrole. Il a souligné cependant que de tels emprunts seraient de plus en plus difficiles du fait de la situation du crédit des pays déficitaires.

Il a souligné que tout dialogue avec les pays producteurs de pétrole exigeait au pré-

lable "une approche commune" de la part des pays consommateurs.

Il a affirmé que l'Allemagne fédérale pas plus que les Etats-Unis ne refuserait de contribuer au maintien de la stabilité économique mondiale.

Plus tôt, le chancelier Schmidt et le président Ford avaient repris leurs entretiens dans le bureau ovale de la Maison-Blanche.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger et le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, participaient aux conversations de la Maison-Blanche.

Recevant dans sa résidence officielle de Blair House, face à la Maison-Blanche, les journalistes allemands M. Schmidt s'est déclaré relativement rassuré quant à l'évolution de la

situation économique dans le monde occidental. Il leur a indiqué que les idées, à ce propos, du président Ford lui paraissaient aller "dans la bonne direction".

M. Schmidt a également dit que la rencontre, à la mi-janvier, entre le président Ford et le président français Giscard d'Estaing, serait probablement "très utile".

Dans l'optique allemande

comme dans l'optique américaine, il s'agirait d'amener la France à s'associer d'une manière quelconque à l'action de la nouvelle agence internationale pour l'énergie, qui groupe à présent 16 pays sous l'égide des Etats-Unis.

Cette question, prévoit-on, figurera au premier plan des consultations du sommet de Paris des neuf membres de la Communauté européenne.

Brejnev-Giscard: un bilan plutôt positif

RAMBOUILLET (AFP) — Développement de la coopération politique, signatures d'accords de coopération économique, entente sur la conférence sur la sécurité et la coopération européenne (CSCE), tel est le bilan des deux premières journées d'entretiens entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Leonid Brejnev.

Si le président de la république et le numéro un soviétique se sont mis d'accord sur les termes du communiqué final concernant la CSCE, une ambiguïté subsiste sur l'accord de la France quant au niveau de la phase finale de cette conférence.

M. Zamiatine, porte-parole de M. Brejnev, a déclaré qu'"à son avis" la conférence se tiendra au sommet au cours du

premier semestre de l'année prochaine. M. Xavier Beauchamps, porte-parole de l'Elysée, n'a pas voulu s'engager sur ce point. De toute manière, la décision n'appartient pas aux seuls Français et Soviétiques.

Cela dit, on s'accorde à penser que le sommet européen aura bien lieu et que la France réserverait pour le moment sa position en attendant une conclusion heureuse des travaux de la CSCE à Genève. Des progrès ont été réalisés à la troisième orbite sur la libéralisation des échanges humains et sur l'information. Il y a tout lieu de croire que la phase préparatoire actuelle de la CSCE aboutira prochainement à des résultats concrets.

Le bilan actuel des conversa-

tions est positif. MM. Valéry Giscard d'Estaing et Leonid Brejnev l'ont souligné devant la presse après la signature des accords de coopération économique.

M. Brejnev a en effet déclaré que les entretiens ont été "très fructueux et utiles pour les deux parties" et M. Giscard d'Estaing a parlé du caractère "ouvert et très positif des conversations qui ont permis d'aboutir sur tous les points essentiels à des solutions d'accord".

La consultation politique entre la France et l'URSS prend donc un nouveau départ ainsi qu'en témoignent d'ailleurs le compte rendu qu'a fait

M. Brejnev au président de la république française de ses récents entretiens à Vladivostok avec le président Gerald Ford, ainsi que l'exposé de la position de l'URSS sur le Proche-Orient que le chef du département de cette région a fait il y a deux semaines à son collègue du Quai d'Orsay.

On souligne d'autre part tant du côté russe que français l'importance des accords de coopération économique signés hier au château de Rambouillet dans une intense bousculade de photographes, et notamment celui qui tend à doubler le volume des échanges au cours des cinq prochaines années pour les

porter à douze milliards de francs (\$2,5 milliards) le crédit de douze milliards et demi de francs correspondant à quinze milliards de commandes accordées par la France à l'URSS pendant les cinq prochaines années et l'accord de livraison de gaz naturel portant sur vingt ans, deux milliards et demi de mètres cubes jusqu'à 1980 et quatre milliards par la suite.

Ce matin, un dernier entretien en tête-à-tête est prévu avant le départ de M. Brejnev et sa suite pour Moscou et la publication du communiqué final. On sait déjà que le président Giscard d'Estaing ira à son tour en Union Soviétique.

SALT: Schlesinger parle d'"exploit diplomatique"

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense, James Schlesinger a qualifié de "pas en avant important" l'accord réalisé à Vladivostok entre le président Gerald Ford et le secrétaire général du Parti

communiste soviétique, Leonid Brejnev, limitant les armes stratégiques offensives des deux pays.

Il s'agit d'une "percée diplomatique, d'un exploit diplomatique à l'actif du président

Ford," a-t-il ajouté.

Cet accord oblige en effet "les deux pays à consentir à une limitation du nombre de leurs véhicules stratégiques opérationnels". Le pacte de Vladivostok, selon M. Schlesinger, qui donnait une conférence de presse au Pentagone, "implique une réduction de ce qui nous a semblé être le programme soviétique" de développement du potentiel stratégique.

Le chef du Pentagone a insisté d'autre part sur les progrès réalisés ces dernières années par l'Union soviétique en matière de modernisation de son arsenal nucléaire: notamment des ICBM dont Moscou a expérimenté de nouveaux modèles cet été dans le Pacifique.

"Nous sommes prêts à évaluer tout ce que feront les Soviétiques", a ajouté M. Schlesinger. Le perfectionnement de leurs missiles stratégiques "nous obligera à procéder à tous les ajustements nécessaires".

Il a mentionné en particulier la possibilité de construction aux Etats-Unis de fusées intercontinentales d'une puissance de feu supérieure à celle des Minutemen-3, pièce-maîtresse de l'arsenal nucléaire des Etats-Unis. M. Schlesinger pense aussi à la fabrication de lanceurs mobiles de fusées à long rayon d'action. Des crédits, a-t-il signalé, sont prévus pour les recherches en la matière.

M. Schlesinger a d'autre part noté que si Moscou "s'impose des contraintes (dans le domaine stratégique) les Etats-Unis feront de même". Quand viendra le moment par exemple de remplacer les sous-marins nucléaires Poseidon, les Etats-Unis pourront construire des sous-marins de plus faible tonnage que le Trident actuellement projeté pour la prochaine décennie.

Le secrétaire à la Défense concède que l'accord Ford-Brejnev "n'a pas réalisé tout ce que l'on pouvait désirer. Mais il ne place pas les Etats-Unis en position désavantageuse. Nous devons réajuster la structure de l'ensemble de nos forces" stratégiques. L'accord conclu à

Vladivostok "est pleinement conforme aux objectifs que contenaient les résolutions du Congrès dans ce domaine", a-t-il ajouté. Il a cité alors en particulier l'amendement Jackson.

Cet amendement, a dit M. Schlesinger, insiste tout particulièrement pour qu'"à l'avenir les forces stratégiques américaines ne se trouvent pas en état d'infériorité vis-à-vis des Soviétiques. Cet objectif a été atteint," a-t-il affirmé.

Le secrétaire à la Défense a été interrogé sur les risques que fait courir aux Etats-Unis la puissance d'un grand nombre de fusées stratégiques soviétiques supérieures à leurs contreparties américaines. De ce fait, si Moscou dotait d'ogives multiples indépendantes (MIRV) les ICBM en sa possession, il pourrait en résulter un risque plus élevé de destruction aux Etats-Unis en cas de conflit armé.

Le secrétaire à la Défense a

souligné que les Etats-Unis vont continuer de suivre de très près les actions de l'Union soviétique sur le plan stratégique et Washington agira en conséquence. Si le potentiel destructeur de l'URSS augmentait substantiellement, a dit encore le ministre, les Etats-Unis pourraient avoir recours à diverses alternatives: "un plus grand contingent de nos forces serait déployé sous les mers et il y aurait davantage de bombardiers". Ces solutions rendraient moins vulnérables les vecteurs américains aux coups de l'adversaire éventuel.

On peut également considérer la possibilité de fabriquer "davantage de Tridents", submersibles armés de 24 missiles chacun alors que les Polaris et les Poseidon actuels n'en ont que seize.



Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE TRIMESTRE D'HIVER 1975

STAGE INTENSIF DE SPÉCIALISATION POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE PAR LA MÉTHODE STRUCTURO-GLOBALE AUDIO-VISUELLE (S.G.A.V.) (6 crédits)

CONDITIONS D'ADMISSION

1) Posséder une connaissance approfondie du français.
2) Être détenteur du B.A., du D.E.C. ou d'un diplôme d'enseignement ou être enseignant en emploi.

DATE LIMITE DE DEMANDE, D'ADMISSION :
le 16 décembre

HORAIRE
Le mardi et le jeudi 18h30 à 22h30 à compter du 4 février à 18h30 et 2 semaines intensives en mai (dates à déterminer)

N.B. Les travaux pratiques porteront sur les méthodes Voix et Images de France et De Vive Voix; on présentera également d'autres méthodes, telles: Bonjour Line, Leçons de transition, Le français international.

CE STAGE EST OFFICIELLEMENT RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRES :

Extension de l'enseignement
Bureau 2417
Pavillon de la bibliothèque
Cité universitaire
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202

Cité universitaire, Québec



Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT TRIMESTRE D'HIVER 1975 (du 7 janvier au 30 avril)

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec les différentes Facultés ou Ecoles de l'Université, offre au trimestre d'hiver 1975, des cours dans les disciplines suivantes:

ADMINISTRATION	GÉOLOGIE
ADMINISTRATION SCOLAIRE	GRÈC
ANTHROPOLOGIE	HISTOIRE
ARCHÉOLOGIE	HISTOIRE DE L'ART
ARTS VISUELS	INFORMATIQUE
BOTANIQUE	LINGUISTIQUE
CATÈCHESE	MATHÉMATIQUES
CHIMIE	MUSIQUE
CHINOIS	ORIENTATION
CONSOMMATION	PÉDAGOGIE
DIDACTIQUE	PHILOSOPHIE
DIÉTÉTIQUE	PHOTOGRAMMETRIE
DROIT	PORTUGAIS
ECONOMIQUE	PSYCHOLOGIE
ÉDUCATION	SCIENCE POLITIQUE
ÉDUCATION PHYSIQUE	RUSSE
ESPAGNOL	SOCIOLOGIE
FORESTIÈRE	THÉOLOGIE
FRANÇAIS	TRANSCRIPTION
GENIE CHIMIQUE	URBANISME
GÉOGRAPHIE	

INSCRIPTION :
l'inscription aura lieu pendant la semaine du 6 janvier.

DÉBUT DES COURS :
à compter du 7 janvier.

RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE :

Extension de l'enseignement
Bureau 2417
Pavillon de la bibliothèque
Cité universitaire
Québec G1K 7P4
Tél.: 656-3202

Cité universitaire, Québec

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

session d'hiver 1975

- Secteur général
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMMES OUVERTS :

1. Sciences de la santé
2. Sciences pures et appliquées
3. Lettres

DATE LIMITE: 15 décembre 1974

RENSEIGNEMENTS :

Bureau des Admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255



Université Dalhousie

Bourses d'études commémoratives 1975-76 Isaac Walton Killam

Valeur
Des bourses d'une valeur de \$5,500 et renouvelables sur preuve de résultats satisfaisants dans un programme de maîtrise ou de doctorat en sciences naturelles, sciences sociales et sciences humaines, peuvent être obtenues à l'Université Dalhousie.

Qualifications
L'éligibilité est basée sur la première année de l'obtention du diplôme dans le domaine où l'étudiant désire continuer. Aucune remise de frais accompagnant les bourses, mais une subvention pour le voyage à Dalhousie est disponible. Les étudiants peuvent exécuter des tâches d'enseignement ou autres fonctions à la discrétion du département qui lui donnera une rémunération supplémentaire.

Demandes
Les candidats ne sont pas requis de soumettre des formulaires de demande à la Bourse commémorative Killam, mais doivent faire une demande d'admission au Registraire, Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada, aussitôt que possible.

Sur la base des informations reçues dans la demande d'admission, le département concerné choisira les dossiers d'étudiants qui seront soumis au conseil de sélection pour études et nomination.

avis aux clients

d'Economy Ware Kitchen Specialties Ltd.
Le Cercle d'Économie de la future ménagère qui a fait cession de ses biens le 12 novembre 1974.

Tous les clients, et même ceux qui ont déjà communiqué avec l'Office de la protection du consommateur ou d'autres organismes gouvernementaux ou privés, qui ont une réclamation contre la compagnie Economy Ware Kitchen Specialties Ltd: Le Cercle d'économie de la future ménagère qui a fait cession de ses biens le 12 novembre 1974, sont priés de remplir AVEC SOIN le coupon-réponse ci-dessous, et de l'expédier, AU PLUS TÔT, à l'Office de la protection du consommateur, au bureau régional de Montréal, 201 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal H2M 1L2.

Les réclamations seront transmises à qui de droit, et vous serez avisés, dans les prochaines semaines, des mesures adoptées.

Coupon-réponse à détacher, et à expédier à:
L'Office de la protection du consommateur
Bureau régional de Montréal
201 est, boul. Crémazie
1er étage
Montréal H2M 1L2

•	Nom inscrit au contrat	•
•	Adresse inscrite au contrat	•
•	Nom actuel (si différent)	•
•	Adresse actuelle	•
•	Date de signature du contrat	•
•	Lieu de signature du Contrat:	•
•	À domicile ☐ Au magasin ☐	•
•	Préciser adresse	•
•	Ailleurs ☐	•
•	Préciser adresse	•
•	Montant total du contrat	•
•	Somme déjà versée	•
•	Valeur de la marchandise reçue	•

Les policiers parisiens revendiquent

PARIS (AFP) — Les policiers parisiens, sont en colère. A leur tour, ils manifesteront les 10 et 11 décembre pour "lancer un avertissement solennel au gouvernement".

Ces deux journées revendicatives seront marquées par la signature d'un texte qui sera porté au ministre de l'Intérieur, l'autorité de tutelle des gardiens de la paix. Des discussions seront en outre suscitées entre le personnel et les représentants de l'administration.

Cette grogne résulte essentiellement du refus de dialogue et de concertation avec le ministre de l'Intérieur. Mais c'est la condition même de gardien de la paix qui est aujourd'hui remise en question. Les gardiens de la paix ne veulent plus être considérés comme une "espèce à part": ils entendent bénéficier, à l'instar des autres travailleurs, du droit de grève qui leur est interdit depuis 1948.

variétés

Gilbert Bécaud

Une leçon de scène

par Yves Taschereau

En 1954 les admirateurs de Gilbert Bécaud avaient, dans leur enthousiasme, défoncé tous les fauteuils à l'Olympia. En 1964, sur scène, Bécaud cassait à peu près tout: le piano, le dos de ses musiciens etc... En 1974, ses spectateurs, plus vieux et plus tranquilles (il est vrai que les bons billets qu'on donne aux critiques nous font perdre de vue le public différent des balcons), ne cassent plus rien. De son côté le chanteur laisse son matériel en bon état. Il ne se couche plus dans la queue de son piano, il ne se laisse plus tomber à terre, mais à 47 ans il donne encore une étourdissante leçon de scène à tous ces jeunes chanteurs français qui viennent nous visiter. Quelle performance!

Il est inutile de s'attarder beaucoup sur ses chansons. Elles sont bien faites et bien accrocheuses. Sa musique est personnelle et comporte toujours un petit élément nouveau à chaque visite. Cette année il est aux cuivres... Quatre musiciens sont souvent transformés et donnent une autre dimension aux mêmes chansons. Les textes de ses trois paroliers sont extrêmement inégaux. Cela va de la simplicité, du clin d'oeil amusé, de la nostalgie jusqu'à un sainteuphorisme remaché (Le petit prince, pas Vol de nuit) et un engagement bien inoffensif (les indiens, la Chine etc...). Quoiqu'il en soit, elles s'écoulent bien et en valent bien d'autres. Bécaud ne se veut pas un poète mais un chanteur.

Et un chanteur de scène. La chose devient évidente quand on se rend compte, en assistant à son spectacle, qu'une chanson comme "Rosy and John", qui offre un intérêt très limité sur disque, devient un des meilleurs moments de la soirée.

C'est que cette chanson, comme "Alors raconte" et plusieurs autres, est faite pour la scène. Bécaud ne se balance pas en rythme sur ses chansons, il les joue. C'est un comédien avant tout. Chaque chanson a sa mise en scène, ses gestes, et devient presque une histoire qui se découvre sous nos yeux. Evidemment son répertoire de gestes et de tics, comme sa main sur l'oreille, est connu de tout le monde. On attend le moment où il s'assoiera sur le clavier de son piano, celui où il jouera du tambour avec son micro ou encore ceux où il nous gratifiera de ses stepettes. Mais ces choses ne reviennent jamais au même instant, comme s'il ne chantait jamais deux fois de la même manière les chansons au programme. Bécaud ne dégage pas une impression de travail mécanique comme pouvait le faire Yves Montand, dans le temps.

Tout est à ce niveau. Il a, par exemple, semblé s'apercevoir tout à coup que l'introduction d'une de ses chansons pouvait permettre de chanter "Tout le monde est malheureux" de Vigneault (un Vigneault dont il a chanté un texte, "Natast-quant", il y a une douzaine d'années...). Tout surpris (!) il s'est alors mis à chanter Vigneault pour le plus grand plaisir du public. Son public est un jouet entre ses mains. Bécaud manie d'une façon incroyable l'art de prolonger les applaudissements. Il sort de scène après chaque chanson, vient saluer le plus loin possible du micro pour gagner du temps et commence très tôt à faire croire aux gens que la dernière partie de son récital est une suite de rappels. Ça peut énerver certaines personnes, mais pour moi c'est un excellent travail. Quand on a choisi de faire jusqu'au bout un bon spectacle de music-hall, on tient compte de ces détails. Et c'est ce que Gilbert Bécaud fait.

"Un tramway nommé désir"

Andrée Lapelle succèdera à Arletty

PARIS (AFP) — Andrée Lapelle débutera fin janvier à Paris, où l'Atelier présentera "Un tramway nommé désir" de Tennessee Williams, dans une nouvelle version adaptée par Paul de Beaumont.

Belle, les cheveux châtain clair, Andrée Lapelle, à qui on ne peut reprocher que de paraître un peu trop jeune pour le rôle, succèdera donc, vingt-cinq ans après, à Arletty dans le personnage de Blanche DuBois, la mythomane amoureuse de son beau-frère. C'est Jean-

Claude Drouot qui tiendra ce rôle créé au théâtre et au cinéma par Marlon Brando, aux côtés de Vivien Leigh. Claude Brosset et Colette Castel seront leurs principaux partenaires.

Andrée Lapelle, qui débuta à Montréal en 1952 dans "L'hermine" de Jean Anouilh, a interprété depuis un répertoire très varié avec notamment "Huis clos" de Sartre, "Les caprices de Marianne" de Musset, "Maison de poupée" d'Ibsen, "L'échange" de Claudel.

Une coopérative pour auteurs dramatiques

Une nouvelle société de gestion et de perception des droits d'auteurs dramatiques vient de voir le jour au Québec. Le 14 septembre dernier, le gouvernement du Québec lui accordait sa charte.

Cette société a pris nom de: "Coopérative des auteurs compositeurs dramatiques québécois".

Afin de représenter et de protéger équitablement ses membres, la formule coopéra-

tive est apparue comme la plus efficace.

La Coopérative servira à regrouper tous les écrivains en vue de protéger et de percevoir les droits de leurs oeuvres qui sont utilisées autant sur scène qu'à la radio, télévision, cinéma, etc.

Grâce à des ententes avec les sociétés d'auteurs des autres pays, la coopérative pourra gérer ces droits au Québec comme à l'étranger.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

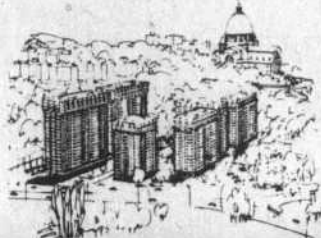
ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le jour
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

APPARTEMENTS À LOUER

Les meilleurs avantages de location à Montréal !



APPARTEMENTS DISPONIBLES

Avant de prendre une décision, venez visiter le Rockhill, 4858, Côte-des-Neiges



ROCKHILL

Un concept moderne pour la société actuelle

Visites : Lundi au vendredi inclus : 12 A.M. - 8 P.M.

Samedi : 11 A.M. - 6 P.M.

Tél.: 731-6444

731-6444

4858 Côte des Neiges

Propriété de Gestion Manulife (Québec) Ltée
Filiale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers

9-12-74

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

FEMME capable de prendre soins de 2 jeunes enfants. Cuisine et travaux domestiques pour couple travaillant. Logé, bon salaire, ambiance agréable et confortable. Tél.: 844-9066 après 7 p.m. 9-12-74

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaie. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

ARTICLES À VENDRE

UN HAUT-PARLEUR Goodman, axiom 300 (cabinet plan Goodman): un cabinet non achevé. Tél.: 844-8273. 9-12-74

ANTIQUITES À VENDRE

ANTIQUITES
Styles Canadiens et Européens
achat et vente
JEAN CARIS CANADA LTÉE
St-Jacques de Montcalm
(Route 25, vers Joliette)
Tél.: (514) 839-6292
9-12-74

LIT EN CUIVRE complet, matelas-sommier, double, prix: \$250. Tél.: 731-0747 ou 735-3314. 9-12-74

ARMOIRES LOUIS XIII, à panneaux soulevés, en parfait état. \$825. Pupitre, secrétaire, non décapé. \$85. Tél.: 661-9143. 9-12-74

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 frais virés acceptés. J.N.O.

MAISON pièce sur pièce, 38' x 28', 150 ans, complète: structure, planchers, chevrons (croix St-André). Tél.: 661-9143. 9-12-74

ANIMAUX À VENDRE

TERRIEN à poil dur, enregistré, 6 semaines, mâle, valeur exceptionnelle. Tél.: 691-4257. 9-12-74

BEAUX CHIOTS de chasse Afghan, noirs, blonds et bruns. Vaste choix. Plusieurs animaux de qualité. Scheherazade et Kopki, pure race. Prix très raisonnables. Téléphonez à St-Thomas, Ont. 519-631-6447. 11-12-74

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT LUXUEUX, cuisine, véranda, haut de coteau. Retraitée. Tél.: après 6 p.m. 387-0657. 9-12-74

FEMMES DEMANDÉES

CONSEIL DES PORTS
NATIONAUX
Port de Montréal



NATIONAL HARBOURS
BOARD
Montreal Harbour

SECRÉTAIRE

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

SALAIRE:

\$7,160 à \$9,580, par année

QUALIFICATIONS:

- Détenir un certificat d'études de 11e année ou l'équivalent
- Être bilingue
- Avoir une bonne connaissance de la sténographie française et anglaise
- Avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 décembre 1974 à:

Me G. LANGIS
AGENT RESPONSABLE DU PERSONNEL
CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 3R5

9-12-74

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT FINI ANTIQUE dans le Vieux Laprairie. Libre maintenant. Tél.: 659-0903. 9-12-74

AVENUE LAVAL, coin Carré St-Louis, proximité métro, 6 pièces chauffées, ensoleillé, 2e étage, non meublé. Poêle, réfrigérateur fournis. Balcon. Libre immédiatement. Références demandées. Tél.: 738-8872. 11-12-74

AUTOS À VENDRE

CHRYSLER IMPERIAL, Le Baron, 1969, radio AM-FM, cassette, air climatisé, pneus Michelin. Tél.: 388-3480. 9-12-74

BUICK Electra 225, 1970, sedan, AM-FM stéréo, brun, tout vinyl, bas mileage. Pour vente rapide \$1,375. Station Shell, 205 Bellechasse Est, Gaby. 23-12-74

BMW, 1972, 3.0CS, 29,000 milles, 4 vitesses, peinture métallique, sièges cuir, complètement équipée, air climatisé, stéréo AM-FM, 2 pneus d'hiver. \$8,500. Tél.: 481-7746. 13-12-74

FORD CHAMBLAY AUTOMOBILE, 2575 Bourgoine, Chamblay, dépositaire Volvo, vous offre les modèles '75 au prix du Père Noël. Aussi modèles '74. Tél.: 658-6623. Voitures usagées. 23-12-74

AUTOS À VENDRE

CITROEN D Spécial, 1972, bon état. Tél.: 473-6231. 9-12-74

NE LOUEZ PAS un Volkswagen 1971! Je peux vous faire propriétaire. Auto complet, \$40 de moins par mois. Vous n'avez qu'à m'appeler. Je fais tous les arrangements pour vous. Liliane, 363-5000 ou 365-9451. 16-12-74

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

COMMERÇANTS

VENDEZ DES VOILIERS POUR PROFIT

Comme fabricant de L'AQUA CAT, le catamaran avec plus de 13,000 propriétaires nous recherchons des commerçants pour plusieurs territoires au Québec. Ceux qui seront désignés auront un territoire exclusif, et il s'agit seulement d'un petit placement d'inventaire, pour plus de détails, écrivez à: Sundance Industries Ltd. 1240 Plains Road E. Burlington, Ontario L7S 1W6

CHALET À LOUER

MAGNIFIQUE CHALET SUISSE, 4 milles de St-Sauveur, avec foyer, tél.: 659-5590 ou 1-227-2425. 9-12-74

CHALET SUISSE, 2 milles du Mont Orford, 3 chambres, salon, dinette, meublé, chauffé. Tél.: 256-8265 après 5 p.m. 9-12-74

CHALET À LOUER

LAC L'ACHIGAN: luxueuse place, \$2,000, saison. Aussi 4 unités: \$475, saison, ski, 20 — 430e avenue, St-Faustin, foyer, tapis partout, ski location \$1,800 ou vente. Tél.: 384-2811 ou 684-8499. 9-12-74

COLLECTIONS

COLLECTION PRIVEE: gravures et tableaux contemporains. Prix raisonnables. Tél.: entre 5 et 8 p.m. 486-2888. 9-12-74

COMMERCE À VENDRE

BELLE OCCASION: pour un beau commerce d'épicerie et boucherie licenciée, endroit touristique, très bon chiffre d'affaires. Pas cher. (Photo MSL) Thérèse Pilote, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

MONT ST-GREGOIRE: (30 milles de Montréal). Désirez-vous partir en affaires? commerce de rembourrage, avec maison-mobilière meublée, terrain 34,000 p.c. (Photo MSL) Thérèse Pilote, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél.: 725-2421. 9-12-74

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

BUREAU D'HOMME D'AFFAIRES, enoyer, avec chaise sur roulettes. Prix: \$200. Tél.: 678-2757. 9-12-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137. 669-2547. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

CENTRE HOSPITALIER ST-EUSTACHE recherche INFIRMIÈRES-AUXILIAIRES à temps partiel jour - soir - nuit

S'adresser au bureau des Soins Infirmiers 473-6811

10-12-74

HOMMES DEMANDÉS



CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

RECHERCHE

UN TECHNICIEN EN BIOLOGIE MÉDICALE

de formation R.T. générale

Le candidat choisi possèdera deux années d'expérience en travail de bio-chimie. Il travaillera sous la direction du chef de service de laboratoire et il sera appelé à faire de la garde.

Le salaire payé sera celui de la convention collective et l'expérience du candidat choisi sera reconnue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du personnel

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

L'Annonciation
Comité Labelle
Québec
J0T 1T0

9-12-74

LOGEMENTS À LOUER

ST-ANDRÉ 3756: près Cherrier, 9 pièces meublées chauffées, près métro Sherbrooke et parc Lafontaine \$265. Tél.: 525-4272. 9-12-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Séries, 822 est Sherbrooke suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b. p.d., b. ph.L. es lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

LASALLE: 5 logements, immeuble récent, condition impeccable, belle possibilité. Prix: \$66,500. Photo MSL. A. Barabé, 678-8060 ou 678-6501. Immeubles Carboneau, courtiers. 9-12-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT: En très bonne condition, triple 3 x 7 1/2 pièces, comptant: \$10,000. Balance de vente par propriétaire au taux courant. Un achat que vous ne devez pas manquer! On demande: \$54,000. Exclutif! Charlotte Ouellette, 735-5791. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

DUVERNAY: Votre maison de rêve. Un magnifique bungalow pierre et brique, corniche aluminium. Très grand terrain paysagé. Garage au niveau de la rue. Grand salon avec foyer, salle à dîner, 3 chambres, on demande: \$45,000. Photo MSL. Appelez Pierre Langlois, 382-5890 ou 663-8790. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

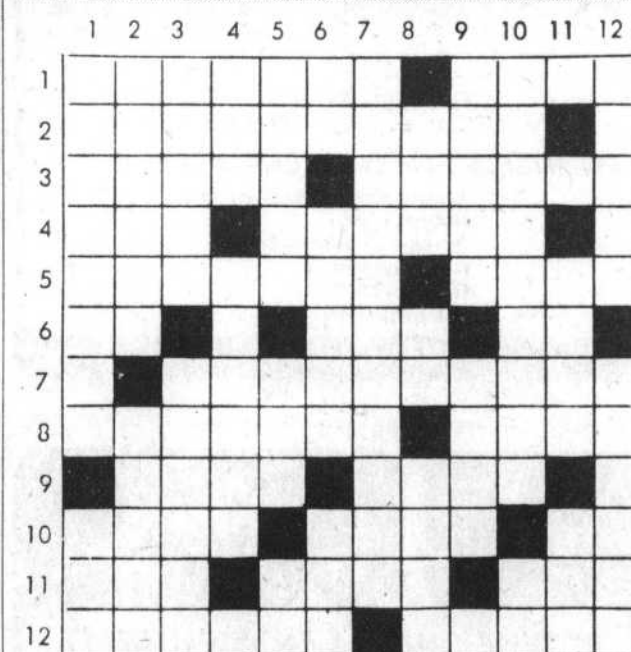
ST-JEAN: Beaucoup de caractère, jolie propriété, 7 pièces, solarium, salle familiale, 3 chambres, fenêtres aluminium, garage avec portes électriques, plusieurs arbres et haie, près des écoles, église et centre d'achats. Environ 20 minutes de Montréal. (Photo MSL) Nicole Lefroy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

ST-JEAN: "Como Esta Usted?" Bungalow style espagnol, tout blanc et propre, 5 pièces, norme "Noveltec", secteur résidentiel de choix. Si vous recherchez une belle demeure, ne manquez pas d'appeler (Photo MSL) Roland Arsenault, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

REGIONS ST-JEAN — ST-LUC: Triplex propres, situés près grandes routes, ils sont toujours loués, construction de classe, revenus très intéressants. Prix abordables. (Photo MSL) Roland Arsenault, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

COTTAGE 1891, cachet particulier, bien entretenu, toit, tuyauterie, électricité refaits à neuf, 9 grandes pièces, local pour opérer commerce ou affaires au sous-sol. Occasion unique pour professionnel ou cadre. (Photo M.S.L.) Denise Rivest, 254-6083. Immeubles Westgate, courtiers. 9-12-74

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1— Terme impropre pour désigner la différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur. — Coût d'une chose.
- 2— Maladie qui a son existence propre et qui n'est point la conséquence d'une autre.
- 3— Branche de rotang. — Cheval de chasse.
- 4— Unité monétaire de la Norvège et de la Suède. — Relatif à Élie.
- 5— Étendue, dans le sens perpendiculaire à la longueur. — Dieu de l'amour.
- 6— Astate. — Masse de pierre très dure. — Chrome.
- 7— Qui marque la joie et la fierté.
- 8— Enlevé d'une peau les chairs qui y adhèrent et qui ne devaient pas être tannées. — L'anc. Archipel.
- 9— Demeure. — Attache avec un noeud.
- 10— Blasphème. — Altier. — Ce qui est dû à quelqu'un.
- 11— Utilisa. — Être éternel. — Autocar.
- 12— Relatif au sexe. — Configuration des objets.

Verticalement

- 1— Action de violer. — Suc tiré d'une chose par pression.
- 2— Un sens. — Gorge entaillée par une rivière transversale dans l'anticlinal d'un plissement de type jurassien.

- 3— Superposer les poissons saillés dans les barils. — Seconde partie du corps des insectes.
- 4— Familierement. — Action de garer.
- 5— Arrêt de la respiration. — Colère. — Petit cube.
- 6— Gallium. — Homme joyeux et sans souci. — Tranchant d'un instrument.
- 7— Habitude malade de l'éther.
- 8— Consue. — Canadien Pacifique. — Germe de vie.
- 9— Deux chopines. — Bonheur.
- 10— Action de donner un quatrième labour à la vigne. — Chrome.
- 11— Pare. — Peine des damnés.
- 12— Voisin de l'écurie. — Terre qui était concédée par un seigneur.

Solution d'hier

1 FOMENTATRICE
2 LUIRE MOULIN
3 EVERTUILLER
4 URNE RAVIOLE
5 RA MAUVEINE
6 OGRESSIE IMM
7 NEANT NO JEU
8 RUTILLERONS
9 KICS EU SITE
10 EPILEBRASE L
11 PATATE RUCE
12 INEGALITE OR



AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

Jim Fanning: "Vous vouliez des échanges? Vous en avez!"

par Marc Thibeault

Lors de leur annuelle réunion hivernale terminée hier à la Nouvelle-Orléans, les clubs de baseball des ligues majeures ont exécuté 14 échanges concernant 36 joueurs, ce qui est moins qu'à la même période l'année dernière alors qu'il y eut 26 transactions concernant 58 joueurs. Si, en décembre 1973, les Expos de Montréal n'exécutèrent qu'un seul échange (Mike Marshall pour Willie Davis), ils en ont complété quatre ces jours derniers.

Six joueurs sont partis, huit autres sont arrivés. En retour de Ken Singleton, Mike Torrez, Ron Fairly, Willie Davis, Tom Walker et Terry Humphrey, l'équipe montrealaise a reçu Dave McNally, Rich Coggins, Woody Fryman et cinq jeunes recrues, Pete Mackanin, Bill Kirkpatrick, Don Stanhouse, Ed Kurpiel et Rudy Kinard.

Que dire autour d'un tel chambardement si ce n'est une résonnance telle que, qui vivra verra? La transformation exposée, c'est le cas de l'écrire, bien des "si", en ce sens que nous savons ce que les ex-Expos ont fait pour l'équipe montrealaise alors que nous ignorons, sauf dans le cas de McNally, ce que les nouveaux venus feront. Ainsi, si McNally gagne 20 parties et si Coggins, qui est rapide, fait aussi bien que Davis au champ centre et que Kirkpatrick se révèle une agréable surprise, le départ de Singleton et Torrez se justifiera. Celui de Fairly est facilement explicable en ce sens qu'il a 36 ans et qu'il ne peut plus être qu'un bon réserviste. Celui de Humphrey également parce qu'il a complètement dépassé son âge. Il ne faut pas oublier qu'il fut le 36e choix des Expos lors du repêchage des joueurs libres en juin 1969. Walker, bien qu'il ait fait sa part comme lanceur de relève, ne représente pas non plus une grosse perte, ses dossiers avec les Expos depuis trois ans ayant été respectivement 2-2, 7-5 et 4-5.

Le départ de Davis laissera sans doute, du moins à l'offensive, un grand vide. Il sera difficile pour Coggins de mener les frappeurs des Expos dans six directions comme l'a fait Willie D., l'été dernier: 86 points comptés, 611 présences au marbre, 180 coups sûrs, 27 doubles, 9 triples, 89 points produits, sans oublier 12 circuits et 25 buts volés en 32 essais.

Il n'y a qu'une explication au départ de Davis et c'est qu'il ne respectait pas le gérant Gene Mauch autant qu'il aurait dû le faire, ce qui est d'ailleurs une caractéristique du tempérament de Willie D. que le sage et patient Walter Alston connaissait bien à Los Angeles. Alors que Mauch est un homme disciplinaire, Davis, lui, est un joueur indiscipliné, donc conflit.

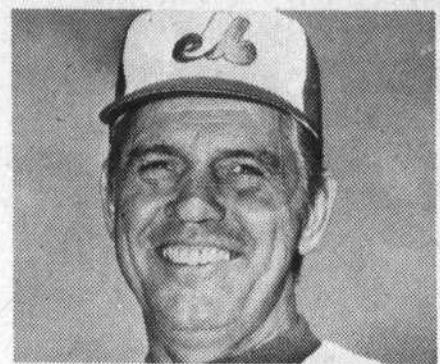
Il est évident dans tout cela que la main des Expos a été forcée puisqu'on ne lâche pas des joueurs tels que Singleton et Torres sans raison et c'était évidemment le fait que, depuis son existence, le club montrealais n'avait pu trouver un seul lanceur gaucher partant. Après avoir attendu et attendu inutilement que Balor Moore se révèle et avoir vainement tenté de boucher des trous gauchers

avec des gars comme Larry Jaster, Don Shaw, Dan McGinn, Rich Nye, John O'Donoghue, Denny Lemaster, Craig Caskey et "Sleepy Joe" Gilbert, et après avoir passé une saison entière, la dernière, sans un seul lanceur gaucher, ce qui est plutôt inconcevable, le directeur général Jim Fanning et le gérant Mauch se devaient d'en trouver un ou deux ce qui coûte cher de nos jours.

"Vous vouliez des échanges? Eh bien! Vous en avez", de nous dire Fanning au téléphone, hier, sur un ton amical mais en nous singlant néanmoins et indirectement le fait qu'on lui reprochait (jusqu'à maintenant!) de ne pas faire assez d'échanges de joueurs et de

trop compter sur les recrues des clubs-écoles des Expos.

"Nous devions améliorer notre défense au monticule et il est évident que nous ne pouvions pas jouer une autre saison sans un lanceur gaucher partant et au moins un lanceur gaucher de relève. Ces lacunes, très évidentes et que tous nous reprochions, non sans raison, ont été comblées. Pour obtenir un lanceur de la trempe de McNally, il fallait donner beaucoup. Baltimore est d'ailleurs et probablement le seul club qui peut se permettre le luxe de laisser partir un lanceur gaucher aussi talentueux que McNally et la raison est évidemment qu'ils en ont deux autres également excellents, Mike Cuellar et Russ Grimsley", d'ajouter Fanning.



Gene Mauch... ses choix ont prévalu

Lorsqu'on lui demande pourquoi les Expos n'ont pu obtenir plus pour Davis, le directeur général joue les diplomates: "Nous croyons que Mackanin est un joueur de 23 ans qui pourrait nous causer d'agréables surprises. Cinq autres clubs majeurs voulaient l'avoir", se contente-t-il de répondre.

Ce que Fanning ne dit pas est que Davis et son indiscipline sont reconnus et que peu de gérants pourraient s'entendre avec lui. Billy Martin, qui n'est pas sans avoir un tempérament très spécial lui aussi, est possiblement le seul qui pourra le faire travailler à son goût avec les Rangers du Texas.

Le fait demeure que si la défense au monticule des Expos a été améliorée, de beaucoup (surtout parce que McNally et Fryman sont des gauchers), la force offensive de MM. Davis et Singleton n'a certainement pas encore été comblée. Ensemble, l'été dernier, ils ont fait compter 163 points (89 pour Davis, 74 pour Singleton). Cela va laisser un gros trou, à moins que les Expos n'obtiennent un autre voltigeur-frappeur lorsque les deux ligues auront une autre (et nouvelle) assemblée en mars prochain alors que d'autres échanges pourront se faire.

Actuellement, le champ extérieur 1975 des Expos se compose de Bob Bailey à gauche, Rich Coggins ou Pepe Mangual au centre, et Coggins ou Mangual à droite, ce qui n'est pas aussi riche qu'un champ extérieur Fairly-Davis-Singleton ou Bailey-Davis-Singleton, ou l'avouera. A moins que Coggins et Mangual nous causent des surprises, ce qui est revenir au "si" déjà mentionnés, et leur demander de faire compter 163 points nous semble bien irraisonnable.

Le chambardement laisse voir un petit fait ayant eu peut-être plus de profondeur qu'on ne le croyait et c'est que les dirigeants des Expos espéraient vraiment un championnat ou une lutte sérieuse vers un championnat l'été dernier et comme MM. Davis, Singleton, Torres, Fairly et Ron Hunt ne nous ont pas donné cette lutte, malgré leurs bons efforts, adieu!

En attendant que l'équipe nous présente au moins un voltigeur bon frappeur (qui pourrait bien être le sensationnel et jeune receveur Gary Carter), il faut se consoler en se rappelant que les recrues des Expos ont énormément contribué à leur belle fin de saison (18 victoires à leurs 23 dernières parties) il y a à peine deux mois. Le club avait vraiment de l'élan avec les jeunes Carter, Wayne Cromat, Larry Parrish, Mangual, Tony Scott et Jerry White au sein de l'alignement. Reste à voir (et comment!) si MM. Kinard, Kurpiel, Mackanin, Stanhouse et Kirkpatrick en feront autant.

Quoi qu'il en soit nous ne pouvons nous empêcher de ne pas souhaiter à Dave McNally (181 victoires contre 113) défaites en 12 saisons avec Baltimore) d'être choisi "le joueur le plus utile" des Expos l'été prochain car ceux de 1972 (Rusty Staub), 1973 (Mike Marshall) et 1974 (Davis) ont tous été échangés aussitôt après!

Un ministère du Loisir: une décision valable et opportune

A la demande du ministre responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, le conseil québécois a formulé des commentaires et des recommandations en rapport avec la décision de créer un ministère du Loisir au Québec.

Au cours des dernières années, de nombreux rapports ont été produits sur cette question et la plupart des organismes de loisir ont formulé de temps à autre des commentaires sur la création d'un tel ministère. Toutefois, à cause de l'évolution rapide du Québec, à cause du contexte actuel, les membres du Conseil québécois ont donc réexaminé la situation et fait le point sur l'ensemble de cette question.

A la suite d'une réflexion générale sur le sujet et après avoir considéré les différents éléments du loisir, les membres du conseil sont d'avis que la décision de créer un ministère du Loisir au Québec est valable et opportune. Également, à cause des interrogations que posent l'ensemble des organismes de loisir du Québec en rapport avec cette question, à cause des problèmes fondamentaux qui sont d'actualité dans ce domaine et qui demeurent sans réponse et à cause du peu d'information disponible quant au contenu du projet de loi en voie de préparation, les membres du conseil québécois ont dégagé les recommandations suivantes:

— que la rédaction du projet de loi tienne compte des observations du conseil québécois et de celles qui sont émises par les divers organismes. Il pourrait être avantageux que le ministre responsable du Haut-commissariat rencontre, dès maintenant, les organismes pour discuter avec eux certaines questions plus spécifiques et leur faire connaître ses intentions.

— que l'étude du projet de loi soit obligatoirement référée à une commission parlementaire, ceci aurait le grand avantage d'intéresser et de permettre à tous les organismes du Québec, qu'ils soient de caractère socio-économique ou autre, de se préoccuper de cette question et de faire connaître leur point de vue au gouvernement du Québec sur ce sujet.

— que le projet d'étude sur les préoccupations de l'état face au loisir, qui était présenté au ministre responsable du Haut-commissariat, le 13 août 1974, par le conseil québécois, se réalise en attendant le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale.

LES PADRES de San Diego ont acquis hier le vétéran Tito Fuentes et le lanceur Butch Metzger des Giants de San Francisco en retour du joueur de 2e-but Derrel Thomas. D'autre part, le joueur de 2e-but Dave Johnson, des Braves

d'Atlanta, estime qu'il sera échangé sous peu aux White Sox de Chicago afin de compléter la transaction qui a permis aux Braves d'acquiescer Dick Allen.

BJORN BORG, jouant son meilleur tennis depuis son arrivée en sol australien, n'a fait qu'une bouchée de l'Allemand de l'Ouest Uli Marten, en quart-de-finale des simples des championnats internationaux de tennis du Sud de l'Australie. Borg a en effet écarté son rival 6-1, 6-1 et s'est ainsi qualifié pour les demi-finales, en compagnie du Soviétique Alexandre Metreveli, du Néozélandais Onny Parun et de l'Australien Colin Dibley.

JOHNNY MILLER, vainqueur de huit tournois de la PGA cette année, et le Formosan Kuo Chis-Hsiung ont tourné des rondes identiques de 69, trois sous la normale, ce qui leur a permis de rejoindre au premier rang l'Américain Gibby Gilbert et le Japonais Tadashi Kitta, qui ont joué chacun 70, hier, au tournoi de Phoenix, présenté à Miyasaki, au Japon.

Ces quatre golfeurs ont des fiches identiques de 138, six sous la normale, après 36 trous et possèdent une priorité d'un seul coup sur les Américains Miller Barber et Leonard Thompson. Jack Nicklaus éprouve certaines difficultés avec ses coups de départ, et a glissé au 18e rang à 143.

LES PADRES de San Diego ont acquis hier le vétéran Tito Fuentes et le lanceur Butch Metzger des Giants de San Francisco en retour du joueur de 2e-but Derrel Thomas. D'autre part, le joueur de 2e-but Dave Johnson, des Braves

Nindl redoute Killy et Augert

VAIL, Colorado (AFP) — L'Autrichien Hugo Nindl, champion sortant, estime que

Fairly cédé aux Cards

NOUVELLE ORLEANS (PA) — Les Expos de Montréal ont cédé le vétéran 1er-but et voltigeur Ron Fairly aux Cards de St-Louis, hier, en retour de deux jeunes joueurs. Ce fut l'une des dernières transactions survenues durant la réunion hivernale annuelle des clubs du baseball majeur.

Rudy Kinard, un joueur de champ intérieur de 25 ans, et le 1er-but Ed Kurpiel, 20 ans, sont les deux joueurs que Montréal a obtenus en échange de Fairly, 36 ans. Celui-ci avait conservé une moyenne de .245 en 101 parties l'été dernier tout en réussissant 12 circuits et en faisant compter 43 points. Fairly a commencé sa carrière avec les Dodgers de Los Angeles pour lesquels il joua durant 9 saisons entières avant de passer aux Expos en juin 1969 en retour de Maury Wills et Manny Mota, l'intérieur Paul Popovich passant aussi au Montréal en même temps.

Kinard a joué avec le club Arkansas de la ligue du Texas l'été dernier où il eut une moyenne de .254. Kurpiel, lui, se signala avec le club Tulsa de l'Association Américaine où il eut une moyenne offensive de .252 cachaant 14 circuits et 53 points produits. Pour le moment on le destine au club Memphis de la Ligue internationale, une équipe affiliée aux Expos.

les Français Jean-Claude Killy et Jean-Noël Augert seront ses adversaires les plus redoutables dans le championnat du monde de ski professionnel, qui entamera sa sixième saison aujourd'hui à Vail, Colorado.

Nindl, qui a gagné \$93,200 la saison dernière, s'est déclaré fin prêt pour défendre son titre avec succès. "Nombreux sont les skieurs américains et étrangers qui aspirent à ma succession", a dit le champion autrichien, qui a ajouté: "mes deux concurrents les plus dangereux seront Augert et Killy. Augert est jeune et fort. Quant à Killy, c'est le meilleur skieur que j'ai jamais vu. Il est intelli-

gent et s'entraîne rudement. Mais je crois que je peux le battre, surtout si je skie comme la saison passée."

D'autre part, l'Américain Spider Sabich, double champion du "pro", ne s'alignera pas au départ des épreuves de Vail. Il s'est fracturé son index droit à l'entraînement mercredi.

Quinze épreuves de slalom géant et spécial parallèles sont inscrites au calendrier du "grand prix de ski professionnel" 1974-75. Le vainqueur au classement final aux points sera sacré champion du monde. Un total de près de \$500,000 de prix sera mis en jeu.

football

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Atlanta à Minnesota

Cleveland à Dallas

Demain

Détroit à Cincinnati

Pittsburgh à N.-Angleterre

St-Louis à N.-Orléans

Philadelphie à Giants NY

Buffalo à Jets NY

Miami à Baltimore

Houston à Denver

Oakland à Kansas City

Chicago à San Diego

Green Bay à San Francisco

Lundi

Washington à Los Angeles

Ligue Mondiale

Jeudi

Birmingham 22, Florida 21

(match du World Bowl)

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

	Section Est				Section Centrale				Section Ouest			
	pj	g	p	n	pp	pc	moy.		pj	g	p	n
BUFFALO	12	9	3	0	240	169	.750		12	10	2	0
MIAMI	12	9	3	0	276	173	.750		12	6	5	1
BALTIMORE	12	7	5	0	304	234	.583		12	5	7	0
JETS NY	12	5	7	0	214	252	.417		12	2	10	0
BALTIMORE	12	2	10	0	136	267	.167		12	8	3	1
PITTSBURGH	12	8	3	1	257	169	.708		12	7	5	0
CINCINNATI	12	7	5	0	261	209	.583		12	6	6	0
HOUSTON	12	6	6	0	194	221	.500		12	4	8	0
CLEVELAND	12	4	8	0	210	275	.333		12	10	2	0
OAKLAND	12	10	2	0	321	199	.833		12	6	5	1
DENVER	12	6	5	1	266	263	.542		12	5	7	0
KANSAS CITY	12	5	7	0	212	251	.417		12	3	9	0
SAN DIEGO	12	3	9	0	167	264	.250					

Division Nationale

	Section Est				Section Centrale				Section Ouest			
	pj	g	p	n	pp	pc	moy.		pj	g	p	n
ST-LOUIS	12	9	3	0	259	190	.750		12	9	3	0
WASHINGTON	12	8	4	0	255	179	.667		12	4	8	0
DALLAS	12	7	5	0	233	191	.583		12	6	6	0
PHILADELPHIE	12	5	7	0	194	193	.417		12	2	10	0
GIANTS NY	12	2	10	0	174	253	.167		12	8	4	0
MINNESOTA	12	8	4	0	252	170	.667		12	6	6	0
GREEN BAY	12	6	6	0	201	189	.500		12	4	8	0
DETROIT	12	6	6	0	216	223	.500		12	2	10	0
CHICAGO	12	4	8	0	131	209	.333		12	9	3	0
LOS ANGELES	12	9	3	0	227	144	.750		12	4	8	0
N.-ORLEANS	12	4	8	0	131	228	.333		12	2	10	0
SAN FRANCISCO	12	4	8	0	184	209	.333					
ATLANTA	12	2	10	0	91	245	.167					

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à
Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361

Jeux d'hiver du Canada

Les Indiens apporteront leur concours

STANDOFF, Alberta (PC) — "Nous comptons beaucoup sur l'enthousiasme des derniers instants pour susciter l'intérêt des gens pour les jeux. Ils veulent voir ce qui va arriver avant de s'impliquer."

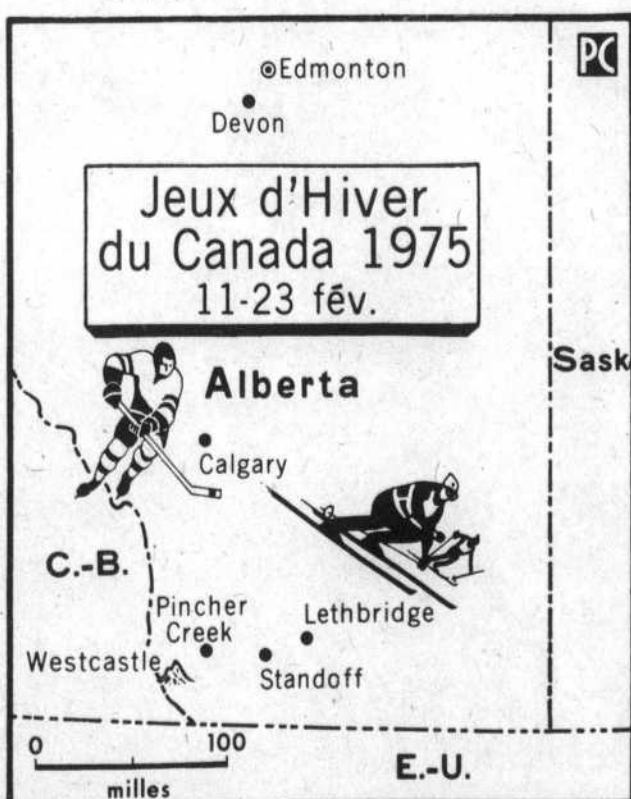
C'est ce qu'a déclaré hier Mme Caen Bly, rédactrice du Kanai News, un quotidien indien du sud de l'Alberta, parlant de la participation des Canadiens aux Jeux d'hiver canadiens qui doivent avoir lieu dans cette région en février prochain.

Standoff, une localité de quelque 1.000 habitants, sise à quelque 100 milles de Calgary, est la plus petite des municipalités qui accueilleront les jeux d'hiver. Standoff est d'ailleurs la seule réserve indienne directement inscrite dans la préparation des jeux. Autour s'étend la plus grande réserve indienne du Canada, la Blood Reserve, sur une superficie de 80 milles, avec une population de 4.500 âmes.

Mme Bly qui est en outre présidente de l'organisation des jeux sur la réserve, a déclaré qu'il avait été difficile de susciter l'intérêt de la population locale.

"Nous avons voulu éviter d'ennuyer les gens trop tôt avec nos préparatifs. Dans le passé, nous avons appris qu'il était préférable de ne rien précipiter."

"Nous pensons qu'il y aura en dernière minute quelque chose qui attirera les citoyens,



Une douzaine de localités de l'Alberta, dont la population va de 300, comme à Standoff, à 45.000 comme à Lethbridge, seront les hôtes de 2.600 athlètes, pendant les Jeux d'hiver du Canada, en février. La plupart des événements auront lieu dans des stades communautaires et des gymnases d'écoles. Les compétitions de ski auront lieu à Westcastle, à 90 milles à l'ouest de Lethbridge, dans les Rocheuses. Etant donné le coût élevé de la construction d'une installation pour les sauts de ski, cet événement aura lieu à Devon, à quelque 40 milles à l'ouest d'Edmonton.

hockey

Ligue Nationale

Mercredi
Boston 4, Montréal 4
Rangers NY 4, Detroit 2
Chicago 7, Kansas City 3
Pittsburgh 4, Toronto 2
Californie 3, Atlanta 1
Los Angeles 4, Minnesota 1

Jeudi
Toronto 3, Islanders NY 3
Philadelphie 3, Chicago 2
Buffalo 9, Washington 2
Detroit 6, Boston 4

Hier soir
Philadelphie à Kansas City
Atlanta à Vancouver
Minnesota à Californie

Ce soir
Pittsburgh à Montréal
Rangers NY à Chicago
Kansas City à Islanders NY
Detroit à Toronto
Washington à St-Louis
Atlanta à Los Angeles

Demain
Montréal à Rangers NY
Islanders NY à Philadelphie
St-Louis à Washington
Pittsburgh à Boston
Vancouver à Detroit
Toronto à Chicago
Minnesota à Buffalo

Association Mondiale

Mercredi
Minnesota 6, Québec 3
N.-Angleterre 3, Cleveland 2
Houston 3, Winnipeg 2
San Diego 2, Phoenix 0
Edmonton 6, Vancouver 3

Jeudi
Chicago 5, Indianapolis 3
Michigan 5, San Diego 3
Québec 9, N.-Angleterre 1

Hier soir
Winnipeg à Minnesota
Edmonton à Phoenix

Ce soir
San Diego à Cleveland
Indianapolis à N.-Angleterre
Toronto à Chicago
Michigan à Vancouver

Demain
Houston à Québec
Michigan à Edmonton
San Diego à Indianapolis
Chicago à Winnipeg
Laval à T.-Rivières
Sherbrooke à Sorel
Cornwall à Chicoutimi

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 3, Sherbrooke 1
Laval 7, Sorel 4

Hier soir
Chicoutimi à Montréal
Hull à Québec
Cornwall à Sherbrooke
Laval à Shawinigan

Demain
Montréal à Hull
Shawinigan à Québec
Laval à T.-Rivières
Sherbrooke à Sorel
Cornwall à Chicoutimi

LIGUE NATIONALE

	Section I							Section II							Section III							Section IV									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		pj	g	p	n	bp	bc	pts		pj	g	p	n	bp	bc	pts		pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	25	16	6	3	94	57	35		24	13	2	9	74	39	35		28	20	4	4	135	90	44		25	12	7	6	107	79	30
ATLANTA	27	13	9	5	73	69	31		27	13	6	8	115	83	34		26	12	7	6	107	79	30		28	20	4	4	135	90	44
RANGERS NY	24	11	8	5	91	72	27		26	9	13	4	75	100	22		24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	82	117	15
ISLANDERS NY	25	9	8	8	85	71	26		24	8	11	5	76	89	21		27	5	17	5	81	101	17		24	6	13	5	81	101	17
VANCOUVER	26	16	6	4	100	71	36		24	4	19	1	58	111	9		25	12	7	6	107	79	30		27	5	17	5	82	117	15
CHICAGO	24	11	10	3	85	59	25		24	13	2	9	74	39	35		28	20	4	4	135	90	44		25	12	7	6	107	79	30
MINNESOTA	26	9	13	4	75	100	22		27	13	6	8	115	83	34		26	12	7	6	107	79	30		28	20	4	4	135	90	44
ST-LOUIS	24	8	11	5	76	89	21		24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	81	101	17		24	6	13	5	81	101	17
KANSAS CITY	24	4	19	1	58	111	9		24	13	2	9	74	39	35		28	20	4	4	135	90	44		25	12	7	6	107	79	30
LOS ANGELES	24	13	2	9	74	39	35		27	13	6	8	115	83	34		26	12	7	6	107	79	30		28	20	4	4	135	90	44
MONTREAL	27	13	6	8	115	83	34		24	9	11	4	99	90	22		24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	82	117	15
PITTSBURGH	24	9	11	4	99	90	22		24	8	14	2	69	102	18		27	5	17	5	81	101	17		24	6	13	5	81	101	17
DETROIT	24	8	14	2	69	102	18		26	2	21	3	59	139	7		25	12	7	6	107	79	30		27	5	17	5	82	117	15
WASHINGTON	26	2	21	3	59	139	7		24	13	2	9	74	39	35		28	20	4	4	135	90	44		25	12	7	6	107	79	30
BUFFALO	28	20	4	4	135	90	44		27	13	6	8	115	83	34		26	12	7	6	107	79	30		28	20	4	4	135	90	44
BOSTON	25	12	7	6	107	79	30		24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	81	101	17		24	6	13	5	81	101	17
TORONTO	24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	82	117	15		24	6	13	5	81	101	17		27	5	17	5	82	117	15
CALIFORNIA	27	5	17	5	82	117	15																								

échos de l'Assemblée

par Gilles Lesage

Protection du malade mental

QUEBEC — Le ministre des Affaires sociales a présenté hier à l'Assemblée nationale un projet de loi (bill 90) modifiant la loi de la protection du malade mental. M. Claude Forget a expliqué que ce projet vise à améliorer le fonctionnement de la Commission de protection du malade mental, notamment en lui donnant un pouvoir d'initiative, et en prévoyant des avis concernant les personnes qui sont placées en cure fermée dans les établissements psychiatriques.

De son côté, le ministre des Institutions financières a présenté un projet de loi (bill 77) modifiant la loi des compagnies de fidéicommis. Le projet fait disparaître les définitions des expressions "capital-actions permanent" et "capital-actions temporaire" dont la notion n'est plus retenue. Il exige d'autre part que le capital versé d'une compagnie soit maintenu à \$1 million en ce qui a trait au capital-actions ordinaire. Un autre article du bill de M. William Tetley exige que la raison sociale d'une compagnie québécoise soit en langue française, accompagnée ou non d'une version anglaise et ce dès qu'elle sollicite un nouvel enregistrement.

Baisse de la taxe scolaire

Une analyse est en cours au ministère des Finances concernant le taux normalisé de la taxe scolaire, mais le titulaire, M. Raymond Garneau, ne peut s'engager à réduire le taux de \$1.25 à \$1.00, comme le lui demande le Parti québécois.

Le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a souligné que, même si le taux a été réduit de \$1.30 à \$1.25 les \$100 d'évaluation, le produit de la taxe scolaire a augmenté de façon substantielle, à cause de l'inflation qui a suscité une hausse extraordinaire de l'évaluation foncière.

Le ministre des Finances souligne qu'il faut déterminer à quel taux sera taxée la valeur réelle des propriétés, telle qu'établie par le rôle d'évaluation des commissions scolaires.

Le député Bédard estime que dans certaines régions, comme au Saguenay, l'augmentation de l'évaluation atteint 25 %, et qu'à l'échelle du Québec, près de \$50 millions supplémentaires ont ainsi été perçus. Il demande donc de réduire le taux normalisé, ce qui aurait pour effet de rétablir la situation antérieure et d'annuler les hausses de taxes scolaires que la plupart des contribuables ont connues cette année. Et maintenant le taux normalisé au niveau actuel, dit M. Bédard, le gouvernement impose une hausse cachée d'impôt.

Retard du crédit forestier

Le projet de loi portant création d'un crédit forestier ne sera pas présenté avant le printemps prochain, contrairement à ce qu'avait promis le ministre des Terres et Forêts. M. Kevin Drummond a dit hier qu'il était "un peu triste" de cette situation, mais qu'il y a encore toute la question des mécanismes à mettre au point, et qui est plus compliquée qu'il ne le croyait. "C'est dommage, admet le ministre, parce que c'est un aspect fondamental de la politique forestière".

Par contre, l'Assemblée vient d'adopter en troisième et dernière lecture le projet de loi 27, qui constitue une étape importante de la mise en place d'une nouvelle politique forestière au Québec. En effet, la nouvelle loi accorde un rôle beaucoup plus actif à l'Etat sur la ressource forestière et sur son utilisation.

Ainsi, la loi prévoit l'instauration d'un nouveau régime d'allocations des bois et de gestion des terres publiques, qui remplacera l'actuel régime des "concessions forestières" par un système de garanties d'approvisionnement entre l'Etat et les divers utilisateurs.

De plus, la loi 27 accorde à l'Etat un droit de regard sur l'implantation, le fonctionnement et le développement des usines de transformation du bois brut ou partiellement ouvré.

Annnonce pour le RCM

Le ministre a apporté hier une première réponse, extrêmement nuancée, à une question concernant le fait que le CLSC-Saint-Henri a payé une annonce pour le RCM dans le journal "La Voix populaire" de ce quartier.

M. Claude Forget reconnaît que cet établissement fait partie du réseau des Affaires sociales, mais ses structures ne correspondent pas aux exigences de la loi.

Quant à l'argent requis pour payer l'annonce, il provient d'un fonds commun alimenté par les médecins du Centre local. Et même si l'argent provient d'un fonds privé, le ministre juge délicat qu'un établissement public prête son nom à une opération clairement électorale. "Ceci constituerait, à mon avis, un précédent." La question est encore à l'étude.

Motion de fin de session

La traditionnelle motion de fin de session — qui permet au gouvernement de faire siéger les députés 60 heures par semaine — a été adoptée sans trop de difficultés hier, l'opposition faisant mine de s'y opposer, mais sans trop de vigueur.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, proteste avec vigueur quand on parle de "rouleau à vapeur" à ce sujet. En guise de bonne volonté, la course contre la montre ne débutera que mardi matin prochain, permettant ainsi aux députés d'être dans leur comté lundi.

Il reste au feuilleton un grand nombre de projets, mais aucun qui doive, semble-t-il, susciter des discussions interminables. De telle sorte que l'Assemblée nationale devrait terminer ses travaux vers le 20 ou le 21 décembre.

Par ailleurs, l'atmosphère était plus sereine hier. Il est vrai qu'il n'y avait que 58 députés en Chambre, et qu'il en manquait donc une cinquantaine. Mais il semble que le député libéral de Rosemont, M. Gilles Bellemare, soit devenu le nouvel héros des "backbenchers" libéraux, à la suite de son expulsion de jeudi. Hier, à la faveur d'un vote de routine, il a été bruyamment applaudi par ses collègues de l'arrière-ban quand il s'est levé. Souriant, jovial, le corpulent député vit des moments de gloire... sous l'oeil agacé du président Lavoie.

Hardy explique pourquoi les Affaires culturelles ne peuvent répondre à tous les besoins exprimés

QUEBEC (Le Devoir) — Le ministre des Affaires culturelles, dans un long communiqué diffusé hier soir, répond aux critiques nombreuses qui s'élèvent depuis quelques semaines des milieux artistiques.

"Attentif et sensible aux requêtes de tous les agents du milieu, le ministre ne peut, à cause de ressources financières et humaines encore fort réduites pour la présente année, satisfaire dans leur totalité, les besoins immédiats exprimés par ceux-ci."

Au sujet de la revue "Vie des Arts" — dont LE DEVOIR avait signalé récemment la situation précaire — M. Denis Hardy annonce qu'une étude est

en cours afin de dégager les crédits nécessaires pour assurer "la saine continuité de ses opérations". Il ajoute que le budget de l'aide à l'édition est épuisé pour l'année financière 1974-75 et qu'il fait tenter de trouver d'autres sources de financement.

Quant à la Fédération des centres culturels — qui se plaint de ne pas avoir reçu sa subvention cette année — le ministre déclare qu'elle devrait répondre aux exigences liées à la subvention de \$50,000 qui lui a déjà été transmise dans le passé avant de réclamer de nouveaux crédits. De plus, écrit-il, les centres culturels n'ont pas démontré que la Fédération qui

les regroupe est essentielle et doit être subventionnée. En 1973-74, le ministère a versé \$668,765 aux affiliées de la Fédération.

M. Hardy affirme d'autre part que la Cinémaèque québécoise (qui a dû restreindre son activité et son personnel la semaine dernière faute de subvention) "a déjà reçu la subvention de \$47,000 consentie pour la présente année financière". On doit en conclure que le cheque a été posté ces jours derniers.

M. Hardy confirme en outre que la Nouvelle Compagnie Théâtrale, animée par Gilles Pelletier et Françoise Gratton, "se voit présentement dans l'obligation de restreindre l'en-

vergure de sa prochaine production". Le ministre ajoute que la vocation éducative de cette compagnie justifie l'importance des subventions qui lui sont accordées. "Mais il est aussi essentiel de choisir un répertoire qui puisse s'adapter aux disponibilités budgétaires".

Ces jours prochains, M. Pelletier et Mlle Gratton feront connaître leur décision au sujet de leur projet, apparemment compromis, de monter "Macbeth".

LE DEVOIR avait également attiré l'attention sur l'insuffisance du budget du Musée d'art contemporain. Le ministre répond que le prochain budget des Affaires culturelles devrait être

accru sensiblement "permettant à ce musée un fonctionnement plus adéquat et plus étendu".

A tous ceux qui attendent la publication du mémoire sur une politique de théâtre au Québec, déposé il y a quelques mois par M. Romuald Miville Deschênes, le ministre répond qu'il "doit d'abord procéder à la restructuration du service du Théâtre à qui il confiera la mise en oeuvre des recommandations de ce rapport", lequel n'a cependant pas été rendu public.

De même, le ministre donne l'assurance qu'il accorde une "attention soutenue" au rapport du groupe de travail sur les orchestres symphoniques, l'O-

péra du Québec et les Grands Ballets.

M. Hardy prévoit une rencontre avec ce groupe de travail avant la fin de décembre et promet que "des mesures efficaces seront appliquées dans les plus courts délais".

Enfin, en réponse à la Société des poètes canadiens-français, qui a lancé un appel au secours cette semaine, le ministre souligne qu'une subvention ne peut être octroyée tant qu'un rapport d'activité pour l'année écoulée ne sera pas soumis au ministère. Mais le ministère, dit-il, ne refuse pas de donner suite à la requête.

Dans son communiqué, M. Hardy n'évoque pas le problème des maisons d'éditions qui attendent depuis longtemps le dépôt d'un projet de loi garantissant les prêts des éditeurs. Mais on apprend de bonne source qu'il répond maintenant aux lettres et aux appels de ceux qui cherchent à lui exposer leurs problèmes. Ainsi, il a consenti hier à téléphoner à M. Victor-Lévy Beaulieu, directeur des Editions de l'Aurore, qui avait adressé ces jours derniers au premier ministre une lettre ouverte touchant la situation difficile de son entreprise. (On trouvera dans notre supplément littéraire un article de M. Beaulieu sur cette question).

Bourassa se rend au siège de l'Unesco y affirmer les "compétences" du Québec

PARIS (AFP) — Culture, francophonie et économie ont été les thèmes des entretiens successifs qu'a eus hier après-midi le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en visite à Paris.

M. Bourassa s'est d'abord rendu au siège de l'UNESCO où il s'est entretenu une trentaine de minutes avec le directeur général de l'organisation, M. M'Bow, puis avec ses adjoints.

Le premier ministre a annoncé que le Québec offrait une dizaine de bourses d'un an à des jeunes gens de toutes nationalités pour poursuivre des études supérieures dans les universités francophones du Québec. La visite de M. Bourassa visait à affirmer, dit-on du côté québécois, "la compétence" du Québec dans les domaines qui sont ceux de l'UNESCO: culture, éducation, information et recherche scientifique.

Le chef du gouvernement québécois a ensuite rendu visite au secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, M. Dankoulodo Dan Diko au siège de l'agence. M. Bourassa a souligné "l'intense intérêt" que son pays portait à la francophonie et s'est dit disposé à examiner une éventuelle augmentation de la contribution financière québécoise au budget de l'agence.

Dans l'après-midi, M. Bourassa s'est entretenu avec le ministre des Finances et de l'Economie, M. Jean-Pierre Fourcade: il devait procéder à l'examen des relations économiques entre la France et le Québec.

Un dîner privé avec quelques journalistes français clôt la quatrième journée de M. Bourassa. Dans l'intervalle, le premier ministre a donné une interview à l'ORTF dans le cadre d'une des émissions les plus écoutées: "Radioscopie".

Aujourd'hui M. Robert Bourassa rend visite au président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, et dans l'après-midi il assistera sur l'aéroport d'Orly à une démonstration d'ARAMIS: système de transport d'avant-garde par wagonnets électroniques entre les divers bâtiments de l'aérodrome.

M. Bourassa peut donc rentrer satisfait au Québec. Il a été reçu à Paris avec des égards sans précédent, il a fait "approuver" par la France sa politique linguistique et il a pu signer avec le gouvernement français un document qui élargit les bases de la coopération franco-québécoise pour les années à venir.

Tant du côté québécois que du côté français, tout a été fait pour que le traitement réservé à M. Bourassa ne le cède en rien à celui qui était réservé aux visiteurs québécois du temps du général de Gaulle. On est même allé plus loin puisque le premier ministre québécois a été reçu à l'Élysée en pleine réunion du Conseil des ministres, geste que

les Chirac, le premier ministre français, quand il a déclaré jeudi: "J'ai le sentiment que nous avons travaillé en commun dans les voies tracées par le général de Gaulle et que nous avons oeuvré dans la direction que lui avaient fixée sa vision historique et son sens de l'intérêt français dans son acception la plus large".

On s'est appliqué cependant, de part et d'autre, à ne jamais contester l'existence du cadre fédéral canadien qui dans un certain nombre de domaines dépasse les juridictions québécoises. Reprenant ses expressions de "souveraineté culturelle" et de "fédéralisme économique", M. Bourassa qui était l'invité hier soir de l'émission "Radio-

scopie" (15 millions d'auditeurs) sur France-Inter, a défini ainsi la politique linguistique dans le contexte fédéral: si le Canada veut se distinguer des Etats-Unis, il doit être bilingue. Si le Canada veut être bilingue, il faut que le Québec soit français. Si le Québec veut être français, il doit avoir avec la France des relations directes et étroites.

Vous avez droit à un régime d'épargne-retraite.

Ne vous en privez pas. D'autant plus que vous économiserez de l'impôt par la même occasion.

Obtenez ce à quoi vous avez droit.

C'est maintenant très facile, grâce à un nouveau régime du Trust Royal. Toute personne admissible et pouvant contribuer un minimum de \$25.00, peut maintenant souscrire à un régime d'épargne-retraite et bénéficier d'une réduction d'impôt. Ce régime ressemble à un compte d'épargne. Vous mettez de l'argent de côté pour plus tard, mais avec en plus la possibilité d'économiser de l'impôt.

Pensez-y. Vous pouvez soit verser une somme globale en guise de contribution à votre régime d'épargne-retraite ou encore effectuer de petits versements échelonnés sur une période d'un an. Vous obtenez les mêmes résultats, les mêmes avantages. Nous allons même plus loin: nous vous prêterons l'argent!

Avantages du régime:

- Contribution initiale minimale: \$25.00.
- Pas de frais à aucun moment.
- Vous pouvez contribuer les montants que vous voulez n'importe quand durant la limite de temps prévu.
- Transferts, résiliations et achats de rentes peuvent être effectués en tout temps.
- Toutes les contributions sont garanties par le Trust Royal.
- Le taux d'intérêt est de 1/4 de 1% plus élevé que le taux d'intérêt des comptes d'épargne du Trust Royal, en vigueur le premier jour de chaque trimestre.
- L'intérêt est calculé en fonction du solde mensuel minimal et crédité sur une base trimestrielle.
- Relevés de compte soumis à chaque trimestre.
- Reçus pour fins d'impôt émis trois fois l'an: en janvier, février et mars.
- Tous transferts d'autres régimes d'épargne-retraite, de caisses de retraite, d'allocations de retraite et d'autres montants admissibles, sont acceptés.

Nous pensons avoir trouvé un régime garanti, souple et facile... à comprendre et à y participer. Si vous désirez plus de renseignements, appelez-nous ou passez nous voir. Nous sommes à votre disposition.

Nous pouvons vous aider à réaliser ce que vous voulez.

Compte d'épargne garanti pour régimes d'épargne-retraite.

Trust Royal

Bureaux à Montréal:
630 ouest, boul. Dorchester — 876-2525
6991, rue St-Hubert — 270-1137
4145 ouest, rue Sherbrooke (Westmount) — 876-2506
280 ave. Dorval (Dorval) — 636-4740
Autres succursales à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières

Voici une bonne nouvelle...

le 20 décembre, le **Manoir Richelieu** réouvrira pour la SAISON D'HIVER avec ses championnats de ski alpin, son ski familial, ses monte-pentes, son patinage et sa gamme complète d'autres activités hivernales. Vous pouvez réserver dès maintenant (plan américain ou européen).

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou communiquez avec nous

The Manoir Richelieu

Murray Bay, Québec, Canada
Tél.: 418-665-3701
Montréal: 514-849-3521



la faillite du ministère des affaires culturelles

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Alors que les cinéastes continuent toujours leur action pour protester contre la lenteur presque effrayante du gouvernement du Québec en ce qui les concerne, il n'est pas intéressant de se pencher sur la politique dudit gouvernement à un autre niveau: celui de l'édition. Question de se rendre compte de ce qui, sur ce plan-là aussi, ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il me paraît plutôt que plus les mois passent et moins le gouvernement du Québec (et, par ricochet, le ministère des Affaires culturelles) est à la hauteur de ce slogan claironné pourtant bien fort depuis quelques années, sur notre problématique souveraineté culturelle.

Lorsqu'on consulte les rapports annuels du ministère des Affaires culturelles, les statistiques sur l'édition sont éloquentes, particulièrement pour ces années qui vont de 1965 à 1973. Et elles le sont à plus d'un titre, comme on aura l'occasion de le constater. Mais avant d'y entrer, il n'est peut-être pas inutile de préciser tout de suite que jamais ce ministère, créé le 24 mars 1961, n'a vraiment rempli la fonction pour laquelle on l'avait fait et que Pierre Laporte, dans une conférence devant les membres de la Chambre de Commerce le 20 janvier 1965, avait résumée:

"Le ministère n'est pas, par définition, une usine à distribuer les subventions. Le plus important travail du ministère n'est pas la distribution de subventions, mais le rayonnement de la culture chez nous et à l'étranger. Les subventions aident à la réalisation concrète de cet objectif, mais sans

Il serait facile de citer bien des exemples du même genre, qui démontreraient de façon alarmante qu'en ce qui concerne l'étranger et la diffusion de la culture québécoise, le ministère des Affaires culturelles a, dans l'ensemble, failli à la mission qu'il se donnait en 1961. Comparé à l'effort que fait le Conseil des Arts du Canada, c'est le caillou dans le fleuve. Ça n'a pas plus d'effet qu'une carabine à plomb sur la carapace d'un rhinocéros. En ce qui a trait au livre, c'en est même alarmant.

Bien sûr, les raisons d'une telle situation sont multiples. En premier lieu, il y a l'incompétence gouvernementale en ce genre de choses: on part toujours de rien et, dès que le ministère change de titulaire, on recommence à zéro. S'il y a une continuité au ministère des Affaires culturelles, elle est là, et pas ailleurs.

Pour s'en rendre compte, il n'est que de lire les rapports du ministère depuis 1965. Mon Dieu, quel piètiement! Et aussi quelle marche en arrière au sujet de l'édition! Voici quelques exemples:

En 1965, le gouvernement du Québec octroyait \$26,000 à des auteurs de chez nous, dans le cadre de l'aide à l'édition. En 1973, il accordait \$38,500, ce qui, compte tenu de la poussée extraordinaire de la littérature québécoise et de l'augmentation du coût de la vie, constitue une progression assez dérisoire. On le comprend d'autant plus volontiers si l'on sait qu'en 1965, le même gouvernement remettait \$40,000 en prix littéraires et scientifiques (pour des livres édités au cours

cela aurait dû débiter sur quelque chose de concret!

Mais cela n'est qu'un aspect du problème. Bien plus important a été l'espèce de corridor sans issue dans lequel s'est laissé enfermer le ministère des Affaires culturelles depuis 1965, par suite de l'action énergique du Conseil des Arts du Canada. Car le recul du Québec en ce qui touche à l'édition ne peut s'expliquer que par ce dynamisme étonnant (comme dirait Sol) dont a fait preuve Ottawa, devenant en fait le seul interlocuteur de l'artiste et de l'éditeur. Depuis 1972 plus précisément, le Conseil des Arts du Canada a réussi ce coup de maître d'encadrer presque parfaitement l'édition québécoise, par toutes sortes de programmes tous plus astucieux les uns que les autres, de quoi souffler à tout jamais l'idée de la souveraineté culturelle si chère à Monsieur Bourassa. Je ferai même une affirmation extrémiste: la très grande majorité des éditeurs québécois devraient fermer boutique si demain le Conseil des Arts faisait marche arrière et décidait de ne plus les subventionner. C'est à ce point. Et c'est très grave parce qu'il s'agit là d'une forme de contrôle qui me paraît absolument injustifiable sur notre culture.

En 1972, le Conseil des Arts du Canada, pistonné par le Conseil Supérieur du Livre et l'Association des Éditeurs Canadiens (qui ne groupe, en fait, que des éditeurs francophones faisant presque tous affaire au Québec), modifiait du tout au tout sa politique d'aide à l'édition. Jusque là, tout éditeur devait soumettre le manuscrit

bien: de nos livres, car on admettra volontiers que cette aide ne concerne que les éditeurs québécois seuls en mesure de gruger ce marché.

Qu'est-ce à dire? Et de quoi les éditeurs québécois pourraient-ils bien se plaindre? Le Conseil des Arts du Canada n'est-il pas une bonne nounou? En fait, le problème n'est pas là. Je serais bien le dernier à blâmer le gouvernement fédéral pour sa générosité s'il n'y avait derrière tout ça autre chose d'autrement plus grave pour la culture québécoise. Les gens d'Ottawa sont, n'en doutons pas, gens d'intelligence. L'artiste qui frappe à la porte du Conseil des Arts obtient toujours bonne oreille, on ne le prendra jamais pour un quéteur, on sera extrêmement gentil pour lui, et qu'il soit indépendantiste ne fera, bien souvent, que lui aider. Pour une raison fort simple: à Ottawa, on a sa petite idée de ce que c'est que la culture. Et la meilleure façon de s'approprier une culture qui ne procède pas de vous et qui est même dirigée contre vous, c'est de lui venir en aide et, par cela même, de la diriger d'une cerne manière.

Tandis qu'à Québec, au ministère des Affaires culturelles, on est chatoilleux parce qu'on ne sait pas ce qu'on veut: parce qu'on est incompétent et, pour tout dire, solidement momifié. Quand on jette un coup d'oeil sur le personnel du ministère des Affaires culturelles et sur celui du Conseil des Arts, on est bien obligé d'admettre que c'est au Québec qu'on retrouve les éléments les plus conservateurs, des gens comme Clément Saint-Germain et Guy Frégault, légè-

du Livre et l'Association des Éditeurs Canadiens ont toujours joué la carte d'Ottawa, n'ont jamais cru à l'action du Québec dans ce domaine, partie négligeable des que les gros bidoux fédéraux entrent en ligne de compte. C'est bête mais c'est comme ça. Mettons-le sur le compte de la facilité: Québec est sourd, les fonctionnaires du Ministère sont sourds, c'est à peine s'ils écoutent quand on parle. Mais à Ottawa, quelle différence! Tout de suite les vraies questions: "vous avez besoin de combien?" Même la culture, c'est une question de gros sous. Je vais vous donner un exemple.

Je suis éditeur, je veux publier *Poésie et politique* au Québec de Guy Tardif, mais je refuse les subventions fédérales. Autrement dit, je refuse les subventions tout court (à cause du méprisisme de Québec). Qu'arrive-t-il alors? Éditons le livre de Guy Tardif me coûte \$20,000. J'en fais imprimer 7,500. Je n'ai même pas le choix si je veux le vendre moins de quinze piastres. Là-dessus, sur le prix de vente au détail, le libraire me prend 40%, le distributeur 15%, l'auteur 10%. Il me reste donc 35% pour payer mon imprimeur, le personnel, la mise en marché et les frais généraux. Je fais une étude rapide, pour comprendre tout aussi rapidement que ce n'est qu'une fois mon six-millième exemplaire vendu que j'atteindrai à mon seuil de rentabilité. Et tout ça pour me faire traiter, dans les journaux progressistes, de vil profiteur à grande panse capitaliste. Alors que si j'étais un éditeur correct, du genre à me jeter dans les gros bras du Conseil

Vous n'avez qu'à être représentatifs de la culture québécoise, qu'à être membre de l'Association des Éditeurs Canadiens, qu'à têter le Conseil Supérieur du Livre, autrement dit qu'à saisir la perche que vous tend le Conseil des Arts.

J'ai l'air de blaguer, mais ce n'est pas le cas. A l'heure qu'il est, je serais plutôt déprimé. Car depuis six ans que je suis dans l'édition, les problèmes me paraissent plutôt clairs. Je crois simplement qu'une culture nationale ne doit dépendre que d'elle, non pas pour se survivre (parce que j'en ai ma claque de la survivance), mais pour être, tout bêtement. Et je me rends compte que je suis un peu fourré avec ça, que depuis des années tout a été fait pour que je le sois. Par un gouvernement québécois et un ministère des Affaires culturelles à courte vue et par un Conseil des Arts du Canada qui a tout compris. Compris qu'il devait créer une superstructure administrative de la culture, en gâtant auteurs et éditeurs, au nom d'une générosité toute fédérale. Compris qu'il devait acheter les livres des auteurs québécois afin de les distribuer gracieusement (selon le dernier rapport) pour un tiers dans les ambassades, pour un deuxième tiers au Canada anglais et pour un troisième tiers Dieu sait où, sans doute aux fonctionnaires anglophones pour leur jouissance intime.

Car le scandale, il est là: alors qu'on privilégie la superstructure, soit l'auteur et l'éditeur, on ne fait rien, mais strictement rien, pour changer l'infrastructure. Qu'en est-il de ces ré-



notre volonté d'être présent dans le domaine culturel, les subventions ne changeraient pas grand-chose."

Ce rayonnement de la culture chez nous et à l'étranger, on ne peut pas dire, après neuf ans, qu'il a fait de grands progrès chez les gens du ministère des Affaires culturelles, particulièrement dans le domaine de l'édition. La situation est plutôt à la confusion, à l'apathie. Après neuf ans, on attend toujours ce fameux projet de loi global sur l'édition, avec de moins en moins d'optimisme parce que, depuis cinq ans particulièrement, le Québec, au lieu de marquer des points, est presque honteusement dévoré par Ottawa pour tout ce qui concerne l'édition.

Il faut bien le dire: les ministres qui ont succédé à Pierre Laporte et Georges Lapalme, ce sont Jean-Noël Tremblay, Claire Kirland-Casgrain, François Cloutier ou Denis Hardy, ont toujours eu de la culture québécoise des notions pour le moins bizantines et pas nécessairement éclairantes. Qu'on se souvienne des cris de guerre du ministère quand il a été question que Les Belles-Sœurs de Michel Tremblay soient jouées à Paris: "Cette pièce est indigne de représenter le Québec", a dit Madame Casgrain. Avec pour conséquence que c'est le gouvernement fédéral qui a octroyé une subvention, faisant là-dessus une large et efficace publicité à Paris, pour retourner le tout en sa faveur.

Pendant ce temps, la Délégation culturelle du Québec à Paris était étrangement absente, ne savait même pas où Michel Tremblay logeait à Paris. Imaginez! Même le délégué, à cinq jours de la première, ignorait que la pièce était jouée à l'Espace-Cardin! "Parce qu'on a reçu des ordres", me disait un fonctionnaire de la délégation qui tentait de justifier l'attitude absolument mesquine du ministère. A l'ambassade du Canada, on la trouvait bien bonne. On était surtout content de tirer, encore une fois, les marrons du feu.

de l'année) et que, en 1973, il n'en attribuait plus que... \$10,000! L'aide à l'édition proprement dite, soit les subventions accordées aux éditeurs québécois, n'a rien de très reluisant non plus: elle a connu une courbe ascendante de 1965 (année de la création de ce programme) à 1971 alors qu'elle atteignait la somme astronomique de \$60,000. Depuis, elle n'a fait que décroître et devrait se situer cette année pas très loin du point zéro. Quant au programme conjoint France-Québec au sujet des coéditions, et dont le budget initial était de \$60,000, il n'a jamais été dépensé, aucun éditeur n'ayant pu l'utiliser. On remarque le même phénomène en ce qui concerne l'achat de livres directement aux auteurs. En 1965, le ministère débloquent un budget de \$35,000 pour ce programme. En 1968, la somme était portée à \$45,000. En 1973, le ministère abandonnait encore cette forme d'encouragement, comme il laissait tomber les achats de livres, qu'il faisait auparavant dans le cadre de sa politique des "récompenses scolaires". Et voilà encore un autre \$50,000 dont les éditeurs se voyaient privés.

Pas besoin d'être grand nez pour conclure que la politique du ministère des Affaires culturelles au sujet de l'édition est absolument inexistante, tous les programmes d'aide ayant été mis de côté les uns après les autres. Comment expliquer cela? Comment expliquer qu'en 1973 les subventions totales pour l'aide à l'édition représentent la somme fabuleuse de \$45,000 alors qu'un livre, à lui seul, englobait déjà \$20,000 du budget?

C'est, bien sûr, à cause de l'inertie d'un gouvernement qui, depuis 1965, entretient un fantomatique Comité consultatif du Livre (dont, d'ailleurs, on ne nous dit pas combien il a coûté aux contribuables québécois) qui, que je sache, n'a jamais rendu publiques ses activités, ni fait part de ses réalisations. Vous avouerez qu'en neuf ans,

qu'il comptait éditer à un jury du Conseil des Arts pour obtenir une subvention. Subvention qui lui était accordée ou pas, selon qu'il reconnaissait ou ne reconnaissait pas des mérites à l'ouvrage soumis. Ce qui ne satisfaisait aucunement les éditeurs, d'autant moins qu'après 1970 certains auteurs d'ici se sont mis à refuser que leur éditeur soumette au Conseil des Arts leur manuscrit. Avec, comme résultat, qu'on eut tôt fait de contourner le problème en instaurant une nouvelle politique dite des subventions globales. Dorénavant, l'éditeur pourra demander une subvention globale pour tous les ouvrages de création qu'il éditera, et pour lesquels il sera déficitaire. Dans le cadre de ce programme, Ottawa versait en 1972-1973 quelque chose comme \$225,000 aux éditeurs québécois.

On voit tout de suite les implications d'une telle politique. On le voit encore mieux quand on apprend qu'en plus, le Conseil des Arts du Canada, dans un autre programme d'aide à l'édition, achète tous les ans pour plusieurs milliers de dollars de livres aux éditeurs d'ici. Il y a à quelques semaines, un communiqué du Conseil des Arts nous annonçait qu'on venait ainsi de remettre \$360,000 aux éditeurs canadiens, première tranche d'une aide qui représente, annuellement, un subside intéressant de \$600,000. Selon la justice fédérale, cela signifie que les éditeurs d'ici ont reçu quelque chose comme \$200,000 depuis un an. Ajoutées aux subventions dites globales, ça commence à représenter pas mal d'argent pour certains éditeurs de Montréal: de \$75,000 à \$100,000 par année dans certains cas. Et je n'ai pas encore parlé de cet autre programme récent du Conseil des Arts au sujet de l'exportation des livres canadiens, en France notamment, pays pour lequel on a débloquent des crédits de quelques centaines de milliers de dollars par année, afin de favoriser chez les libraires français la vente de nos livres. Je dis

rement pépérissants, tristement éteints, autrement dit les moins en mesure de poser des gestes cohérents, sinon dynamiques.

Au fond, Denis Hardy n'est pour rien dans tout ça: il s'est mis à la culture comme d'autres se mettent végétariens en suivant les conseils de Jean-Marie Brunet. Denis Hardy n'a aucune idée précise sur le sujet, sauf que la culture pour lui c'est le Musée et ce qui reste des édifices quand ils ont plus de cent ans. Il n'a même pas compris ce que le Conseil des Arts du Canada a entendu depuis longtemps et qu'un rapport récent est venu confirmer: les subventions sont, gouvernementalement parlant, rentables. Elles participent autant de la culture que de l'économie. Subventionner la Nouvelle Compagnie Théâtrale par exemple, c'est être payé de retour. Parce qu'il y a la taxe d'amusement sur les tickets, il y a ce métrou ou ce taxi que je prends pour me rendre au théâtre, il y a l'impôt que paient les producteurs et les comédiens, il y a le repas que je mange après... Autrement dit, la subvention retourne finalement au gouvernement. C'est de l'économie digérée. Qui coûte pas grand-chose et fait bien paraître. A Québec, même avec un distingué économiste à la tête de nos destinées, on n'en est pas encore là. On postillonne et on tâtonne. On claironne aussi, mais c'est pour mieux dormir mon enfant.

Non pas que je jette le blâme seulement sur le ministère des Affaires culturelles. Que non! Le rôle du Conseil Supérieur du Livre et de l'Association des Éditeurs Canadiens me paraît plutôt ténébreux dans toute cette affaire. Ou aveuglant, comme vous voulez. Les miettes obtenues depuis 1965 de Québec par ces organismes, il doit y avoir des raisons pour qu'elles se soient racontées de même. Si, en tant qu'éditeur, je refuse de faire partie de ces associations (bien qu'ayant été invité et convié), c'est que j'ai mes petites images là-dessus. Le Conseil Supérieur

des Arts, je pourrais obtenir une subvention qui couvrirait facilement 40% de mes coûts de production... tout en étant bien assuré qu'on assumerait mon déficit si j'en faisais un!

Car c'est là un autre problème des subventions fédérales: elles vous permettent de produire plus, mais pas nécessairement mieux et moins cher. Je regarde les livres du Jour, qui est une maison subventionnée, et je les compare aux miens, tout étonné de me rendre compte que sans subventions j'arriverais parfois à les vendre moins chers que lui. C'est que les subventions ne servent souvent qu'à boucler les fins de mois. Depuis qu'elles existent, elles n'ont aucunement contribué à améliorer les conditions de l'édition québécoise. Le personnel de la plupart des maisons d'éditions québécoises est tout aussi marginal qu'il y a quelques années et contribue à faire perdurer ce bon vieux mythe de la broche à foin.

On imite, voyez-vous! Monsieur Lafont fait dans le best-seller grand format, compose en times, illustre bruyamment ses couvertures? Quelle excellente idée! Soeur Berthe apparait régulièrement au canal Dix? C'est à qui se l'arrachera le premier. Juliette Huot, mangeant bien, se trouve par le fait même à bien faire manger? Que voilà une bonne chose pour Radio-Canada qui a à cœur l'unité par le ventre et condescendra à télédiffuser en direct le lancement de son livre, de quoi faire baver tous les journaux! Mais vous éditez en sept mois quarante ouvrages de pure création, voilà qui est ennuyeux. Doublement ennuyeux parce que vous le faites sans encouragement, même symbolique, de votre gouvernement qui, tout comme vous, dit croire à la souveraineté culturelle. Votre action, même, est louche: sans subventions, comment faites-vous pour tenir? Est-ce qu'il y aurait pas des Ricains là-dessous, des Juifs peut-être même? Et les télégrammes que vous envoyez à Monsieur Hardy restent sans réponse.

seaux de distribution québécois, tout aussi anarchiques qu'il y a cinq ans, ne satisfaisant personne? Qu'en est-il de cette régie nationale de distribution, idée de Pierre Laporte dont on n'a plus entendu parler depuis belle lurette? Qu'en est-il du réseau des librairies qui, hors des grands centres, végètent pareillement qu'il y a dix ans, dans des conditions démentielles? Qu'en est-il du lecteur mal informé? Qu'en est-il des bibliothèques serrées dans leurs budgets? Qu'en est-il de la concurrence des livres étrangers entrant chez nous à portes ouvertes, dans ce marché non protégé du livre québécois?

Celui qui peut répondre à ces questions n'est sûrement pas au ministère des Affaires culturelles et ne s'appelle sûrement pas Guy Frégault, Clément Saint-Germain ou Denis Hardy. Je ne crois pas davantage qu'il puisse loger rue Sherbrooke dans les bureaux du Conseil Supérieur du Livre, englué comme l'administration Drapeau dans des politiques de grandeur qui ne modifient rien. Alors que des pays comme ceux de la Scandinavie, avec beaucoup moins d'argent que nous autres, ont trouvés des formules originales pour assurer et protéger leur culture. Mais d'ici à ce qu'on commence à faire preuve d'un peu d'imagination, l'éditeur québécois qui refuse les subventions fédérales, parce qu'il veut être logique avec sa politique éditoriale, n'a pas le choix: c'est crever ou mourir.

C'est crever ou mourir en espérant que l'Assemblée nationale démenage ses pénates à Notre-Dame-du-Cap, question de donner à Messieurs Hardy, Frégault et Saint-Germain un peu d'inspiration et au PQ, tristement débile en ce domaine, une vague idée de ce que sont les problèmes pratiques de la culture et de l'édition. C'est crever ou mourir en pensant qu'un véritable ministère des Affaires culturelles au Québec serait, en effet, une bonne idée, que dis-je? une idée tout court.

les LETTRES françaises

"L'Imprécateur", ou une administration qui s'écroule

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Il m'est difficile de dire pourquoi l'Imprécateur de M. René-Victor Pilhes ne me satisfait qu'à demi. C'est un roman bien fait, où l'imagination et le réel font bon ménage. Le style correspond à la lourdeur des personnages. L'affabulation a été construite avec soin, le rythme du récit, qui correspond à celui d'un roman policier, est toujours fringant. La conclusion étonnera. Les morceaux de bravoure abondent. M. René-Victor Pilhes tourne en ridicule une caste particulièrement faite pour l'être: les cadres supérieurs d'une entreprise américaine en France. Une administration s'écroule sous nos yeux. On a l'impression d'être à Jéricho alors que retentit la trompette. Les gens devaient vaquer à leurs affaires, comme si de rien n'était. La trompette, elle, sonnait. Dans ce cas-ci, ce sont les dénonciations d'un "imprécateur" qui marquent les temps forts du roman.

Les Josués du vingtième siècle portent l'uniforme des administrateurs de haut rang, costume gris, cravate de bon goût; ils habitent de somptueux appartements et s'ils sont Euro-

péens, leurs enfants terminent leurs études aux États-Unis, de préférence à Harvard. Josué se promenait autour de la ville maudite, dans la plaine, et, de temps à autre, faisait emboûcher la trompette à ses soldats. Les sociétés multinationales sont rongées de l'intérieur. Chaque battement de leur cœur d'acier ressemble à l'éclat de la trompette. Elles sont, si l'on en croit les personnages de l'Imprécateur, le cancer de l'univers. Mais c'est un cancer qui se nourrit de lui-même. Tout cela est peut-être vrai et notre civilisation disparaîtra lorsque ces machines économiques joncheront le sol. Encore n'est-ce qu'une hypothèse.

Notre civilisation en a vu d'autres. M. René-Victor Pilhes insiste sur l'abus de consommation qui caractérise notre façon d'être. La multiplicité des choix permet à la pacotille d'étendre son empire et au mauvais goût de triompher partout. Il en va de même chez les hommes. Ainsi, la brochette d'administrateurs qui figure dans l'Imprécateur, et dont certains se présentent à visage découvert, est à tous égards médiocre.

Voilà des hommes qui, sous prétexte qu'ils ont une vague formation d'ordre économique et quelques notions des mouvements de marchés, se permettent de discourir de tout. Les littérateurs sont autrement modestes, qui tremblent devant la page blanche. Ils ressemblent (je parle des cadres industriels) à s'y méprendre aux mauvais démons du Président Nixon, prétentieux, bavards et, s'il le faut, cruels.

Tout cet aspect de la direction de notre société est parfaitement rendu par M. René-Victor Pilhes. Pourtant, n'en a-t-il pas toujours été ainsi? Plus grave encore, n'en sera-t-il pas toujours ainsi? Je ne connais aucun exemple d'un homme, d'un humaniste, qui, en mains les rênes du pouvoir, ne soit devenu, l'occasion aidant, un tyranneau. Si le ridicule tuait, il n'y aurait plus de classe politique dans nos murs. Quiconque s'élève au-dessus de ses semblables pour les régenter et leur apprendre à vivre a franchi le cap et se rend impénétrable à la pensée d'autrui. En affaires, la sensibilité trahit toujours son homme. Les personnages de l'Impré-

teur sont vrais, puisque ce sont des automatés.

Notre société est donc condamnable, puisqu'elle a donné naissance à des monstres économiques et humains. Par quoi la remplacer? Voilà le hic. Le roman de M. René-Victor Pilhes m'a rappelé, avec force, L'Extrême-Occident de Petru Dumitriu. Celui-ci est un auteur roumain qui a choisi de vivre en France, après avoir fui son pays où il occupait un rang élevé dans la stratification communiste. Petru Dumitriu décrit, lui aussi, la lutte pour le pouvoir et la désagrégation des hommes au sein d'une société. A la machine multinationale qui agit sur les masses par personne interposée, répond la mécanique admirablement huilée du pouvoir communiste. A la première on peut encore échapper; lorsqu'on est tombé dans les filets de la seconde, il ne reste que le baïssaement total ou la mort. C'est dire que le monde capitaliste et l'univers communiste se ressemblent. Leurs natures se complètent, dans la mesure où le pouvoir est partout le même, ainsi que son exercice.

Mais alors que notre civilisation est malléable, l'autre est monolithique. Un exemple: les étudiants américains, au centre d'une coalition hétéroclite, ont réussi à transformer la politique américaine au Vietnam. A sa façon, ce fut le concept de démocratie directe qui triompha. La destitution du Président Nixon est un autre exemple de la puissance de ces remous, au cœur même de l'esprit de notre société. Par son départ, le général de Gaulle s'inclina souverainement devant le concept de la volonté populaire. Imagine-t-on les masses chinoises précipitant, par leurs pressions sur le gouvernement de M. Mao, la fin du génocide au Tibet? Au moment même où j'écris ces lignes, les Chinois font disparaître de la surface du globe une vieille civilisation, par racisme et par impérialisme.

Notre société est corrompue, non seulement parce qu'elle a créé le mythe de la consommation, mais parce qu'elle se ment à elle-même, à chaque instant que Dieu fait. Le Tibet répond au Chili, et mille fois. Et les martyrs russes? Y a-t-il des camps de concentration aux États-Unis? Ce que je con-

damne, en lisant un livre comme L'Imprécateur, c'est cette prétentieuse mauvaise foi. "Il est plus facile d'être incendiaire que pompier", disait Bonnat. Il avait raison, car rien n'est plus délicieux que de recevoir les applaudissements de la gauche visionnée et repue. Aux gloussements des professeurs de Nanterre répondent les hurlements des concentrationnaires innombrables du monde socialiste, que personne n'ose condamner.

Le narrateur de l'Imprécateur reflète l'indécision idéologique de l'ouvrage. Il s'agit, en l'espèce, du Directeur des Relations humaines de la société dont le destin tragique est le sujet du roman. Le narrateur est un homme qui se veut fin, ironique, honnête, intelligent bien sûr (puisque'il est Français). Il est fort disert et aime entendre sa voix. Il a appris à s'exprimer dans le langage conventionnel des cadres. C'est l'essence même du français, puisque ce ne sont plus les mots qui sont atteints, mais la syntaxe. En réalité, le Directeur des Relations humaines dit n'importe quoi, à partir d'un sujet donné. On

songe, en le lisant, à l'exposé d'un candidat médiocre à l'aggrégation. Les formules se suivent, qu'accompagnent les professions de foi dans la grandeur et l'éternité de l'industrie des machines aratoires. Il y a trop de ces monologues et les jeux de mots et d'esprit de M. René-Victor Pilhes sont toujours trop les mêmes. Bis repetita placet, je veux bien; la répétition à l'infini des mêmes effets ennuie. On dirait, à la fin, des enfants qui annoncent une manière de Coran matérialiste. Les autres personnages sont des stéréotypes, qui, dans une situation donnée, réagissent tous de la même façon.

C'est selon ce procédé que M. René-Victor Pilhes a construit son roman. Ainsi, il fallait un dirigeant américain poire; il s'y trouve. Il en fallait un autre olympien et cruel; il y est. Le Français prophète qui meurt pour l'avenir de l'humanité est bien là. L'assassinat collectif, produit de la déshumanisation des cadres de l'entreprise est parfaitement agencé. L'infantilisation des cadres de l'entreprise est parfaitement agencée l'infantilisme des diri-

geants, qui se couvrent de ridicule, est souligné. Nous sommes en pleine fabrication.

Et les employés? On les voit peu dans l'Imprécateur. Ils travaillent, pendant que les administrateurs s'amusent à leurs jeux esotériques. C'est là le roman élitiste par excellence. Autrefois, nous avions droit à la marquise, qui sortait, comme chacun sait, à cinq heures. Aujourd'hui, nous savons pourquoi un cadre n'ira à son bureau qu'à onze heures du matin. La marquise avait un rendez-vous galant; le cadre a passé la nuit à jouer les Sherlock Holmes boycotté. Quel divertissement préférez-vous?

Voilà pourquoi l'Imprécateur ne m'a plu qu'à demi. Sans doute ai-je tort et la notion de plaisir en lecture est-elle un symbole de la décadence de notre civilisation. Si cela est, tant mieux. J'aurai eu tort, car la succession ininterrompue de livres ennuyeux qui paraissent prouve au contraire que notre civilisation se porte très bien, merci.

"L'imprécateur", par René-Victor Pilhes, aux éditions du Seuil, Paris 1974.

la FICTION

Des contes érotiques indiens (mal) recueillis par H. Schwarz

par JEAN BASILE

Parmi les chefs d'œuvre de l'humanité, je place le corpus des contes et des légendes qui, partout où vivent les hommes, racontent en peu de mots ce que les écrivains tentent d'écrire en trop de pages. Même "A la recherche du temps perdu" de Proust n'est qu'une sorte de "Mille et une nuits" sans magie. C'est que l'on trouve dans les filigrammes de ces histoires le fin fond de ce que nous sommes, de ce que nous avons toujours été et de ce que nous serons toujours. Le folklore est la fonction sacrée du profane. Le folklore marie comme rien d'autre le réel et l'imaginaire. Le folklore ne connaît ni frontière géographique, ni limite temporelle. Le folklore est l'histoire de l'homme, quand l'homme ne se préoccupe pas d'histoire.

Malheureusement, les contes et légendes font partie de ce que l'on appelle la "littérature orale". Il ne faudrait jamais lire les livres mais les écouter. Un mot change et tout est changé. C'est dire la tâche ingrate de tous ceux qui ont parcouru le monde à la recherche de ces trésors. Ajoutons à cela les difficultés de traduction. On se rend compte aussitôt avec quelles précautions il faut aborder les recueils que nous proposent les érudits modernes dont la bonne volonté est finalement impuissante à nous

redonner l'essence même des littératures populaires.

Il n'est d'ailleurs que de lire les traductions des "Mille et une nuits" pour se rendre compte d'extraordinaires différences. Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre la traduction de J.C. Mardrus, celle de Renée R. Khawam et celle d'Antoine Galland? Plus proche de nous, qu'y a-t-il de commun entre les contes de Perreault et le recueil de frères Grimm?

Si quelque chose fut trahi par l'écriture, c'est bien l'imaginaire populaire; on a presque envie de dire l'imaginaire collective.

Depuis quelques années, la mode est aux Indiens, du nord au sud. Sans doute la littérature spécialisée ne s'est jamais désintéressée de ce domaine mais ni doute que l'engouement populaire est assez récent. C'est que la pensée indienne, en général, a du attendre pour trouver un écho chez "l'homme poilu qui vient de l'Est", c'est-à-dire l'homme blanc, quelques bouleversements socio-psychologiques dont ce n'est pas le temps de discuter ici. Les américains se sont surtout intéressés aux grands tribus des plaines et qui ne connaît aujourd'hui les extraordinaires travaux sur les Navajo; il se sont intéressés aussi aux tribus américano-mexicaines

dont les Huichols sont aujourd'hui les plus célèbres avec les Yaguis de Castaneda.

La littérature amérindienne nordique, la nôtre, n'est pas moins intéressante, même si elle semble moins connue. Il est vrai que le climat du nord semble moins favorable à la recherche et que, je ne sais d'ailleurs pas pourquoi, les glaces semblent moins exotiques que les sierras et les cactus.

Il n'empêche que nous avons dans ce domaine de nombreuses sources anthropologiques et que l'on a relevé déjà un grand nombre de légendes et de contes divers. Au demeurant, le chamanisme, inséparable de ces récits, semble bien être un phénomène d'origine nordique. Si l'on veut lire quelques récits amérindiens nordiques, que l'on se réfère aux travaux de Mircea Eliade, à ceux d'Émile Zola ou à ceux de Géza Róheim, pour ne citer que quelques classiques modernes.

La compétence et la hauteur de ces travaux nous ont fatalement rendu les amateurs un peu difficile.

Herbert T. Schwarz vient donc de publier un nouveau recueil des contes indiens, théoriquement recueillis chez les Ojibways de l'ouest et du nord-ouest de l'Ontario. Par souci

commercial, je suppose, il a choisi dans sa moisson ceux que l'on peut appeler "érotiques". Faisant fi de toute rigueur scientifique, oserais-je dire de tout respect, il les a interprétés à sa façon dans le but de nous titiller les sens. Et l'on sait que chez l'homme blanc des grandes villes le sens qui se situe entre nos jambes n'est pas le moins important!

C'est dire immédiatement qu'il ne faut attacher que peu de sérieux académique à ce livre. D'ailleurs, l'auteur n'y prétend pas et il le dit, explicitement. Moins honnête, peut-être, est l'esprit qui a présidé à cette compilation. En effet, le comportement sexuel n'est pas, et cela nous étonne, d'une importance capitale chez les peuples amérindiens. En bref, Herbert T. Schwarz réagit de la même façon, quoiqu'à l'envers, que nos braves vieux missionnaires qui se plaignaient amèrement de la liberté sexuelle des Sauvages, propre à contaminer les braves Canadiens français.

Il est d'ailleurs remarquable que ce sont les auteurs érotiques occidentaux qui se retranchent toujours derrière la morale. Et Herbert T. Schwarz tombe dans le panneau. "Comme tous les autres peuples, écrit-il dans sa préface, les Indiens ont aussi leurs histoires d'inceste, de bestialité, de polygamie, de castration, et quoi encore, histoires que par ailleurs on ne racontait pas pour le simple plaisir mais plutôt pour les vérités qui s'en dégageaient tant sur le plan moral que social et qui démontraient aux personnes qui les écoutaient les conséquences désastreuses d'une conduite qui allait à l'encontre des normes de la Société". Quel charabia inutile quand on écrit un livre érotique! Et surtout quelle méconnaissance de l'homme! On l'impression que l'auteur n'a jamais assisté à une discussion de taverne.

Si je signale cette petite hypocrisie, c'est qu'elle m'amuse plus qu'elle ne me choque. Je suis beaucoup plus réticent envers ce livre en ce que la fonction génitale oblitère gravement d'autres aspects de ces contes. Or ces aspects, devenus marginaux par le parti-pris de l'auteur, ne sont pas les moins intéressants. La magie, par exemple, joue un grand rôle dans ces petites histoires où la puissance virile, le pouvoir de séduction, etc., sont souvent tributaires d'un acte supranaturel, filtre d'amour, intervention divine, rêve prémoniteur, etc. Mais la magie qui me paraît, en ce contexte, indissociable du comportement sexuel, est comme laissée de côté.

Un amoureux va voir le sorcier pour qu'il lui donne le moyen de séduire sa belle. Mais quel est ce moyen? L'auteur ne s'y intéresse pas et pourtant ce moyen est aussi important que le but. Une femme insatiable choisit de faire l'amour avec un ours plutôt qu'avec son mari. L'auteur appelle cela bestialité et sans doute cela est juste dans notre tête et dans notre vocabulaire. Mais qu'est-ce qu'un ours dans la mythologie animiste

amérindienne? Herbert T. Schwarz ne se pose même pas la question. Ce qui l'intéresse, c'est naturellement le côté coquin de cette affaire. On pourrait multiplier ce genre d'exemples à l'infini.

Le plus frappant pour ceux qui fréquentent même superficiellement, les pratiques amérindiennes nordiques est donc la méconnaissance, apparente du moins, de l'auteur pour tout ce qui a trait aux rituels, aux cérémonies, en bref à la mythologie que l'on ne peut pas séparer, sous peine de graves contresens, du folklore. Deux détails m'ont fait sursauter. Herbert T. Schwarz parle en passant, sans y attacher aucune espèce d'importance, d'un homme à qui il recommande de boire du jus de champignon pour retrouver sa puissance sexuelle et d'un autre homme, malade celui-là, de qui le chaman exige, pour but de consultation, un échantillon d'urine.

la POÉSIE

Dostie/Forgues à l'Hexagone

par JACQUES LEMIEUX

Du côté de l'Hexagone maintenant, nous parvient, entre autres, "Poing commun" de Gaëtan Dostie, suivi de "Courir la galopote". Bousculé par la crise d'octobre de 1970, ébloué par une insurrection "appréhendée", Gaëtan Dostie témoigne de son expérience dans huit poèmes qui constituent la première partie du recueil, "Poing commun".

Voici, par exemple, "Nuit des otages". Ton dur, implacable par le choix des mots; mais on y apprécie, chacun à sa façon, la "subtilité" du corps policier impliqué dans les opérations de ramassage:

"embusqués de nuit grincante nuit d'argile des mitraillettes s'insinuent jusqu'en nos lits pour compter nos côtes avec des délicatesses de sôlons des attentions de cravache qu'ont tous les explorateurs de bran de scie maillés en monde pour les beuglements des mesures de castration (...)"

La dérision met un point final à cette nuit, ultime dénonciation du pouvoir en place:

"(...) ô paix ô ordre doux chemin des prisons nuit des otages grincante nuit d'argile"

Le poème qui suit nous fait pénétrer dans la "Prison Parthenais - 4ème étage":

"de longs corps qui eurent l'enthousiasme exigeant maintenant entassés dans des cellules prohibées"

des portes coulissantes des petits grabats étreints et dessus des draps abreuvés de sueurs

des cernes sémiaux séchés au fluorescent soleil permanent de notre désaffectation et le dindon de la farce déambule sous ses plumes de gardiens

son rituel de sottises son silence d'irresponsable son inconscience d'écornifleur (...)"

Ce "Poing commun", il faut le lire, avant que l'oubli n'enfouisse les rêves de ces hommes humiliés. Humiliés par un arbitraire que seule, peut-être, la poésie dénoncera dans sa totalité. En tout cas, Gaëtan Dostie a su le faire et ses poèmes resteront avant tout comme des témoignages irremplaçables sur ce que fut cette crise, un certain mois d'octobre 1970.

Dans la production poétique actuelle, les "Poèmes du vent et des ombres" de Rémi-Paul Forgues feront certainement figure de trouble-fête. Écrits pour la plupart entre 1942 et 1954, on y retrouve les grands thèmes de la poésie baroque: l'ésotérisme, la mystique, du romantisme allemand et la richesse verbale et textuelle d'un Mallarmé par exemple.

Voici le début de "La Belle et la fontaine":

"Des oiseaux chantent sur les feuilles d'or enchanteresses, D'étranges fleurs se mêlent aux cris des baigneuses,

Tandis que des jets d'eau arrosent une déesse, Les yeux, l'immense chevelure noire de la baigneuse, Flottent dans l'eau irisée des fontaines glauques, Et tombent dans les bassins de fleurs et d'émeraude;..."

Ce qui frappe dans ces quelques vers reste la forte impression de mouvement, ce thème que les poètes baroques ont privilégié. Tout est soumis au changement, au perpétuel cycle des choses et l'eau, facteur essentiel du changement, en est le moteur. La suite du poème ne fait qu'accentuer ce thème par le choix du vocabulaire: "à l'horizon, s'entrechoquent, au-dessus, qu'arrose l'eau, tombent, tourbillonnent, etc."

Mais, paradoxalement, à la lecture de "La Belle et la fontaine", tout se fige, peu à peu, en un tableau luxuriant. Toutes les images convergent vers ces deux vers, les deux derniers du poème:

"Des déesses émergent lentement dans les jets d'eau Vers le vol sublime et monotone des gerfauts."

Cette image verticale qui se développe "lentement" vers l'azur ne fait que retourner le poème sur lui-même; on rejoint alors les oiseaux du début qui ont maintenant repris leur vol "monotone". Ces oiseaux ne peuvent être que des gerfauts.

Il y aurait là toute une étude à faire sur Rémi-Paul Forgues, sur l'importance que le poète donne, par exemple, au thème de l'or et des fleurs, symbole

par excellence de l'Eden, donc du Bonheur, du repos éternel. Tout, chez ce poète, converge vers l'Absolu: que ce soit les êtres ou les objets:

"...Mon cœur est pareil à l'arbre que l'hiver Ensevelit sous les rosaces de mousse, Le fleuve de la mort m'emporte, Je regarde sur les berges Les cygnes en partance vers les pays de l'or, Des fleurs, des fruits et du soleil."

Encore une fois, l'eau entraîne le poète "hors de lui", le conduit vers le soleil, le médiateur étant, cette fois-ci, le cygne. On remarquera, de plus, les deux rejets (hiver/or) qui ne font qu'accentuer l'opposition froid/chaud, et ce, au détriment du froid.

Poète d'une richesse exceptionnelle, doué d'une vive sensibilité, Rémi-Paul Forgues prolonge intensément nos racines québécoises dans une direction qui, à l'époque, relevait du défi: celle de l'oniisme le plus pur. Poésie essentiellement dédiée à l'âme, elle reste avant tout comme une invitation à la transcendence. De ce côté, on ne peut être que fasciné par cet homme qui a pleinement accompli son rôle de poète, c'est-à-dire, donner à ses semblables quelques parcelles de Vérité dérobées à Dieu.

"Poing commun", suivi de "Courir la galopote", par Gaëtan Dostie, Montréal, les Éditions de l'Hexagone, 1974.

"Poèmes du vent et des ombres", par Rémi-Paul Forgues, Montréal, les Éditions de l'Hexagone, 1974.

du COURRIER

J.-P. Tardivel et la LOTO

Messieurs, dans le supplément littéraire du DEVOIR, à la page III, je lis: "C'est une nuit au commencement de novembre 1845... Les lumières électriques sont éteintes... La tempête a désorganisé le service..."

Et plus loin: "Plusieurs membres de la Saint-Vincent-de-Paul s'étaient rendus à la sacristie pour assister à la réunion hebdomadaire de la conférence Notre-Dame."

Il n'y a donc pas que les petits écoliers actuels qui ne connaissent pas l'histoire et ignorent l'art de se renseigner!

La Saint-Vincent-de-Paul a été fondée à Québec en 1847 et les rues de la ville n'ont connu l'électricité qu'en 1886.

M. MACDONALD, Montréal

NDLR — Comme nos lecteurs qui participaient à la LOTO-LITTÉRATURE l'ont (peut-être) deviné, le

texte de la page III était signé Jules-Paul Tardivel. Durant la première décennie de notre siècle, au moment où il rédigeait son roman "Pour la patrie", Tardivel cédait sans doute à une conception du passé historique (et du roman historique) courante à son époque. Dans deux samedis: les réponses complètes à la LOTO-LITTÉRATURE, ainsi que le nom du gagnant.

Pierre Turgeon nous écrit

Les propos qu'on m'attribuait dans le DEVOIR du 22 novembre dernier (et auxquels répondait Fernand Ouellette la semaine dernière) exigent certaines nuances que je n'ai pu être pas suffisamment soulignées au journaliste qui m'interviewait. Je ne crois pas que les "organisateurs des Rencontres de l'Estrel" s'attendent toujours à une catastrophe quand un écrivain indépendantiste, par exemple, ouvre la bouche. Une telle opinion serait injuste et absurde puisque plusieurs de ces organisateurs sont eux-mêmes des combattants indépendantistes irréduc-

tibles et sincères. D'ailleurs les écrivains invités par ces organisateurs à prendre la parole lors de la dernière Rencontre Internationale étaient parmi les plus engagés politiquement dans leurs oeuvres: Michel Van Schendel, Gaston Miron, André Brochu, etc. Ceux-ci n'ont jamais souffert d'une quelconque censure. Voilà un fait qu'on doit absolument établir.

Cette Rencontre Internationale se trouve subventionnée par le Conseil des Arts du Canada. Un malaise en résulte, qui ne tient d'ailleurs pas à cette Rencontre en particulier mais à toute la culture québécoise. Ce malaise ne se dissipera qu'avec

l'Indépendance. Le groupe Interventions ne prétend pas se situer en dehors de cette ambiguïté commune et afficher une autonomie qui ne saurait être qu'illusoire tant qu'elle ne se réalisera pas sur le plan politique. Jouer aux purs, dénoncer les impurs; deux séquences d'un scénario usé qui ne nous intéressent pas. En revanche nous voulons susciter des discussions entre camarades, organiser une suite plus immédiatement québécoise à la Rencontre Internationale. Entre autres parce que nous pensons que les nuances ont leur importance, les nôtres comme celles des autres.

Pierre TURGEON

la NON-FICTION

Qué.-Can. Graffiti

par JEAN-MARIE POUPART

"Le commerce, dit-il de la pensée, est un échange de monnaie".
Ribeumont-Dessaignes

Rendons tout de suite à Robert Charlebois et à George Lucas les trouvailles qui leur appartiennent. Il n'empêche que l'impétueuse vague rétro déferle aussi sur les maisons d'édition. Lemaire et Hurtubise-HMH, avec une nostalgie qui se dissimule à peine, nous invitent à revenir au temps de Parti Pris, au temps des conférences J.-A. DeSève. Je ne sais pas si vous êtes comme moi: aujourd'hui, l'appellation littéraire canadienne-française me fait sourire aux larmes. La matière de l'Instance critique d'André Brochu, la matière d'Imaginaire social et littéraire de Jean-Charles Falardeau, le fond des deux recueils n'est donc, à quelques exceptions près, absolument pas inédit. Applaudissons toutefois à l'idée d'avoir réuni ces articles auparavant éparpillés dans les revues, applaudissons à l'idée d'avoir ainsi offert aux amateurs un très pratique instrument de travail.

Lorsque j'étudiais à l'Université de Montréal, André Brochu était parti en pèlerinage dans les Alpes. Il s'agissait de poser une question tant soit peu épineuse sur le patrimoine littéraire pour que nos maîtres, toujours entre le zist et le zest, vacillent. Je vous fais grâce de l'imparfait du subjonctif. Par

bonté, croyez-moi... "Ah! s'il était encore ici, nous répondait-il, IL vous démèlerait ça en moins de deux, LUT!" Je cite textuellement ou presque, et je ne blague pas. Or, Brochu est revenu. Alors?

Ma remarque ne se veut ni rossarde ni mesquine. De plus, cela m'étonnerait fort qu'elle soit le symptôme d'une jalousie latente. Je le signale pour Claude Jasmin à qui ces nuances échappent. J'entends juste ici réapparaître une réaction spontanée, une réaction qui d'ailleurs ne me fut pas particulière... A la suite de cela, après surtout la publication de cette spectaculaire gymnastique cérébrale qu'est Hugo: Amour/Crime/Révolution, ouvrage peu accessible, thèse copieuse et dormitive davantage qu'indigeste, beaucoup ont estimé surfaite la réputation de Brochu. Bien à tort. L'Instance critique, en réveillant quelques souvenirs, vient corriger cette impression.

Le titre pourrait suggérer une sorte de tribunal. En réalité et par bonheur, l'entreprise s'en tient à des opérations plus modestes. On se préoccupe de l'exercice critique en tant que tel, la maquette de la couverture montre un effet de grossissement, évoque une loupe toute stylisée, la loupe du détective... On met l'accent sur l'enquête attentive, sur la recherche insistante, sur cette quête obstinée d'un absolu. Puis, j'aime bien

que le mot critique rappelle aussi le névralgique, le provisoire, l'incertain. On propose alors une attitude d'ouverture et de compréhension. En définitive, mon cher Watson, l'apport de Brochu a été élémentaire: il a conseillé d'entrer dans l'œuvre avec précaution et de voir là quelque chose d'unique, de singulier. On avait presque toujours eu tendance ici à prendre ses distances, à regarder les livres à travers des grilles, à sermonner les auteurs qui s'écartaient trop joyeusement de la norme...

Portrait du critique en jeune chien, l'Instance critique rend compte d'une volonté d'aller au plus pressé. La curiosité impulsive, fougueuse et passionnée de l'auteur, ses élans primesautiers deviennent vite contagieux. Une légende voit en Brochu le Rimbaud de la critique québécoise. Il faut l'admettre, la légende n'a pas tout à fait tort. Seulement, ce qu'il a produit dernièrement ressemble à ces textes qui forcent notre admiration. Aussi peu, à mon avis, que le négoce ressemble à la poésie. D'intelligentes qu'elles étaient, les analyses de Brochu sont devenues intellectuelles. Ondoyantes et flexueuses... Elles n'ont plus le mordant de naguère. Les nerfs ont lâché.

Car, contrairement à ce qu'en pense Brochu lui-même, c'est le ton polémique de certains passages qui a le moins vieilli, c'est la véhémence qui s'empare

alors de la phrase. Stendhal parlant du romantisme, cela n'a pas vieilli non plus, cela fouette encore les sangs. Pourtant, le sujet, quand on le prend au sens strict, a évidemment perdu de son actualité. Je songe encore à Lamennais, pamphlétaire de génie. Ou à Sainte-Beuve, felleux et tonique... A l'extrême limite, ce qui justifie l'existence de la critique, ce n'est pas rien que la meilleure compréhension des œuvres, soyons honnêtes, c'est qu'elle puisse être aussi une forme de création littéraire, c'est qu'elle puisse contribuer à tirer au clair toute la vie. Voilà, il me semble, ce que petit à petit Brochu a dû oublier. Comme à peu près tout le monde. Inutile de blâmer qui que ce soit.

Quelque part dans le recueil, l'auteur maugrée: "Ma conception de la littérature n'est plus en accord avec l'actualité culturelle et littéraire", soupire-t-il. Se souvient-il qu'il y a dix ans, c'était lui qui la fabriquait, l'actualité littéraire? Et puis, la recherche du sens de l'œuvre, i.e. de la direction dans laquelle s'oriente l'écrit, cela ne sera jamais dépassé. Tout le reste, bavardages, propos de commères, terminologie désuète avant même que d'être dans le vent, tout le reste peut s'effacer mais pas cela. Il y a encore de la place au Québec pour "la colère contre l'intellectualité", cette colère que Brochu se félicitait de voir éclater chez les romanciers de l'école Parti Pris.

Je retiens de l'Instance critique la première partie, indispensable à qui s'intéresse le moins des spéculations culturelles, ainsi que les études sur Thérault, Roy et Savard, toutes fort précieuses. Dans l'ensemble, cela reste un livre riche. Une sorte de bilan. Brochu laisse entendre qu'il va tenter de nouvelles expériences. Osons juste souhaiter que son prochain essai se présente sous une forme lisible.

André Brochu souligne à un moment donné que le rôle des critiques et des enseignants, dans



André Brochu



Jean-Charles Falardeau

l'essor des lettres québécoises, ne fut certes pas négligeable. Ils ont travaillé à la recherche d'un passé artistique, d'une tradition et, par là, d'une personnalité nationale. Tâche difficile. Jean-Charles Falardeau est un de ceux-là qui ont déblayé le terrain, tracé les sillons, un de ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Sachant qu'elle renvoyait fondamentalement à l'homme, il a toujours pris l'écriture au sérieux.

Dans une préface matoise à souhait, Gilles Marcotte nous apprend que les textes qui constituent Imaginaire social et littéraire sont autant d'invitations à revenir au pur plaisir de lire. Non, cela n'a pas cette gratuité, car l'ouvrage reste, par le ton, encore trop près du cours et de la conférence. Rien de très séduisant dans la démarche de Falardeau. Il recourra à des procédés pédagogiques depuis longtemps éprouvés: j'expose mon point de vue de manière terne,

prudente, honnête; j'explique; j'explique encore un peu; j'insiste; enfin, je passe à autre chose... Cependant, il invitera le lecteur à examiner quelques notions rudimentaires que trop souvent l'on perd de mémoire. Il fera ressortir ce que les commentateurs d'aujourd'hui doivent à des théoriciens comme Lukacs, Escarpit, Sartre, Bachelard, Goldmann, Barthes. Son principal mérite me paraît être de réussir à simplifier, sans naïveté aucune, sans façon non plus, les grands courants littéraires contemporains. Or, il faut selon moi une robuste santé d'esprit pour s'attarder à pareille besogne. Voilà une aventure didactique qui a tout mon respect.

La deuxième partie intitulée Problématique d'une sociologie du roman demeure la plus consistante, la plus utile, la plus réfléchie. En revanche, la troisième traitant du merveilleux est sans doute la plus personnelle, la plus touchante aussi. Quant à l'étude portant sur le héros, elle me semble avoir pris de l'âge. On pourra néanmoins y jeter un coup d'œil, ne serait-ce que pour constater comment certains problèmes se démontent vite et présentent déjà un intérêt historique... Cela rejoint les Qué. — Can. Graffiti auxquels je faisais allusion au début de cet article. Cela appartient à l'époque où nous disions posséder de vrais écrivains mais pas de véritable littérature... Etc, etc.

Falardeau affirme dans son livre que les critiques et les créateurs entretiennent un dialogue constant et profitable mais le plus souvent tendu, superficiel et même assez indifférent. J'ai bien peur qu'il ait raison! Je dégage du présent essai une volonté permanente d'illustrer son propos, de synthétiser, en un mot comme en dix, une volonté de comprendre — au sens étymo-

logique du terme. Quel excellent professeur! Loin de lui l'idée de montrer aux romanciers comment on raconte une histoire. De cela, il sera remercié éternellement.

Indépendances et Reconnaissances, voilà décidément de très beaux noms pour des collections. Le premier, discret hommage à Pierre Vadeboncoeur, souligne que la liberté de pensée est plurielle avant tout, qu'elle ne s'exerce qu'au milieu d'autres libertés de pensée. Le second suggère beaucoup de ferveur — une forme de gratitude — dans l'exploration d'un sujet. Les deux insistent sur la recherche, sur la mise en valeur d'une identité propre et originale. C'est évidemment dans cette voie qu'il faut continuer d'avancer.

"L'Instance critique", par André Brochu, Lemaire éd., Montréal 1974.
"Imaginaire social et littéraire", par Jean-Charles Falardeau, HMH éd., Montréal 1974.

ESCOMPTE

ESCOMPTE

ESCOMPTE

ESCOMPTE

POUR VOUS ! LA FÊTE DU LIVRE CONTINUE

à LA LIBRAIRIE D'ESCOMPTE DECELLES

NOS MAGNIFIQUES ALBUMS D'ART SKIRA

	PRIX RÉGULIER	PRIX DECELLES
• La peinture Française (3 vol.)	79 ⁰⁰	39 ⁹⁰ ch
• La peinture Italienne (3 Vol.)	68 ⁰⁰	34 ²⁰ ch
• Bonnard, Braque, Carpaccio, Chardin, Carot, Durer, Fragonard, Giotto, Ingres, Karodinski, Matisse, Miro, Picasso, etc...	19 ⁰⁰	8 ⁹⁵ ch
• Asturias, Alchinsky, Bonnefoy, René Char, Michaux, Paz, Picasso, Pican, Prévert, mandiarogoes.	28 ⁵⁰	12 ⁹⁵ ch
• Peinture Grecque, Peinture Romaine	76 ⁰⁰	36 ⁹⁵ ch
• Peinture Étrusque, Peinture 18e Siècle	47 ⁵⁰	22 ⁹⁵ ch
• Adolescence de la Chrétienté, Crise de la renaissance, Invention de la liberté, Structure du monde moderne, Occident Romantique, etc...	60 ⁰⁰	26 ⁹⁵ ch

UN IMMENSE CHOIX de ROMANS, D'ÉTUDES, D'ESSAIS

	PRIX RÉGULIER	PRIX DECELLES
• Anne Hébert: Kamouraska	7 ⁵⁰	2 ⁹⁵
• Réjean Ducharme: La fille de Christophe-Colomb	6 ⁵⁰	2 ⁹⁵
• J. Folck-Ribas: Le démolisseur	4 ⁰⁰	2 ²⁵
• Général DeGaulle: Mémoires d'Espoir	9 ⁰⁰	3 ⁹⁵
• F. Mauriac: Le Nouveau Bloc Notes	10 ⁵⁰	4 ⁹⁵
• Lucien Elias: Les ratés de la Diaspora	9 ⁵⁰	4 ²⁵
• H. Bazin: Les bienheureux de la désolation	7 ⁵⁰	3 ²⁵
• J. Rostand: Pensées d'un biologiste	5 ⁷⁰	2 ⁷⁵
• A. Ducrock: Le Roman de la vie	5 ⁵⁰	2 ⁷⁵
• J. Guillon: Ce que je crois	5 ⁰⁰	2 ⁰⁰
• Ph. Roth: Portnoy et son complexe	9 ¹⁰	3 ⁹⁵
• J.P. Richard: Littérature et sensation	9 ⁰⁰	3 ⁹⁵
• C. E. Magny: L'âge du roman américain	7 ⁵⁰	2 ⁹⁵
• Michel Tournier: Le Roi des Aulnes	9 ⁵⁰	3 ⁹⁵
• R. Peyrefitte: Des Français	9 ²⁵	3 ⁹⁵
• G. Bataille: Le coupable	3 ⁵⁰	1 ⁷⁵
• St-Exupéry: Pilote de Guerre	3 ²⁵	1 ⁴⁵
• Malraux: Antimémoires	10 ⁰⁰	4 ⁹⁵

	PRIX RÉGULIER	PRIX DECELLES
• B. Clavel: L'Espion aux yeux verts	4 ⁸⁰	2 ²⁵
• H. Troyat: Cent coups de canon	8 ³⁵	3 ⁹⁵
• T. Lobsang Rampa: La caverne des anciens	5 ⁷⁰	2 ⁴⁵
• Les Archives de Dracula	7 ⁰⁰	1 ⁴⁵
• La guerre Secrète du Pétrole	6 ⁵⁰	1 ⁹⁵
• La sexualité de Groupe	9 ⁰⁰	2 ⁹⁵
• La guerre des sexes (Maryse Choisy)	9 ⁰⁰	2 ⁴⁵
• L'étrange cas du dr. Jekyll et de Mr. Hide		.45
• Dictionnaire du ballet moderne	28 ⁵⁰	13 ⁹⁵
UN CHEF D'ŒUVRE DE L'ÉDITION DRAEGER		
• Les grandes heures de Jean de France Duc de Berry	88 ⁰⁰	39 ⁹⁵

LA LIBRAIRIE D'ESCOMPTE DECELLES POUR VOUS

SPECIAL COLL. U: \$0.99 chacun
• H. Lemaitre: La poésie depuis Beaudelaire
• R. Fayolle: La critique
• J. Morel: La tragédie
• Plus 5 autres TITRES

LITTÉRATURE-JEUNESSE

	PRIX RÉGULIER	PRIX DECELLES
• Santelli: L'auberge de l'ange Gardien (Théâtre de la Jeunesse)	2 ⁵⁰	1 ²⁰
• Grimm: Blanche Neige: la petite gardeuse d'oies	1 ²⁵	.90
• Histoire d'un gaillard d'avant	1 ²⁵	.95
• J. Kessel: L'armée des Ombres (relié cuir)	9 ⁰⁰	4 ⁵⁰
• Coll: Fabio Le Magicien (4 titres)	2 ⁷⁵	1 ³⁵
Flammarion-Jeunesse (13 titres)	2 ³⁵	1 ⁴⁵ (ch)
Safari-Signe de piste (26 titres)	3 ⁵⁰	1 ⁷⁵ (ch)
Super 1000 (Beaux Vol. reliés)	4 ⁵⁰	2 ²⁵ (ch)

ET DES MILLIERS D'AUTRES TITRES À PRIX D'AUBAINE POUR VOS ENFANTS

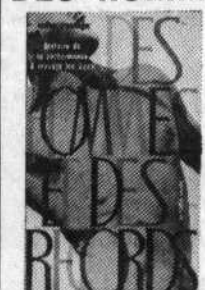
TOUT NOTRE FONDS

de LITTÉRATURE GÉNÉRALE - PHILOSOPHIE - PSYCHOLOGIE - SOCIOLOGIE - ÉCONOMIE - HISTOIRE - VOYAGES - SPORT - ÉSOTÉRISME - SCIENCE - FICTION - LITTÉRATURE JEUNESSE - BANDES DESSINÉES -

Et un BEAU CHOIX de LIVRES d'ART

50 à 75%

DES HOMMES ET DES RECORDS



(Histoire de la performance à travers les âges)
Pour comprendre et apprécier les performances des plus grands sportifs du monde entier.

\$9.95 2³⁰

Un livre indispensable à lire ABSOLUMENT avant les jeux OLYMPIQUES.

TOUTES LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHE

• Petite Bibliothèque Payot • Folio • J'ai Lu • Microcosme • Garnier-Flammation • Etc...

DES AUBAINES PAR MILLIERS À LA LIBRAIRIE D'ESCOMPTE DECELLES

LIBRAIRIE DECELLES INC.

5140 rue Decelles, Montréal — Tél.: 342-5721
(angle Decelles et Reine Marie) autobus 50-51-52-55

• Ouvert tous les jours 9 h à 18 h
• Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 21 h

PROFITEZ-EN

Les institutions subventionnées par le gouvernement provincial ne pourront bénéficier de ces prix exceptionnels.

ESCOMPTE

ESCOMPTE

ESCOMPTE

ESCOMPTE

ESCOMPTE

les SPECTACLES

Québec/France/USA: choix de vingt-cinq disques...

par YVES TASCHEREAU

J'ai eu beau essayer de rendre compte de quelques disques, ici et là, dans les chroniques précédentes, ça ne suffit pas. L'avalanche d'avant Noël est commencée depuis un certain temps déjà. Aussi vais-je me contenter de présenter rapidement les parutions récentes. Dans le québécois d'abord:

Les grands succès de Claude Gauthier, Gamma G2 1006. Un album double réunissant plusieurs chansons de notre meilleur chanteur intimiste. Ça ne fait pas de bruit, mais les paroles, l'interprétation et de jolies mélodies devraient nous rappeler que Gauthier n'est pas resté un chansonnier des années soixante. Sans changer, il a approfondi sa veine avec le temps.

Pauline Julien, "Licence complète", Zodiaque ZoX 6018. Un disque assez décevant. Plus

ieurs textes sont très beaux, mais la musique assez proche de celle de Kurt Weill nous ramène au temps où elle était dis- seuse autant que chanteuse.

Claude Dubois, Barclay 80201. Sans doute sa meilleure production. Une très bonne musique, variée et très agréablement rythmée. Des paroles pas toujours élaborées, mais il se dégage de cette audition une sérénité et une tendresse qu'on sentait latente chez lui et qui trouverait enfin son aboutissement.

Guy Trépanier, "Pour un gars heureux", Warner WSC-9016. Impossible de ne pas parler de Claude Léveillé à propos de disque. Les effets de voix, la prédominance du piano, la musique, la thématique, le ton romantique de l'ensemble, tout nous fait penser à l'auteur des

"Vieux pianos". Ceci dit, le disque n'est pas mauvais, le romantisme bien fait n'est pas négligeable.

Gilles Vigneault, Le Nordet GVN 1005. L'enregistrement public de son excellent récital du mois de septembre au Théâtre du Nouveau Monde. On y trouve "Quand nous partirons pour la Louisiane", "Lucky Too Too" et "La Turlutte" qui comptent parmi ses meilleures chansons. Une inspiration renforcée par un désenchantement vis-à-vis du pays.

Gaston Rochon, "Dans l'air des mots", Le Nordet GVN 1004. La musique de douze chansons de Vigneault adaptée pour un orchestre par son accompagnateur. Les reels sont jazzés et la plupart des autres pièces s'approchent un peu de la musique d'ascenseur. Les cordes prédominent. Une délicate interprétation du "Doux chagrin" émerge de cet ensemble plutôt fade.

Octobre, "Les Nouvelles terres", Zodiaque ZOZ-6015. Un magnifique cri de révolte contre l'absurdité d'un quotidien sans âme. Une telle cohérence dans la force de la musique et des textes se rencontre très rarement. Une musique violente mais étudiée, une voix émouvante dans sa maladresse. Un son original et bouleversant.

Isabelle Pierre, "J'm'appelle Nicole Lapointe", Barclay 80196. Une tentative pas encore tout à fait au point de personnalisation d'une bonne chanteuse qui nous donne son vrai nom dans la dernière chanson. Une bonne musique, pas très originale, qui s'écoute avec beaucoup de plaisir. L'ensemble est réussi mais demeure plutôt à la frontière de la chanson commerciale, ce qui n'est pas un défaut.

Jacques Michel, "C'que j'ai l'gout d'dire", Zodiaque ZOZ 6019. Un des meilleurs disques de Jacques Michel. Plus détendu que d'habitude. On y trouve même de l'humour. Sa manière musicale, cette façon



de concilier un débit de mots très rapide avec le rythme, atteint un sommet.

Edith Butler, "L'Acadie s'marie", Columbia FS 90274. Le disque de cette acadienne contient quelques pièces de folklore. Les autres pièces témoignent de cette influence, au niveau de la musique et des paroles. L'effet est sympathique. La technique vocale d'Edith Butler, liée parfois d'une façon impersonnelle à la mélodie, peut cependant devenir un peu énervante dans le prolongement systématique de certaines notes.

Contraction, "La Bourse ou la vie", Deram XDEF 106. Il s'agit de plusieurs membres du Ville-Emard Blues Band réunis autour de la voix de Christine Robichaud. Plus près du jazz que de la musique pop, les pièces de ce disque témoignent d'une recherche musicale intéressante et dégagent une atmosphère de paix intérieure envahissante.

Emmanuelle, "Chanter pour vivre", Solset-59602. Plusieurs

senchantés de la chanson sur le petit monde dans lequel nous vivons. Plume n'aime pas travailler fort mais il serait idiot de le lui reprocher, son disque nous démontre qu'il faut le prendre comme il est. Ce qui vaut la peine d'être fait, croyez-moi.

Tex Lecor, Gamma GS-183. La grande réussite commerciale de Tex nous avait fait oublier qu'il était resté le bon vieux chansonnier d'antan. Bien sûr il y a "vroum vroum vroum sur (son) tri-bicycle", le rappel rétro des bonnes vieilles chansons d'amour et douze Mols dans son shack; mais par moments on retrouve le ton de l'époque des boîtes qui ne s'appelaient pas encore "underground". La musique de Paul Baillargeon marque un progrès sur le passé mais ce disque réveille surtout des souvenirs.

René Simard, "Ma petite japonaise", Nobel NBL-601. René goes oriental... Cinq chansons en français, dont "Bozo" de Félix Leclerc, et cinq titres japonais parmi lesquels "Aozola no Mukoe" semble être le plus difficile à prononcer.

Et dans le français maintenant:

Jeanne Marie Sens, "Jeu de mots", Atlantic FLP 40 549. Une production assez étonnante où on sent un petit peu l'influence de Véronique Samson. A part ça on y trouve une utilisation tempérée de l'électricité, une batterie américaine, des paroles un tantinet intellectuelles, un son sage et quelques

jolies mélodies. N'a pas le relief qui force longtemps l'attention mais donne envie d'entendre la suite.

Véronique Samson, "Le Maudit", Elektra FLP 52008. Un temps faible dans son inspiration. On dirait qu'elle s'exploite elle-même au niveau des effets de voix et que sa musique s'afadit un peu. Contient quand même du grand Véronique Samson dans les "Cloches de Carmel".

Nicole Croisille, Deram XDEF-105. C'est elle qui chante "Parlez-moi de lui" tout le temps à la radio. Habituellement je change de poste.

Dalida, "Une vie", ABLE-7014. Quelle vie! Chaque fois que je pose ce disque sur ma table tournante les voisins cognent dans le mur. Pas moyen de travailler...

Puis dans l'anglo-américain:

Jesse Winchester, "Learn to Love It", Bearsville 6953. Ce nouveau québécois qui ne veut plus rien savoir des États-Unis nous propose un disque curieux et intéressant. C'est un mélange de rock doux des années cinquante et de musique traditionnelle du sud des États-Unis. L'interprétation qui fait parfois songer à Elvis est attachante, surtout pendant les deux pièces françaises du disque dont on peut retenir "L'Air de la Louisiane", charmant comme tout. De la bonne musique de petite boîte.

Leonard Cohen, "New Skin for the Old Ceremony", Columbia KC 33167. Un très beau disque. Ses textes, toujours aussi beaux, manifestent une évolution, une plus grande ouverture vers le monde extérieur. Sans doute l'influence de Lewis Purrey. Musicalement, les arrangements de John Lissauer ajoutent une présence qui amplifie l'ensemble en le rendant moins linéaire que sur d'autres disques.

James Brown, "Hell", Polydor PD2-9001. Papa's got the same old bag... Un album double où l'on retrouve presque continuellement le même fond rythmique et les accords "soul" à la guitare. On préférerait un spectacle, mais à défaut c'est assez satisfaisant.

Charles Aznavour, "A Tapestry of Dreams", Barclay 90022. Tant mieux pour lui si ça pogne.

Donovan, "7-Tease", Columbia PE 33245. Ce disque contient des extraits du spectacle qu'il a donné à Montréal la semaine dernière. Beaucoup d'humour, beaucoup de choses à dire et une musique qui sans être particulièrement originale est variée et très bien faite.

Billy Preston, "The Kids and Me", A&M SP-3645. Cet excellent pianiste, qui accompagnera George Harrison demain, nous propose un mélange très réussi de rock, de negro spirituals et de blues.

les SPECTACLES

Harmonium, ce soir au Centre sportif de l'université de Montréal. Un des meilleurs groupes québécois. Beaucoup de nouveau depuis leur premier disque. Les choses seront faites en grand: quadruphonie, cyclorama, etc...

Monique Leyrac, jusqu'au 15 au Patriote. Un spectacle dit et chanté, entièrement consacré à Nelligan. Plusieurs musiques originales d'André Gagnon.

Pierre Nadeau, jusqu'au 16 à l'Évêché. Plusieurs membres (11) du Ville-Emard Blues Band en session autour du piano du gros Pierre.

Georges Harrison, le 8 au Forum. La première tournée américaine depuis 1966 du meilleur continuateur des Beatles. Avec Ravi Shankar. Peut-être trouverez-vous des billets au marché noir...

Jean-Guy Moreau, le 14 à l'Outremont. Son dernier spectacle d'ici un an. Votre dernière chance de voir son excellent spectacle, coup d'oeil extrêmement lucide sur le petit monde du spectacle.

Genesis, au Forum le 15. Une musique riche, un spectacle très théâtral.

Y.T.

LES PRODUCTIONS PERLE et CJFM présentent

SAMEDI 20hres
7 DÉCEMBRE

HARMONIUM
GILBERT MONTAGNÉ
EN "QUADRAPHONIE"

Billets \$4.00 - (Alternatif, Sauvé Frères, Somnambule à Laval & Centre Sportif)

Centre Sportif
Université de Montréal

théâtre du rideau vert

DU MARDI AU SAMEDI 20 H. DIMANCHE 19 H.

le tournant

Une comédie de Françoise Dorin
Mise en scène: DANIEL ROUSSET

HUBERT NOËL — MARTHE CHOQUETTE — ROBERT MALTAIS
ANDRÉ CAILLOUX — ARLETTE SANDERS — LENIE SCOFFIE
LOUISE DESCHATELÉTS — CHRISTIANE PASQUIER

Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue St-Denis

Cinéma

Le Conservatoire d'art Cinématographique en collaboration avec le Département d'Éducation Permanente offre une session bilingue sur le cinéma composée de quatre cours ayant chacun une durée de treize (13) semaines, à \$45 le cours (aucun crédit alloué).

Périodes Marquantes de l'Histoire du Cinéma Mondial,
Cinéma Américain, Cinéma Québécois
Le Surréalisme et le Fantastique dans le Cinéma

Ces cours seront donnés par Martin Malina, Jean-Pierre Tadros, et Robert del Tredici, critiques de cinéma.

Le Département d'Éducation Permanente du campus Sir George Williams offre ce cours qui débutera en Janvier.

Pour de plus amples informations, appelez: 879-2865.

université concordia

Musique pour une voix et orchestre

En collaboration avec CFGL-FM

La Société Nouvelle de Productions Inc.

présente DANIELLE LICARI

MARDI 10 DÉC. 20h30

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

UNE PRODUCTION FRANÇOISE CHARTRAND INC.

GLORIA

AUX PIANO FRANÇOISES
IMPROVISATION EN CONCERT

DE BACH AUX BEATLES

Lundi 9 déc. 8h p.m.
Billets \$3.50 à \$5.50

En vente Montréal Trust PVM et chez Sauvé Frères

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Chorégraphie
- Technique

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation No 749870

Renseignements: 273-2213

Dernière semaine de la pièce de Françoise Dorin "LE TOURNANT". Une comédie ingénieuse et pleine d'humour à l'affiche du Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 14 décembre. Sur la photo: Marthe Choquette et Robert Maltais. (Publicité)

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR

Ce soir et demain soir 20h30

à toi, pour toujours, ta marie-lou

de **michel tremblay**

mise en scène **andré brassard**

décor **guy neveu**

costumes **françois laplante**

avec **béatrice picard gilles pelletier gINETTE morin dorothee berryman**

au gesu - 866-1964

la nouvelle cie théâtrale

CONCERTS

BILLETS HORS-SÉRIE
MAINTENANT DISPONIBLES

igor Oistrakh

MOZART - BEETHOVEN - PAGANINI
9 DÉCEMBRE 20H.30

L'INCOMPARABLE ROSTROPOVICH

3 FÉVRIER 20H.30

ORCHESTRE DE CHAMBRE BARCHAI

24 FÉVRIER 20H.30

Vladimir ASHKENAZY

Pianiste
18 MARS 20H.30

Billets: \$8.00 \$7.00 \$6.00 \$4.00 \$3.00
Nombre limité de billets à demi-tarif sur \$7: enfants, étudiants & Âge d'Or.

VENTE ET COMMANDES POSTALES:
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
1822 ouest, Sherbrooke, Montréal

CHARGEX 932-2234

N.B.: La vente des billets à Place des Arts et Mt Trust P.V.M. commence un mois avant le spectacle.

SALLE WILFRID-PELLETIER

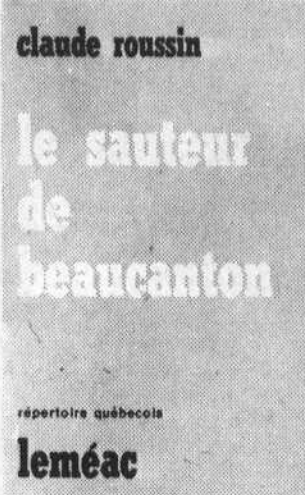
le THÉÂTRE

... et un choix de treize pièces: Leméac/l'Aurore

par ADRIEN GRUSLIN

Depuis quelques mois, treize textes dramatiques ont vu la publication, dans deux maisons d'éditions: Leméac, et l'Aurore. Les livres des gens de la rue Saint-Paul sont de la collection "Entre le parvis et le boxon" consacrée au théâtre. Quant à la maison Leméac, elle subdivise ses volumes en trois sections: "Théâtre canadien", "Répertoire québécois", "Théâtre: traduction et adaptation". Il faut signaler ici que la répartition se fait de la façon la plus fantaisiste qui soit. Ainsi, les deux pièces de Roland Lepage appartiennent, l'une au "Théâtre canadien" et la seconde au "Répertoire québécois". Il en va de même des écrits de Michel Tremblay, qui vont, au hasard tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; même chose pour les textes de Jean Barbeau; si sa "Coupe stainless" est au "Répertoire", les "Joulez-moi d'amour" et "Manon last call" sont signés "Théâtre canadien". Allez chercher à comprendre! La maison aurait peut-être avantage à oublier le "Théâtre canadien" au profit d'un plus vraisemblable "Répertoire québécois", tant qu'elle n'aura pas réussi à établir des critères de choix. Mais Leméac fait figure de pionnier en publication théâtrale, avec près de 90 titres depuis ses débuts.

Il importe de mentionner la très haute qualité typographique de la collection de l'Aurore. La présentation est soignée, la disposition minutieuse. Ce constat honore cette jeune maison. Plus solidement implantée pourtant, la maison Leméac offre des publications de qualité légèrement inférieure à celles de sa consœur. Les présentations (textes et photos), demeurent néanmoins convenables. Un texte de théâtre ne suscite pas tout à fait le même intérêt



que ceux de poésie ou surtout de roman. Une des raisons paraît aussi simple qu'évidente: le texte dramatique ne trouve sa plénitude, sa mesure, qu'une fois monté à la scène. A moins d'être extrêmement littéraire, ou carrément poétique, ce type d'écrit apparaît souvent incomplet. Le lecteur doit toujours fournir un effort de visualisation permettant de parachever l'image suggérée.

Si, dans la pièce dramatique, comme il arrive souvent, les annotations de mise en scène pululent, la lecture s'en trouve ralentie, alourdie et l'intérêt risque de s'amoindrir. Si, par contre, ces remarques n'existent pas, le lecteur ressentira parfois les manques. Personnellement, je préfère le second type de publication théâtrale. Un accompagnement de photos du spectacle correspondant au texte intéresse toujours. Il n'est pas heureux d'imposer une imagination précise, puisque l'on risque de couper l'imagination. Un texte nu, deux trois images exemplaires, alors le lecteur pourra goûter le rythme, la progression, la poésie, la fable. Voici quelques-uns des textes:

"Le sauteur de Beaucanton", Claude Roussin, #49, Répertoire québécois, Leméac. La pièce qui vient d'être jouée au Quat'sous n'avait pas de quoi nous enthousiasmer. Le spectacle s'était avéré plus sympathique qu'efficace. La lecture du texte ne parvient pas à échapper à la fadeur de la représentation. Cet écrit, publié en collaboration avec le CEAD, apparaît un exercice valable d'écriture dramatique, mais comme beaucoup d'exercices, il supporte mal la lumière du grand jour. Le dérou-

lement, les personnages, les idées, la satire, tout se situe dans un mode mineur. L'ensemble constitue tout au plus une lecture reposante pour regard distrait, très distrait.

"La coupe Stainless" suivi de "Solange", Jean Barbeau, #47-48, Répertoire Qué., Leméac. Un contenu amusant, humoristique, dans la veine des "Manon last call" tant du point de vue de l'écriture que de la fable.

L'écrit continue de maintenir Jean Barbeau comme un des nos dramaturges de talent. "La coupe Stainless" fait rire à partir de l'idée de la clause de réserve au hockey. Dans une construction en deux temps, l'auteur a campé l'histoire de Philias, alias Ti-Bum, le Phil Esposito des Brancards de Ste-Nitouche, merveilleuse équipe de ballon-balai. Ti-Bum comme toute vedette au sein d'un contexte inflationnaire, conteste.

Le premier temps montre l'échec de la grève de Ti-Bum, et la victoire du coach. Le super ballon-balayeur se retrouve dans les mineures.

Le second temps fait voir le triomphe de la star qui accroche finalement son balai suite au refus du coach d'abolir la fameuse clause de réserve. L'imagerie connue possède l'efficacité de l'humour du dramaturge, et il en a. "Solange" constitue un monologue où une femme se raconte en parlant d'un homme. On découvre à la fin que cet homme est le Christ. Barbeau excelle à manier le revirement théâtral mais le monologue laisse quelque peu indifférent.

"Quatre à quatre", Michel Garneau, #7, Entre le parvis et le boxon, L'Aurore. Présentement à l'affiche au théâtre de

l'Avenue des Pins, cette pièce offre un texte d'une lecture envoûtante à qui aime la facture poétique. Sans être particulièrement originale, l'écriture jouit d'une indéniable efficacité. L'ouverture permet à chacune des quatre femmes de se présenter temporellement (quatre générations) aussi bien que psychologiquement, puis peu à peu les inter-relations naissent. Tout devient un exorcisme de la jeune Anouk qui entreprend d'assumer en se débarassant et inversement de ses ancêtres. Elle dira en page 58: "j'vous aime / j'vous déteste / j'vous prolonge / j'vous abolis..." Paradoxalement, elle en arrive à "j'sais maint'nant / qu'j'ai pas à vous d'mander pardon / que l'amour m'exaspère / et l'amour m'exaspère (6 fois)" Cet amour pourtant toujours recherché. "Quatre à quatre" se situe dans un registre de tendresse.

"Strauss et Pesant", Michel Garneau, #9, Entre le parvis et le boxon, L'Aurore. Dernière née de la collection, cette oeuvre ne contient pas la dimension poétique de la précédente. Le contenu de ce triangle québécois m'apparaît bien plus traditionnel. La première scène n'est pas d'originalité. J.-A. Strauss policier traité et Émilien Pesant, évêque déchu, deux amis d'enfance se découvrent suite à la mort de Rosa, femme du premier. De très à leur place, fidèles à leur image, qu'ils sont au début, ils s'assombrissent progressivement. L'allégorie de l'église et l'état tombe bien grâce à l'humour du poète. Elle est du type de déroulement qui n'a de cesse que les protagonistes ne soient anéantis. Le théâtre d'ici, depuis les Gélins et Dubé, nous a habitués à ce genre de contenu. On y perçoit l'inévitable usure.

"Encore un peu", Serge Mercier, #8, Entre le parvis et le boxon, L'Aurore. Jouée seulement dans sa première partie en 72, cette pièce traite de la vieillesse. Depuis peu, dramaturges et romanciers affectent ce thème. "En attendant Trudot" de Victor-Lévy Beaulieu est le plus significatif exemple. Ce texte fut le premier de la présente collection. "Encore un peu" contient un tragique bien inférieur à celui du drame de Beaulieu. Il nous donne une musique aigre-douce, de deux vieux qui s'éteignent tout doucement, encore, un peu, très peu, chaque jour, toujours pareil. Le déroulement de cette triste situation se fait au ralenti à la manière du geste qui caractérise le crépuscule de la vie. Tout y est négation, une phrase clé pourrait être: "on pourrait p'têt ben pas..." Encore un peu, c'est l'air d'aller. Quant à moi, ce type de pièces me donne le goût d'aller ailleurs.

"Le temps d'une vie", Roland Lepage, #38, Théâtre Canadien, Leméac. Cet écrit de l'auteur de "La Pétaudière" se veut une chronique intime en 8 tableaux et 8 scènes, écrites pour L'ENT, comme exercice d'interprétation pour les étudiants de première année. Cette oeuvre de commande inventorie une part importante de notre réalité, celle des femmes qui naissent, enfantent, vivent et meurent sans trop le savoir, sans trop en prendre conscience. Le premier tableau, après l'entrée du choeur, fait voir Charles Édouard Guillemette dont la femme vient de rendre l'âme en accouchant. "Te v'là avec une belle fille à c't'heure" dira le médecin. La phrase donne le ton à l'ensemble. Le tableau final montrera la mort de la belle fille. L'utilisation du choeur permet une certaine puissance de l'inventaire qui n'échappe pas à quelque lourdeur.

"La complainte des hivers rouges", Roland Lepage, #46, Répertoire Qué., Leméac. Cette autre oeuvre de commande du



sante d'un genre de théâtre qu'on joue plus qu'on ne lit, avec raison d'ailleurs!

"L'Impromptu de Québec ou Le Testament", Marcel Dubé, #40, Théâtre canadien, Leméac. Cette pièce a connu un excellent succès l'été dernier à Eastman au Théâtre de la Marjolaine. Elle n'est guère, elle non plus, des textes qu'on lit. Dubé s'est inspiré du "Légataire universel" de Rognard, il en a fait plus qu'une adaptation. Le vaudeville est réussi mais la pièce ne constitue pas une "comédie en apparence" comme on le suggère au début. Elle reste un bon boulevard sans autre prétention.

"Virginie", Marcel Dubé, #37, Théâtre canadien, Leméac. Conçu pour une courte série télévisée, le drame se divise en quatre parties d'égale longueur correspondant à quatre demi-heures de télé. Pour qui connaît l'univers de Marcel Dubé, ce texte n'offre rien de neuf. On a droit aux mêmes personnages bourgeois pognés, désœuvrés, déprimés et déprimants. La lecture est prenante à qui aime le style. Virginie finit comme plusieurs Dubé inexorablement quand le personnage est fini. Il n'en revient jamais de son humanité souffrante.

"Les cloches d'enfer", Mordecai Richler, traduction Gilles Rochette, #5, Théâtre Traduction et Adaptation, Leméac. L'auteur de "L'apprentissage

de Duddy Kravitz" nous fait assister à la décrépitude morale et physique de Manny Berger, 45 ans, homme d'affaires riche. Ses peurs obsessionnelles en font un personnage lamentable qu'on est soulagé de voir disparaître à la fin quand il sombre dans une névrose. On assiste à la progression de sa dépression dans un milieu pourri car trop argenté. Cette pièce fut créée au réseau anglais e-Radio-Canada le 24 janvier dernier. Le texte tient plus du scénario cinématographique que du drame théâtral. Les indications de gros plans, travelling, zoom, extérieurs, intérieurs, foisonnent au point d'alourdir considérablement la lecture. On est placé devant un film et non une pièce.

"Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier", Jean-Robert Remillard, #36, Th. canadien, Leméac. Le dramaturge affectionne les grosses pièces historiques, souvenons-nous de son "brave Adam Dollard..." joué au TPQ en janvier dernier. Il ne réussit pas à se sortir de son bateau. La lecture passe mieux que ne l'avait fait la représentation au dernier festival de l'AQJT mais le texte demeure tout de même ennuyeux. La lourdeur se dégage telle que ni la facture ni le sujet ne prennent. Il faut vraiment se forcer pour passer au travers des 115 pages. L'intention n'est pas bête mais la construction ne rejoint que très peu.

les THÉÂTRES

"Les hauts et les bas dans la vie d'une diva, Sarah Ménard, par eux-mêmes". Sarah Ménard, diva new-look, prima donna, fille "game pis wide-open", originaire de Ste-Marthe-sur-mer en bas d'la côte. L'incarnation de Nicole Leblanc nous en fait voir de toutes les couleurs. Une bonne soirée, grâce à J.-C. Germain, (au Théâtre d'Aujourd'hui).

"L'ouvre-boîte": Un dialogue provocateur... de rires. Le tragique tombe un peu à plat, mais le spectacle séduit. Yvon Deschamps garde bien haut sa réputation et son personnage, alors que Jean-Louis Roux étonne. (au TNM).

"Le Tournant": un plaidoyer sur le boulevard, fabrication distancée de vaudeville. Le spectacle ne manque pas de finesse, mais reste en sourdine. L'ensemble demeure sympathique. (au Rideau-Vert).

"A toi pour toujours, ta Marie-Lou" — une pièce à revoir avec des comédiens nouveaux, dans une mise en scène semblable, à quelques gadgets près, une sombre musique à quatre voix. (au Gesu, NTC).

"Quatre à quatre": une douce musique de chambre, dans une poésie humoristique de Michel Garneau. Une habile direction de comédiens, signée André Brassard, permet un jeu de sourdine tout en nuances. Très bon spectacle. (au Quat'sous).

"Les Crasseux": le manque de progression annule toute intensité dramatique. Le pittoresque des tableaux, et celui des personnages viennent contrebalancer cette égalité dommageable. (Port-Royal, PDA).

"En attendant Godot": une pièce importante, qu'il faut avoir vue au moins une fois. Dans cette production québécoise, Luc Durand et Jean Guy (en Vladimir et Estragon) communiquent merveilleusement la terrible douceur, l'angoisse existentielle née de l'absurde espoir humain. (Trident, Salle Ovide-Crémaise, Grand Théâtre de Québec).

A.G.

Galleries d'Art

centre des arts visuels

"LA RIBAMBELLE" du 4 au 24 décembre

VENTE D'ART & D'ARTISANAT tous les jours de 10:00 à 18:00 hrs et le samedi de 10:00 à 17:00 hrs

350 avenue, victoria ■ 488-9559

"Un tableau sera le reflet durable de votre bon goût"

Grand choix de petits formats et cartes de vœux

1024 OUEST, AVENUE LAURIER

atelier 66 Lun.-Ven. 9-21 hrs Som. 9-17 hrs

FOYER DES ARTS EATON 9^E ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Du mercredi 11 au mardi 31 décembre

Exposition des peintures d'artistes canadiens réputés

tel: que L. Ayotte, G. Pfeiffer, M. Favreau, R. Simpkins, J.M. Blier, A. Zadorozny, G. Gings, P. Trudeau, K. De Condé, H. Januszewicz, George M. Rae, R. Montpetit, V. Walker, A.S. Kirshner, W. Ferrier, I. Shaver, C. Fauteux, S. Beecher, H. Gerth et autres

EATON

L'Art français

GALERIE D'ART

présente

Les petits formats des artistes de la Galerie jusqu'au 7 janvier

Y. M. Bergeron	B. Galbraith-Cornell	P. Soulikas
O. Bohn	M. Perrin	M. Tanobé
A. Carreau-Kingwell	C. Picher	A. Vallancourt
F. Constantineau	C. Ninfret	M. Versailles

Les classiques et les gravures originales

370 OUEST RUE LAURIER — 277-2179

Fermée le lundi

EXPOSITION — VENTE 7 ARTISTES DE LA GALERIE

Alban Bluteau, Carette, Gilles Labranche, Gécin, André Morency, Nasrollah Moamai, Arthur Villeneuve

du 4 décembre au 4 janvier 1975 à la

GALERIE MORENCY

1564, rue Saint-Denis 845-8442 — 845-6894

(Métro Berri-de Montigny, sortie Saint-Denis)



La Galerie SIGNAL (Société des Artistes Professionnels du Québec) présente jusqu'au 31 décembre 1974, dans le cadre de l'exposition "PETIT FORMAT":

BALLON, BEDARD, BERGERON, BETTINVILLE, CARDINAL, COSMA, DUPUIS, FIORE, GARMAISE, JUNEAU, KOLESAR, LAMBERT, LEROUX-GUILLAUME, MARIE-ANASTASIE, MEUNIER, MOFFAT, MICKEZ-JACYNIO, PICHE, THIVIERGE, TOUNISSOUX, VAILLANCOURT, VOYER, WALLOT.

HEURES D'OUVERTURE: lundi au vendredi: de 9 heures à 17 heures samedi: de 10 heures à 18 heures

4545, rue St-Denis



EDITEUR ET DISTRIBUTEUR DE GRAVURES ORIGINALES

Vous invite à venir prendre connaissance des nouvelles gravures qu'elle vient de publier de Bougie, Brunesau, Coutellier, Desautels, Dumas, Nadeau, Pellan, Saunier, Stein, Steinbouse en plus de 500 gravures de Daglish, D'allegret, Ferron, Fortier, Gaucher, Gécin, Geden, Hayter, Hurtubise, Lacroix, Laliberté, Lau, Letendre, McLaren, Montpetit, Morin, Morris, Noël, Tetrault, Tousignant, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT

Du 2 au 4 décembre, notre salle d'exposition située au 4577 rue St-Denis à Montréal, Tél.: 844-2421

sera ouverte du LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT, de 12h. à 21h.

clé chisalita

gravures, peintures, objets d'art, bijoux, etc.



EXPOSITION

L'3 ave. Vincent d'Indy... boutique Incube le viaduc. Place bonaventure.mtl.

L'Opéra du Québec

La solution aux cadeaux de Noël Offrez La Bohème à vos amis

La Bohème de Puccini

"Un très grand spectacle... une exceptionnelle production."

Claude Gingras, La Presse, 1970

"Une réussite magistrale... La Bohème dont les Montréalais rêvaient."

Jacques Thériault, Le Devoir, 1970

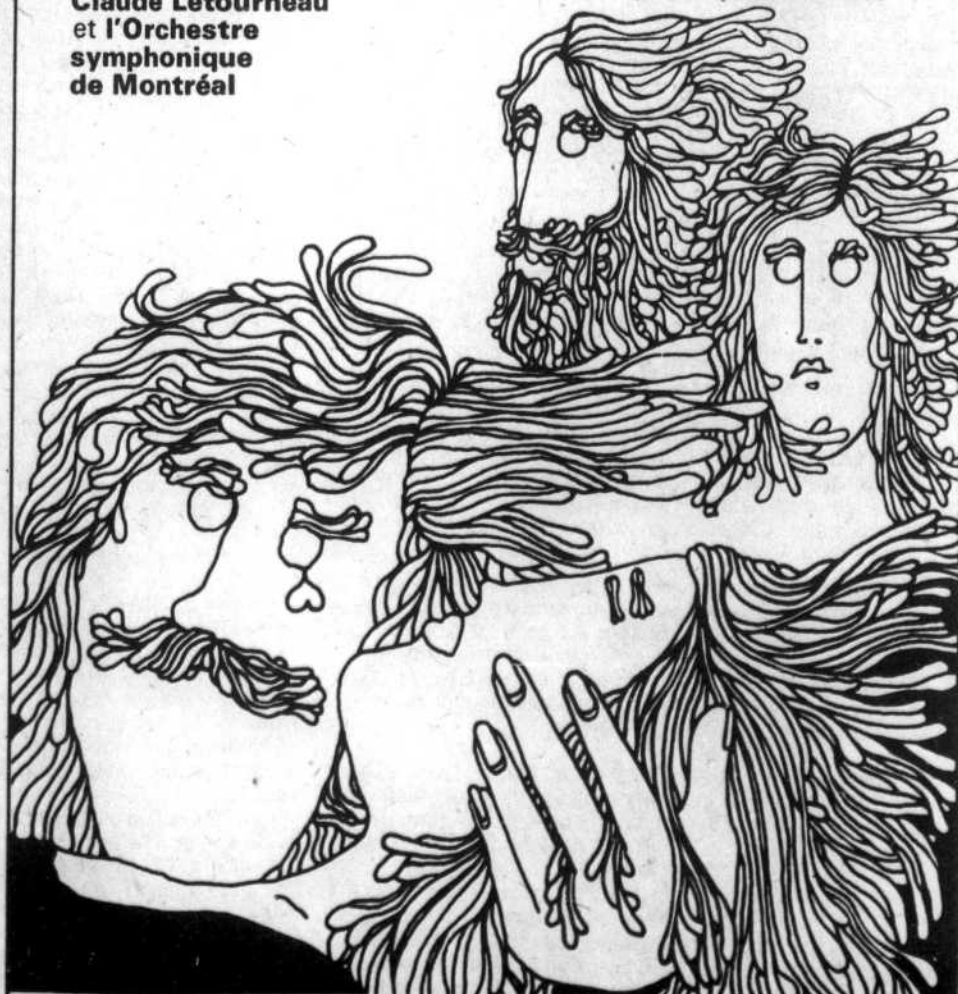
Avec Rita Talarico Ottavio Garaventa Colette Boky Bernard Turgeon Napoléon Bisson Claude Corbeil André Lortie Robert Peters Claude Létourneau et l'Orchestre symphonique de Montréal

Mise en scène: Carlo Maestrini Direction musicale: Jacques Beaudry Décors et costumes: Robert Prévost Chef des chœurs: René Lacourse

Les 10, 13, 15, 17, 19 et 22 mars 1975, à 20 heures précises

Billets: \$4.00, \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$9.00, \$10.00, \$11.00, \$12.00

Une production de la Régie de la Place des Arts pour l'Opéra du Québec



SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

le CINÉMA

Les prétentions mal placées de Harvey et Trintignant

par ANDRÉ LEROUX

Il est difficile d'imaginer que, de nos jours, les drames intimes de la royauté puissent encore exercer quelque attrait sur l'imaginaire de certains spectateurs. J'espérais que l'échec commercial et artistique de *Nicholas and Alexandra* aurait mis fin à cette panoplie de films historiques conçus comme des commérages indiscrets de salon. *The Abdication* adopte le ton solennel et grandiloquent d'une confession qui n'en finit plus de se perdre et de se confondre en excuses, en justifications et en apitoiements. Le réalisateur Anthony Harvey a mis au point une lourde séance de psychanalyse où nous sont divulgués, au compte-goutte, les frustrations, les insatisfactions, les aspirations et les tortures mentales de la célèbre Christine de Suède, cette reine vierge qui abandonna son trône en 1654 pour se convertir au catholicisme en espérant y trouver l'extase mystique.

Qui aurait pu croire, en toute lucidité, que la superbe Liv Ullman, la pionnière inoubliable de *The Emigrants* et de *The New Land* de Jan Troell, revêtait un jour les froques de Christine de Suède et prendrait ce rôle au sérieux? Peter Finch interprète le rôle du cardinal chargé de questionner la sincérité et l'authenticité de ses motifs. Depuis quelques années, Finch se spécialise (exception faite de sa remarquable interprétation dans *Sunday, Bloody Sunday*) dans des rôles historiques qui nous font oublier qu'il est un grand comédien. En acceptant des rôles qui souvent ne leur conviennent aucunement, certains acteurs se ridiculisent à leur insu. A cet égard, la réunion de Liv Ullman et Peter Finch en amoureux comblée dans *Lost Horizon* atteignait le sommet du ridicule. Leur immense talent respectif était littéralement défiguré par un médiocre scénario et une défaillante mise en scène. On les obligeait à faire des simagrées et à chanter sur toutes les notes de la gamme des insignifiances qui les rendaient complètement grotesques.

Qui pouvait donc imaginer qu'après ce désastre mémorable on songerait de nouveau à les réunir à l'écran? Il faut vraiment qu'un esprit masochiste dirige toutes les opérations pour oser nous faire croire que Finch et Ullman pourraient transcender l'ineptie de cette nouvelle entreprise. *The Abdication* ne nous permet pas de comprendre ce qui fait l'originalité et la grandeur de Liv Ullman et de Peter Finch, car leur talent est minimisé par la pauvreté du matériel qu'on leur a donné à interpréter. Etouffée dans un carcan dramatique trop rigide et trop conventionnel, leur personnalité ne réussit pas à transpercer l'écran.



Peter Finch dans "The Abdication"

Dans *The Emigrants*, *The New Land* et *Zandy's Bride* de Jan Troell et Liv Ullman nous offrait le meilleur d'elle-même, car ses personnages s'incarnaient au cœur même de l'expérience la plus quotidienne et la plus immédiate. Ullman, avec ses joues veloutées, ses lèvres charnues et son corps

massif, a un don extraordinaire pour nous faire comprendre de l'intérieur le désarroi, les désillusions, les espoirs et les joies éphémères d'une femme ordinaire au prise avec les exigences de la vie quotidienne. Dans les films de Troell, on était irrésistiblement attiré par sa délicate sensibilité, car on pouvait reconnaître nos propres faiblesses, nos propres angoisses et nos propres émerveillements.

Dans *The Abdication*, Liv Ullman essaie de gonfler son talent et de l'élever au niveau de l'emphase dramatique propre aux films historiques, qui prétendent faire éclater au grand jour tous les petits scandales, tous les déboires affectifs et autres des grands de ce monde. Il est vraiment triste et désolant de voir une si grande comédienne se prêter à des tâches aussi dérisoires. Comme plusieurs cinéastes et comédiens européens, Liv Ullman a été fascinée par les États-Unis et par la possibilité de faire une carrière internationale. Or les États-Unis ne l'ont pas propulsée vers l'avant. Ses apparitions dans *Lost Horizon*, *Forty Carats* et *The Abdication* n'ont réussi qu'à dévaloriser son talent et à pervertir sa sensibilité.

Mais il faut dire que le réalisateur Anthony Harvey, à qui nous devons le laborieux *The Lion in Winter*, avec Katharine Hepburn et Peter O'Toole, n'a pas tamisé ses effets langoureux et pompeux. *The Abdication* se déroule au rythme ennuyeux d'une cérémonie religieuse dans laquelle les rituels auraient été étirés à la limite du tolérable. Les déplacements des personnages, les mouvements d'appareil, les gestes significatifs et les explications psychologiques participent à un même mouvement engourdi et méthodique. On voudrait que les événements s'accélérent et que les personnages aillent directement à l'essentiel mais le réalisateur témoigne un respect maniaque et une révérence maladroite envers ce qu'il observe. Parce qu'il s'est penché sur les déchirements intérieurs d'une reine, Anthony Harvey a cru bon de ne pas élever le ton et de faire preuve d'une déférence soutenue. Tout est mesuré et calculé pour que le film ne presse jamais le pas et s'enferme dans une vision contemplative des plus irritantes. Ainsi lorsque Christine se remémore le moment où elle a touché pour la dernière fois la main de son père, la caméra s'immobilise sur la main ouverte de la jeune fille comme s'il s'agissait d'immortaliser le plus grand moment historique de tous les temps. Le film est une avalanche de moments de ce genre. Cette mise en scène de la perpétuelle adoration éloigne le spectateur du drame et le relègue au rang du serviteur béat et impuissant. Les personnages vont et viennent sans que nous leur accordions aucun intérêt particulier.

The Abdication a le ton et l'atmosphère funèbres d'une visite dans un musée de cire où les personnages n'auraient même pas l'avantage d'être conformes aux modèles originaux. Mieux vaut donc oublier au plus vite le film d'Anthony Harvey et se régaler des souvenirs inégalables qu'a pu laisser en nous le merveilleux *Queen Christina* de Rouben Mamoulian avec Greta Garbo.

Défense de Savoir, présenté à l'affiche au cinéma Pierrot, est le quatrième long métrage de Nadine Trintignant, épouse du comédien Jean-Louis Trintignant. On espérait voir un film mieux articulé, mieux charpenté et plus convaincant que les trois précédents. Curieusement, *Défense de Savoir* est l'œuvre la plus imparfaite et la plus insatisfaisante de Madame Trintignant. On excuse facilement les bavures techniques, les incohérences dramatiques et les faillies psychologiques du premier film d'un cinéaste talentueux et audacieux. Souvent, le foisonnement des idées et la richesse visuelle pallient les faiblesses multiples qu'on y décèle. C'était le cas de *Johnny Got his Gun* du vétéran Dalton Trumbo. Le film était bourré d'évidents défauts techniques et dramatiques, mais sa sincérité et sa fougue emportaient radicalement notre adhésion. *Défense de Savoir* est infligé d'une photographie bâclée et insensible de William Lubtchansky, d'éclairages uniformément ternes et souvent obscurs, d'un montage cahotique et relâché de Nicole Lubtchansky (la femme de William) et d'une mise en scène pratiquement inexistante. Les meilleurs cinéastes amateurs réussissent quelques fois à obtenir une qualité plastique et technique de beaucoup supérieure à celle de ce film outrancièrement suffisant.

Si *Défense de Savoir* ne se limitait qu'à ces seules erreurs et à ces seuls égarements, il serait peut-être supportable mais il a la prétention, ouvertement avouée, de nous livrer un message politique de première importance: la corruption politique finit toujours par triompher de l'honnêteté des individus les mieux intentionnés. Pour nous faire accepter son point de vue naïvement défaitiste, Nadine Trintignant a enveloppé ses préoccupations éthérées dans un moule dramatique qui s'apparente vaguement à l'intrigue policière. Un avocat (Jean-Louis Trintignant), chargé de défendre une jeune fille (Bernadette Lafont), soupçonnée du meurtre de son amant (Charles Denner), découvre progressivement que ce dernier était impliqué dans les agissements ténébreux et néfastes d'un groupe politique de droite.

Il réalise qu'un riche politicien véreux (Michel Bouquet) met tout en œuvre pour cacher la mort de son fils; celui-ci ayant participé à certaines activités criminelles organisées contre un groupe de l'opposition. Il est presque impossible de résumer la trame du film, car les pistes et les points de repère sont constamment brouillés. Nadine Trintignant semble prendre un plaisir sadique à nous refuser les éclaircissements indispensables à la compréhension du récit et des personnages. Afin de créer et d'entretenir un certain suspense, elle fait surgir les événements passés sous forme de retours en arrière, racontés et vécus par chacun des individus. C'est à la lumière de chaque nouvelle révélation que le spectateur doit regrouper les différentes informations et établir les liens entre tous les personnages et toutes les situations. Or, le montage est tellement exécrable qu'on est ballotté d'un point de vue à l'autre, d'un personnage à l'autre, d'un lieu à l'autre, d'un événement à l'autre sans possibilité de comprendre pleinement ce qui se déroule sur l'écran.

En voulant construire un récit à mi-chemin entre le feuilleton policier et le pamphlet politique, Nadine Trintignant a dilué l'impact dramatique et détruit systématiquement la portée sociale de son film. D'une part, on reste à l'écart de ce qu'on regarde parce que le scénario est privé de véritables rebondissements et d'autre part, on reste indifférent au message politique parce que les

situations ne sont jamais clairement définies et les personnages demeurent toujours imprécis. Z de Costa-Gavras avait au moins le mérite de son efficacité spectaculaire. Certes, il utilisait pour parvenir à ses fins démonstratives des moyens essentiellement mélodramatiques, mais il le faisait avec un tel dynamisme et une telle énergie qu'il ne perdait à aucun moment contact avec le spectateur. Après vingt minutes de projection, *Défense de Savoir* n'intéresse plus personne parce que la réalisatrice n'est jamais sûre de la façon dont elle veut dire les choses. Je me demande même si elle savait exactement ce qu'elle voulait exprimer. Ses idées sont tellement vagues et floues qu'elles jaillissent d'on ne sait trop où. Elle ne nous dit à aucun moment à quel parti politique appartient le politicien interprété par Michel Bouquet. On comprend qu'il est de droite mais son affiliation précise ne nous est jamais fournie. Le film laisse aussi entendre que Bouquet se présente à des élections. Mais de quelles élections s'agit-il exactement?

Et quelles relations Charles Denner entretient-il avec le groupe politique de droite? Au lieu de rendre intelligible le rôle et la fonction des personnages dans la hiérarchie sociale et politique française, Nadine Trintignant s'est contentée de tracer de vaporeux portraits psychologiques et une intrigue qui n'en n'est jamais vraiment une. Ce qui aurait pu devenir une passionnante analyse politique s'étiole en une confuse histoire d'affichage en période électorale. On sait qu'en France, l'affichage politique joue un rôle déterminant pendant toute la campagne électorale, or *Défense de Savoir* utilise cette situation pour montrer comment fonctionnent les mécanismes de la corruption politique. Ainsi le fils du politicien véreux attaque, en pleine nuit, un groupe de l'opposition qui plaque sur les murs ses propres affiches. La réflexion de Nadine Trintignant se borne à constater ces matraquages de rue et ne cherche jamais à dépeindre les ramifications sociales et politiques qui permettent ces déferlements de violence. La véritable dimension politique du film est gommée au profit d'une dramatisation superficielle indigne des meilleurs films de série B.

Le Chien de paille de Dustin Hoffman est un film de Sam Peckinpah. Il raconte l'histoire d'un homme qui se retrouve dans une situation désespérée et doit lutter pour survivre. Le film est une œuvre puissante et émouvante, avec une performance remarquable de Hoffman. Il est disponible en vidéo et en DVD.

Le Chien de paille de Dustin Hoffman est un film de Sam Peckinpah. Il raconte l'histoire d'un homme qui se retrouve dans une situation désespérée et doit lutter pour survivre. Le film est une œuvre puissante et émouvante, avec une performance remarquable de Hoffman. Il est disponible en vidéo et en DVD.

ETUDIANTS \$1.50
18 ANS
Adultes
VIVA LA MUERTE
Dim: dès 1:30 Sur sem: 7:30-9:30
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

"UNE BRILLANTE RÉUSSITE"
14 ANS
Les Beaux Dimanches
Jean Duceppe
Denise Filiatrault
dans un film de Richard Martin
CINÉMA DE PARIS
896 O. Ste Catherine 861-2996
1:30-3:30 Étudiants \$1.50
5:30-7:30-9:30

A VOIR ABSOLUMENT
PARIS-MATCH **
un film de CLAUDE LANZMANN
Pourquoi Israël
...UN FILM QUI MÊLE LE RIRE AUX LARMES,
L'ANECDOTE À L'HISTOIRE: QUEL RÊVE!...
MICHEL LEGRIS - L'EXPRESS
...IL FAUT ABSOLUMENT VOIR CE FILM
INTERESSANT, INTELLIGENT ET SENSIBLE...
ROBERT CHAZAL - FRANCE SOIR
Sous titres anglais
CINÉMA V salon bleu
5550 Sherbrooke, O 489-5559
ETUDIANTS \$1.50
DIM: 1:30-4:50 8:20
SUR SEM: 8:00

Le Chef-d'œuvre de la littérature érotique devient enfin un film.
Emmanuelle
Un film de JUST JAECKIN
Couleur
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
ST-JEROME
Rox
DUMONDVILLE
Capitol
STE-THERÈSE
Le Georges
VERDUN
3841, Wellington, Tel: 768-0922
TROIS-RIVIÈRES
Les Rivières
CAPITOL
St-Jean
SHERBROOKE
Le Paris

Défense de Savoir est d'autant plus exaspérant qu'il se réfère à la tradition du film policier sans réussir à nous en restituer la perfection linéaire, l'excitation dramatique et la fureur romanesque. Le récit procède par bonds successifs dans le temps sans aucun souci de progression dramatique. Nadine Trintignant ne permet jamais au spectateur de suivre le déroulement de l'intrigue car il est si morcelé et cahotique que les événements ne semblent entretenir aucun lien entre eux. Y a-t-il quelque chose de plus impatient à regarder qu'un film policier auquel on ne comprend rien, parce que le réalisateur s'obstine à brimer notre plaisir, notre désir de participation et notre compréhension? Nous sommes placés dans la situation frustrante d'une personne qui commence un casse-tête et qui découvre progressivement que les morceaux ne s'imbriquent pas les uns dans les autres. La caméra ne provoque ni ne stimule jamais l'action: elle attend bêtement que les comédiens viennent se placer de chaque côté de l'écran pour nous livrer l'essence de leur personnage. Pour éviter de faire preuve d'imagination visuelle, Nadine Trintignant obstrue régulièrement le film de gros plans arbitraires,

inutiles et ternes, de telle sorte que nous ne pouvons pas comprendre ce qui se passe autour des individus. On croirait que ce qui apparaît sur l'écran n'a guère été mûri et approfondi avant le tournage.

Défense de Savoir ressemble à un fouillis dans lequel les comédiens essaient gauchement de faire ce qu'ils peuvent pour éclaircir les errances de la réalisatrice. Jean-Louis Trintignant joue toujours à l'homme infatigable et indestructible, tandis que Michel Bouquet continue, comme dans *Un Condé*, à serrer les lèvres et à marcher comme un automate pour nous prouver qu'il est corrompu jusqu'au plus profond de lui-même. Depuis quelques années, Bouquet se spécialise dans les rôles d'individus veules et véreux comme s'il avait été programmé à vie par un Dieu vengeur. *Défense de Savoir* est sauvé de l'ennui le plus complet par la présence de Juliet Bertho et de Bernadette Lafont. Elles parviennent, sans effort excessif, à donner au film, lorsqu'elles sont sur l'écran, un ton inquiétant et douloureux au bord du cauchemar kafkaïen. Sans elles, le film de Nadine Trintignant pourrait indubitablement être relégué aux oubliettes. Voilà bien un film confus sur la confusion.

LE SUSPENSE ULTIME!
UN FILM DE SAM PECKINPAH
DUSTIN HOFFMAN
LES CHIENS DE PAILLE
VERSION FRANÇAISE DE Straw Dogs
Cinéma 7art
722-0302
3180 rue BELANGER
Chien de paille
Ven: 7:30
Sam: 7:30
Dim: 1:15-7:40
Sem: 9:30
Cheveux
Ven: 9:45
Sam: 5:20-9:45
Dim: 3:15-7:40
Sem: 7:30

LES FILMS MUTUELS... LES FILMS CLAUDE MICHAUD
présentent
Toute une Vie
de Claude Lelouch
C'est l'anatomie d'un coup de foudre
Marthe Keller
André Dussolier
Gilbert Bécaud
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060
7.00 - 9.30

L'INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
"CINÉ-CLUB DE L'I.C.I."
1974-1975
L'INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
en collaboration avec
LE CENTRE DE COMMUNICATIONS ET DE MOYENS DIDACTIQUES
présente
"DECAMERONE, IL"
(version française)
Production italienne réalisée par
Paolo Pasolini
à 20h00
mercredi le 11 décembre
AUDITORIUM DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE
ÉDIFICE DU COLONEL BY. SALLE C-003
770, avenue King Edward
ENTRÉE LIBRE
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LAISSEZ-PASSER ET CARTE D'ÂGE D'OR NON VALABLES
18 ANS
Emmanuelle
Un film de JUST JAECKIN
Couleur
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
ST-JEROME
Rox
DUMONDVILLE
Capitol
STE-THERÈSE
Le Georges
VERDUN
3841, Wellington, Tel: 768-0922
TROIS-RIVIÈRES
Les Rivières
CAPITOL
St-Jean
SHERBROOKE
Le Paris

les CINÉMAS

II Harrowhouse: Le dernier film d'Aran Avakian. Une histoire rocambolesque de vol de bijoux qui ne nous fait pas oublier les meilleurs moments de *Topkapi*, de Jules Dassin. Le film est malencontreusement raconté à la première personne et inondé de commentaires lourdement ironiques. Il est, par contre, rehaussé par la charmante présence de Candice Bergen. Inoffensif mais étrangement sophistiqué; trop, peut-être. (York).

Amarcord: "Je me souviens", dans le dialecte natal de Federico Fellini. L'expression sensuelle et sentimentale en liberté: le cinéaste nous offre avec une maîtrise éblouissante, et une candeur touchante, des scènes de son adolescence à Rimini, petite ville italienne au bord de la mer. Des tableaux sans suite "logique", et des personnages qui ne semblent pas connaître le véritable chagrin, dépeints avec tendresse, mais non sans complaisance. Une féroce parodie de l'Italie fasciste se greffe au magnétique kaléidoscope fellinien. Sans doute la meilleure soirée cinématographique à Montréal en ce moment: espérons que la copie française arrivera bientôt. A voir et revoir. (Élysée).

Les Beaux Dimanches: L'exemple typique d'une mauvaise adaptation théâtrale. Une belle pièce de théâtre ruinée par les excès mélo-dramatiques de la mise en scène et le peu de talent du réalisateur Richard Martin. Pitoyable. (Cinéma de Paris; Fleur-de-Lys; Jean-Talon; Maisonneuve; Ciné V.)

Les Ordres: L'humiliation douloureuse de cinq Québécois jetés en prison sans raison pendant la célèbre Crise d'octobre. On peut y lire en filigrane l'aventure de 450 autres. Un film magnifiquement interprété qui s'impose avec une évidence physique. (Rivoli; Versailles).

Harry and Tonto: Les fascinantes pérégrinations d'un vieil homme (magistral Art Carney) qui traverse les États-Unis avec son chat Tonto. Une comédie unique, débordante de tendresse retenue, d'humour souriant et de tragédie étouffée. L'un des meilleurs films de l'année 1974. Inoubliable et émouvant. (Westmount Square).

Chinatown: Corruption; viol; meurtre; chantage. Tels sont les ingrédients du dernier film de Roman Polanski qui réévalue, à sa façon, toute la longue tradition du film de série noire américain. Un peu trop fidèle aux modèles originaux (plus particulièrement à *The Big Sleep* de Raymond Chandler) mais traverse d'éclairs fulgurants. Un très bon scénario de Robert Towne et une flamboyante interprétation de Faye Dunaway. (Place Ville-Marie).

Lacombe Lucien: Une méditation soignée mais monotone de Louis Malle sur l'inconscience. Un jeune paysan, Lucien Lacombe, s'engage dans la Gestapo sans trop savoir pourquoi. Malle nous tient toujours à une certaine distance de son personnage et sa mise en scène oscille constamment entre la sympathie tacite et la condamnation ouverte. Trop ambigu pour être véritablement convaincant. (Cinéma V).

Toute Une Vie: Le super-navet de Claude Lelouch. Du pseudo-romantisme. De la pseudo-philosophie existentielle. De la pseudo-psychologie. Du pseudo-cinéma. Un film à l'image de son auteur: narcissique et basement démagogique. (Dauphin).

The Groove Tube: Un film hilarant, provocateur et désarmant sur la médiocrité, la bêtise et la stupidité de certaines émissions de télévision et de certaines annonces commerciales. Le jeune cinéaste américain Ken Shapiro fait preuve d'un talent absolument original et, par moments, véritablement remarquable. Tous les sketches ne sont pas d'égale qualité mais ceux qui sont parfaitement synchronisés déclenchent, à coup sûr, le rire libérateur. Un film réjouissant et extrêmement divertissant. (Place Ville-Marie).

A.L.

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
AMARCORD
V.O. sous-titres anglais
un film de FELINI

"AMARCORD est le meilleur film de Fellini et se classe parmi les meilleurs jamais réalisés".
—Time

"Une leçon de cinéma époustouflante orchestrée par un Gargantua truculent et cocasse".
—Télérama

SALLE BISENSTEIN
MONTREAL MAIN
V.O. S-T français
14 ANS

UN FILM DE FRANK VITALE
AVEC
ALLAN BOZO MOYLE ET STEVE LACK
Élysée
35 MILTON 842-6053

les ARTS plastiques

Une petite tournée des Fêtes, rue Saint-Denis

par CLAUDE GOSSELIN

Un coup d'oeil sur la carte des galeries d'art de Montréal laisse maintenant voir la naissance d'un axe nouveau: la rue Saint-Denis. Depuis août dernier, trois galeries y ont ouvert leur porte: Claude Luce, La Relève, Signal. Elles se sont ajoutées à la Guilde graphique qui s'y trouve déjà depuis plusieurs années, et aux Métiers d'art du Québec. Si on rattache à celles-ci l'Atelier-Galerie Laurent Tremblay, rue Marquette, et les ateliers graphiques GRAFF, rue Marie-Anne et ARACHEL, rue Rachel, on obtient un ensemble assez consistant de la production artistique des jeunes artistes du Québec. J'ai fait, au début de la semaine, une tournée "des Fêtes" un peu avant le temps. Voici ce qu'on y trouve.

A la galerie Claude Luce, on a

mis l'accent sur la figuration et l'humour. Madeleine Morin, Kittie Bruneau et Michel Fortier déforment affreusement le visage humain pour le faire grimacer. Leurs personnages jouent-ils aux monstres ou souffrent-ils d'une absurdité quelconque? On ne le sait pas. A regarder le grand pastel de Fortier, j'ai pensé à Munch; j'ai revu l'horreur du "Cri". Par contre, Tin Yum Lau est beaucoup plus paisible dans ses manifestations. Il cherche même à réaliser un équilibre au niveau de la forme (répétition d'un même signe ou d'une même densité caligraphique de chaque côté d'un axe) qui traduit la quête d'un équilibre intérieur (la présence du Ying et du Yang). Ses travaux contrastent beaucoup avec tous les autres de l'exposition.

Mais parmi toutes les oeuvres exposées, celles de Jean-Pierre Bougie m'ont beaucoup impressionné. Les collages et gouaches qu'il a réalisés à la manière surréaliste dénotent une maîtrise du dessin que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir ces jours-ci. On dirait des enluminures isolées de leur contexte, ou des pochettes de disques pour musique rock. Comme Tin Yum Lau, Bougie affectionne l'arc et brise le plan rectangulaire de l'oeuvre. Le mouvement suit les masses ou les regards des personnages. Un monde étrange. Carl Daoust est aussi intéressant; mais son humour rose ou noir a quelque chose qui fige.

On parle peu dans la chronique des arts plastiques, des designers graphiques, industriels

ou d'aménagements physiques. Je le déplore beaucoup, et entends y remédier prochainement. Mais, comme pour marquer une transition, il est possible de voir actuellement à la galerie La Relève, les travaux "non-design" d'un designer industriel, Gilles Bossé.

Bossé expose peu, si l'on entend par "exposition" le fait de montrer des oeuvres autonomes, plutôt qu'une organisation spatiale signée. Sa dernière exposition remonte à juin 1973, à la galerie SAPQ. Il y présentait alors pour la première fois les "Build-up" qui font de nouveau l'objet de l'exposition à la Relève, mais cette fois dans des manifestations très variées et très libres.

Pourquoi les "Build-up"? Le titre vient de la manière de réaliser les tableaux. A l'aide de carton ondulé et de pâte à base de plâtre, Bossé construit par superpositions la surface de ses tableaux. Il obtient ainsi des reliefs plus ou moins prononcés qu'il organise en plans colorés et texturés. Il est assez paradoxal, peut-on penser, de voir un designer s'attacher avec autant d'amour à des surfaces incohérentes, si peu organisées à première vue, presque laissées au hasard des coulées de la matière qui les compose. Cela peut surprendre, mais pour Bossé, cette démarche correspond véritablement à un besoin, à une réalité intérieure.

Il y a dans l'exécution des tableaux une volonté merveilleuse de mettre la main à la pâte, de faire naître un monde de la matière, de prendre possession d'une vie qui s'annonce. L'artiste recherche la vie sous toute ses formes. Dans le mouvement, la lumière ou le bruit, dans la matière, partout il cherche le contact d'une respiration. Il est impossible d'isoler certaines pièces de l'exposition de Bossé et de les traiter à part. Elles appartiennent toutes à un même langage et forment, réunies, une démonstration complète de la matière organique, dense et vivante d'un ly-

risme non agressif. Jamais les couleurs n'offrent des contrastes violents, et parfois on a l'impression que l'artiste s'est appliqué à rechercher les anciennes textures confondues des vieux murs.

L'oeuvre de Bossé est éminemment sympathique. Il témoigne d'un accord très sensible entre l'artiste et la matière, qu'elle soit appelée magma terrestre ou pâte à modeler. L'harmonie et la liberté qui en découle font un être calme et attentif à autrui. Les mêmes rapports qui se développent entre l'artiste et la matière sont vécus entre l'artiste et ses semblables. La générosité qui peut être perçue dans les pâtes lourdes se retrouve dans la vie quotidienne de Bossé. Plus d'une fois j'ai vu apporter son concours à la réalisation de projets communs aux artistes. En ce sens, l'oeuvre de Bossé est l'expression personnelle de l'artiste. C'est à voir d'ici le 29 décembre, à la Relève.

A la galerie Signal, Jacques Albert Wallot se détache nette-

ment des autres exposants. Sa sérigraphie intitulée "Gabriel Christin, cent jours de protestation devant le Parlement" parle un tout autre langage que celui qui nous vient des autres tableaux. Seul, il présente une alternative autre à l'art de laboratoire (l'art des recherches optiques et des textures, l'art pris comme moyen d'expression de soi, sujet et complément). Wallot se sert de son médium pour sensibiliser le spectateur à un fait historique d'injustice sociale. Volontairement réalisée avec un souci esthétique, l'oeuvre échappe ainsi aux afficheries ternes et insipides qu'on s'empresse de détruire après utilisation. Aussi délibérément, Wallot a caché une partie du texte de protestation pour que, excité par ce qu'on a pu lire, mais tout de même frappé par l'ensemble du message, nous en demeurions imprégnés. Ainsi les parties absentes deviennent tout aussi importantes que celles qui peuvent être constatées. Comme quoi, dans les phénomènes de perceptions les faits comptables ne sont pas les seuls dont on doive tenir compte.

La présence de Wallot à cette exposition est également significative de l'intérêt que portent les artistes aux phénomènes sociaux. Même si l'éventail des artistes présentés à la Galerie Signal ne représente pas l'ensemble des artistes québécois, on peut quand même signaler qu'il n'y a qu'un seul artiste sur vingt-trois qui a traité d'un sujet impliquant les travailleurs. Je puis même ajouter que Jacques-Albert Wallot reste seul même en élargissant le choix aux artistes des galeries Claude Luce, La Relève, la Guilde Graphique, l'Atelier Laurent Tremblay! En fait, il n'y a que chez Graff où l'on pourrait trouver de jeunes graveurs appliquant leur sensibilité à l'exploitation de ce thème. Les galeries d'art s'implantent peut-être dans l'Est, mais cela ne veut pas nécessairement dire que l'art se rapproche de l'Est! La démarche à faire est physique et intellectuelle, elle n'est pas à sens unique; autant l'artiste doit s'impliquer dans un contexte social, autant la population doit s'intéresser aux démarches des artistes. C'est vers ce but qu'il faut tendre.

Laurent Tremblay, par ses ateliers et sa galerie, tente une expérience au niveau d'un quartier. Avec des animateurs et des personnes-ressources dans diverses disciplines des arts plastiques (et éventuellement dans d'autres médiums d'expression), il cherche à rejoindre une population qui s'est toujours tenue loin des arts visuels parce que, pour elle, une galerie et les objets qu'elle contient appartiennent à un autre monde, celui des riches, des très riches.

Tremblay veut prouver le contraire, en changeant l'image de la galerie d'art, en en faisant un atelier vivant où différentes expériences s'y produisent. A titre d'exemple: Tremblay prévoit pour l'été prochain une démonstration technique du batik en élaborant toutes les phases à partir de la cire d'abeille jusqu'au produit fini. D'autres pro-

jets plus immédiats attendent janvier avant d'être tentés. A partir de cette date, selon que Tremblay aura reçu une réponse favorable à ses demandes de subventions à Ottawa ou à Québec, il mettra en action ses différents programmes. Tout le monde, enfants et adultes, seront appelés à participer aux ateliers.

Actuellement, Denis Roy et Serge Fisette exposent de très belles céramiques. Le second réalise des plats, bols, récipients, cruches, tandis que le premier fixe sur leurs parois intérieures et extérieures des formes rappelant vaguement des coquillages et des cauris, quand il ne les glace pas en bleu, brun ou vert. Les céramiques deviennent sous leurs mains de véritables sculptures. De couleur beige et crème, elles attirent l'attention par leurs bords déformés et par l'espace normalement destiné au contenu, alors rempli de petits éléments bizarres qui au toucher donne des sons différents d'un vase à un autre.

Fisette et Roy jouent beaucoup sur l'insolite merveilleux. Au niveau même des glaçures, selon que vous trouvez sous un angle plutôt que sous un autre, vous verrez les bols peints ou non. Tout leur travail est fait de telles subtilités; il mérite beaucoup d'attention et vaut le déplacement. Regardez et touchez avec "scorci", amusez-vous avec, et prenez plaisir à vous déplacer pour saisir toutes les facettes d'un même bol. A l'atelier-galerie Laurent Tremblay, jusqu'au 16 décembre (ouverte tous les jours de 13 à 18 heures).

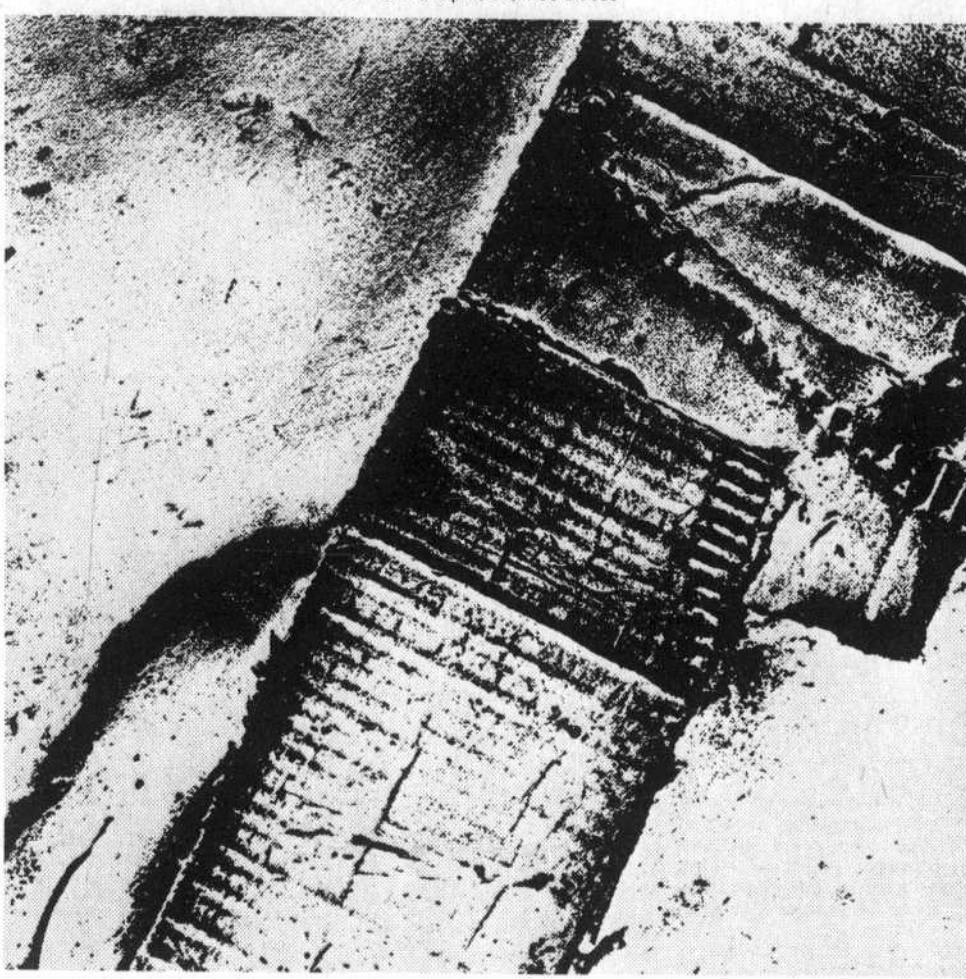
les EXPOSITIONS

Le Salon des Métiers d'art du Québec: du 7 au 22 décembre, Place Bonaventure. Le Salon ouvre aujourd'hui à 20 heures. L'entrée est gratuite, on peut prendre son temps, revenir souvent. 500 artistes et artisans présentent leurs travaux. Entre autres:

• Au kiosque des éditions Formart, tous les jours à trois heures, un artisan sera sur place pour rencontrer le public et répondre à ses questions. Certains réaliseront une oeuvre. Des objets d'art seront en vente.

• Au kiosque du magazine OVO, tous les numéros depuis ses débuts seront en vente, à l'unité ou par groupe. Aussi une exposition de photographies et une présentation visuelle de l'histoire de la photo.

• Au kiosque de l'ONF, on verra des projections de films d'animation et on pourra y rencontrer des cinéastes. Aussi, le nouveau film de Jacques Giraldeau sur la situation des arts au Québec: "La Fougère et la rouille-Collage 2", à voir absolument. C.G.



Un "build-up" de Gilles Bossé

Les Beaux Dimanches

le 8 décembre à 19h30

Roger Whittaker

Une heure avec le célèbre chanteur d'origine britannique. Une heure pendant laquelle Roger Whittaker chante, danse, siffle et joue de la guitare. Une heure où l'amour et la tendresse se mêlent au rythme et à la joie de vivre.

Parmi les chansons au programme, mentionnons: "Le Bateau de papier", "Le Siffleur finlandais", "Le Danseur africain", "La Ballade de l'amour", "Je suis un pop song" et naturellement "Mon pays bleu". Une réalisation de Pierre Desjardins.



A la télévision de Radio-Canada

LA VIE QU'ON MENE
du lundi au vendredi de 21h à 22h.
Un tour d'horizon quotidien sur tous les secteurs de l'actualité. Une émission vivante, pleine d'imprévus et de spontanéité qui répond aux questions des téléspectateurs.

C'EST QUOI CA?
le mardi, de 20h30 à 21h.
Des discussions franches sur la sexualité dans la vie quotidienne. Les nouvelles formes d'union, les célibataires, les divorcés, la contraception et l'homosexualité.

PORTTRAITS
le dimanche, de 20h30 à 21h30.
Une rencontre intime avec des Québécois qui ont de passionnantes choses à raconter... capitaine de bateau, chansonnier, curé, professeur et bien d'autres.

ça saute aux yeux!
RADIO-QUÉBEC
Office de la Radio-Télédiffusion du Québec
Montréal Canal 9 (câble)
Québec Canal 13 (câble)
Gatineau Canal 2 (câble)
Sherbrooke Canal 9 (câble)
Hull Canal 3 (câble)
Une autre forme de loisirs qui reflète le goût et les aspirations de tous les Québécois. Radio-Québec... une nouvelle télévision qui vous offre une expérience agréable et enrichissante, sept jours par semaine de 19h à 22h.



Cent mille beaux cadeaux

Le Salon des Métiers d'Art du Québec

du 7 au 22 décembre

Place Bonaventure

de 12h00 à 22h00



Les prestataires de l'an II

Les modules de service ont remplacé les guichets vitrés

par Michel Guénard

Engraisée dans ses meubles depuis 1940, la Commission d'assurance-chômage du gouvernement fédéral a dû subir ce que tout fonctionnaire redoute: une refonte complète de sa loi-directrice et une remise à jour de ses méthodes administratives.

Le bureau Centre-Sud de la Commission occupe deux surfaces de plancher au 2020 Université. Fourmillière humaine, la CAC y emploie plus de 140 personnes et y traite 12.400 dossiers en permanence. Première constatation: 55% du personnel est féminin et l'atmosphère de contractée tranche sur le va-et-vient trépidant de la station de métro McGill.

Les anciennes cloisons

vitrées qui formaient un véritable test du labyrinthe pour les ténérables qui s'y risquaient ont été remplacées par des écrans en demi-lune tissés, aux couleurs vives et dont la propriété acoustique est d'éteindre les voix. Les tuiles absorbantes du plafond jointes aux moquettes du parquet confèrent à ces bureaux le doux feutré sécurisant des confessions.

"Ici, de nous confier M. Fernand Poulin, directeur du bureau, les vagues de chômeurs nous arrivent au rythme des flux et reflux des rames de métro." Un premier entonnoir reçoit les arrivants: des réceptionnistes armées de visionneuses, où sont répertoriés sur

micro-film les renseignements des prestataires déjà fichés, procèdent au premier tamisage.

Cette première procédure administrative accélère le dégoût des bureaux: 80% des demandes de renseignements des prestataires déjà inscrits à la Commission sont satisfaites par ce corps de garde de jeunes filles. Un second bataillon prend en main les nouveaux chômeurs qui doivent remplir la déclaration du prestataire et la demande de prestations: "Nous tentons de prévenir les erreurs dans le remplissage des formulaires administratifs alors que les gens sont sur place afin d'éviter les pérégrinations incessantes au bureau," d'expliquer M. Poulin.

La Commission se fait un point d'honneur de jouer cartes sur table avec les nouveaux arrivants: divers ensembles de matériel d'information, dont un montage audio-visuel intitulé "Les règles du jeu", font connaître aux chômeurs ses droits et obligations. Malgré la bonne volonté qui règne à travers la conceptualisation de cette belle mécanique d'information, il nous a semblé que la voix chaude de Pierre Nadeau n'aurait pas à maquiller un certain paternalisme de la Commission envers ses "clients".

A force de tout vouloir

"mâcher" au futur prestataire... il arrive que la purée goûte le trop cuit. Aussi la Commission aurait intérêt à questionner

l'approche psychologique de ces montages lors de ses nombreuses réunions de consultation. Mais tout ça relève du gadget "technicolor" et ne saurait retenir longtemps notre attention: en coulisse il y a le personnel de soutien de la Commission.

Conseillère du service consultatif de l'assurance-chômage depuis août 1974, Mlle Danielle Lupien, fait fonction d'estafette auprès des quatre modules de service qui ont pour mission de traiter les 20% de dossiers en suspens.

"Nos modules de services reçoivent tout près de 100 prestataires par jour qui soumettent leurs doléances ou interrogations à l'endroit des agissements de la Commission: on veut savoir pourquoi on a été déchu de la liste des prestataires; quelles dérogations a-t-on commises; etc?," de commenter Mlle Lupien.

Par le passé, les demandes de prestations étaient traitées à la chaîne, i.e. que le prestataire et son dossier passaient d'une façon quelque fois non concomitante! d'un employé à l'autre, chacun n'étant responsable que d'une étape du traitement des requêtes, de leur réception à leur règlement.

Le concept modulaire vise essentiellement à briser l'aspect mécanique et routinier de l'ancienne procédure par le biais d'une méthode personnalisée de travail. Ces groupes autonomes d'employés (on compte en général une quinzaine de personnes par module) s'occupent toujours des mêmes prestataires et rendent des décisions exécutoires concernant la cessation, la reconduite ou la modification du régime d'assurance-chômage à l'endroit des bénéficiaires.

Afin de se prémunir contre l'arbitraire, la Commission a élargi considérablement son système d'appel en portant à près de 1.000 les membres siégeant sur ses conseils arbitraux. De plus, la jurisprudence en matière d'assurance-chômage a été réunie en une "bibliothèque administrative" qui définit les grands principes régissant l'admissibilité aux prestations.

Le chef de module a pris les fonctions d'un juge de première instance lors du réam-



Au lieu de regarder bêtement les murs et d'attendre à la queue leu leu que le guichet soit libre, les arrivants au bureau Centre-Sud de la CAC sont pris en main par des "moniteurs-monitrices" qui renseignent et aident le futur prestataire. Parce que le chômage frappe souvent des groupes d'âge en dessous de trente ans, la Commission a procédé à un rajeunissement de son personnel à l'exemple de Diane Leblanc et Claude Bolduc qui font partie de cette nouvelle vague.

(photo Le Devoir par Alain Renaud)

nagement de l'organigramme sectoriel de la Commission d'assurance-chômage: on ne peut décentraliser sans diffuser le pouvoir de décision. La création des modules de service, si elle a permis d'accroître la qualité et la rapidité du service, a aussi donné lieu à une revalorisation des tâches à l'intérieur du personnel de la Commission.

Le "plan Bédard", dont nous parlions hier, vise une percée sur deux fronts: personnaliser le service au chômeur de telle sorte que le prestataire reprenne son "identité" auprès des fonctionnaires de la Commission (une victoire chaude disputée à la mentalité niveleuse de l'ordinateur) et combattre par une forte injection "d'initiatives personnelles" l'anémie pernicieuse qui guette tout corps administratif de cette envergure.

Au plan des projets expérimentaux, le bureau Centre-Sud tente depuis dix mois de réusir le difficile "arrimage" entre les services de la CAC et ceux du Centre de la Main-d'œuvre. L'équation entre emplois vacants et travailleurs disponibles a toujours été perturbée par les nombreuses distorsions propres à un marché du travail passablement disséminé au niveau géographique. De plus, ce marché du travail a été atomisé au plan sectoriel à la faveur d'un rythme d'embauche qui épousait les cycles saisonniers de notre climat.

La nouvelle philosophie de la Commission qui convertit un chômeur en un "chasseur d'emplois à plein temps", oblige par contre les services fédéraux à sophistication leurs installations informatiques. Non seulement la Commission se doit-elle de pouvoir émettre

un mandat dans les plus brefs délais lorsque le prestataire est confronté au "primum vivere", mais elle devra aussi faire joindre offreurs et demandeurs d'emplois par le biais de ses mêmes ordinateurs.

Il y avait l'an dernier 189.000 chômeurs au Québec qui ont reçu de la CAC plus de \$640 millions sous forme de prestations. Un meilleur acheminement des données sur le marché du travail joint à un resserrement de la surveillance envers les resquilleurs de tout acabit assurerait à la Commission une base de manœuvre plus grande. Elle aurait moins de clients et ceux-ci seraient agiles avec un certain espoir vers les Centres de main-d'œuvre. Entre-temps le plan Bédard fait son bonhomme de chemin... à la grandeur du pays.



Dans un cadre feutré propre à assurer la confidentialité des conversations, M. Daniel Arsenault vérifie à l'aide de sa visionneuse les données enregistrées sur microfilms. Le bureau Centre-Sud de la CAC reçoit la visite quotidienne de quelque 450 personnes. Chaque rame de métro amène sa tournée de visiteurs au 2020 Université.

(photo Le Devoir par Alain Renaud)

Pétrole synthétique

Le désistement d'Atlantic Richfield compromet le succès de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca

(D'après la PC) — La décision surprise de la société Atlantic Richfield de se retirer du consortium des compagnies pétrolières réunies autour de la bannière de Syncrude Oil pour mettre en production d'ici 1977 une usine de \$1,5 milliard dans la région des sables bitumineux de l'Athabasca a jeté la consternation parmi les milieux politiques et économiques de l'Alberta.

Les sociétés Atlantic Richfield, Canada-Cities et Imperial Oil détenaient chacune 30% des actions dans le projet Syncrude alors que Gulf Oil contrôlait l'autre 10%. L'usine devait produire sur une base journalière quelque 125.000 barils de pétrole synthétique, lequel devait être acheminé sur Edmonton au moyen d'un pipe-line long de 200 milles. Déjà la compagnie GCOS produit quelque 70.000 barils de pétrole synthétique à son usine de Fort McMurray.

Les dirigeants de Syncrude croient que le retrait d'Atlantic Richfield Canada, de Calgary, du projet de développement des sables bitumineux de l'Alberta, met en danger la vie même de ce projet.

"Si un associé de Syncrude se retire de ce projet, alors que son développement est à un point

tournant, nous doutons sérieusement qu'il puisse être réalisé", a déclaré Hans Maciej, directeur albertain de l'Association pétrolière du Canada.

Atlantic Richfield a fait connaître son intention mercredi à ses partenaires de Syncrude et au gouvernement albertain.

A Toronto, le président Jerry McAfee de Gulf, un autre associé de Syncrude, a déclaré que la décision de la compagnie en cause remet tout en question. Imperial Oil, pour sa part, affirme devoir maintenant remettre en question sa participation au projet.

Plusieurs compagnies ont tenu une réunion d'urgence à New York, pour étudier le retrait d'Atlantic Richfield, et ont demandé une rencontre avec le premier ministre Peter Lougheed de l'Alberta, pour mardi prochain.

Le président de Syncrude, M. Frank Spragins s'est toutefois refusé à confirmer que le désistement d'Atlantic Richfield compromette irrémédiablement le succès de l'opération industrielle. Depuis septembre 1973 quelque 1.500 travailleurs sont sur le terrain à Fort McMurray et les travaux progressent normalement.

La décision d'Atlantic Richfield fait tandem avec celle de la

Shell Explorer qui vient de se départir des intérêts qu'elle avait dans la construction d'une usine similaire. Quant à la société Shell Canada, elle étudie encore la viabilité d'une usine de traitement des sables de l'Athabasca mais constate que le prix d'un tel projet a fait un saut fantastique de \$850 millions à \$2 milliards au cours des dernières années.

Les sociétés Home Oil (un projet de 103.000 barils par jour) et Petrofina Canada (un projet de 122.500 barils par jour) ont fait savoir que leurs engagements financiers dans la région des sables de l'Athabasca pourraient être sérieusement remis en question au point de renvoyer aux calendes grecques ces investissements.

Le récent budget de M. Turner qui contenait une proposition à l'effet que les droits et redevances payés par les sociétés pétrolières aux provinces ne seraient plus déductibles dans le calcul de leur impôt fédéral semble avoir "refroidi" l'enthousiasme des compagnies à s'engager dans de tels investissements. Le porte-parole de la Home Oil a fait savoir que sa compagnie "ne pouvait glaner le capital financier nécessaire à la conduite à bien d'un tel projet."

Le fait que la société Atlantic Richfield "réconsidère" sérieusement sa prise de participation dans le projet Syncrude au point qu'on lui cherche un substitut dans les milieux de Calgary serait tributaire d'une décision de l'agence américaine d'aide à l'exportation, la Export-Import Bank, de refuser une ligne de crédit à cette société pour acheter aux États-Unis les biens d'équipement industriel pour poursuivre ses travaux dans l'Athabasca.

Quant au premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, il s'est refusé à voir dans cette décision du gouvernement américain une "offensive contre la politique pétrolière canadienne". Avant de prendre une position ferme sur cette question, M. Trudeau examinera le dossier Atlantic Richfield dont il n'a été saisi que tard mercredi.

A Edmonton, capitale canadienne du pétrole, on laisse entendre que la série de désaveux des compagnies pétrolières est la conséquence normale et logique d'un double prix du pétrole au Canada, double prix qui pénalise si fortement les compagnies (un prix intérieur de \$6,50 en Alberta en regard d'un prix international de \$10,40 à Montréal) que celles-ci aiment mieux se désengager des projets à moyen terme que de se lancer tête première dans une aventure financière où elle font le jeu des tiraillements politiques entre le fédéral et les provinces.

Très dur, le premier ministre albertain a déclaré à Calgary que cette décision d'Atlantic Richfield "placerait une pression terrible sur les milieux politiques d'Ottawa." Selon M. Lougheed, qui parlait à une assemblée de mise en candidature, il faut que le prix du pétrole canadien soit "immédiatement élevé à un seuil de \$11,70 le baril."

"L'Alberta, de poursuivre, M. Lougheed consent des subventions de l'ordre de \$1,5 milliard par année aux provinces centrales et je dis que la trame même de la Confédération canadienne est menacée par les politiques centralisatrices d'Ottawa qui se refusent à reconnaître les droits des provinces sur leurs ressources naturelles."

Le squelette Oscar donne un coup de main dans une classe de premiers soins

une vie peut être sauvée



Les cours de premiers soins font partie du travail chez Hudson Bay Mining. Tous les nouveaux employés à Flin Flon reçoivent un cours de huit heures en soins d'urgence et une instruction plus avancée est disponible à ceux qui le demandent. Les surveillants doivent suivre le cours standard. Plus de 60% des employés à la fin de 1973 avaient suivi ce cours.

Le programme de sécurité d'Hudson Bay Mining

va au-delà de l'enseignement des cours sur les premiers soins; il comprend des instructions spéciales pour les équipes de secours dans la mine et l'enseignement de mesures de protection contre l'incendie et de prudence au travail. Au cours des années, l'importance constante accordée à la prévention des accidents au travail, a produit un très haut degré de sécurité et 19 récompenses.

Le Canada compte sur nous; vous le pouvez aussi.



Hudson Bay Diecastings Limited



Francana Oil & Gas Ltd.



Sylville of Canada Division



Zochem Limited



Francana Minerals Ltd.

Cuivre, zinc, or, argent, cadmium, sélénium, et concentrés de plomb • Exploration et mise en valeur • Alliages au zinc coulés sous pression • Pétrole brut et gaz naturel • Potasse • Oxyde et poudre de zinc • Sulfate de soude • Métaux et produits chimiques de qualité, par un grand producteur minier.



HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED
P.O. Box 28, Toronto-Dominion Centre, Toronto / Telephone: (416) 362-5233

6953 CF

Les actions Quebec Explorers seront réinscrites en Bourse

par Jacques Forget

Les actions de la Quebec Explorers Corp Ltd. seront de nouveau transigées sur la Bourse de Montréal, mardi le 10 décembre. Suspendues à la demande des directeurs de la compagnie, les actions de la Quebec Explorers ne se sont pas transigées depuis le 10 novembre. L'arrêt des transactions sur le titre aura duré un mois.

C'est à la suite d'une accusation de la Commission des valeurs mobilières du Québec selon laquelle la Planex Assos Ltée., une compagnie de gestion

financière associée à la Québec Explorers, aurait procédé en 1973 à des transactions illégales sur le capital-actions de la Québec Explorers, que les directeurs de la compagnie décidèrent de demander à la Bourse de suspendre les transactions sur le titre. Les directeurs de la compagnie voulaient ainsi éviter une panique chez leurs actionnaires qui aurait pu faire chuter le titre.

Selon la Québec Explorers, la Planex Assos, dont est aussi président le Dr. J.A. Blonar, président de la compagnie minière, n'aurait fait que servir d'intermédiaire pour recueillir

\$250.000 pour le trésor de la compagnie. Au cours de l'enquête effectuée sur la maison de courtage Massey & Lavoie, à l'été 1973, la CVMQ aurait lavé la société de gestion financière de tout soupçon. C'est ce que prétendent les directeurs de la Québec Explorers, grandement étonnés, que plus d'un an plus tard, la CVMQ ressorte le dossier de la Planex Assos Ltd. Quoiqu'il en soit, la chose se réglera en Cour criminelle, puisque la CVMQ a déposé en début novembre deux accusations en rapport avec des infractions à l'article 16 a) de la Loi des valeurs mobilières.

Centre hospitalier Brôme - Missisquoi - Perkins

recherche un

Chef pour le service de diététique

QUALIFICATIONS:

- Baccalauréat en diététique avec internat.
- Membre en règle de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.
- Expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon l'expérience reconnue et les normes établies par le ministère des Affaires sociales en vigueur dans le milieu hospitalier.

TRAVAIL:

Assumer la responsabilité de l'organisation, la coordination, la surveillance, le contrôle et le fonctionnement des opérations des trois secteurs sous sa responsabilité, soit la diététique, la production et la distribution.

Les diététistes intéressé(e)s devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 décembre 1974 au:

Directeur général,
Centre hospitalier Brôme - Missisquoi - Perkins
950, rue Principale,
Cowansville, Qué.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU GATINEAU VALLEY LOCAL COMMUNITY SERVICES CENTER

POSTE:

ANIMATEUR ANALYSTE

ENDROIT:

Gracefield

FONCTION:

- Sous la direction et la coordination du coordonnateur analyste:
- informe la population sur le C.L.S.C.
- forme des comités locaux et favorise la participation et l'expression de la population.
- participe à l'inventaire des ressources en son secteur et la cueillette des données relatives aux besoins.
- s'acquiesce de la référence des usagers et voit à la satisfaction de chaque cas.

QUALIFICATIONS:

Expérience et formation pertinente dans le domaine social; Formation académique acceptable; Connaissance du milieu ou capacité d'adaptation en milieu rural; Connaissance et aptitudes à s'exprimer en anglais, sera un atout.

EXIGENCES:

Usage d'une automobile avec compensation.

SALAIRE:

Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales du Québec.

DATE LIMITE:

Mardi, le 18 décembre 1974.

INSCRIPTION:

Toute candidature accompagnée de curriculum vitae doit être adressée à:

M. Harold Kelly, président,
C.L.S.C. de la Vallée de la Gatineau,
Gatineau Valley L.C.S.C.
C.P. 307,
Gracefield, Co. Gatineau, P.Q.
J0X 1W0

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

OFFRE D'EMPLOI

Principal adjoint

Poste:

Affectation: Polyvalente St-Jérôme.
Salaire: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Qualités requises:

- Être légalement qualifié.
- Avoir au moins 17 ans de scolarité complétés selon la classification du ministère incluant un diplôme universitaire, licence ou équivalent, en sciences de l'Éducation ou en une discipline enseignée au secondaire.

Expérience:

— 5 ans complétés dans l'enseignement au secondaire.

Aptitudes pertinentes à la fonction et spécifiques au poste à combler. L'expérience dans une fonction d'animation pédagogique sera prise en considération.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier complet accompagné d'un curriculum vitae avant le 12 décembre 74, à l'adresse suivante:

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux,
Services du personnel,
300, rue Longpré,
St-Jérôme, P.Q. J7Y 2T3

Prière de mentionner le numéro de concours suivant sur l'enveloppe: PA-261174.

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

RECHERCHE LES SERVICES

CONSEILLER EN ORGANISATION SCOLAIRE (équipement)

Le C.O.S. assiste le D.S.A. dans l'administration des services de l'équipement du collège.

En collaboration avec les directions de campus, il analyse les besoins, il fait des études préliminaires et des recommandations concernant les projets de transformations, de rénovations ou de constructions; il assure les relations avec les professionnels (architectes, ingénieurs et autres) et avec les entrepreneurs au cours des diverses étapes de la réalisation d'un projet; il assure le contrôle de la réalisation des travaux selon les besoins.

Il accomplit, à la demande du D.S.A., toute autre tâche reliée à l'administration des services de l'équipement.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme d'ingénieur
OU
Diplôme de technicien dans une spécialisation pertinente et expérience.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

LIEU DE TRAVAIL:

Bureau à Baie-Comeau; déplacements fréquents à Hauterive et à Sept-Îles.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Le ou vers le 20 janvier 1975.

DATE LIMITE DU CONCOURS:

Vendredi le 13 décembre 1974.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Cégep régional de la Côte-Nord
275, boulevard LaSalle,
Baie-Comeau, P.Q.
G4Z 1T2

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23 et 24

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

demandé à Oka. Poste disponible dès maintenant.

S'adresser à:

Michel Lauzon, m.d.
C.P. 460
Oka, Qué.
Tél.: (514) 479-8885

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux

Offre d'emploi

Poste: UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Lieu de travail:
Région de St-Jérôme.

Traitement:

Suivant la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Qualités requises:

- Détenir une maîtrise en psychologie.
- Être membre de la corporation des psychologues du Québec.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier complet et un curriculum vitae avant le 13 décembre 1974 à l'adresse suivante:

C.S.R. Dollard-des-Ormeaux,
Service du personnel,
300, rue Longpré,
St-Jérôme, Qué. J7Y 2T3

Prière de mentionner le numéro de concours suivant sur l'enveloppe: PS - 291174.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN RÉGION MÉTROPOLITAINE

Le poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités:

Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:

Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q.
H4G 3E1,

avant le 13 janvier 1975

L'HÔPITAL MONTFORT D'OTTAWA

(hôpital général de 200 lits)

recherche un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE

L'Hôpital est actuellement à établir un nouveau département de thérapie respiratoire pour coïncider avec l'ouverture de son unité de soins intensifs de 6 lits.

Le département de thérapie respiratoire comprendra des programmes tels qu'inhalothérapie, analyse des gaz sanguins, fonction pulmonaire et électrocardiogramme.

L'Hôpital recherche un(e) inhalothérapeute bilingue, qualifié(e), avec des aptitudes administratives.

Cette personne sera responsable de la planification des phases de développement, ainsi que du fonctionnement subséquent du département.

Cette position sera disponible dès le 1er janvier 1975.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Richard Archambault
Directeur du personnel
Hôpital Montfort
Chemin Montfort
Ottawa, K1K 0T2

COMPTABLE

Pour une compagnie de génie conseil
en pleine expansion

Les candidats devront être de préférence bilingues, âgés entre 25 et 35 ans et posséder quelques années d'expérience dans la comptabilité en général.

Description des fonctions:

Opération financière journalière
Préparation des états financiers mensuels
Journal des salaires
Facturation et encaissement

Notre préférence ira aux candidats ayant complété une deuxième, troisième ou quatrième année de cours du soir vers l'obtention d'un C.G.A.

Le traitement sera établi d'après l'expérience et les qualifications.

Prière de postuler par écrit en faisant parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

J.P. Masse
Directeur, Service du personnel
C.P. 777, Place Bonaventure
Montréal H5A 1A9

CARTIER



LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
CARTIER LIMITÉE

La Commission scolaire de Napierville

recherche les services

d'un(e) ORTHOPHONISTE

à temps partiel, deux jours par semaine.

Rémunération selon qualifications et expérience.

Communiquer par téléphone au Service du personnel de la Commission scolaire, en composant:

861-4376 ou 454-3963

avant vendredi le 13 décembre 1974 à 16h.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

École secondaire Algonquin

555, rue Jane, North Bay, Ontario

Tél.: (705) 472-8240

Directeur: R. Perron

• PROFESSEUR DE CHIMIE, sec. IV ET BIOLOGIE, sec. III

OU • PROFESSEUR DE FRANÇAIS, sec. I et II

Entrée en fonction: le 6 janvier 1975.

Faire parvenir votre curriculum vitae au Directeur de l'école, M. Perron.

D. Doney

Président

R. Lynch

Directeur de l'éducation

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

Requiert les services de:

PROFESSEURS

DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

- 1 poste en éducation physique (fille) à Sept-Îles
- 1 poste orthopédagogue ou spécialiste en enfance inadaptée à Sept-Îles
- 1 poste sciences physiques à Havre St-Pierre
- 1 poste en français à Port-Carter
- 1 poste en histoire à Shefferville

L'ENTRÉE EN FONCTION:

Le 6 janvier 1975

RÉMUNÉRATION

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation

PLUS PRIME DE

6%

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

Les Services du Personnel,
Régionale du Golfe,
30, rue Comeau,
Sept-Îles, Québec

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

(Zone d'Ottawa)

recherche un

CHEF DES NOUVELLES

Fonctions:

Le candidat choisi sera appelé à superviser le service des nouvelles françaises (radio et télévision).

Le titre:

Le candidat possède une formation universitaire, au moins 5 ans dans une salle de nouvelles TV ou radio, un journal ou une agence de nouvelles ou d'actualités filmées. Possède une connaissance pratique de la langue française et de la langue anglaise. Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Le traitement:

Salaire selon les qualifications et l'expérience, entre \$17,180 et \$22,555.

La Société offre un programme complet d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Interviseur de candidats,
Société Radio-Canada,
C.P. 3220, succursale C,
Ottawa, Ont. K1Y 1E4

La Commission des Écoles Catholiques de Verdun

demande un

CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE

Exigences:

- Baccalauréat.
- Bilingue.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Gilles Beaudry
769-2771

INFIRMIER(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES PROGRAMMES

Département de santé communautaire
Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette

Fonctions:

Le coordonnateur (la coordonnatrice) doit organiser, coordonner, contrôler et évaluer les soins fournis par le personnel affecté aux différents programmes du département de santé communautaire.

Exigences:

- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Baccalauréat en Nursing; diplôme universitaire en hygiène publique ou certificat en Nursing communautaire.
- Expérience en santé publique ou communautaire.
- Préférence accordée aux candidats(es) possédant une expérience pertinente en administration.

Salaire:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 décembre 1974.

au Directeur du personnel
Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette
585, Boul. Manseau
Joliette, P.Q.
J6E 3E5

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

que nous recherchons...

- est intéressé à relever un défi de taille;
- est sensibilisé à la philosophie et à la démarche des C.L.S.C.;
- est capable d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en y suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres;
- a une personnalité forte et conciliante: un tempérament ferme et souple;
- peut démontrer une habileté solide à manipuler les techniques modernes de gestion.

Si vous croyez répondre à ces exigences, que vous avez une formation universitaire en administration et/ou en sciences humaines et que vous avez occupé pendant au moins deux (2) ans un poste de coordination ou de direction:

nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae détaillé avec vos attestations d'études à

Le Président du Conseil d'administration
C.L.S.C. Basse-Ville,
355 Marie de l'Incarnation,
Québec G1N 3G9

d'ici le 16 décembre 1974, 17 heures en mentionnant sur l'enveloppe: Concours directeur général.

COMPTABLE

Nous sommes à la recherche d'un comptable pour compléter les cadres de notre organisation qui est en plein essor.

Nous offrons d'excellentes occasions de progresser à l'intérieur d'une entreprise qui se développe rapidement et où l'initiative joue un rôle de premier plan. Les conditions de travail sont des plus intéressantes dans un contexte de travail dynamique et orienté vers l'efficacité. La rémunération offerte est à la mesure de l'expérience et des qualifications démontrées.

Le candidat recherché possède environ six (6) ans d'expérience et a obtenu son titre de C.A. ou de C.G.A. Il sera de préférence familier avec les procédés informatiques.

Les candidats intéressés par ce poste sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du Service des Ressources Humaines. Ils peuvent être assurés que leur candidature sera traitée confidentiellement.



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie

1259, rue Berri,
Montréal H2L 4C7
Tél.: 849-2104

cegep de rouyn-noranda

CONTRÔLEUR

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du directeur général, le contrôleur remplit une fonction de gestion et de contrôle.
- Il assiste (staff) le directeur général dans tous les aspects du contrôle administratif et financier du collège.
- Il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou de l'administration et/ou membre d'une association professionnelle de comptables.
 - Au moins quatre (4) années d'expérience pertinente.
- N.B. À titre exceptionnel, le Collège pourra retenir un candidat dont l'expérience pertinente compense largement pour une formation académique inférieure aux conditions d'éligibilité.

TRAITEMENT:

Selon les normes de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 20 décembre 1974 à l'adresse suivante:

M. Lorrain Barrette
Directeur général
Cégep de Rouyn-Noranda
C.P. 1500
ROUYN, Québec J9X 5E5



Université du Québec à Chicoutimi

Titre:

AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT SCIENCES APPLIQUÉES

Nombre de poste:

Quatre (4)

Fonctions:

L'auxiliaire d'enseignement seconde le professeur dans son enseignement. À cette fin, il prépare, présente, surveille et évalue les travaux de laboratoire, de séminaire et de stage. Il agit sous la responsabilité pédagogique du professeur mais jouit d'une grande autonomie en ce qui concerne les séances de laboratoire et les travaux pratiques des étudiants. Dans certains cas, il peut participer avec le professeur à l'élaboration d'un cours ou encore à une fonction de surveillance, correction, dépannage, etc.

Exigences:

Diplôme universitaire de 1er cycle en génie.

Traitement:

À discuter, selon les qualifications.

Seules les candidatures reçues avant le 17 décembre 1974 à 5h. p.m. seront retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Directeur du personnel
Université du Québec à Chicout

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22 et 24

LE PAVILLON DU PARC INC. CENTRE D'ACCUEIL POUR DÉFICIENTS MENTAUX ET MÉSADAPTÉS SOCIAUX Directeur(trice) des Services Institutionnels aux Mésadaptés Sociaux

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur des services aux mésadaptés sociaux, il/elle supervise, contrôle et coordonne les services institutionnels déjà implantés au Pavillon du Parc Inc. auprès de cette population.

Il/elle peut être affecté(e) à toute autre fonction impliquant la mise en place de programmes nouveaux.

COMPÉTENCE:
Formation universitaire pertinente à la fonction. Expérience de 5 années dans le domaine ou autre domaine connexe.

Aptitudes manifestes pour la mise en place de programmes professionnels complexes.

SALAIRE: À négocier.

Vous êtes prié(e)s de faire parvenir demande écrite accompagnée de curriculum vitae pour le 16 DÉCEMBRE '74 à l'adresse ci-dessous:

Lise Schingh
Directrice du Personnel
Pavillon du Parc Inc.
161 B, rue Principale
Aymer, P. Qué. J9H 3N1



C.E.G.E.P. de saint-laurent

Le Cégep de Saint-Laurent recherche les services de professeurs chargés de cours en

TECHNIQUES INFIRMIÈRES pour la session hiver 1975

No du concours	Cours	Titre du concours
P74-050	180-301 Soins infirmiers obstétricaux	
P74-051	180-501 Soins infirmiers psychiatriques	
P74-052	180-601 Soins infirmiers	médico-chirurgicaux

Qualifications requises:
— Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers de la province de Québec.
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée et expérience pédagogique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le jeudi 12 décembre 1974, en mentionnant le numéro de concours, à l'adresse suivante:

Cégep de Saint-Laurent,
Service du personnel,
625, boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent H4L 3X7



Université du Québec à Rimouski

PROFESSEUR SUBSTITUT

Département: Sciences Pures

CET EMPLOI S'ADRESSE, TOUT PARTICULIÈREMENT, AUX CANDIDATS INTÉRESSÉS À LA RECHERCHE EXPÉRIMENTALE DANS LE DOMAINE DE L'ATMOSPHÈRE MARINE.

Fonctions:

Le titulaire de ce poste effectuera les tâches d'enseignement et de recherche dans les domaines de la physique expérimentale: océanographie et sciences de l'atmosphère.

Date d'entrée en fonction: 6 janvier 1974.

Exigences:

Posséder un doctorat Sciences en physique expérimentale et, de préférence, une expérience en océanographie physique et sciences de l'atmosphère ou l'équivalent.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 15 décembre 74 seront retenues.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre St-Laurent
Directeur du département des Sciences pures
Université du Québec
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1611

PERMANENT AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIA COMMUNAUTAIRES

Le CDMC est à la fois un organisme de regroupement de toutes les formes de média communautaires au Québec (TV, vidéo, radio, journaux), un centre de services aux groupes membres et un organisme de pression dans le domaine des communications communautaires.

Fonctions:

Le candidat recherché aura pour tâche de former avec les autres permanents une équipe qui:
— parcourt le Québec afin de créer un réseau de communications communautaires à partir de chacune des régions.
— sert de personne ressource pour le développement de nouveaux média communautaires au Québec;
— met sur pied des dossiers d'analyse sur différents sujets qui touchent les média communautaires;
— organise des stages de formation technique et analytique pour les groupes engagés dans ce secteur.

Exigences:

— Capacité de travailler en équipe.
— Intérêt certain pour les média communautaires.
— Connaissances géographiques et politiques du Québec.
— La formation académique sera considérée après les autres critères énumérés.

Salaire: À discuter.

Toute offre de service doit être envoyée avant le 20 décembre 1974 au:

Conseil de développement
des média communautaires,
1207, rue St-André, suite 415,
Montréal, Qué.

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC. St-Hyacinthe, Qué.

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général: surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers sous sa juridiction et de leurs chefs.

Scolarité:

Diplôme universitaire de 2e cycle en administration.

EXPÉRIENCE:

— De 3 à 5 ans dans un poste de cadre dans le domaine hospitalier, comprenant des responsabilités reliées aux fonctions du poste.
— Une vaste expérience du milieu pourra suppléer à l'absence du diplôme requis.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon les normes du M.A.S.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 27 décembre à 16h au:

Directeur général,
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750, Laframboise,
St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Y8

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le service commercial comprend le personnel de ventes, de réalisation commerciale, de routage et, enfin, celui de la vidéothèque. En tout, l'équipe commerciale de CFVO implique une quinzaine de personnes.

Fonctions:

— Voir à la planification, à la coordination et à la supervision du service commercial dans tous ses aspects: promotion du poste, production commerciale, ventes locales et nationales et routage.
— En collaboration avec le directeur de l'exploitation technique, le directeur de la programmation et le directeur général, participe à l'administration de toute la station.

Exigences:

— Connaissances approfondies de la vente dans le domaine de la radio-télédiffusion et du fonctionnement interne d'une station de télévision.
— Expérience dans une fonction d'administration et dans la coordination d'une équipe multidisciplinaire.
— Ouvert à l'esprit coopératif et novateur de CFVO.
— Aptitude au travail d'équipe.

Traitement

Selon la compétence et l'expérience.

Date limite:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 décembre 1974 à:

Gilles Poulin, directeur général,
C.P. 910,
Hull, Qué.

la ville de québec



ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Division des propriétés municipales SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

FONCTIONS:

• Sous direction, effectuer l'étude des titres et les recherches cadastrales.
• Participer à l'évaluation des propriétés et aux négociations pour fins d'expropriation.
• Voir à l'administration des stationnements et des propriétés de la Ville.

QUALIFICATIONS:

• Être membre en règle de la Corporation des Évaluateurs agréés du Québec.
• Posséder un diplôme universitaire en administration.
• Avoir quelques années d'expérience dans le domaine de l'évaluation.

TRAITEMENT:

Jusqu'à \$17,270, selon les qualifications. Cette échelle sera révisée le 1er mai 1975.

Prière de s'adresser avant le 23 décembre 1974 au:

SERVICE DU PERSONNEL

HÔTEL DE VILLE QUÉBEC, G1R 4S9

Mentionner le concours no 926-74.

DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION

Le service de la programmation comprend un personnel multidisciplinaire dont actuellement trois équipes de production, l'équipe du film, la scénographie et planification des émissions. En tout, vingt (20) personnes.

Fonctions:

— Voir à la planification, à la coordination et à la supervision du service de la programmation (choix des émissions, personne ressource au conseil de la programmation, section de l'information, section divertissement et culture, services auxiliaires).
— En collaboration avec le directeur de l'exploitation technique, le directeur commercial et le directeur général, participe à l'administration de toute la station.

Exigences:

— Connaissances approfondies des rouages de la programmation et du fonctionnement interne d'une station de télévision.
— Expérience dans une fonction d'administration et dans la coordination d'une équipe multidisciplinaire.
— Ouvert à l'esprit coopératif et novateur de CFVO.
— Aptitude au travail d'équipe.

Traitement: Selon la compétence et l'expérience.

Date limite:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 décembre 1974 à:

Gilles Poulin, directeur général,
C.P. 910,
Hull, Qué.



La Commission Scolaire Jérôme-Le Royer

OFFRES D'EMPLOI

1 enseignant - Electronique (radio, TV couleur)

1 enseignant - Secrétaire médicale

1 enseignant - Initiation à la technologie secondaire II

Qualifications reconnues par l'autorité compétente.

Les candidatures seront acceptées (par écrit seulement) au Service du Personnel jusqu'au 13 décembre inclusivement à:

550-53e avenue

Pointe-aux-Trembles

H1A 2T7

Prière d'inclure le curriculum Vitae.

ÉCONOMISTE

Le poste:

Une entreprise professionnelle est à la recherche d'un économiste ayant une expérience d'au moins 2 ans dans un pays du tiers-monde et plus précisément dans le domaine du développement régional.

Le séjour:

Un engagement d'un minimum d'un an renouvelable est assuré.

Les qualifications:

Un diplôme de maîtrise est requis.

Le salaire:

Selon la compétence et les années d'expérience pertinente, le salaire pourra varier et sera assorti des avantages marginaux applicables dans de tels cas.

Adresser curriculum vitae à:

Dossier 2434

Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

INFIRMIER(E) COORDONNATEUR(TRICE) DES SOINS PRÉVENTIFS

Département de santé communautaire Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette

Fonctions:

Le coordonnateur (la coordonnatrice) des soins préventifs doit assurer l'organisation ou la réorganisation, la programmation, le contrôle et l'évaluation des soins préventifs dans une structure de programmes.

Exigences:

— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Baccalauréat en Nursing: diplôme universitaire en hygiène publique ou certificat en Nursing communautaire ou expérience jugée équivalente.
— Expérience pertinente en administration à considérer.

Salaire:

Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 décembre 1974.

au Directeur du personnel

Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette

585, Boul. Manseau

Joliette, P.Q.

J6E 3E5

GÉRANT DE BUREAU

Le Syndicat des Postiers du Canada recherche une personne dont les responsabilités consisteront à établir pour le Syndicat, un système administratif efficace. Cette personne sera aussi responsable d'embaucher, de diriger et de négocier avec le personnel de bureau et se verra attribuer d'autres fonctions administratives.

Le salaire tiendra compte des compétences et de l'expérience.

Bénéfices sociaux avantageux.

Les candidats sont priés de faire parvenir, avant le 20 décembre 1974, les détails complets de leurs qualifications et expérience dans une enveloppe portant la mention "confidentielle" au:

Secrétaire trésorier national,
Syndicat des Postiers du Canada,
280, rue Metcalfe
Ottawa, Ont.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN CARTIER

est à la recherche d'un

SURINTENDANT DES CIRCUITS DE TRANSPORT

Attributions:

• Responsable de la programmation des horaires et des circuits de transport;
• Responsable de la surveillance et du contrôle de l'exécution de ces horaires et circuits.

Qualifications:

• Posséder un diplôme d'études collégiales avec option appropriée;
• 5 ans d'expérience pertinente;
• Bilingue.

Rémunération:

• Minimum: \$10,039
• Maximum: \$12,355

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. ED WROBLEWSKY
Coordonnateur des services
du personnel
130, Ambassador
Pointe-Claire, Québec

Animatoc GL Ltée requiert les services d' ANIMATEURS

Organisme:

Compagnie spécialisée en organisation et planification de soirées socio-culturelles de tous genres, à l'aide de discothèques-mobiles.

Fonction:

Agir en tant qu'animateur et maître de cérémonie, dans tous genres de réceptions ou activité sociale.

Qualifications:

Formation ou expérience en animation, musique, et danse.

La personne devra posséder un bon jugement, être douée d'initiative, de créativité et avoir l'expérience du public.

Traitement: Selon la compétence et l'expérience.

Lieu de travail: Montréal et les environs.

Toute demande d'emploi doit être accompagnée d'un curriculum vitae et adressée à:

Animatoc GL Ltée
Service du Personnel
8468, Lajeunesse
Montréal H2P 2E6

CARREFOUR ST-ARSENE INC.

demande

- Coordonnateur (trice) de vie de groupe.
- Gérant du centre sportif.
- Educateurs (trices)
- Professeurs suppléants.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Bureau du personnel,
7321, rue Christophe-Colomb,
Montréal, Qué.



ALGONQUIN

DIVISION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

LE SERVICE DE CONSULTATION
recherche un

DIRECTEUR

FONCTIONS:

Le titulaire est comptable envers le doyen de la Division des services aux étudiants de l'administration du Service de consultation du Collège, qui englobe la planification, l'organisation et la direction des activités et d'un personnel de douze conseillers professionnels. Le Service offre à tous les étudiants à plein temps et à temps partiel, aux professeurs et aux employés, une consultation individuelle ou en groupe et des tests normalisés, en plus d'offrir des cours de service aux programmes d'études et des conseils aux employés et aux professeurs. Le Collège, institution bilingue ayant son campus principal à Ottawa, dessert plus de 8,000 étudiants à plein temps à 10 campus de la vallée de l'Outaouais.

EXIGENCES:

Les candidats doivent détenir une maîtrise en counselling, en psychologie clinique ou l'équivalent et avoir acquis de l'expérience en consultation et dans l'administration d'un service ou d'une équipe de consultation.

Le poste est désigné bilingue (français et anglais).

Si le Collège choisit un candidat unilingue, celui-ci devra acquiescer, dans un délai prescrit, une connaissance de la langue seconde appropriée au poste.

TRAITEMENT: À déterminer, selon les titres et l'expérience.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
OTTAWA (Ontario) K2G 1V8 au plus tard le 23 décembre 1974.

Le concours no 335-74 s'adresse également aux femmes et aux hommes.

L'École secondaire de Geraldton

recherche pour le 6 janvier 1975

un professeur francophone français - histoire

Nous sommes intéressés à développer un programme bilingue pour nos étudiants francophones; en conséquence, le candidat pourrait avoir un poste de responsabilité comme chef de section en plus d'un poste d'enseignement, s'il a les qualifications et l'expérience nécessaires.

En septembre 1975, nous rechercherons des professeurs d'histoire, de géographie et de mathématiques pour développer notre programme.

Une personne avec de l'enthousiasme et de l'autorité sera préférée.

Des entrevues auront lieu avec les candidats intéressés aussitôt que possible.

Nous avons une école moderne avec de bonnes conditions de travail.

Échelle de salaires pour 1974/75: \$8,600 à \$19,000.

Veuillez faire parvenir votre candidature à:

M. A. Korkola, Directeur
École secondaire de Geraldton
C.P. 909
Geraldton, Ont. P0T 1M0



DIRECTEUR AU MALI

Le SUCO est à la recherche d'un DIRECTEUR pour son programme de coopération au MALI (Afrique de l'Ouest).

Le candidat recherché possède une connaissance pratique de l'agriculture et de ses problèmes connexes (irrigation, engrais...). Il doit être imaginatif, polyvalent et capable d'adapter à la réalité africaine l'expérience acquise.

Sa tâche première sera d'administrer le programme du SUCO au Mali et de poursuivre l'expertise de nos interventions dans ce pays. Son initiative et sa compétence l'amèneront cependant à mettre ses connaissances à la disposition de nos projets agricoles en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Togo).

Une expérience de deux ans outre-mer est requise.

Le salaire de base est de \$10,000, avec ajustement selon la compétence et l'expérience et autres avantages marginaux liés à l'affectation outre-mer.

Il devra entrer en fonction le plus tôt possible.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae AVANT LE 20 DÉCEMBRE à:

M. René Leduc
Directeur des programmes de coopération
du SUCO
4824, Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
H3V 1G4
tél.: (514) 735-4561



Université du Québec à Montréal

Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en BIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT, le département des Sciences biologiques désire engager

UN PROFESSEUR

dans une des sphères d'activités suivantes:
— Aménagement du territoire et/ou de la faune
— Limnologie
— Génétique

Exigences:

Ph.D.

Entrée en fonction:

le 1er janvier 75 ou le plus tôt possible après cette date

Traitement:

Selon les normes de la convention collective en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, dans les meilleurs délais, à:

Luc Desnoyers, directeur
Département des Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal H3C 3P8

TRADUCTEUR

recherché par une grande entreprise pétrolière canadienne.

FONCTIONS

- TRADUCTION anglais-français, textes administratifs et techniques
- REVISION
- RECHERCHE TERMINOLOGIQUE

EXIGENCES

- Diplôme universitaire ou expérience équivalente

Salaire et avantages sociaux très attrayants
Bureau Place Ville Marie

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier 2436
Le Devoir
C.P. 6033, Mtl H3C 3C9

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU
GATINEAU VALLEY LOCAL COMMUNITY SERVICES CENTER

POSTE:

COORDONNATEUR ANALYSTE

ENDROIT:

Gracefield, Co. Gatineau, P.Q.
et point de service à Wakefield, Co. Gatineau, P.Q.

FONCTION:

En collaboration et sous la direction du conseil d'administration;
— travail d'implantation du C.L.S.C. sur tout le territoire compris entre Hull-Ouest et Bouchette, P.Q. dans le comté de Gatineau;
— à l'aide de techniques de recherches en sciences humaines, élaborer et exécuter en collaboration avec deux animateurs analystes une méthode et un mécanisme pour dresser l'inventaire complet des ressources du milieu, identifier les besoins des secteurs dans les domaines sociaux et santé;
— analyser les résultats des études et procéder à la formulation d'un programme réaliste d'activités par ordre prioritaire pour le C.L.S.C. après consultation de la population;
— diriger et coordonner le travail et les activités de la secrétaire et des animateurs analystes.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en science humaine.
Capacité de travailler avec une équipe multidisciplinaire.
Bilingue.

EXIGENCES:

Usage d'une automobile pour déplacement sous compensation.

SALAIRES:

Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales du Québec.

DATE LIMITE

Mercredi 18 décembre 1974.

INSCRIPTION:

Toute candidature accompagnée de curriculum vitae doit être adressée à:

M. Harol Kelly, président,
C.L.S.C. de la Vallée de la Gatineau,
Gatineau Valley L.C.S.C.,
C.P. 307,
Gracefield, Co. Gatineau, P.Q.
J0X 1W0



La Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal

est à la recherche d'un

TRÉSORIER

La CTRS est une corporation publique au sens du Code civil, constituée par le bill 84 (1971) et ses amendements et ayant pour objet l'exploitation d'une entreprise de transport en commun dans son territoire (Boucherville, Longueuil, St-Hubert, Greenfield Park, Lemoyne, Notre-Dame, St-Lambert, Brossard).

Sous la direction du président-directeur général, le candidat au poste de trésorier aura à travailler en équipe pour relever le défi de compléter la mise sur pieds d'un organisme souple, dynamique et efficace où existent des possibilités d'innovation.

FONCTION:

Diriger, planifier, coordonner l'organisation et le contrôle des budgets, des revenus, des dépenses, des opérations comptables, des divers systèmes financiers et budgétaires. Travailler en équipe avec le secrétaire et le directeur du transport pour ce qui a trait au traitement des données.

QUALIFICATIONS:

Le candidat (homme ou femme) aura une formation universitaire et sera membre de l'Institut des Comptables Agréés ou sera détenteur du titre de C.G.A. ou de R.I.A. Il aura au moins 5 ans d'expérience dans un organisme public ou une entreprise de transport ou dans le domaine des affaires.

SALAIRE:

Le salaire sera selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices sociaux habituels, incluant un régime de retraite sont en force.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Président-directeur général
Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal,
100 Place Charles Lemoyne, suite 274
Longueuil, Québec
J4K 2T4

d'ici le 17 décembre 1974.

Indiquer sur l'enveloppe: "POSTE DE TRÉSORIER"

LA COMMISSION SCOLAIRE
sainte-croix

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX a besoin de professeurs qualifiés du 1er cycle universitaire pour enseigner à temps partiel les matières suivantes: **mathématiques et sciences, secondaire I à V.**

Les personnes intéressées à enseigner à la période sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au:

Service du personnel
1100, Côte Vertu,
Saint-Laurent, H4L 4V1

Carrières
et
Professions

Voir autres Carrières
et Professions,
en pages 22 et 23

CONSEILLER EN APPROVISIONNEMENT

L'organisme:

La commission régionale provisoire des achats de groupe, région 01, (Bas St-Laurent - Gaspésie - Îles de la Madeleine).

L'affectation:

Conseil régional de la santé et des services sociaux, Rimouski.

Le poste:

Conseiller les établissements participants en matière d'approvisionnement; animer les comités et les sous-comités d'achats de groupe; proposer un programme d'achat en commun; préparer les appels d'offre; assurer le respect des ententes conclues; coordonner les échanges de renseignements entre les établissements dans les domaines de l'approvisionnement.

Le candidat:

- Agé d'environ 30 ans.
- Diplômé en administration.
- Connaissance approfondie des principes, procédures et techniques d'approvisionnement.
- Connaissances générales en informatique.
- Connaissance du milieu hospitalier.

Le traitement:

Salaire selon l'expérience et les qualifications. Frais de déplacement et bénéfices marginaux du secteur hospitalier.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae en mentionnant le salaire désiré avant le 11 décembre 1974 à l'adresse suivante:

Conseil régional de la santé et des services sociaux,
244, rue de la Cathédrale,
Rimouski G5L 5J4

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

AGENT DE RECHERCHE
ET DE PLANIFICATION

(COMMUNICATION ET PARTICIPATION)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - 2 postes à Québec

FONCTIONS

— Analyser les phénomènes de communication et les modes de participation dans le domaine de l'éducation; évaluer les politiques, les ressources et les méthodes actuelles; soumettre des recommandations dans ces 2 secteurs en vue d'atteindre les objectifs fixés, ceci dans le cadre d'un dossier de planification sur la communication et la participation.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire de 2e cycle en sociologie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente en recherche, en organisation communautaire ou en animation de groupes ou d'organismes.

TRAITEMENT

— Initial de \$12,621 à \$17,274

CONCOURS

— A105DD/03

Date limite pour l'inscription: 27 décembre 1974

DIRECTEUR ADJOINT DES GREFFES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE - Poste à Montréal

FONCTIONS

— Sous la supervision du directeur de la Cour de Bien-Être Social, assurer une partie des responsabilités administratives et juridiques de ce greffe.

EXIGENCES

— Diplôme universitaire en droit ou dans une autre spécialisation pertinente et 5 années d'expérience pertinente, OU diplôme d'études collégiales et 9 années d'expérience pertinente. Toute année d'études réussies, jugée pertinente aux fonctions et complémentaire à l'un des pré-requis académique, équivaut à 2 années d'expérience.

TRAITEMENT

— Initial pouvant atteindre \$15,009

CONCOURS

— A580AB/03

Date limite pour l'inscription: 23 décembre 1974.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Nous sommes à la recherche de techniciens de maintenance électronique, télévision. Le candidat doit:
— posséder de bonnes connaissances de l'électronique moderne, des circuits intégrés, des circuits logiques;
— avoir deux (2) ans ou plus d'expérience dans un domaine connexe.

Avantages sociaux des plus intéressants.

Communiquer avec:

Serge Lareau
285-2166
Bureau d'emploi,
Maison de Radio-Canada,
1400 est, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.

Le Conseil scolaire de Nipissing
North Bay, Ontario
École secondaire Franco-Cité,
Sturgeon Falls, Ont.

Sollicite des demandes pour le 6 janvier 1975 pour les postes suivants:

- FRANÇAIS
- MATHÉMATIQUES
- SCIENCES

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

M. David Lafleur, Principal
École secondaire Franco-Cité,
90 rue Main, Sturgeon Falls, Ont.
POH 2G0
Tél.: (705) 753-1510
(705) 753-0587

(Bureau)
(Réa.)

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX (C.R.S.S.S.)
Région Sud de Montréal (6-C)

recherche

Spécialiste en communication/marketing

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur des programmes et du développement et dans le cadre général d'une approche marketing, il assumera la responsabilité d'établir des relations soutenues avec la population, le ministère des Affaires sociales, les établissements, les corps intermédiaires et les gouvernements locaux. Il utilisera pour ce faire diverses techniques professionnelles et aura la responsabilité de certains programmes particuliers (colloques, bulletins et séances d'information, programme de protection des droits des usagers, etc.).

Qualifications requises:

Formation universitaire de second niveau orientée vers les relations publiques, la communication et le marketing. Cheminement de carrière démontrant la prise en charge de responsabilités croissantes au sein d'entreprises du secteur public ou privé. Une expérience au secteur des affaires sociales, quoique non essentielle, constituerait un avantage.

Salaire:

Selon les qualifications et l'expérience.

Date limite du concours:

Le 20 décembre 1974.

Adresser demande et curriculum vitae à:

M. André Cormier, directeur général
C.R.S.S.S. Sud de Montréal
201, Place Charles Lemoyne
7ième étage
Longueuil, Québec
J4K 2T5

CONSEIL DES PORTS
NATIONAUX
Port de MontréalNATIONAL HARBOURS
BOARD
Montreal Harbour

Le port de Montréal, l'un des plus importants du réseau régi par le Conseil des ports nationaux, recherche des candidats pour les postes suivants:

INGÉNIEUR
INDUSTRIEL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur du port, il:

- évalue les méthodes et procédés actuels de travail ainsi que l'utilisation des matériaux, les revise et recommande des alternatives dans le but d'atteindre la plus haute efficacité;
- évalue, prépare et contrôle les horaires de travail;
- aide à la préparation des estimés des coûts des ouvrages et contrôle ces coûts;
- aide dans les décisions concernant le choix; l'installation, l'opération et la maintenance des outils et pièces d'équipement;
- surveille l'application des conventions collectives de travail régissant une main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée, y compris les employés de bureau;
- participe à la mise en oeuvre d'un programme d'administration des salaires.

QUALIFICATIONS:

Le candidat recherché devra:

- être en possession d'un diplôme en génie industriel ou l'équivalent et environ 5 ans d'expérience pratique dans l'industrie;
- avoir la facilité d'analyser plusieurs problèmes à la fois et prendre des décisions;
- pouvoir rapidement analyser une situation et prendre les mesures nécessaires pour éviter des conflits;
- être capable d'agir calmement même lorsque les circonstances font pression;
- être capable de préparer des rapports précis et courts;
- parler, lire et écrire le français et l'anglais couramment.

SALAIRE:

Ce poste offre la gamme complète des avantages sociaux et devrait intéresser les candidats dont le salaire se situe autour de \$20,000.00.

AGENT DES
RELATIONS
OUVRIÈRES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur du personnel, il:

- administre de façon générale le programme de relations ouvrières;
- fait des recommandations sur toutes les questions du domaine des relations ouvrières et particulièrement sur les politiques à suivre dans les négociations collectives, les programmes à réaliser et les normes de pratique;
- informe et conseille les chefs de services sur ces questions;
- fait le travail préparatoire à la négociation collective;
- participe à la négociation des contrats de travail et prépare les documents pour signature; négocie dans certains cas;
- participe à la mise en pratique des conventions collectives de travail et administre les procédures de griefs;
- siège aux comités de consultation ouvrière-patronale et donne suite aux recommandations de ces comités en soumettant des recommandations pour décision.

QUALIFICATIONS:

Le candidat recherché devra:

- posséder un degré universitaire en relations industrielles ou discipline connexe et un minimum de 8 ans d'expérience pratique; l'équivalent en expérience pratique pourrait être considéré;
- parler, lire et écrire le français et l'anglais couramment;
- posséder connaissance de l'administration en général.

SALAIRE:

Ce poste offre la gamme complète des avantages sociaux et devrait intéresser les candidats dont le salaire se situe autour de \$20,000.00.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 décembre 1974, à:

M. N. BESHWATY
DIRECTEUR DU PORT
CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
ÉDIFICE DU PORT DE MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3C 3R5



COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN

OFFRES D'EMPLOI

Le Collège régional Bourgchemin (Campus de Saint-Hyacinthe) sollicite des candidatures de professeurs, à temps plein ou temps partiel, pour la session Hiver 1975 en:

— BIOLOGIE

Biologie générale
Microbiologie

— LABORATOIRE MÉDICAL

Enseignement théorique et clinique:

- Biochimie
- Histologie
- Hématologie
- Microbiologie

— GÉOGRAPHIE

Exigences:

diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée et de préférence, expérience dans l'enseignement au niveau collégial.

— DIÉTÉTIQUE

Tâches:

- professeurs en administration des stages alimentaires
- professeurs pour superviser les stages.

Exigences:

Baccalauréat en Sciences (diététique ou en nutrition) ou Diplôme de l'École d'Hôtellerie.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et des attestations pertinentes (scolarité et expérience), au plus tard le 15 décembre 1974 à:

Monsieur Serge Vincellelte
Secrétaire général
Collège régional Bourgchemin
2775, rue Bourdages
Saint-Hyacinthe, Québec